

N°16 - 1998

CLIO 94

FÊTES, SPORTS ET LOISIRS DANS LE
SUD-EST PARISIEN XVIII^e - XX^e SIÈCLES



BULLETIN
DU COMITÉ DE LIAISON
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

N°16 - 1998



CLIO 94

BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE



**Volume publié avec le concours de
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
et
du Conseil Général du Val-de-Marne**

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p. 5
(Michel Balard)	
LES GAUDETE, SEIGNEURS DE LONGPERIER À CHENNEVIERES ET DE BRY-SUR-MARNE	p. 7
(Pierre Roblin)	
UN BREF REGARD SUR LES TOMBES HISTORIQUES DU VAL-DE-MARNE	p. 26
(Jean-Pierre Thomas)	
LE DOCTEUR BRING ET SA FAMILLE	p. 31
(Eric Brossard & Pierre Ginguene)	

<p>"FÊTES, SPORTS ET LOISIRS DANS LE SUD-EST PARISIEN" XVIII^e-XX^e SIECLES (ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, OCTOBRE 1997)</p>
--

INTRODUCTION	p. 40
(Alain Corbin)	
PISTES POUR LE SPORT...	p. 43
(Corinne Hubert)	
LA FERME AUX OIES	p. 47
(André Carville)	
LA TETE À L'OIE	p. 53
(Jean-Pierre Nicol)	
LES LOISIRS À LA QUEUE-EN-BRIE	p. 56
(André Gidali)	
LES GINGUETTES PARISIENNES AU XXI^e SIECLE	p. 71
(François Gasnault)	
FETES CALENDAIRES À CRÉTEIL	p. 77
(Madeleine Jurgens)	
LA FETE DU PETIT VIN BLANC À NOGENT	p. 91
(Yvonne Cayrol)	

DES KERMESSES AUX FETES À ARCUEIL	p. 99
(Robert Touchet)	
MAISONS-ALFORT :	
FETES ET LOISIRS JUSQUE DANS LES ANNÉES 1930	p. 105
(Marcelle Aubert)	
LES MANIFESTATIONS MUSICALES À ALFORTVILLE	p. 129
(Denise Cabin)	
INVENTAIRE D'UN RÉPERTOIRE	
D'UNE FAMILLE D'AMATEURS DE MUSIQUE	p. 139
(Jacqueline Gudin)	
VILLÉGIATURE ET BANLIEUE RÉSIDENTIELLE :	
LE SUD-EST PARISIEN AU XIXE SIECLE	p. 145
(Isabelle Rabault-Mazières)	
LA PARTIE DE CAMPAGNE AU XIXE SIECLE	p. 151
(Julia Csergo)	
LE SPORT À SAINT-MAUR	p. 163
(Cyril Clavel)	
L'HIPPODROME DE VINCENNES :	
SES ORIGINES, SON HISTOIRE	p. 167
(Albert Jauffret)	
DU CANOTAGE À LA "VIE SUR L'EAU"	
DANS LES BOUCLES DE LA MARNE	p. 172
(Frédéric Delaive)	
LES FETES AÉRIENNES	p. 201
(Janine Henin)	
CONCLUSION	p. 213
(Jean Jacquart)	
BIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE	p. 215
(Alain Aiech)	
LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES	p. 221
COMPOSITION DU BUREAU DE CLIO 94	p. 224

AVANT-PROPOS

Ce nouveau numéro de "CLIO 94" reprend l'essentiel des communications qui ont été présentées à notre colloque annuel en octobre 1997. "Fêtes, sports et loisirs dans le sud-est parisien (XVIIIe-XXe siècles)" : le thème choisi était d'une particulière richesse, d'autant que l'intérêt récent porté par les Archives départementales à tout ce qui concerne l'histoire du sport mettait à la disposition des chercheurs des archives tout à fait neuves.

Comme les années précédentes, nous avons cherché à mêler le fruit des recherches menées par les membres de nos sociétés savantes, à l'apport des universitaires, thésards jeunes ou confirmés. Après une lumineuse introduction due à Alain Corbin, notre attention s'est tournée vers les différents domaines qu'appelait notre thème annuel : les fêtes de village, grands moments d'une sociabilité aujourd'hui bien disparue, les guinguettes dont les bords de la Marne conservent encore de vivants souvenirs, les manifestations musicales privées ou publiques et enfin l'histoire du sport, sur l'eau, dans l'air ou sur la cendrée du célèbre Hippodrome de Vincennes. Chacun trouvera dans ces évocations la renaissance d'un temps disparu, où les médias de masse n'avaient pas encore concurrencé les manifestations d'une sociabilité communautaire.

Trois articles sur les seigneurs de Chennevières, les tombes historiques du Val-de-Marne et des Campinois déportés viennent compléter ce numéro, preuve renouvelée de la vitalité de nos sociétés historiques et archéologiques et de la fédération "CLIO 94" qui les rassemble.

MICHEL BALARD

Président de CLIO 94

FAMILLE GAUDETE

Devoirs féodaux rendus ou reçus

FIEF OU SEIGNEURIE	FOI ET HOMMAGE	AVEU ET DENOMEREMENT	VASSAL	SUZERAIN
HOTEL FORT		25 MARS 1488	COUVENT DES BLANCS-MANTEAUX	JEHAN GAUDETE
HOTEL FORT		28 AVRIL 1441	ROBERT CHAILLON	JEHAN GAUDETE
LONGERIER		20 SEPTEMBRE 1445	JEHAN GAUDETE	BERNOT CORDELLER
LA BOURDINIÈRE		26 MAI 1446	JEHAN GAUDETE	LOUIS BLANCHET
MALESTROT ET HOTEL FORT	31 AOUT 1464		JEHAN III GAUDETE	JEHAN I GAUDETE
LA BOURDINIÈRE	13 MARS 1483	13 MARS 1483	HENRI GAUDETE	GUILLAUME GENCIEN
LONGERIER	13 MARS 1483	13 MARS 1483	HENRI GAUDETE	BERNOT CORDELLER
HOTEL FORT	20 MAI 1488		RICHARD BERNARDIN	HENRI GAUDETE
HOTEL FORT		20 MARS 1489	RICHARD BERNARDIN	HENRI GAUDETE
HOTEL FORT	29 JUILLET 1492		RICHARD BERNARDIN	JEHAN III GAUDETE
MALESTROT	21 JUILLET 1497		LEON THUDART	GENCIEN CORDELLER
LA MAILLARDE	23 JUILLET 1497		JEHAN III GAUDETE	JEHAN II GAUDETE
HOTEL FORT	10 SEPTEMBRE 1497		RICHARD BERNARDIN	JEHAN III GAUDETE
HOTEL FORT		30 MARS 1499	RICHARD BERNARDIN	JEHAN V GAUDETE
HOTEL FORT	25 JUIN 1502		HERTIERS RICHARD BERNARDIN	JEHAN V GAUDETE
LA BOURDINIÈRE	13 MARS 1509		MARTINI GAUDETE	JEHAN DE RUEL
LONGERIER		10 JUILLET 1509	MARTINI GAUDETE	GENCIEN CORDELLER
MALESTROT		10 JUILLET 1509	MARTINI GAUDETE	GENCIEN CORDELLER
LONGERIER	13 JUIN 1511		HERTIERS HENRI GAUDETE	GENCIEN CORDELLER
HOTEL FORT	19 SEPTEMBRE 1519		HUGUES BERNARDIN	PIERRE GAUDETE
HOTEL FORT	11 DECEMBRE 1527		ANTOINE BERNARDIN	ETIENNE D'ESTAT
HOTEL FORT		28 JANVIER 1528	PIERRE BERNARDIN	ETIENNE D'ESTAT
LONGERIER (PARTIE)	13 DECEMBRE 1533		JEHAN GILLES	PIERRE D'ADRESTEGUY
LA BOURDINIÈRE (PARTIE)	30 JUILLET 1547		JEHAN GILLES	DENIS PICOT

- 1) Seigneur de Chamennesies
- 2) Seigneur en partie de la Courne-en-Brie, seigneur du fief de la Tourneille d'Amboise
- 3) Licencié en Lois, seigneur de la Queue-en-Brie en partie et du fief de la Tourneille
- 4) Seigneur de Chamennesies
- 5) Conseiller du roi, lieutenant civil de la prévôté de Paris, seigneur d'Amboise par sa femme Isabeau Malenfant
- 6) Fils de Richard Bernardin, frère de Antoine et Pierre
- 7) Avocat à Troyes époux de Renée Gaudet, fille de Jehan V
- 8) Seigneur de Chamennesies et de Romaine (sur Lézigny)
- 9) Seigneur en partie d'Amboise, conseiller du roi et auditeur en sa chambre des comptes

LES GAUDETÉ, SEIGNEURS DE LONGPÉRIER À CHENNEVIÈRES ET DE BRY-SUR-MARNE'

JEHAN I DES URSIERES DIT GAUDETÉ.

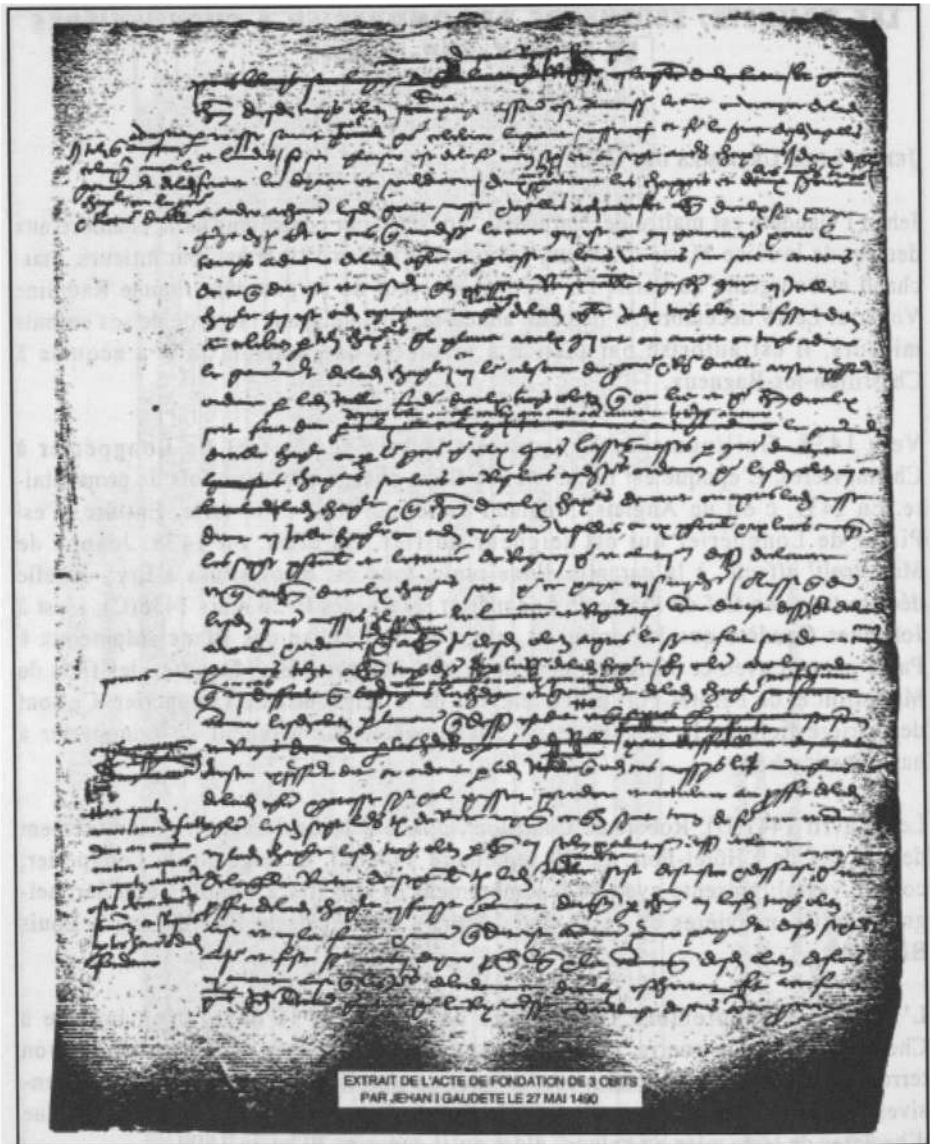
Jehan I Gaudète est maître des garnisons, conseiller et contrôleur de la chambre aux deniers de la reine Marie d'Anjou², femme de Charles VII. Il est, par ailleurs, marchand et bourgeois de Paris. En 1436, il est veuf de sa première femme Raouline Voyerre. Le 19 décembre(A) de cette année-là, comme ayant la garde de ses enfants mineurs, il est autorisé par justice à restaurer une maison qu'il a acquise à Chastillon-lès-Bagneux.

Vers 1438, Guillaume de Longpérier(B) lui cède le fief de Longpérier à Chennevières. L'époque est instable et ce fief a changé plusieurs fois de propriétaire. En 1431, c'est un Anglais, Moulard Stole, qui tient cette terre. Ensuite, c'est Pierre de Longpérier qui est seigneur du fief. En effet, en 1438, Jeanne de Malestroit³ affecte, à la garantie d'une rente, tous ses biens situés à Bry⁴, qu'elle déclare tenus en fief de Pierre de Longpérier. Mais, dès le 26 mars 1438(C), c'est à Johannes Gaudète que les prieur et religieux de l'église des Blancs-Manteaux à Paris⁵ passent aveu et dénombrement de leurs héritages à Bry. En effet, les fiefs de Malestroit et de l'Hôtel-Fort à Bry relèvent de la seigneurie de Longpérier. Ce sont des arrière-fiefs de la seigneurie de Chennevières. Le seigneur de Longpérier a haute justice à Bry.

Le 28 avril 1441(D), Robert de Châtillon⁶, donne à Jehan I aveu et dénombrement de son fief de l'Hôtel-Fort. Le 20 septembre 1445(E), le seigneur de Longpérier, comme vassal, présente aveu et dénombrement de son fief à Benoît Cordelier, seigneur de Chennevières et, le 26 mai 1446(F), du fief de la Bourdinière à Louis Blanchet⁷.

L'aveu du 20 septembre 1445 donne un aperçu de la désolation laissée à Chennevières par la guerre. Beaucoup de ruines et de friches dans le village et son terroir : population peu nombreuse, tenures inexploitées faute de tenanciers, censives sans propriétaires. A cette date, le fief de Longpérier représente une dizaine d'hectares de terre mise en valeur⁸, alors qu'il couvrira 30 ha en 1509.

Le 23 février 1445(G), le seigneur de Longpérier émancipe ses enfants nés de son second mariage, en 1438, avec Marie Dourdine. Il s'agit de Raouline, Jehan III et Pierre I pour lesquels leur père et Pierre Turquain sont nommés curateurs. La famille Gaudète est très liée à la famille Turquain. Les cousins Turquain sont toujours présents lors du choix des tuteurs et curateurs de ses enfants mineurs. Plus tard, sa fille Raouline se mariera avec son cousin Jehan Turquain.



Le 14 mars 1448(H), nouvelle désignation de tuteurs pour les enfants encore mineurs nés du premier mariage. Sont désignés, outre le père, Henri leur frère et Dimanche Bertrand beau-frère et époux de Marie, l'une des filles mineures. Présents et témoins, les cousins Pierre et Jehan Turquain.

Dans le cimetière de l'église Saint-Paul à Paris, le seigneur de Longpérier fonde une chapelle appelée la chapelle des Gaudète⁹. Cette fondation organise des cérémonies et des prières pour les défunts de la famille. Une confrérie a la charge de faire dire des messes et de collecter des dons. La chapelle est importante; elle a été gratifiée de plusieurs reliques dont un morceau de la vraie croix déposé dans un reliquaire d'argent doré(I).

Le seigneur de Longpérier a profité de la désertion des campagnes pour rattacher à son patrimoine, à Chennevières comme à Bry, des biens abandonnés. Le 31 août 1464(J), il donne à son troisième fils Jehan III "toute la ville, fief et terroir de Bry-sur-Marne qu'il a pris et réunis à son domaine faute d'homme, droits et devoirs seigneuriaux non-faits, de même que les fiefs, terres et seigneuries que tenait maître Robert de Chastillon en ladite ville". La donation comporte 56 "item" dont certains décrivent les fiefs de Malestroit¹⁰ et de l'Hôtel-Fort. Sur l'ensemble des biens, le donataire a droit de moyenne et basse justice jusqu'à 60 sols parisis. Jehan I précise que son fils tient en fief de lui, l'ensemble de la donation, à cause de sa seigneurie de Longpérier, puis il le reçoit en foi et hommage.

Jehan I Gaudète meurt à Paris, le 21 janvier 1471(K). Sa succession ne va pas aller sans difficultés. Le 12 janvier 1479(L), une déclaration de ses enfants est enregistrée au Châtelet de Paris contre Aliénor de La Costière veuve de Jehan II, leur frère aîné. Un accord est trouvé alors entre les parties pour effectuer le partage de la succession de Raoulaine Voyerre, première épouse. Le 13 mai 1479(M), les enfants engagent de nouveau un procès au Châtelet contre la seconde épouse afin d'obtenir l'inventaire des biens demeurés du décès de son mari. Le 17 février 1480(N), ils sont toujours en instance contre elle pour que soit enfin clos l'inventaire des biens du défunt. Marie Dourdine déclare à cette occasion, en défense, "qu'elle n'a pas eu temps de inventorier les biens et les immeubles qui sont en grand nombre, qu'elle est âgée de 80 ans ou plus, ..., qu'elle n'a ayde que de maistre Jehan Turquain, son gendre, qui est malade passé un mois, pourquoi elle requiert 3 semaines ou un mois de délai...". Ce n'est que le 14 mars 1483(O), après le décès de Marie Dourdine, qu'intervient au Châtelet, devant Pierre Turquain, examinateur, la décision de partage entre les héritiers des biens restés de Jehan I et de sa deuxième femme, en la ville et prévôté de Paris.

HENRI GAUDETE.

Le second fils de Jehan I, Henri, licencié en lois, est contrôleur des finances de la reine Charlotte de Savoie¹¹, deuxième épouse de Louis XI. Il est marchand et bourgeois de Tours où il demeure. Le 12 mai 1477(P), il est maître des garnisons de l'Hôtel du roi Louis XI. Ce jour, il déclare au Châtelet, contre Richard Bernardin,

seigneur de Bry-sur-Marne, et son maire Robert Le Doyen, que la seigneurie de Bry meurt de la seigneurie de Chennevières, laquelle est tenue de l'évêque de Paris.

Peu présent en Ile-de-France, il donne procuration à Jehan III, son demi-frère cadet, pour gérer la chapelle du cimetière Saint-Paul. L'acte est passé le 16 février 1488(Q), sous le sceau de la cour temporelle de l'église Saint-Martin de Tours. Il a hérité du fief dominant; il est seigneur de Chennevières en partie (fief de Longpérier) et du fief de la Bourdinière. Louis XI, par lettres patentes données à Montils-lès-Tours en juillet 1483, lui a reconnu tous droits de haute justice en la ville de Bry(R).

Pour s'occuper de ses affaires dans la région parisienne, Henri a désigné Guillaume Sicart¹² comme mandataire. Le 7 octobre 1489(S), celui-ci établit un bail "à ferme et moisson de grain", des terres de Longpérier, pour 6 ans, aux frères Pessoult, Jehan, Raymond et Thomas, laboureurs habitant Chennevières¹³.

Un accord de partage est établi avec Jehan III. Il disjoint le fief de la Maillarde du fief de Longpérier, au profit de son frère. Cette séparation n'implique pas les droits seigneuriaux qui restent intégralement entre les mains d'Henri et de ses héritiers. L'accord précise "que les prisonniers et délinquants appréhendés par les justices de Malestroit ou de l'Hôtel-Fort doivent être conduits, avant 24 heures, es prisons du fief de Longpérier" et non dans celles de la Maillarde.

Avant de mourir, Henri craignant qu'en raison de la jeunesse de son fils aîné Martin I, le seigneur de l'Hôtel-Fort, Richard Bernardin, ne remplisse pas ses devoirs de vassal, donne à Jehan III une petite partie de l'hôtel seigneurial de Longpérier. Cette parcelle consiste en une mesure de 2 toises par 2 toises. Ainsi Jehan III peut contraindre, si nécessaire, Richard Bernardin à lui présenter les foi et hommage. Cette disposition montre le caractère fondateur du "château", sa possession -ici une infime surface de 15 m² avec une ruine dessus- confère, ipso facto, tous les droits du seigneur de Longpérier sur les fiefs et arrière-fiefs dépendants. Mais, par prudence, Henri impose l'interdiction pour Jehan III et ses héritiers "de bâtir, faire et défaire en ladite mesure"(T), autrement dit, de jouir de cette propriété.

Henri Gaudète meurt entre juillet 1496 et août 1497. Sa veuve, Marguerite, a la garde noble de leurs enfants mineurs. Elle désigne, le 13 juin 1511(U), plusieurs procureurs dont Jehan Bertrand¹⁴, le neveu de son mari, pour remplir les devoirs seigneuriaux des mineurs.

JEHAN III GAUDETTE.

Le frère cadet d'Henri, Jehan III, est secrétaire ordinaire de Marie d'Anjou. Après la mort de celle-ci, survenue en 1463, il devient conseiller et trésorier des guerres de Charles de Valois, frère de Louis XI¹⁵. Il est seigneur d'Egligny-sur-Seine¹⁶ et, suite à la donation paternelle, seigneur de Bry-sur-Marne et par partage avec son frère, seigneur du fief de la Maillarde détaché de Longpérier. Il demeure à La Rochelle.

En sa qualité de trésorier des guerres du duc de Guyenne, il est chargé, outre le paiement des gens de guerre, de verser les gages du personnel de la maison du duc : chambellans, conseillers, financiers, soldats de sa garde,... Un acte du 22 février 1471(V), établi à Bordeaux et signé de Charles, lui donne les instructions pour effectuer les paiements. Il lui promet, in fine, s'ils sont, lui ou l'un de ses clercs "troussés et robbés par des soldats ou autres gens" que le trésor ducal supportera la perte. Un document de la chambre des comptes à Paris dresse l'état des gages, pensions, ... payés par monseigneur Jehan Gaudète pour l'année commençant le 1er octobre 1471(W).

Jehan III est un homme de confiance du duc. Il effectue plusieurs voyages vers Charles de Bourgogne, participant ainsi aux intrigues de Charles de France contre son frère Louis XI(X). Le jeune prince meurt prématurément en 1472, à 25 ans. Le seigneur de la Maillarde en garde un fidèle souvenir car il fonde, le 27 mai 1490(Y), un obit en la chapelle des Gaudète, pour le repos de l'âme de son ancien maître.

Comme en témoigne de nombreux actes(Z), Jehan III poursuit une active politique d'acquisition de terres à Bry et aux alentours. Le 10 janvier 1476(AA), il obtient, par adjudication au Châtelet de Paris, des biens à Bry (une maison, 20 arpents de terres, des rentes, ...), appartenant à la succession d'Etienne Rousseau, bourgeois de Paris, pour 222 livres tournois (ts). Beaucoup de transactions sont réalisées par son neveu, Jehan Bertrand. Le 09 novembre 1483(BA), il est présent avec lui aux partages des successions de Dimanche Bertrand, son beau-frère, et de Marie Gaudète, sa soeur. Les biens répartis sont situés à la Croix-Faubin¹⁷ et à Châtillon. Le 28 janvier 1486(CA), il donne "à ferme et moison de grain", pour 6 années, à Etienne Godier, laboureur demeurant à Chennevières, l'hôtel de la Maillarde et 70 arpents de terres, à charge de les cultiver à ses dépens.

En 1479, il est conseiller du roi Louis XI. Le 18 décembre 1492(DA), Jehan III est dit conseiller du roi Charles VIII. Il a émancipé son fils Jehan V, écolier étudiant en l'université de Paris. Le curateur, élu par justice, pour s'occuper des affaires du jeune mineur est Pierre Turquain¹⁸, examinateur au Châtelet.

Le fief de Malestroit fait l'objet d'une transaction le 21 juillet 1497(EA). Jehan III échange ce fief avec Léon Thudart, seigneur de la Barre en Poitou, en contrepartie de la seigneurie de la Mérotière à Ciron¹⁹. L'accord donne la possibilité d'annuler l'opération pendant 8 ans.

Ce qui a été fait car, le 10 juillet 1509(T), son fils Jehan V Gaudète, frère aîné de Pierre III, encore mineur et son tuteur, passe, pour lui, aveu et dénombrement du fief de Malestroit directement à Gencien Cordelier, seigneur de Chennevières.

A l'occasion de cet échange, Jehan III commet une erreur quant à la mouvance du fief de Malestroit. Oubliant l'accord passé avec Henri, il demande à Léon Thudart de lui rendre les devoirs féodaux en sa qualité de seigneur de la Maillarde. Le jour même, le seigneur de la Barre désigne Jehan Bertrand et Siméon Cordelier²⁰, pour remplir ses obligations de vassal. Le 1er août 1497(FA), Jehan III reconnaît sa méprise. "Ayant été averti que le fief de Malestroit est tenu en plein fief du seigneur de Longpérier, par le partage fait avec son frère sire Henri, voulant user de bonne foi comme de raison, ..., il consent à ce que Léon Thudart présente ses foi et hommage à son neveu Martin I Gaudète".

Le seigneur de la Maillarde meurt en 1499. Le 14 janvier 1500(GA), par l'intermédiaire d'Antoine Pineau²¹, Marguerite Pastureau, sa veuve, dame d'Egligny-sur-Seine, établit un bail à cens et à rente au terroir de Bry-sur-Marne.

JEHAN V GAUDETTE.

Le 30 mai 1500(HA), Marguerite Pastureau et Jehan V, fils aîné, échangent avec Jehan Bertrand des maisons à Paris. Ils donnent une maison, rue du Figuier, à l'enseigne de l'Image de Saint-Jean, contiguë à celle du grènetier. En contrepartie, ils acquièrent une maison, rue des Fauconniers, jouxtant le jardin d'un hôtel appartenant aux héritiers de Jehan III.

Le 09 juillet 1502(IA), il est dit licencié en lois, seigneur d'Egligny-sur-Seine et de Chennevières en partie (fief de la Maillarde). Sa mère est morte et il est tuteur et curateur de ses frères Pierre III, Martin II, Etienne et Nicolas. Le même jour, il donne procuration à Antoine Pineau pour "régir, garder et gouverner ses terres et seigneuries et toutes ses possessions tant dans la prévôté et vicomté de Paris qu'au bailliage de Meaux". Egalement, il lui demande de reprendre tous les procès en cours au décès de sa mère conjointement avec plusieurs autres procureurs dont Guillaume Chenart²².

Comme son père, il prend la défense des droits seigneuriaux de son cousin Martin I encore mineur. A sa demande, une enquête est entreprise au Châtelet de Paris, le 09 novembre 1502(JA), par l'examineur-juré Nigot. Il s'agit de confirmer que

l'Hôtel-Fort de Bry meut bien de la seigneurie de Longpérier, mouvance contestée par Gillette Hesselin, veuve de Richard Bernardin.

Le 03 août 1504(KA), il est avocat en parlement et cède à Jehan Bertrand des rentes et des terres à Châtaillon-lès-Bagneux²³, contre des rentes assises à Chastenay²⁴ et aux environs d'Egligny. Il possède des biens à Champigny-sur-Marne dont une maison avec pressoir, cuves et fouleries dans la grande rue (LA) et des terres. Le 7 juin 1506(MA), il donne à Etienne Guérin, 10 arpents de terre à Champigny à titre de "ferme et moison de grain". La moison est de 3 sétiers et 4 boisseaux de blé méteil à livrer en l'hôtel du bailleur à Paris.

Jehan V renouvelle, le 1er mars 1505(NA), à Etienne Godier le bail de la ferme de la Maillarde. En raison du grand âge du preneur, il établit un compte final avec lui dès le 27 mai 1506(OA). Il donne alors la Maillarde en fermage à Raoulin Delachaux, laboureur demeurant à La Queue-en-Brie, par bail passé le 12 décembre 1507(PA).

En compagnie de son épouse, damoiselle Anne d'Ommel, il vend à Etienne d'Estat²⁵, le 02 janvier 1527(QA), le fief de Malestroit acquis de son frère Pierre. Le 30 mai 1527(RA), Jehan V échange avec Etienne d'Estat une partie du fief de Longpérier contre le rachat d'une rente de 20 livres ts constituée par son frère Etienne. Avant cette date, l'autre partie du fief a été saisie par Jacques Cordelier, seigneur de Chennevières. Le 11 décembre 1527(SA), les héritiers de Richard Bernardin présentent foi et hommage de la moitié de l'Hôtel-Fort à Etienne d'Estat déclaré seigneur de Longpérier. Ils paient à cette occasion 90 écus d'or de droit de relief²⁶.

A partir de cette date les Gaudète, ayant abandonné le fief de Longpérier, ne tiennent plus que quelques terres à Chennevières. Quant au fief de la Maillarde, dès le début de la décennie 1510, il est passé aux mains de la famille Pierre de Lyon.

PIERRE ROBLIN

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.

(A) BN, man. Clairambault 763, page 162.

(B) AN, MC ET/XIX/19, acte du 25 juin 1502.

(C) AD94 1mi1379, chap.IX, art.II, page 206.

(D) AD94 1mi1379, chap.IX, art.III, page 209.

(E) AD94 1mi1379, chap.IX, art.IV, page 217.

- (F) A. d'Orm.144AP17, copie papier du 8 décembre 1574.
- (G) BN, man. Clairambault 763, page 215.
- (H) BN, man. Clairambault 763, page 277.
- (I) AN, MC ET/XIX/5.
- (J) AD94 1mi1378, chap.I, art.I, page 5.
- (K) BN, imp. Supplément à l'armorial général de Rietstap, tome III (1921-26), pages 743-44. (8°G.5819 bis (3), M5074-5)
- (L) BN, man. Clairambault 764, page 171. M 5738.
- (M) BN, man. Clairambault 764, page 187. M 5738.
- (N) BN, man. Clairambault 764, page 199. M 5738.
- (O) BN, man. Clairambault 764, page 289. M 5738.
- (P) BN, man. Clairambault 764, page 92. M 5738.
- (Q) AN, MC ET/XIX/11, acte du 8 juillet 1496.
- (R) DRB.JR Page 166, document.
- (S) AN, MC ET/XIX/4.
- (T) AD94 1mi1379, chap.IX, art. IX, page 269, acte du 10 juillet 1509.
- (U) A. d'Orm.144AP22, extrait établi en janvier 1783 par le commissaire au terrier.
- (V) BN, PON°1293, Gaudète.
- (W) BN, man.Fonds Français 32263, f°489.
- (X) Louis XI, de Paul Murray Kendall, éditions Fayard.
- (Y) BN, MC ET/XIX/5
- (Z) MCNP Plusieurs actes le concernant. Voir aussi DRB.JR.
- (AA) AD94 1mi1378, chap.I, art.II, page 13.
- (BA) AN, MC ET/XIX/1, voir aussi MCNP, n°67.
- (CA) AN, MC ET/XIX/1, voir aussi MCNP, n°190.
- (DA) AN, MC ET/XIX/7, voir aussi MCNP, n°1751.
- (EA) AN, MC ET/XIX/12, voir aussi MCNP, n°3670.
- (FA) AN, MC ET/XIX/12, voir aussi MCNP, n°3687.
- (GA) AN, MC ET/XIX/14, voir aussi MCNP, n°4599.
- (HA) AN, MC ET/XIX/15, voir aussi MCNP, n°4870.
- (IA) AN, MC ET/XIX/19.
- (JA) AD94 1mi1379, chap.IX, art.VIII, page 267.
- (KA) AN, MC ET/XIX/21.
- (LA) AN, MC ET/XIX/26, acte du 18 avril 1506.
- (MA) AN, MC ET/XIX/26.
- (NA) AN, MC ET/XIX/22.
- (OA) AN, MC ET/XIX/26.
- (PA) AN, MC ET/XIX/30.

(QA) AD94 Im1378, chap.I, art.VII, page 25.

(RA) A. d'Orm.144AP22, livret de 280x190 mm contenant 56 pages dont 46 remplies : inventaire des lettres, mémoires et enseignements, ..., copie du 13 septembre 1548.

(SA) AD94 Im1379, chap.IX, art.XIII, page 318.

ABRÉVIATIONS

A. d'Orm. : Archives du château d'Ormesson-sur-Marne (94)

BN, imp. : Bibliothèque Nationale, imprimés

BN, man. : Bibliothèque Nationale, manuscrits

BN, PO : Bibliothèque Nationale, pièces originales

BHVP : Bibliothèque historique de la ville de Paris

AD78 : Archives départementales des Yvelines

AD94 : Archives départementales du Val-de-Marne

AN : Archives Nationales

AN, MC : Archives Nationales, minutier central

MCNP : Minutier central des notaires parisiens, inventaire analytique du XVe siècle de l'étude XIX, AN, Paris 1993

DRB.JR : Dictionnaire des rues et lieux-dits de Bry-sur-Marne, par Jean Roblin, édité par la ville de Bry.

FONDATION D'OBITS EN LA CHAPELLE DES GAUDETTE, 27 MAI 1490(A) ANNEXE I

La chapelle des Gaudète a été fondée par Jehan I des Ursières dit Gaudète²⁷, dans le cimetière de l'église Saint-Paul des Champs, à Paris. Une partie de la famille habite dans la paroisse, rue du Figuier, rue des Fauconniers, ... Le 27 mai 1490, c'est son fils Jehan III seigneur de la Maillarde, par procuration de son frère aîné Henri en date du 16 février 1488, qui a la charge, l'administration et la responsabilité de l'organisation des services religieux en cette chapelle qui est sous la dédicace de St-Pierre et Paul. Une confrérie est constituée qui anime les célébrations et collecte les dons. Le gouvernement effectif est assuré par Jehan Bertrand²⁸ et Jehan Lenormand²⁹ respectivement procureur et receveur de la fondation. La caisse est notamment alimentée par des versements réguliers des membres de la famille³⁰.

Ce jour, devant deux notaires, Jehan III affecte une rente de sept livres ts par an, à la fondation de trois obits annuels en la chapelle. La rente est assise sur des biens situés au village et terroir de Noisy-le-Grand qu'exploite Georges Convers, laboureur de vignes, moyennant la rente ci-dessus. Soit un hôtel, jardin et dépendances contenant 3 arpents en la rue de Gobert, un jardin de 5 perches lieu-dit le Rotoir, 3 quartiers de terre lieu-dit les deux Croix,... La rente est rachetable partiellement par Georges Convers ou ses héritiers, soit 100 sols ts pour 100 livres ts.

Le seigneur de la Maillarde décrit avec minutie ce qu'il entend par obit. Pour chaque obit, il veut une vigile à 9 psaumes et 9 leçons³¹, des laudes et une grande messe de requiem, le tout à chapelains et la messe à diacre et sous-diacre, avec le luminaire habituel des cérémonies de la confrérie (14 cierges), y compris le grand chandelier "devant le repos du corpus divin". En outre, 4 autres cierges d'une livre chacun au quatre coins de la présentation du corps pour laquelle il veut que soit "le poysle³² de velours cramoisi bordé autour de velours noir" qui a été fait à cette intention pour la chapelle.

Puis le fondateur indique les bénéficiaires de ces pieuses cérémonies :

Le premier obit doit être le 29^{ème} jour de novembre, pour l'âme de la feuë reine Marie d'Anjou³³ qui est décédée, à semblable jour, en l'abbaye des Chastelles en Poitou et dont le corps est en l'église St-Denis en France avec celui du roi Charles VII son époux.

Le second obit doit être célébré le 24 mai, pour l'âme de feu messire Charles de France, duc de Guyenne³⁴.

Et le dernier, le 4 novembre, pour les âmes de feues nobles personnes Jehan Aubin, écuyer, seigneur de Malicorne et de Chevergnny près de Blois-sur-Loire, conseiller et premier chambellan du duc de Guyenne, et damoiselle Louise de Clermont³⁵, sa femme, lequel seigneur de Malicorne est décédé, ce jour, à Joigny et son corps mis en sépulture dans l'église du lieu.

Ensuite le seigneur de la Maillarde élargit considérablement le champ des bénéficiaires de ses prières. Et pour les âmes de tous les prédécesseurs, successeurs, gens, amis et toutes autres personnes envers lesquels les nobles défunts pouvaient être tenus au jour et heure de leurs trépas.

Jehan III mentionne après les motifs profonds de cette fondation. Et généralement pour tous autres défunts en faveur et reconnaissance des honneurs que le sire Jehan I Gaudète son père, fondateur de la chapelle, lui-même et plusieurs de leurs parents, ont bénéficiés, grâce à la reine Marie et au défunt duc de Guyenne. Et en remerciement aux seigneur et damoiselle de Malicorne qui ont donné à la chapelle des Gaudète de très précieuses reliques³⁶.

Le seigneur de la Maillarde fixe alors la rétribution du clergé participant aux offices des trois obits :

Monseigneur le curé ou vicaire de la paroisse St-Paul pour célébrer la grand messe

et faire le service des vigiles et laudes : 5 sols ts.

Aux 7 chapelains dont 2 sont les diacre et sous-diacre, 2 autres portent les chapes et les 3 derniers aident à chanter la grand messe et les vigiles : chacun 15 deniers ts.

Au cas où monseigneur le curé ou son vicaire sont empêchés ou bien qu'ils trouvent la chapelle trop éloignée, le fondateur accepte que les trois obits fussent dits par des chapelains et en fixe les conditions dans le détail. Pour chaque obit, il décide alors que soient célébrées 4 messes basses par 4 chapelains séculiers ou réguliers les jours ordonnés en la chapelle, et soient dites les vigiles à 9 psaumes et 9 leçons, ou encore, les 7 psaumes et litanies de requiem pour et aux intentions déclarées. Il ordonne qu'il y ait le luminaire et la représentation du corps prévus. Dans ce cas, pour chaque chapelain : 3 sols 4 deniers ts³⁷.

Jehan III ordonne aussi, qu'avant ou après le service, pour chaque obit, il soit donné à cinq pauvres, 3 deniers ts chacun, par le receveur de la chapelle.

Le seigneur de la Maillarde prévoit également le manquement des gestionnaires de la chapelle. En cas de défaillance un an entier, après que ceux qui ont le gouvernement aient été sommés et requis par les héritiers du fondateur, celui-ci ordonne expressément que la rente de 7 livres ts soit attribuée à Messieurs les marguilliers de St-Paul, étant entendu qu'ils seront alors tenus de faire dire en la chapelle des Gaudète les 3 obits par an, selon la manière et aux intentions ci-dessus déclarées.

En conclusion, Jehan Bertrand et Jehan Lenormand acceptent la fondation et donation, promettent de faire effectuer les services anniversaires et reçoivent les originaux de la constitution de la rente.

Ce document montre combien le seigneur de la Maillarde, malgré le temps qui passe, reste très fortement attaché à la mémoire de la reine et du duc. Il a servi celui-ci pendant neuf ans au plus près de sa personne. Jehan III a notamment mené pour lui des missions secrètes auprès du duc de Bourgogne, pendant la guerre dite du Bien Public (C). Il exprime là son affection personnelle pour la reine et le prince. Par cette fondation pieuse pour le salut de leurs âmes, il leur témoigne aussi fidélité et reconnaissance.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

(A) AN, MC ET/XIX/5

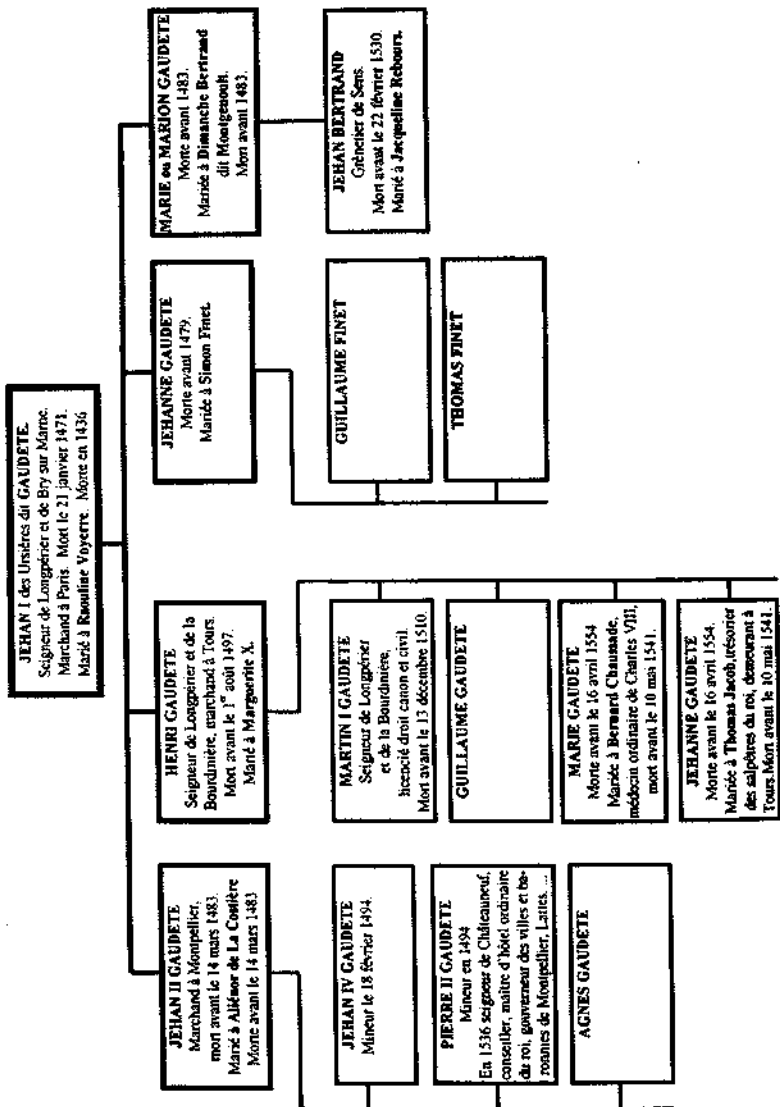
(B) AN, MC ET/XIX/14

(C) *Louis XI*, de Paul Murray Kendall, Editions Fayard.

FAMILLE GAUDETTE

Généalogie simplifiée

(Branche issue des 1^{ères} noces de Jehan I)



BAUX DES TERRES DES GAUDETE A CHENNEVIERES ANNEXE II

Les Gaudete, seigneurs de Longpérier et de la Maillarde, n'exploitent pas leurs terres en "faire-valoir" direct. Ils ne résident pas habituellement sur la paroisse et confient à des fermiers locaux la charge de les mettre en culture. Il y a longtemps que les seigneurs laïcs ou ecclésiastiques ont abandonné le fermage à prix d'argent fixé une fois pour toutes. Pour s'affranchir des mutations monétaires et de l'inflation des prix, ils ont conclu des baux payés en nature dits baux "à ferme et moisson de grain"³⁸. Pourtant, à partir de la première moitié du XVI^e siècle, se développent les contrats "à ferme et loyer d'argent"³⁹. Les propriétaires, bourgeois parisiens et officiers royaux, grands manipulateurs d'argent, préfèrent de plus en plus les espèces même s'ils prennent bien soin de remplir leurs greniers et leurs caves pour faire face aux aléas de conjoncture⁴⁰.

Le 28 janvier 1486(A), Jehan III donne en fermage, pour 6 ans, à Etienne Godier⁴¹, ses terres de Chennevières. L'exploitation comprend l'hôtel de la Maillarde, une grange, des bergeries, un grenier et les jardins qui en dépendent avec 70 arpents (23,8 ha) de terre sur la paroisse et 3 arpents de pré dans la prairie de Bry-sur-Marne. Le seigneur se réserve les chambres du haut de l'hôtel pour y loger avec ses gens et serviteurs lors de ses visites, ainsi qu'une étable pour y mettre les chevaux de son escorte. Le bail est conclu moyennant 2 muids de blé méteil⁴² et 1 muid d'avoine par an. Le fermier doit encore fournir, chaque année, 1 pourceau de 26 sols ps, 6 poules et un quarteron de gerbes de ployon⁴³ pour lier les vignes. Le grain devra être livré au jour de la St-Martin d'hiver (11 novembre) dans les greniers parisiens du bailleur. Porc et poules sont également à mener à Paris mais le ployon devra être livré dans les vignes canavéroises du seigneur. Le preneur peut prélever son chauffage dans les bois de la Maillarde sous la forme de bois mort et de mort-bois⁴⁴. Il doit labourer par saisons, sans désaisonner⁴⁵, convertir les feurres et fourrages en fiens⁴⁶ et en fumer les terres et les prés, tenir ceux-ci en bonne nature de pré et de fauche et, à la fin du bail, rendre l'ensemble en bon état et valeur.

Etienne Godier donne satisfaction car c'est encore à lui que Jehan V renouvelle le bail pour 6 années, le 1er mars 1505(C). A cette occasion, ils font ensemble un compte où Etienne reconnaît devoir au seigneur de la Maillarde des arrérages de retard, soit 5 muids de blé (2 ans 1/2) et 7 muids d'avoine (7 ans). Etienne vieillit et voici déjà plus de 20 ans qu'il cultive les terres de la Maillarde. Le 27 mai 1506(D) le bail est résolu et Jehan V et lui font entre eux un compte final qui s'établit à 83 livres 2 sols 6 deniers ts. De cette somme sont déduits les labours et jachères de 23 arpents, la valeur de 4 pourceaux, 5 vaches, 3 chevaux avec leurs harnachements, les foins et feurres qui sont dans la grange de l'hôtel ainsi que 5 sétiers d'orge et de seigle mélangés. Après déduction il reste à Etienne une dette

de 54 livres ts, mais le seigneur veut le remercier de sa fidélité. "Considérant son ancien âge et son dévouement en l'hôtel et ferme du seigneur de la Maillarde,...., celui-ci accorde et quitte, de sa grâce et courtoisie, la somme due à 40 livres ts"⁴⁷.

La ferme de la Maillarde passe, le 12 décembre 1507(E), pour 9 ans, entre les mains de Raoulin Delachaux, laboureur à La Queue-en-Brie. Le fermage est du même montant mais le preneur ne peut avoir son chauffage dans les bois de Jehan V et doit partager par moitié les fruits des arbres qui sont dans les jardins de l'hôtel et mener la part du bailleur à Paris. Raoulin promet mettre "en mars" les terres qui peuvent l'être en 1508 et recueillir les grains en août en payant 1 mine d'avoine de moison pour chaque arpent ensemencé⁴⁸.

Les Gaudète font également exploiter les terres du fief de Longpérier par des fermiers canavérois. Henri, par l'intermédiaire de son procureur Guillaume Sicart, donne à ferme et moison de grain, le 7 octobre 1489(F), pour 6 années, les 74 arpents (25 ha env.) du fief comprenant terres, vignes, prés, jardins et saulaies. Les bâtiments de la ferme comportent 1 hôtel, une cour, une grange et plusieurs étables. Le seigneur se réserve, pour lui et ses gens lors de ses séjours au village, une chambre "par haut" dans l'hôtel et une étable à loger 2 ou 3 chevaux. Il retient aussi la salle du haut et le cellier de l'hôtel pour y entreposer ses grains et ses vins.

Les fermiers sont les frères Pessoult : Jehan, procureur de la fabrique de la confrérie St-Siméon, Raymond⁴⁹ et Thomas. Comme pour la ferme de la Maillarde en 1505, le bail est fait pour 3 muids de grains par an (blé froment, blé méteil et avoine) à livrer à Paris. Outre les contraintes habituelles, les preneurs sont tenus d'amener à Paris "jusqu'à 20 muids de vin, si tant est recueilli en ses vignes et au pressoir de Chennevières". De même, ils doivent mener chaque année 12 tombereaux de fiens dans ses vignes et fournir le ployon pour lier les vignes aux échalas. Le bail oblige les preneurs à effectuer tous les charrois nécessaires pendant le temps des vendanges pour le vinage et le transport des échalas et de la futaille.

On voit à travers ces baux :

- l'importance des fermiers des "grandes" exploitations. La possession d'un train de labour leur confère une supériorité sur la masse des autres villageois. La confiance que leur marquent les seigneurs dont ils sont les interlocuteurs privilégiés, impose leur notoriété. C'est donc tout naturellement que la communauté des canavérois et le clergé ont placés à la tête de la confrérie St-Siméon, Etienne Godier et Jehan Pessoult.
- que les propriétaires viennent régulièrement visiter leur fermier et loger au village quelques jours : surveillance du travail du fermier mais aussi, pour les seigneurs, exercice de leurs prérogatives et perception de leurs droits féodaux auprès de leurs officiers⁵¹ locaux.

- le grand nombre de transports exigés des fermiers. Pendant la moisson ou les vendanges, les propriétaires d'attelages sont fortement mis à contribution. Les baux exigent que se mettent en branle sur les chemins en direction de Paris, vers le 11 novembre, de lourds chariots à quatre roues tirés par deux ou trois chevaux; ce sont les fermiers qui vont livrer grains et vins à leurs propriétaires.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

(A) AN, MC ET/XIX/1

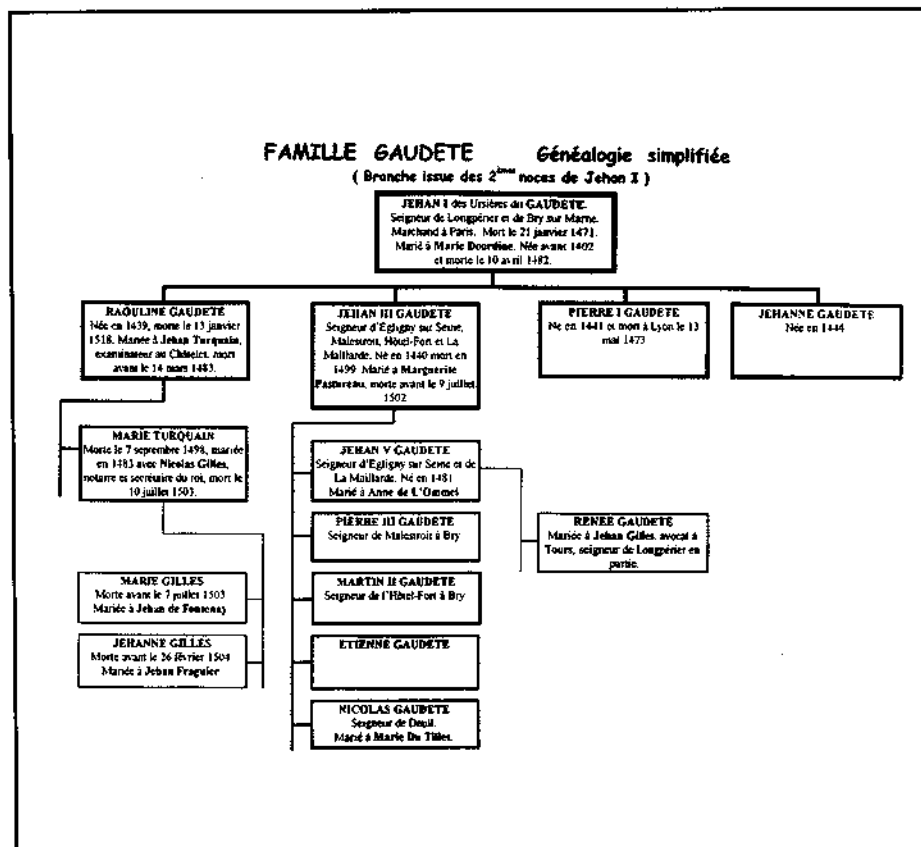
(B) Jean-Marc Moriceau : *Les fermiers de l'Île-de-France*, Editions Fayard, 1994.

(C) AN, MC ET/XIX/22

(D) AN, MC ET/XIX/26

(E) AN, MC ET/XIX/30

(F) AN, MC ET/XIX/14



LES "CRIEES" DE SAINTE-GENEVIEVE 1452(A) ANNEXE III-

Grand émoi à Chennevières en ce dimanche 11 juin 1452. A l'issue de la messe paroissiale, devant l'église St-Pierre, se présente Pierre Le Fèvre, sergent à cheval au Châtelet, envoyé par le prévôt de Paris.

C'est le jour et l'heure accoutumés où sont proclamées par ban les lois et ordonnances royales et annoncés les avis et publications officiels, à la communauté villageoise. Du haut de son cheval, revêtu de l'habit de sa fonction, le sergent invite les habitants à le suivre sur les terres canavéroises de l'abbaye de Ste-Geneviève au mont de Paris. Benoît Cordelier, le maître du château est là. Usant de son autorité, il engage les paroissiens à le suivre. Un groupe se forme qui s'ébranle et s'étire en cortège derrière le sergent et le seigneur. La procession emprunte, à partir de la "Grand Rue", la ruelle du port puis le chemin qui mène au port de Chennevières en "la terre et seigneurie des religieux de Ste-Geneviève". La troupe n'est pas nombreuse, Chennevières revit depuis peu après des années d'abandon et de désolation. Le village est largement ruineux, la population faible et il y a davantage de friches que de vignes travaillées sur les coteaux. Parmi les habitants qui déambulent sur le mauvais chemin, Jehan Mestoyer, Benoît Nasse, Jehan Montgrosle, Perrin Delisle et Jacquet Chenart⁵² qui serviront de témoins au sergent pour son rapport au prévôt.

Pourquoi cette cérémonie ?

Après les ruines et les désordres causés par la guerre de Cent Ans, l'activité agricole reprend lentement. Les villages ont été désertés, beaucoup de terres sont inexploitées faute d'hommes pour les travailler. Cette situation est dommageable aux seigneurs car les revenus ne rentrent pas, les terres restent en deshérence ou cultivées par des paysans qui ne paient pas les redevances. A la demande de l'abbaye parisienne, Charles VII, dans des lettres données à Nancy, le 25 septembre 1444, a autorisé les religieux à effectuer sur leurs terres trois "criées" à deux semaines d'intervalle, pour reconstituer leur terrier et faire cesser cette situation anarchique. Ces lettres royales ont été reprises par le prévôt de Paris, sous forme de vidimus, le 12 janvier 1445. Mais la terre de Chennevières ne devait pas être une source de revenus significative pour l'abbaye, car ce n'est que sept ans plus tard qu'elle s'intéresse à sa censive canavéroise.

Arrivé au port, près du chemin qui va du port de Brétigny⁵³ au village de Champigny, le groupe des habitants écoute, curieux, les annonces importantes qu'exige un rassemblement aussi solennel. C'est Colin Culatin, habitant de Chennevières, investi de la fonction de sergent sur le territoire de l'abbaye, qui ouvre le ban. Par trois fois, d'une voix forte, il crie avec gravité la phrase rituelle : "De par le roi et de par le prévôt de Paris, ...", puis il invite les manants canavérois à ouïr les volontés royales. Ensuite, le sergent à cheval lit, mot à mot, les lettres du roi reprises par le prévôt.

Ce texte explique que les religieux de Ste-Geneviève ont plusieurs héritages tenus "à cense" et autres devoirs qui sont en ruines; que ces biens sont vacants et qu'ils ne sont pas payés faute de propriétaires. Ils craignent qu'ayant donné à labourer et à mettre en état ces propriétés, les anciens détenteurs ne viennent réclamer leurs droits. Pour remédier à cette situation le roi autorise une procédure publique pour établir définitivement la vacance des propriétés inexploitées. Il s'agit de trois criées, chacune séparée de la suivante par deux semaines, les ayants-droits devant se déclarer dans l'année de la première proclamation. Les biens ainsi déclarés sans titulaire pourront être donnés à d'autres, sans contestation possible, en vue de leur mise en valeur. Tout ceci afin que nul ne l'ignore.

Après cette première déclaration, le bouche à oreille va alerter tous les intéressés des villages environnants. Deux autres criées ont lieu le 25 juin et le 9 juillet et, pour faire bonne mesure, Pierre Le Fèvre revient encore le 23 juillet 1452 une quatrième fois proclamer la volonté du roi sur les terres canavéroises de l'abbaye. Au cours de ces dernières criées d'autres villageois ont servi de témoins à l'officier de la prévôté; nommons pour mémoire, Guillot Douget, Anceau Philippot, Jehan Cayn, Gustin Sablon, Jehan Baron et Peronnet Chenart.

Ces criées ont produit les effets escomptés. Vingt-deux ans après, un aveu et dénombrement donné au roi par les religieux de Ste-Geneviève, le 10 août 1474, affirme : "Nous avons, en la ville de Chennevières, sur plusieurs terres au terroir de ladite ville, champarts avec certaine autre rente qui est tout baillé à ferme, en communes années, à quatre livres parisis ou environ"(C).

SOURCES

- (A) A. d'Orm. 144 AP 26, original sur parchemin.
- (B) A. d'Orm. 144 AP 17, copie du XVI^e siècle.
- (C) A. d'Orm. 144 AP 26, copie du XVI^e siècle.

NOTES

- 1) Voir généalogie simplifiée in fine, 2 pages.
- 2) Mère de Louis XI
- 3) Veuve de Jacques de Karember, nièce de Jehan de Malestroit, évêque de Nantes et chancelier de Bretagne
- 4) Outre ses acquisitions personnelles, elle a reçu de son oncle, le 23 août 1428, une partie du fief de Malestroit
- 5) Il s'agit de l'église Notre-Dame de Montrouge, de l'ordre de Saint Guillaume, dite des Blancs-Manteaux, dont les membres sont appelés les guillemites.
- 6) Fils de Robert de Châtillon, chevalier, chambellan de Charles VI, et de Marie de Pacy, dame de Bry-sur-Marne. Le 13 août 1454, Jehan I Gaudète est l'exécuteur testamentaire du père.

- 7) Fils de Louis Blanchet. 1er secrétaire de Charles VI
- 8) A la même époque l'abbaye de Sainte Geneviève organise des criées à Chennevières pour rechercher les propriétaires ou héritiers de nombreuses censives en friches. Voir annexe III.
- 9) Voir "Fondation d'obits en la Chapelle des Gaudète, 27 mai 1490", annexe I
- 10) Ce fief a été rassemblé par acquisition de Guyard de Saint-Christie, d'Yves de Karembert, de Jehan et de Jehanne de Malestroit. Il comprend, en outre, "....devant l'église, une maison où pend pour enseigne l'écu de Bretagne
- 11) Mère de Charles VIII
- 12) Prêtre, chapelain et marguillier de l'église Saint Martin de Tours
- 13) Voir "Baux des terres des Gaudète à Chennevières", annexe II
- 14) Avocat en parlement, puis grènetier de Sens. Marié à Jacqueline Rebours, future dame de Chennevières par son second mariage avec Pierre I de Masparrault
- 15) Charles est apanagé du Berry. Louis XI lui accorde, après la guerre dite du Bien Public, le duché de Normandie, puis lui enlève en lui donnant, en échange, le duché de Guyenne. Né en 1446, mort à Bordeaux le 24 mai 1472
- 16) Près de Montereau, en Seine-et-Marne. La seigneurie a été achetée par Jehan III en 1476 (AD77)
- 17) A cette époque hors les fortifications de Paris, près de la porte Saint Antoine
- 18) Seigneur de Villemoisson-sur-Orge
- 19) Commune de Le Blanc, département de l'Indre.
- 20) Frère de Gencien Cordelier. Il est seigneur du fief de La Gentillesse à Chennevières.
- 21) Maître es arts. Procuration donnée le 8 novembre 1499.
- 22) Procureur général au Châtelet. Propriétaire à Chennevières.
- 23) Département des Hauts-de-Seine.
- 24) Département de Seine et Marne : Châtenay-sur-Seine.
- 25) Avocat en parlement, seigneur de Villemoisson-sur-Orge en 1527.
- 26) Droit payé par le vassal à son suzerain lors de l'acquisition d'un fief.
- 27) Seigneur de Longpérier y compris le fief de la Maillarde.
- 28) Neveu de Jehan III, grènetier pour le roi au bailliage de Sens.
- 29) Prêtre, chapelain de l'église et paroisse St-Paul.
- 30) Raouline Gaudète, soeur de Jehan III, décharge son gendre Nicole Gilles, notaire et secrétaire du roi, du paiement de 4 livres 1s de rente envers la chapelle, moyennant 80 livres 1s, le 2 août 1499 (B).
- 31) Ancien français : partie de l'office qui est lue ou récitée (Dictionnaire de l'ancien français de A. J. Greimas).
- 32) Ancien français : dais en tissu à quatre pans représentant ici le corps du défunt (Trésor de la langue française, J. Nicot).
- 33) Décédée en 1463.
- 34) Décédé en 1472 à Bordeaux, à l'âge de 25 ans.

- 35) *Fille de messire Antoine de Clermont, chevalier, seigneur de Clermont en Dauphiné et baron de Surgères en Aunis.*
- 36) *Notamment un morceau de la vraie croix dans un reliquaire doré.*
- 37) *Si l'on compare les deux cas voulus par le fondateur, le paiement du clergé reste sensiblement le même. On peut dire que dans l'économie générale du salut, à cette époque, une grand messe équivalait à quatre messes basses. 1 livre ts = 20 sols ts = 240 deniers.*
- 38) *Moïson = "Part du grain que le fermier doit payer à son maître pour la tenue de ses terres" (Trésor de la langue française de J. Nicot).*
- 39) *Ces baux exigent, en plus du loyer en argent, quelques prestations : pourceau, volaille, légumes.... et des charrois.*
- 40) *Sur 66 baux examinés concernant Chennevières et les environs, nous avons trouvé, entre 1481 et 1520, 14/17 soit 82,3% de baux formulés en nature et seulement 25/49 soit 51% entre 1521 et*
- 41) *Laboureur demeurant à Chennevières, il est procureur de la fabrique St-*
- 42) *Mélange de blé et de seigle destiné à la fabrication du pain. 1 muid, mesure de Paris = 12 sétiers = 18,732 hl*
- 43) *Un quarteron = 25. Ployon = lien d'osier ou de paille tordue (Dictionnaire de l'ancien français de A. J. Greimas)*
- 44) *Bois de peu de valeur : épines, ronces*
- 45) *L'on pratique l'assolement triennal. Les terres sont partagées en 3 lots sensiblement égaux. Dans le premier l'on sème les blés d'hiver, dans le second les céréales de printemps (les mars, surtout de l'avoine) et le troisième appelé jachères pour le repos du sol (pacage des troupeaux....) Ne pas désaisonner, c'est appliquer à chaque parcelle de terre l'assolement - jachères, blé, mars - dans le bon ordre (B*
- 46) *Feurre = paille des céréales. Fiens =*
- 47) *Soit une prime de 14 livres ts pour 21 années d'activité au*
- 48) *Le changement de fermier se fait après une rupture du cycle triennal. Le nouveau venu ne va payer, à l'échéance de la St-Martin 1508, que le loyer de la sole de mars. 1 sétier = 2 mines = 1,561 hl*
- 49) *Raymond, avec son fils Raymond dit le jeune, prendra à loyer d'argent de Martin I Gaudète, le 8 juin 1499 (F), une partie des terres des seigneuries de Longpérier et de la Bourdinière, moyennant 25 livres ts par*
- 50) *Muid de Paris pour les liquides = 268,22 litres*
- 51) *Chaque seigneur, sur son fief, a désigné un maire, un sergent,...pour exercer la justice et la police en son nom*
- 52) *Il est propriétaire du fief de la Gentillesse à Chennevières. Il rend foi et hommage pour ce fief à Robert III Cordelier le 22 février 1428 et à Benoît Cordelier le 6 avril 1444 (B)*
- 53) *Situé à la limite de Chennevières et de Sucy-en-Brie*

UN BREF REGARD SUR LES TOMBES HISTORIQUES DU VAL-DE-MARNE

Les cimetières, depuis un certain nombre d'années, ont fait leur apparition sur le marché touristique-culturel et il ne se passe guère de mois sans voir la publication de tel ou tel guide sur le sujet, qu'il s'agisse d'art, de petite histoire, voire d'ésotérisme puisqu'au fil du temps, ces derniers ont acquis leur reconnaissance de lieux de mémoire et donc de monuments historiques. Certes, la nécropole parisienne du Père Lachaise et, plus occasionnellement, celles de Montmartre et du Montparnasse attirent à elles seules l'essentiel du public. Mais faut-il pour autant se désintéresser des cimetières de banlieue et plus particulièrement, de ceux du Val-de-Marne ? Certainement pas car ceux-ci, à leur manière, participent aussi à cette évocation du passé national (et parfois international) auquel dans "Clio 94", nous nous efforçons, les uns et les autres, à donner une forme préhensible.

C'est donc à un petit pèlerinage sur les tombes du "94", ainsi que vers ses églises - lorsque celles-ci conservent des sépultures - que nous vous convions aujourd'hui, pèlerinage (par ordre alphabétique des communes) qui donnera peut-être à certains l'idée de pousser une fois la grille de nos cimetières, à la rencontre de certains grands ou petits noms de l'histoire.

Commençons par Ablon pour admirer, dans l'église Notre-Dame de l'Assomption, la dalle funéraire de l'écuyer Philippe de Douzonville, illustrée de hauts-reliefs représentant un heaume, une croix, les symboles de la passion du Christ et un faucon, avant de contempler au cimetière d'Alfortville la jolie colonne tronquée, symbole de la libre pensée, érigée sur la tombe de Michel Claa, mort en 1888. Dirigeons-nous ensuite à Arcueil pour saluer le compositeur Erik Satie (1866-1925) que l'actualité, ces dernières années, a remis à la mode. Normand par son père et anglais par sa mère, ce pianiste mélancolique, tour à tour accompagnateur au cabaret du Chat Noir, émule des théories rosicruciennes de Joseph Peladan, ami de Debussy, de Ravel, de Cocteau et de Milhaud, mène l'essentiel de sa vie solitaire dans sa tour d'ivoire d'Arcueil où personne n'entre jamais et où, au milieu d'un indescriptible désordre, il crée une oeuvre insolite dans laquelle on peut distinguer "Préludes flasques pour un chien", "Embryons desséchés", "Parade", "Socrate" et un certain nombre de mélodies piano-chant.

Poursuivons par Boissy-Saint-Léger où se trouve, dans le cimetière, l'austère et élégante sépulture du baron Jean Conrad Hottinguer (1764-1841) banquier de Napoléon, entouré de ses descendants qui possèdent toujours, dans la commune, le château du Piple. A Bonneuil, nous découvrons la tombe d'Auguste Gros, joaillier à Paris sous le Second Empire puis conseiller-général de ce canton et à Bry-sur-Marne celle de Louis Daguerre (1787-1851), avec son médaillon représentant ce peintre, élève de Degotti, entré dans l'histoire comme inventeur, en 1837, avec Niepce, du procédé de fixation des images de chambre noire, appelé à l'époque "daguerréotype". Il s'agit, en fait de la photographie dont le gouvernement de

Louis-Philippe rachète les droits pour les offrir... à l'humanité ! Si Daguerre repose à Brie, c'est qu'il s'était retiré dans cette ville dont il fut, jusqu'à la mort, le modeste conseiller municipal, lui dont l'invention avait révolutionné l'image du monde. Dans le même périmètre, un élégant sarcophage de marbre blanc, tout à fait caractéristique du style néo-classique, abrite la dépouille du baron Joseph Louis (1755-1837) ministre des Finances de Louis XVIII et son neveu l'amiral Henry de Rigny (1787-1835) ministre, lui, de la Marine, tandis qu'une Résurrection de Chiaradia veille sur la tombe de l'industriel Joseph Favier (1814-1886) un temps propriétaire du château de Bry. Enfin dans l'église Saint-Gervais, le curieux ne manquera pas de remarquer une dalle funéraire du XVIIIe siècle qui rend hommage à la mémoire du fermier général Clément de Laage.

Le cimetière de Cachan abrite une autre importante personnalité, Claude Berthollet (1748-1822). Natif d'Arcueil, ce médecin et chimiste, tour à tour professeur à Polytechnique, accompagnateur de Bonaparte en Egypte, sénateur et académicien, est, entre autres, le découvreur des propriétés du chlore adapté à l'industrie. Dans la même nécropole, deux chanteurs quelque peu oubliés mais qui ont connu, à l'époque, leur heure de gloire, René-Louis Lafforgue (1928-1967) et Félix Marten (1919-1992) ainsi que l'écrivain et poète de la Belle Epoque Juliette de Willes. Au cimetière de Charenton, encore un modèle tout à fait caractéristique du néo-classicisme, avec les deux dalles entourées d'une grille de la famille Moura à laquelle aurait appartenu un ancien grognard de la Grande Armée.

A Champigny, le promeneur pourra se recueillir sur la tombe de l'homme politique Albert Thomas (1878-1932), natif de cette commune où son père fut boulanger. Professeur agrégé d'histoire, ce proche collaborateur de Jean Jaurès est député de la Seine de 1910 à 1919 puis du Tarn de 1921 à 1921, exerçant au passage et successivement la charge de sous-secrétaire d'Etat puis de ministre de l'Armement pendant la guerre de 14-18 et de président du Bureau International du Travail à Genève. Albert Thomas y repose en compagnie d'une vedette de la chanson populaire. Emilie Bouchaud, dit Polaire (1883-1939), célèbre dans les bastringues de la Belle Epoque et du calculateur italien, familier du Music-Hall de l'Entre deux-guerres, Giacomo Inaudi (1867-1950). A Choisy-le-Roi la sépulture du capitaine Claude Rouget de Lisle (1760-1836) est devenue un cénotaphe depuis que le compositeur de "La Marseillaise" a quitté les lieux pour les Invalides le 14 juillet 1915. Mais l'élégante obélisque ornée d'une lyre surmontant sa tombe y existe toujours.

Autre registre au cimetière de Fontenay-sous-Bois avec l'écrivain Hector Malot (1830-1907) dont le buste par Chapu surmonte la tombe. Clerc de notaire d'origine normande et collaborateur de journaux, il entre en littérature en 1859 avec "Les Amants" et signe par la suite pas moins de... 70 romans, parmi lesquels "Sans Famille" en 1878 lui apporte la célébrité. Dans le même périmètre, le compositeur Nicolas Dalayrac (1753-1809), étoile de la musique révolutionnaire puis impériale, avec également son buste sur la tombe ainsi que le négociant et philanthrope Francois-Joseph Mot (1768-1841). Dans l'église Saint-Eloi de Fresnes, une dalle funéraire, celle du seigneur Philippe de Cannaye, mort en 1610. A l'Hay-le-Roses, un autre écrivain Gustave Toudouze (1847-1904) et un chimiste Eugène Chevreul

(1786-1899). Fils d'un célèbre obstétricien angevin, ce dernier commence sa carrière comme assistant de Vauquelin avant de devenir successivement le spécialiste des corps gras et à ce titre directeur des manufactures des Gobelins, Beauvais et de la Savonnerie et professeur au Muséum. S'il repose à l'Hay les Roses, c'est qu'il y possédait un grand domaine dans lequel il pratiquait l'élevage.

Notre pèlerinage se poursuit par Ivry-sur-Seine où dans le cimetière, reposent plusieurs personnalités. Voici tout d'abord l'écrivain Arthur London (1915-1996), puis le poète et résistant d'origine arménienne Missak Manouchian (1906-1944), fusillé par les nazis et immortalisé dans "l'Affiche Rouge". Voici encore l'écrivain d'origine russe Arthur Adamov (1908-1970) traducteur de Dostoïevski et observateur sarcastique de notre époque, le général communiste Janoslav Dombrowski (1836-1893) tué au combat sur les grands boulevards ainsi que le violoniste et chef d'orchestre Jean Evrard (1893-1984). A leurs côtés, le comédien Louis Seigner (1903-1991) doyen de la Comédie Française après cinquante ans de succès dans la Maison de Molière, mais aussi comédien dans plusieurs films, le chanteur Johny Hess (1916-1983) et la "femme à barbe" Marcelle Bordas (1897-1968). Enfin, le coureur cycliste Louis Caput (1920-1985), le journaliste sportif Georges Briquet (1897-1968) et le champion automobile Yves Giraud-Cabantous évoquent des exploits passés. En leur compagnie le dessinateur Jean Bellus (1911-1967) dont l'oeuvre témoigne avec humour de la vie quotidienne des Français au début de la V^e République. A ne pas manquer non plus, dans la chapelle de l'Hôpital Charles Foix, le magnifique tombeau (jadis à Sainte-Geneviève à Paris) du cardinal Francois de La Rochefoucauld (1558-1645) évêque de Senlis et Grand Aumônier à la cour de Louis XIII, représenté par Philippe de Buyster à genoux sur son sarcophage, sa longue traine portée par un bel éphèbe nu dont on se demande ce qu'il fait en pareille compagnie.

Le cimetière de Joinville conserve la tombe de Joseph Pupille, le jeune garçon mordu par un chien enragé que Pasteur avait à son époque sauvé, tandis que celui de Maisons-Alfort s'enorgueillit de posséder celle de la cantatrice Marthe Chenal (1881-1947) qui fut, de la Belle Epoque à l'Entre-deux-guerres, l'une des grandes interprètes de Wagner et la créatrice de nombreux rôles-titres. Si l'église Saint-Germain d'Orly conserve la dalle funéraire du prêtre Etienne Guignon (1505), son cimetière conserve, lui, la tombe du peintre Armand Guillaumin (1841-1927), ami de Van Gogh. Quant à l'église Notre-Dame d'Ormesson, elle compte plusieurs dalles funéraires dont la plus fascinante est celle de ce chevalier inconnu du XIII^e siècle représenté en compagnie de sa femme. Le cimetière du Plessis-Tréville, il abrite parmi ses sépultures, celle du coureur Pierre Bodin (1920-1994), président de la Fédération Française d'Athlétisme.

Au cimetière de Saint-Mandé Nord, le visiteur ne manquera pas la tombe du journaliste Armand Carrel (1800-1836) tué en duel dans le bois de Vincennes par Emile de Girardin. Tour à tour officier-saint cyrien, collaborateur d'Augustin Thierry, journaliste et directeur du "National", il s'impose en son temps autant par l'acidité de sa plume que par la finesse de sa lame dans de nombreux duels dont le dernier lui est fatal. Sa statue en bronze -offerte par souscription publique- est l'oeuvre d'un grand maître romantique, Pierre-Jean David d'Angers et des fondeurs Soyier et Ingé.

Elle demeure un morceau particulièrement représentatif de de l'esthétisme de la Monarchie de Juillet. Dans le même périmètre reposent le peintre Clément Belle (1722-1806) représenté en médaillon avec sa femme, le pharmacien militaire Joseph Caventou (1795-1877), professeur à Polytechnique et inventeur, avec son confrère Pelletier, de la quinine et le ténor Georges Thill (1897-1984) dont la force, la parfaite articulation et la maîtrise des demi-teintes en ont fait l'un des plus grands interprètes de Wagner au XXe siècle. Et voici Francois Vidocq (1777-1857), l'ancien bagnard devenu chef d'une brigade spéciale en marge de la police napoléonienne qui, du Premier Empire à la Restauration, a défrayé la chronique. Ami des romantiques -et en particulier de Balzac qui s'en inspira pour camper le personnage de Vautrin- il laisse des mémoires publiées en 1828 qui l'ont fait entrer dans la légende. Enfin, l'égérie de Victor Hugo, Juliette Drouet (1806-1883), tour à tour maîtresse du sculpteur Pradier puis de Victor Hugo dont elle demeura fidèle jusque dans l'exil de Guernesay, repose sous une simple dalle en compagnie de Claire, la fille qu'elle eut de Pradier. Y est gravé le poème anonyme suivante (mais on sait qu'il est de Victor Hugo) : "Quand je ne serai plus qu'une cendre glacée/Quand mes yeux fatigués seront fermés au jour/Dis-moi si dans ton coeur ma mémoire est fixée/Le monde a sa pensée/Moi j'avais ton amour". A noter, une autre jeune fille, morte, elle, à dix-huit ans, Adèle Gallien, sur la tombe de laquelle Aimée Millet a sculpté la Douleur.

Une visite s'impose à Saint-Maur dans l'église Saint-Nicolas pour voir la dalle funéraire du prêtre Jehan Chandillon, mort en 1578 et dans l'église Saint-François de Sales pour contempler le monument funéraire de Jacques-Francois Adam par Duret, où le défunt est représenté à demi-couché sur les symboles de l'Abondance, ainsi que le cimetière pour y admirer la splendide chapelle funéraire (oeuvre de Rich) du Prince Romolo Ruspoli, époux de la veuve d'un ancien maire de la ville. Dans le cimetière de Saint-Maurice, abrité derrière un très beau portail inspiré de celui du Père Lachaise, on peut remarquer le médaillon de bronze représentant, sur sa tombe, le docteur Decorse, ancien maire de la cité. Curieuse tombe, à Valenton, que celle de la famille Chino (1789) ornée de l'équerre et du compas des compagnons ou des francs-maçons ! Curieux également, à Villecresnes, le gisant du directeur des Beaux-Arts Gustave Larroumet (1852-1903) représentée par son propre gendre le sculpteur Paul Roussel (1867-1929).

Le cimetière de Thiais abrite les sépultures de l'écrivain Jean Cassou (1897-1986), du poète autrichien Paul Celan (1920-1970) et son compatriote Joseph Roth (1894-1939) observateur désabusé de la Vienne impériale et qui, parmi les premiers, avait dénoncé le nazisme. Deux autres exilés les accompagnent, Léon Sédou (1907-1938) qui fut le fils de Trotsky et Zog I^{er} (1895-1961). Ce dernier -de son vrai nom Ahmed Zogou- chef du clan des Zogolli, officier en 14-18 et ministre de l'Intérieur d'Albanie en 1924, prend le pouvoir en 1925 et devient successivement président de la République puis... roi d'Albanie, avant d'être chassé par les Italiens en 1939 et de finir ses jours à Paris, dans l'obscurité. Sa tombe est ornée de l'aigle à deux têtes, symbole de son pays. Enfin deux protagonistes de la Seconde Guerre Mondiale, dans des registres différents. Le premier est le général Georges Catroux (1877-1969), premier officier général à avoir rejoint de Gaulle à Londres et devenu suc-

cessivement gouverneur général d'Algérie en 1944, ministre d'Afrique du Nord en 1945, ambassadeur de France en URSS en 1947 et grand Chancelier de la Légion d'Honneur en 1954. Le second est l'homme politique Pierre Pucheu (1899-1944) qui, après une brillante carrière dans l'Industrie, incarna dans le gouvernement de Vichy, le courant technocrate qui fit de lui un secrétaire d'Etat à la Production Industrielle puis un ministre de l'Intérieur. Cherchant à négocier avec la Résistance, il débarqua secrètement au Maroc mais y fut jugé et condamné à mort par un tribunal militaire et exécuté le 20 mars 1943.

Le cimetière de Villeneuve-le-Roi conserve la tombe de son ancien maire Gustave Le Blanc-Barbedienne, intéressante surtout parce que le buste de ce dernier est l'oeuvre de son neveu, le célèbre sculpteur. A ses côtés celles du pharmacien-militaire à la Grande Armée Louis-Pierre Hutin et de Pierre Le Foll, citoyen de la commune tué dans un conflit social en 1908. Celui de Villeneuve-Saint-Georges possède, lui, la sépulture de l'historien et homme politique Victor Duruy (1811-1894), professeur agrégé d'histoire au lycée Henri IV, auteur de nombreux manuels scolaires puis inspecteur général avant de devenir le "nègre" de Napoléon III pour son histoire romaine et, pendant six ans, son ministre de l'Instruction Publique, tâche qui lui permit de réformer en profondeur l'Université qu'il ouvrit aux femmes. Encore une plaque funéraire dans l'église Saint Denis-Saint Christophe de Villiers sur Marne, celle de Jacques Guillot de La Génitouze et de sa femme (1534).

A Vincennes, dans la chapelle du château, le monument funéraire de Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Enghien (1772-1804) en marbre blanc, par Louis-Pierre Deseine et Amédée Durand, est composé de la statue en marbre du jeune prince, fusillé, la nuit du 21 mars 1804, dans les fossés du château sur ordre de Napoléon, entouré des allégories de la Religion, de la France en pleurs et du crime crachant son poignard, ensemble lui aussi très caractéristique de l'esthétisme de la Restauration. Monument politique aussi, destiné à flétrir les crimes de l'Empire, il ne s'en attira pas moins les sarcasmes, à l'époque, de Chateaubriand, faisant remarquer que les Bourbons, au lieu de regarder l'avenir, plongeaient dans leur passé et ne se préoccupaient que de tombeaux. Dans l'ancien cimetière de la commune, se trouve la tombe du général Pierre Daumesnil (1776-1832), ancien gouverneur de Vincennes et entré dans l'histoire par un mot fameux : "rendez-moi ma jambe (il l'avait perdu à Wagram) et je vous rendrai Vincennes". Enfin repose dans la même nécropole une dernière célébrité, l'ingénieur Charles Pathé (1863-1957), fondateur de l'industrie phonographique et cinématographique.

JEAN-PIERRE THOMAS

**LE DOCTEUR BRING ET SA FAMILLE.
DES CAMPINOIS VICTIMES
DES PERSÉCUTIONS ANTISÉMITES SOUS L'OCCUPATION.**



*Le Docteur Michel Bring.
Photographie prise en 1940.
Archives familiales Bring.*



*Dora Bring.
Photographie prise en 1940.
Archives familiales Bring.*

UN DOCTEUR PHILANTHROPE

Michel Bring naît en Roumanie le 8 mars 1904¹. Après avoir émigré en France, il obtient son diplôme de docteur en médecine, le 10 juillet 1929. Son doctorat permet à Michel Bring de s'installer à son compte et d'ouvrir un cabinet à Champigny, 3 rue Paul Bert. Il bénéficie rapidement d'une excellente réputation, renforcée par son engagement auprès des plus modestes. Le docteur Bring participe à de nombreuses œuvres sociales. Entre autres, il soutient le foyer d'enfants orphelins "Le rayon de soleil de Champigny" : il fournit la pharmacie de premier secours et des médicaments plus ou moins coûteux et vient en consultation dès qu'on l'appelle. Cette attitude généreuse lui vaut de recevoir en 1937 la médaille d'argent de l'Académie du Dévouement national, pour services rendus aux œuvres sociales et humanitaires.

Michel Bring se plaît en France. Sa femme, Dora Silberherz, également née en Roumanie, le 31 août 1900, lui donne quatre enfants : Nytia, Annie, Edith et Jean-Pierre. La famille Bring est à l'abri du besoin et vit des jours tranquilles à Champigny.

En 1939, par reconnaissance pour le pays qui l'accueillit, Michel Bring dépose un dossier de demande de naturalisation pour lui et sa femme. Alexis Danan, du journal Paris Soir, écrit au ministre de la Justice, par ailleurs son confrère, pour attirer son attention sur le cas du docteur Bring :

"Père de quatre jeunes enfants, installé depuis de nombreuses années à Champigny où il n'y a qu'une voix pour rendre hommage à sa haute valeur professionnelle, intellectuelle et morale, j'ose assurer que la docteur Bring sera pour la France une recrue de qualité."

"J'ajoute que je l'ai personnellement connu toujours prêt à donner un dévouement sans limite à l'enfance déshéritée et que j'ai eu souvent en lui, sur ce terrain, un collaborateur très précieux"

Quand la guerre éclate, Michel Bring n'est pas mobilisable. Un handicap physique, qui nécessite des piqûres régulières de morphine pour calmer la douleur, lui interdit de s'engager. Refusant la fatalité, Michel Bring se met au service de la Croix rouge française. Son action lui vaut un diplôme de reconnaissance décerné par l'Union des Femmes de France - Croix rouge française. "pour les services rendus (...) pendant la guerre 1939-1940".

La progression rapide des troupes allemande en mai 1940 incite le docteur Bring à faire établir plusieurs certificats d'hébergement par des proches qui peuvent accueillir sa femme et ses quatre enfants. Il sollicitera de nouveau ces relations quelques temps plus tard quand d'autres dangers menaceront sa famille. Le docteur Thérèse Brosse propose son domicile dans le Puy-de-Dôme. Finalement, la famille Bring trouve refuge auprès d'une amie résidant en Gironde. Début juin, le docteur Bring décide de partir à son tour et le 5 toute la famille est réunie à Pau.

LE DÉBUT DES PERSÉCUTIONS

L'armistice signé, les Bring regagnent Champigny. La défaite française annonce des jours funestes. Les autorités allemandes demandent que les municipalités de la zone occupée procèdent au recensement des Juifs. Une affiche en ce sens est placardée à Champigny³. La famille Bring doit se plier à cette formalité infâme avant le 2 octobre 1940³.

Le lendemain, la maréchal Pétain, chef de l'Etat français, et les ministres concernés signent le statut des Juifs, qui paraît au journal officiel le 18 octobre, en même temps que la loi du 4 octobre "sur les ressortissants étrangers de race juive". La zone non occupée n'est plus le refuge espéré, l'antisémitisme à la française prenant le relais de l'antijudaïsme allemand⁴.

Michel Bring comprend que la France n'a plus rien à voir avec le pays qui l'a accueilli quelques années plus tôt. Le docteur respecté n'est plus qu'un étranger parmi d'autres, puisque sa demande de naturalisation n'a pu aboutir en 1939. Il devient peu à peu un paria, au gré des mesures antijuives. Dès le 21 septembre 1940, le commissaire de police de Nogent-sur-Marne le somme "de cesser immédiatement l'exercice de son art, après lui avoir communiqué les instructions de Monsieur le Préfet de Paris en date du 16 septembre 1940". Cette interdiction d'exercer est levée provisoirement le 26 décembre 1940. L'intervention d'amis influents et la nécessité d'utiliser les praticiens compétents conduisent à l'inscrire au tableau provisoire de l'Ordre des Médecins de la Seine, sous le numéro 4684.

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

AVIS AUX ISRAËLITES

A la demande des Autorités d'occupation, les Israélites devront se présenter, munis de pièces d'identité, à la Mairie de Champigny (Bureau du Recensement), avant le **2 OCTOBRE, dernier délai**, pour y remplir une fiche d'identité.

Faute de se présenter dans les délais prescrits, les personnes sus-visées s'exposeront aux mesures les plus sévères.

Champigny-sur-Marne, le 26 Septembre 1940.

LE MAIRE :

Gaston CHARDIN

Imp. G. TROPEA, 1, rue de Valenciennes (42-44), entre le Métro et le Parc de Valenciennes (Opéra - Trinité - St-N)

*Affiche ordonnant le recensement des Juifs de Champigny, septembre 1940.
Archives privées.*

Michel Bring prête serment. Le docteur peut continuer à faire vivre sa famille mais ce répit est de courte durée. Le 3 mars, la Préfecture de Police l'informe qu'il n'a pu obtenir "malgré un examen particulièrement bienveillant de [son] dossier"

l'autorisation de circuler qu'il demandait. Il ne s'agit pas ici d'une mesure discriminatoire, si l'on s'en tient aux explications fournies par le Directeur adjoint de la circulation et des Transport : "il n'est plus délivré actuellement d'autorisation de circuler pour les voitures alimentées à l'essence, à l'alcool ou au gas-oil". Quoiqu'il en soit, cette décision gêne considérablement l'activité du docteur Bring. Sa clientèle lui reste cependant fidèle. Le responsable du service social de Paris Soir lui écrit : "Nous avons bien reçu votre lettre du 3 courant et comprenons parfaitement que ne possédant pas votre voiture, vous ne pouvez vous rendre à Paris. Nous vous enverrons donc les malades se trouvant dans les environs de Coeuilly-Champigny et nous les munirons, au préalable, d'une lettre de notre part. En vous réitérant notre gratitude pour l'intérêt que vous portez à votre œuvre, etc."

LA MENACE SE PRÉCISE

La situation se dégrade, le docteur Bring ne pouvant se rendre chez certains malades trop éloignés de son cabinet. Malgré les difficultés, Michel Bring fait face. Il refuse de se cacher, malgré les propositions de plusieurs relations, dont le régisseur du domaine des Marmousets à La Queue-en-Brie. Le docteur ne veut être à la charge de personne.

<p>ORDRE DES MÉDECINS Conseil Départemental de la Seine 115, boulevard de la Chapelle - PARIS TÉL. : 21.11.11 C. P. 100.000 - 1941</p>	<p>Paris, le 22 Avril 1942.</p> <p>Le Docteur BEGARD Secrétaire Général membre du Conseil de l'Ordre des Médecins de la Seine</p> <p>À Monsieur le Docteur BRING Michel 115, boulevard de la Chapelle Paris</p> <p>RECOMMANDÉ à R.</p> <p>Mon cher Confrère,</p> <p>En application de la loi du 4 Juin 1941 remplacée le loi du 3 Octobre 1940 et du Décret du 11 Août 1941, le Conseil de l'Ordre a le regret de vous faire connaître que "tous les candidats à être portés au Tableau de l'Ordre des Médecins du département de la Seine dans le délai de 2 mois.</p> <p>Le Conseil a été passé à prendre cette décision en raison de la limitation de 2% du nombre des médecins israélites, pourcentage actuellement atteint par les médecins bénéficiaires de l'article 3 de la loi du 2 Juin 1941 et au nombre desquels il n'est pas possible de vous ranger.</p> <p>Par ailleurs, il est apparu au Conseil que vous ne pouviez figurer sur la liste des israélites susceptibles d'être autorisés à continuer d'exercer à titre exceptionnel leur profession.</p> <p>Le Conseil de l'Ordre vous rappelle que sa décision est susceptible d'appel, dans le délai de 15 jours, devant le Conseil Supérieur de l'Ordre : cet appel n'est pas suspensif.</p> <p>Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de nos sentiments confraternels.</p> <p>LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :</p> <p style="text-align: center;"><i>J. Renaud</i></p>
--	--

Lettre annonçant la radiation du Docteur Bring de l'Ordre des Médecins, avril 1942.
Archives familiales Bring.

Pourtant, la répression contre les Juifs de la région parisienne s'accélère. Le 14 mai 1941, la première grande rafle frappe les Juifs étrangers de Paris⁵. Les autorités françaises ont accepté de soutenir la politique antisémite de l'Occupant. Les juifs sont arrêtés par la police française, internés dans les camps de Pithiviers et Beaune-La-Rolande dans le Loiret. Ils seront livrés ultérieurement aux Allemands⁶. Deux autres grandes rafles seront organisées dans des conditions similaires en août et en décembre 1941.

Le premier semestre 1942 marque une accalmie. Les Allemands manquent apparemment de trains pour assurer les "évacuations vers l'Est", selon leurs propres termes.

Pour la famille Bring, la fin est proche. Le 22 avril 1942, le Secrétaire général du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de la Seine annonce par courrier au docteur Bring qu'il est radié de nouveau. C'est une condamnation à la misère et à la déchéance. En mai 1942, le port obligatoire de l'étoile jaune par les Juifs de la zone occupée est une autre manière de les marginaliser et de les identifier plus aisément dans la perspective de nouvelles rafles.

Michel Bring semble prendre conscience de la réalité du danger qui pèse sur sa famille. Le 16 juillet, Michel Bring rédige la lettre suivante sur un papier à en-tête professionnelle : "J'autorise Monsieur Charles Kurtz, directeur de l'école de garçons, 41 rue des Acacias à Champigny, à garder et disposer de mes quatre enfants, et à prendre toute décision les concernant en mon nom". Dora Bring joint sa signature à celle de son mari. Ce même jour et le jour suivant, la rafle du Vel'd'Hiv' entraîne l'arrestation et la déportation de milliers de Juifs à Paris⁷.

DOCTEUR M. BRING	CCEVILLY. LE	194
3. RUE PAUL BERT		
CCEVILLY-CHAMPIGNY (SEINE)		
TÉL. : POMPADOUR 06-01		

*J'autorise Monsieur Charles Kurtz -
directeur de l'École de garçons -
41 rue des Acacias à Champigny à garder
et disposer de mes quatre enfants - et à
prendre toute décision les concernant
en mon nom -*

Champigny le 16 juillet 1942

*M. Bring
Dora Bring*

Une courte lettre manuscrite pour protéger les enfants, juillet 1942.
Archives familiales Bring.

Paris, le 26 AVRIL 1947

DIRECTION DU CONTENTIEUX
DE L'ÉTAT-CIVIL
ET DES RECHERCHES.

ACTE DE DISPARITION.

53, Avenue Foch, 83

PARIS 16^e

LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

Vu l'article 88 du Code Civil (Ord. du 30 octobre 1945);
Après examen des pièces du dossier portant le n^o 46.001

DÉCLARE :

la disparition de B. R. I. M. G. née S. I. L. B. E. R. H. E. R. Z. Dora
née le 31 Août 1900 à GALATZ (Roumanie)

dans les conditions indiquées ci-après :

- Arrêtée le 24 Septembre 1942.

- Internée à Drancy.

- Déportée le 25 Septembre 1942 à AUSCHWITZ (Pologne).

DUPLICATE

Par le Ministre des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre,
Par délégation, le Directeur de Contentieux,
le Directeur des Recherches.

P. O.

Le Chef du Bureau
de l'Etat-Civil Déportés

REMARQUES IMPORTANTES.

1^o Cet acte de disparition n'est pas un acte de décès, il ne doit pas être transcrit sur le registre des actes de décès de la mairie.

2^o La famille ou tout ses descendants de cet acte. En cas de besoin pour faire valoir ses droits, elle établit une copie qu'elle fait certifier conforme par le maire ou le commissaire de police.

3^o La famille peut demander :

— soit un jugement déclaratif de décès, par simple lettre adressée au Procureur de la République du domicile du disparu, sans ministère d'avoué et sans frais, en application de la loi du 30 avril 1946, si le disparu est de nationalité française et appartient à l'une des catégories suivantes : Mobilisés, Prisonniers de guerre, Réfugiés, Déportés ou internés politiques, Membres des Forces françaises libres ou des Forces françaises de l'intérieur, Requis du service du travail obligatoire ou Réfractaires.

— soit un jugement déclaratif d'absence (ou de décès si un délai de 5 ans s'est écoulé depuis le jour de la disparition) en application de la loi du 22 septembre 1944, valable et modifiée par l'Ordonnance d'Alger du 5 avril 1944.

D'autre part, à tout moment l'acte de disparition peut être transformé par la Direction du contentieux, de l'Etat-civil et des Recherches en acte de décès si les preuves du décès sont apportées.

F. Z. 836352. (24904)

Acte de disparition de Dora Bring, établi en 1947.
Archives familiales Bring.

DÉPORTÉS VERS AUSCHWITZ

Le couple se sait en sursis. Son principal souci est de protéger ses enfants. Pendant deux mois, Michel et Dora Bring vont vivre dans la crainte. Le 24 septembre 1942,

la police française arrête Dora Bring. Prévenu par des relations, son mari se laisse prendre à son tour dans l'espoir de retrouver sa femme. Les époux sont internés à Drancy, le camp de regroupement des Juifs avant leur déportation vers l'Est⁸. Dora ne reste pas longtemps dans ce camp de transit : les convois se succèdent à un rythme soutenu depuis l'été 1942. Le 25 septembre, elle est inscrite pour le convoi numéro 37 comptant 1004 personnes. Michel Bring arrive à Drancy le jour où sa femme en part. Le 29 septembre, il fait partie d'un convoi de 904 personnes. Leur destination commune : Auschwitz⁹. Ne survivront en 1945 que 15 hommes du convoi numéro 37 et 18 hommes du convoi numéro 38. Ni Michel ni Dora ne rentreront. Sans doute ont-ils été tués dès leur arrivée à Auschwitz¹⁰.

LE SORT DES ENFANTS

Dès que l'arrestation du docteur et de sa femme est connue, les enfants sont pris en charge par les proches et les amis sollicités en juin 1940 et en juillet 1942. Nytia est placé chez Madame Bos, infirmière à Champigny. Edith, quatre ans, est recueillie chez Monsieur et Madame Lecoq, propriétaires d'un bar-tabac au Fort de Champigny. Annie, âgée de huit ans, est recueillie par Monsieur et Madame Kurtz, directeurs de l'école de Coeuilly. Jean-Pierre, frère jumeau d'Edith, est hébergé à La Varenne, chez Monsieur et Madame Chevallier, amis intimes de Michel et Dora Bring. Madame Bos s'est empressée de récupérer les affaires dont elle avait besoin au domicile des Bring. Les autres hôtes ont agi de même. Peu après, la maison du 3 rue Paul Bert est occupée par les Allemands, jusqu'à la Libération.

Edith sera par la suite envoyée dans le Midi, dans une maison d'enfants. Annie partira chez une amie de Dora Bring résidant au Bouscat, près de Bordeaux, et rejoindra finalement le centre d'hébergement où se trouve sa sœur cadette. Les quatre enfants Bring seront constamment cachés afin de déjouer d'éventuelles recherches et atteindront sains et saufs la fin de la guerre. Aujourd'hui, il ne leur reste de leurs parents que quelques photographies et quelques papiers qui ne parviennent pas à leur expliquer pourquoi on a privé leur père et leur mère du droit de vivre et pourquoi on les a tués.

Cependant, le périple des enfants Bring montre que des hommes et des femmes de cœur et de courage furent capables de porter secours à des orphelins pourchassés tout en connaissant les risques encourus. S'il a fallu le dévouement des familles d'accueil, il a fallu aussi la discrétion contrainte ou bienveillante des voisins et des relations qui ne manquaient pas d'être au courant. L'antisémitisme a pu prospérer en France durant les années 1940-1944, mais beaucoup refusèrent de se laisser séduire et certains purent en atténuer les effets dévastateurs¹¹.

ERIC BROSSARD ET PIERRE GINGUENE
Société d'Histoire de Champigny-sur-Marne

NOTES

- 1) Les renseignements concernant la famille Bring proviennent des archives conservées par le plus jeune des fils, Jean-Pierre. Ce dernier a fourni quelques informations complémentaires, en particulier sur le sort des enfants. Sauf indication contraire, les extraits de documents cités proviennent des archives de la famille Bring.
- 2) Affiche de la commune de Champigny, 1940, Archives privées.
- 3) La première ordonnance allemande "relative aux mesures contre les Juifs" est publiée le 27 septembre 1940. Elle stipule que " toute personne juive devra se présenter jusqu'au 20 octobre auprès du sous préfet de son arrondissement dans lequel elle a son domicile ou sa résidence habituelle pour se faire inscrire sur un registre spécial". De toute évidence, les ordres ont précédé la publication de l'ordonnance. Ce recensement permet de constituer un fichier géré par la police judiciaire dans le département de la Seine (dont fait partie Champigny à cette date).
- 4) Voir Michael R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, 1981.
- 5) Voir André Kaspi, *Les Juifs pendant l'Occupation*, Le Seuil, 1997.
- 6) Voir Anne Grynberg, *Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français 1939-1944*, La Découverte, 1991.
- 7) 12 884 personnes sont arrêtées les 16 et 17 juillet 1942 : 3 031 hommes, 5 802 femmes et 4 051 enfants, tous Juifs étrangers et apatrides. Un rapport de la Préfecture de Police en date du 17 juillet note : "Les mesures prises à l'encontre des israélites ont assez profondément troublé l'opinion publique".
- 8) Voir Maurice Rajfus, *Drancy. Un camp très ordinaire 1941-1944*, Manya, 1991.
- 9) Le camp d'Auschwitz est en réalité un ensemble de plusieurs camps. Auschwitz I est ouvert en avril. 1940 : il s'agit d'un camp de concentration. Ce camp, qui donne son nom au complexe, est complété à partir de mars 1941 par le camp d'Auschwitz II - Birkenau. C'est un camp d'extermination, dans le sens où il est équipé dès son ouverture par des installations de mise à mort de masse (les chambres à gaz). Michel et Dora Bring sont déportés vers Auschwitz-Birkenau.
- 10) Les recherches effectuées à la demande de Charles Kurtz par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en 1945 et 1947 ne permettront pas de savoir ce que sont devenus Michel et Dora Bring. Ont-ils été sélectionnés pour les chambres à gaz dès leur arrivée à Auschwitz ? Ont-ils pu survivre quelques semaines ou quelques mois avant de disparaître. Nul ne le sait. Leur destin se mêle à ceux des 76 000 Juifs partis de France, pour les trois quarts étrangers, qui, à l'exception de 2 500, ne revinrent jamais des camps de la mort.
- 11) Durant les années 1943 et 1944, au moins, la pension Bella-Vista, 15 rue de la Prévoyance à Champigny, est un autre asile pour les enfants persécutés. Cette institution laïque dirigée par Madame Quinquet cache près d'une quinzaine d'enfants juifs (témoignage de Georges Behmoeras, l'un d'entre-eux, 1998). D'autres enfants ont été cachés mais il est difficile d'avoir des renseignements précis à leur sujet. Pour les enfants accueillis dans les environs de Champigny, voir *Les orphelins de La Varenne 1941-1944*, Le Vieux Saint-Maur, 1995. Plus généralement, voir Sabine Zeitoun, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, 1989.

**"FÊTES, SPORTS ET LOISIRS DANS LE SUD-EST PARISIEN"
XVIII^e-XX^e SIÈCLES**

(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, OCTOBRE 1997)

INTRODUCTION

Chaque société possède sa charpente temporelle, ses synchroniseurs, ses symboles, ses systèmes de normes et ses usages du temps. Et cette spécificité s'approfondit en abyme : ainsi, dans la France du XIXe siècle, la durée aristocratique s'oppose à la hantise de la perte du temps qui caractérise la bourgeoisie, comme au sentiment qui, en ce domaine, constitue une paysannerie que l'on décrit comme étroitement soumise aux rythmes cosmiques et biologiques. Ce qui, à Paris, distingue fondamentalement les migrants temporaires venus du Limousin travailler dans le bâtiment et les travailleurs de la capitale, est bien qu'ils ne vivent pas selon la même charpente temporelle.

Toute réflexion sur le loisir doit donc s'intégrer à une saisie plus vaste des usages sociaux du temps, à une histoire de la culture du temps, collective et individuelle. L'allongement du temps légal de non-travail n'est qu'un élément de cette mise en ordre des saisons, des jours et des nuits. Très schématiquement, le XIXe siècle se caractérise, en ce domaine, par une série de processus :

- 1) la précision grandissante qui se manifeste par l'apprentissage progressif de la minute, puis de la seconde dans la sphère sportive,
- 2) la vitesse accrue des déplacements, des mouvements et des gestes,
- 3) le retrait de la polychronie au profit de l'insertion dans un monde monochrome qui assigne une séquence temporelle à chaque activité - fût-ce à l'absence d'activité,
- 4) le retrait de la porosité du temps de travail et de loisir,
- 5) le transfert des modes de condamnation de la vacuité des heures, une morale de l'activité et la dénonciation du temps perdu se substituant à l'anathème religieux qui frappait la paresse,
- 6) l'accentuation de la pression temporelle exercée sur l'individu ou, si l'on préfère, le quadrillage du temps du fait de la propagation de multiples disciplines qui s'exercent du couvent au pensionnat, de la caserne à l'usine,
- 7) l'évolution des synchroniseurs sonores qui joue aux dépens des cloches et en faveur de la sirène comme du réveille-matin,
- 8) surtout, une progressive intériorisation des normes qui fait gonfler de nouvelles formes de culpabilité et qui aiguise l'horloge interne des individus.

C'est en fonction de ces divers processus qu'il convient d'analyser l'évolution du loisir, ou plutôt du temps disponible. Deux modèles initiaux, périodiquement réaménagés, conduisent en Occident le déroulement de cette histoire. L'otium ou loisir cultivé constitue le premier. Il n'est pas oisiveté, encore moins vacuité des

heures. Depuis l'antiquité romaine, il est un temps pour soi consacré à la méditation, à la lecture, à la collection, à la conversation aussi et à la relation sociale élective qui se déploie dans le cadre de l'hospitalité. Il peut être occasion de se consacrer à l'intervention sociale. À ce modèle s'oppose la *recreatio*, la re-création de la force de travail, temps ludique et festif, vécu collectivement, étroitement associé au religieux et au cérémoniel. En dehors de ces deux modèles, se niche l'oisiveté conspuée par les églises, puis par le siècle des Lumières au nom de l'impératif de l'utilité.

Au XIXe siècle, ces deux modèles, toujours conducteurs, sont à nouveau réaménagés. L'otium décline lentement, au rythme de l'affaissement de la culture classique. Mais il convient de souligner sa longue résistance : le prestige et le nombre des rentiers et de tous les individus vivant de leurs biens subsistent longtemps ; le désir de se dire "propriétaire" atteste cette survie. Adeline Daumard et Jean-Pierre Chaline ont bien montré que l'ambition du bourgeois était d'abord de disposer de son propre temps ; ce qui explique le grand nombre d'avocats sans causes, de militaires précocement retirés, de médecins sans grande clientèle, de capitalistes tentés par ce qu'Alain Plessis définit comme la pente vers l'otium. Pour les femmes de cette catégorie, prouver l'inutilité de leur temps est un impératif ; temps qu'il convient de remplir par la correspondance, la charité, les pratiques de la mondanité et par ces "mille riens" auxquels l'historienne Anne Martin-Fugier a consacré un bel article. Il est vrai que plusieurs de ces activités, considérées comme appartenant à la sphère du loisir ont, depuis, glissé dans celle du travail intellectuel ou social. Quant aux pratiques inscrites dans la tradition de la récréation, elles se laïcisent et ce qui relevait du communautaire, en ce domaine, ressortit de plus en plus largement à l'associatif. Ainsi, au sein des communes rurales, les sociétés de chasse, de pêche ou de vélocipédie refoulent peu à peu les jeux et les divertissements des fêtes patronales.

L'histoire des loisirs au XIXe siècle ne fait pas que s'inscrire dans le cours de traditions réaménagées. Compte tenu des quelques minutes qui me sont imparties, je me contenterai d'énumérer trois novations. Tout d'abord la création de ce que le sociologue Veblen a qualifié de classe de loisir. Celle-ci se détache de l'otium précédemment décrit : ses membres se caractérisent par le gaspillage ostentatoire du temps, par la quête de la distinction et par l'attrait d'un nouveau spectacle social. Les membres de la classe de loisir n'attachent plus la même importance que leurs ancêtres à la culture classique, à la retraite, à l'exercice des responsabilités sociales. Le palace, la première classe des paquebots, les trains de luxe, les grandes chasses exotiques constituent les nouveaux laboratoires où s'inventent des usages du temps, où s'expérimentent de nouvelles façons de vivre (le farniente et la vacuité des heures), où se manifeste un nouveau souci du corps, où se cristallise un tempo inédit de la rencontre sentimentale, le flirt, et surtout une nouvelle forme de voyage. Celui qui est pratiqué par les membres de la classe de loisir n'est plus gou-

verné par la visée éducative, par le besoin du pèlerinage, la nostalgie ou la quête du sacré comme naguère le voyage classique ou le voyage romantique. Il échappe à l'intention morale.

Dans le même temps, s'invente une culture de masse, un temps de la foule des boulevards, des expositions et des stades. Là germent de nouvelles formes d'appréciation de l'espace sensible, une "mécanisation du rêve", pour reprendre l'expression de l'historienne Julia Csergo, de nouvelles curiosités aussi et une transformation des activités de loisirs en marchandise. Dans ce contexte, la foule, qui se donne en spectacle à elle-même et qui est avide des effets de réalité, se compose d'individus qui adoptent avant tout une attitude "spectatoriale". Je résume ici en quelques mots le bel ouvrage de Vanessa R. Schwartz "Spectacular Realities. Early Mass Culture in Fin de siècle", Paris, paru en 1998.

Le souci de l'organisation nationale et internationale des loisirs du travailleur constitue le dernier des grands faits qui conduisent alors l'histoire du loisir. À dire vrai, il s'agit d'un souci ancien, ancré dans le Royaume-Uni dès le début du XIXe siècle. Mais la conviction qu'il est nécessaire de rationaliser et de moraliser le loisir d'individus spontanément incapables d'utiliser leurs temps de non-travail se répand. Outre-Manche elle est le fait des clergés des diverses églises : en France, c'est plutôt l'affaire des intellectuels. Au lendemain de la première guerre mondiale, la SDN, par le canal de l'IIIC (Institut International de Coopération intellectuelle) multiplie les congrès, les colloques et les expositions destinées à promouvoir le jardinage, la pratique sportive, le bricolage et les bibliothèques chez les travailleurs. Reste la grande inconnue, en ce milieu, tout ce qui ressortit au temps pour soi, au temps dérobé, aux tactiques de légitimation de multiples activités inaperçues.

L'afflux des entrepreneurs de loisirs au lendemain de la seconde guerre mondiale met fin à ce long XIXe siècle de l'histoire des loisirs, qui constituait mon bref propos.

ALAIN CORBIN

PISTES POUR LE SPORT...

GUIDE DES SOURCES SUR L'HISTOIRE DU SPORT EN VAL-DE-MARNE

Ce guide, publié en 1996, est consultable et disponible à la vente en salle de lecture des Archives départementales du Val-de-Marne.

POURQUOI LE SPORT ?

L'idée de ce guide est venue en contrepoint d'un cycle de quatre expositions thématiques sur l'histoire du sport en Val-de-Marne que les Archives départementales avaient présentées entre 1990 et 1993. Pourquoi avoir choisi le sport comme thématique dans le cadre de nos activités de mise en valeur scientifique et culturelle des fonds ?

A cela deux raisons essentielles :

- tout d'abord, le Val-de-Marne est un département de tradition sportive ancienne et fortement implantée, qui remonte au milieu du XIXe siècle avec en particulier la fondation en 1852 de l'Ecole normale de Joinville-le-Pont (qui a formé des générations d'instructeurs militaires puis de professeurs d'éducation physique), avec la formation des premiers clubs sportifs dans les années 1870-1880, l'apparition des premières compétitions, puis la réalisation de nombreux équipements sportifs communaux et départementaux, dans l'entre-deux-guerres et les décennies 1950-1960.

Tout cela a formé les jalons d'une histoire qui aujourd'hui se perpétue avec une politique départementale axée à la fois sur l'encouragement à la pratique sportive pour tous et au sport de haut niveau.

- seconde raison : il s'agissait pour nous d'accompagner ce nouveau courant historiographique français qu'était celui du mouvement sportif et des pratiques sportives et de creuser plus particulièrement tout ce qui a trait à la place du sport dans la société et dans la cité.

Au terme de ces manifestations, autant de mises en valeur immédiates mais éphémères des fonds publics et privés rassemblés un peu artificiellement, il nous a paru utile de pérenniser le travail effectué et d'en garder une trace écrite qui soit reformulée, recomposée : ni catalogue d'exposition, ni recueil d'articles, mais plutôt un outil de travail, conçu comme aide à la recherche.

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE :

Les objectifs du guide, qu'on a intitulé *Pistes pour le sport*, étaient donc multiples puisqu'il s'agissait :

- de faciliter et d'impulser de nouveaux axes de recherches sur le sport en évitant aux chercheurs de fastidieux travaux de dépouillement dans les séries d'archives. A partir de quels matériaux disponibles peut-on faire aujourd'hui l'histoire du sport en Val-de-Marne ?
- de sensibiliser les acteurs du mouvement associatif sportif à la préservation de leur propre patrimoine, les inciter à mettre en oeuvre des procédures de sauvegarde (microfilmages, dons ou dépôts de leurs archives).

Ce guide recense donc, en quelques 340 pages, les fonds conservés dans les différents services d'archives publiques des collectivités territoriales du Val-de-Marne, les Archives départementales, mais également les 26 services d'archives communales existant fin 1995, il a donc été réalisé en étroite collaboration avec leurs responsables.

Il se veut tout à la fois :

- un relevé détaillé et systématique des sources sur le sport, depuis les archives administratives jusqu'aux documents figurés et audiovisuels, effectué à partir des instruments de recherche disponible (fichiers, inventaires et bordereaux de versements) et présenté par notices
- un guide d'orientation du lecteur vers des sources dispersées, nouvelles, méconnues, avec indication des typologies documentaires représentées et des suggestions d'exploitations possibles.
- il est en outre complété par des renvois aux fonds privés détenus par les clubs recensés parmi les plus anciens du Val-de-Marne grâce au concours de la DDJS (Direction départementale de la Jeunesse et des Sports), une chronologie des principaux événements et un index général.

Concernant les limites chronologiques de ce travail, le choix a été fait de couvrir une période très large, postérieure à 1964, date de création du département, afin de faire connaître les ressources des versements administratifs contemporains qui, n'ayant pas forcément atteint leur délai de libre communicabilité, peuvent toutefois faire l'objet de consultation par dérogation.

Les notices sont regroupées en deux parties : la première pour les fonds conservés aux Archives départementales, la seconde pour les fonds communaux présentés par ordre alphabétique des communes, avec à chaque fois un bref descriptif des fonds et séries conservés, leur intérêt et utilisations potentielles.

CONTENU ET EXPLOITATION :

Parmi les plus anciens, les dossiers relatifs au mouvement sportif associatif permettent d'en retracer la constitution et le fonctionnement dès la seconde moitié du

XIXe siècle, d'en mesurer la vitalité au début du siècle puis dans l'entre-deux-guerres. Il existe là un gisement pour mener à terme des travaux universitaires. Parallèlement, le spectacle sportif investit le champ culturel au tournant du siècle : les fêtes, les concours, les démonstrations, organisés par les clubs et les communes (dont gardent traces les dossiers administratifs, l'iconographie, les affiches,...) contribuent à fixer la place du sport dans la société et en assurent la diffusion. Enfin, une part importante des fonds traite des projets et réalisations d'équipements sportifs, en particulier pour les années 1930 à 1970, sous leurs aspects administratifs, techniques et budgétaires. On voit bien là qu'entrer dans l'histoire du sport, c'est d'abord se confronter à ses lieux de pratique (gymnases, terrains de sport, stades, piscines,...) qu'il faut concevoir, financer, construire, entretenir et utiliser à plein.

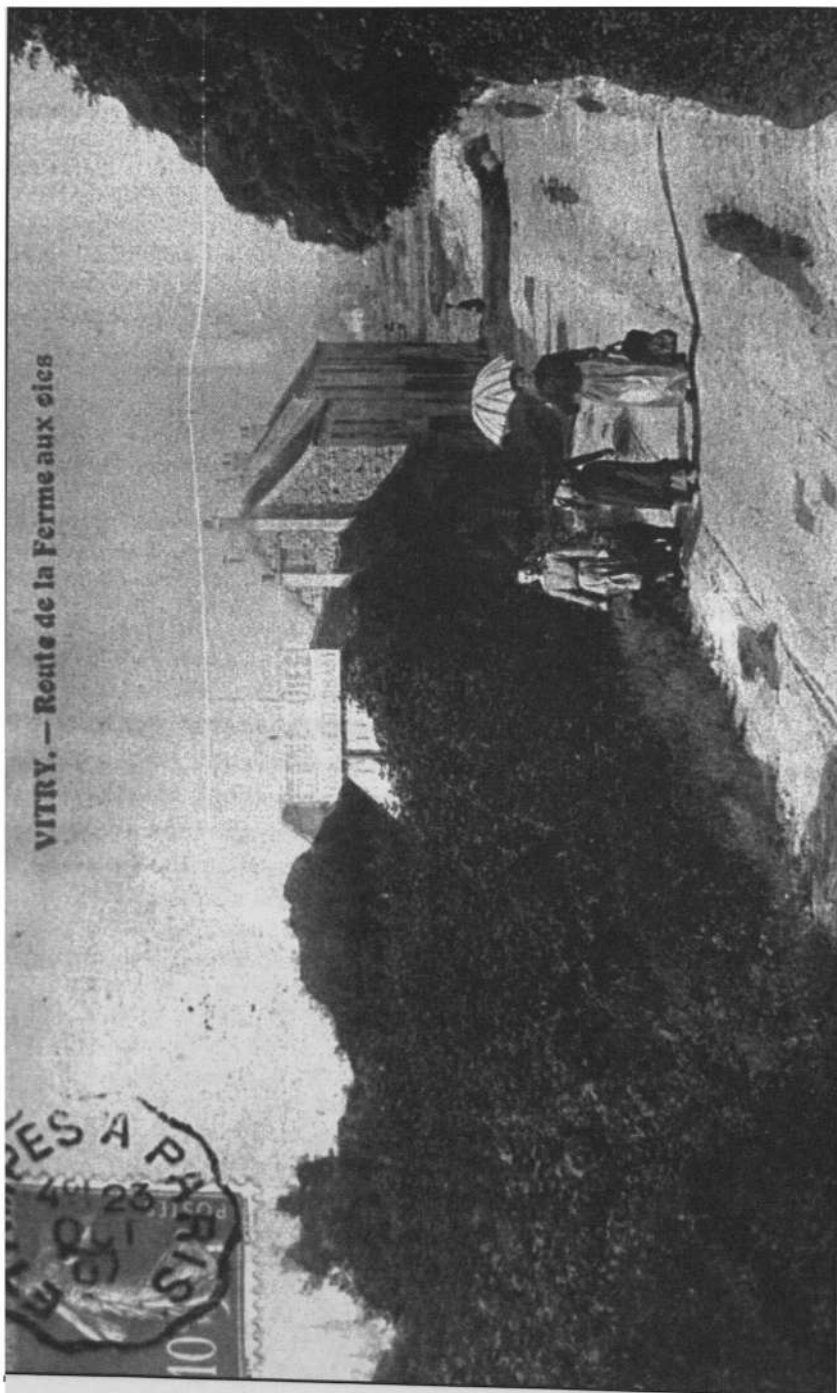
C'est d'ailleurs ce thème qui vient d'être retenu comme sujet du 45ème concours de l'Historien de demain (1997-1998), organisé par la Direction des Archives de France en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale : "les lieux de sport : architecture et pratiques sportives du XVIe au XXe siècle".

Les Archives départementales souhaitent que ce guide soit rapidement... périmé et fasse l'objet d'une mise à jour incluant de nouveaux dons ou dépôts d'archives privées, en provenance des associations (clubs, fédérations) ou des personnalités qui font vivre le sport (dirigeants et animateurs), et bien entendu qu'il permette à de nombreux travaux universitaires de voir le jour.

CORINNE HUBERT

Conservateur territorial du patrimoine aux Archives départementales du Val-de-Marne.





*La Ferme aux Oies.
Le cachet de la poste porte la date d'octobre 1907.*

LA FERME AUX OIES

A Vitry, commune agricole, les fermes étaient nombreuses. Il n'est pas dans nos intentions de vouloir les énumérer, mais il en est une qui a attiré spécialement notre attention : La Ferme aux Oies.

Pourquoi ce nom de Ferme aux Oies ? La première dénomination que nous ayons trouvée date de 1899. Il ne semble pas qu'il faille chercher midi à quatorze heures. Probablement y avait-il un élevage d'oies.

Qu'avait-elle de plus que les autres ? Pendant plus d'un demi-siècle les jeunes Vitriots y sont allés danser. En effet, la Ferme aux Oies, en plus de ses activités agricoles, abritait un débit de boissons qui, à l'occasion, se transformait en bal.

Le comte Eugène Dubois (châtelain de Vitry et fils de l'ancien préfet de police de Napoléon 1er) était propriétaire d'un terrain planté d'aulnes, situé voie Basse des Prés au lieu-dit les Aulnays. (Archives municipales de Vitry, cadastre de 1838 section E parcelle N°1).

Il le vend en 1855 à Arsène, Alexandre Renoult, carrier à Paris, qui y fait construire une maison vers 1860. A peine construite il y rajoute une partie vers 1863.

Nous ne connaissons pas la nature de la construction, car à cette époque les permis de construire n'existaient pas. Nous devons donc nous contenter des anciens registres municipaux des "terres bâties et non bâties" (Archives municipales de Vitry) qui indiquent les dates des premières impositions des constructions, dates qui peuvent varier de plusieurs années après l'achèvement du bâti.

A quelle utilisation Monsieur Renoult destine-t-il la construction ? Remarquons qu'il est carrier et que de nombreuses carrières de pierre sont exploitées dans ce secteur de Vitry et d'Ivry.

Est-ce lui qui a l'idée d'ouvrir un débit de boissons pour rafraîchir les ouvriers carriers après leur travail ? Quelle que soit la réponse, nous savons par la liste de recensement de la population de 1891 que Louis Paty y devient cultivateur patron et que son épouse Adèle née Baudin y tient un commerce de vin.

Le 8 mai 1899, il semble que la ferme ait été scindée en deux exploitations bien distinctes :

La "Ferme aux Oies" que Monsieur Paty continue d'exploiter en tant que "nourrisseur" (terme d'époque qui signifiait éleveur de bétail) et le débit de boissons dont

Monsieur Brossard Antoine devient propriétaire. (Déclaration de débit de boissons N°5, Archives municipales de Vitry)

Il n'y reste que 2 mois et y installe un gérant, Monsieur Erignoux. (Déclaration de débit de boissons N°10 du 21 juillet 1899, Arch. munic. Vitry).

En janvier 1910, la crue de la Seine inonde une grande partie de la commune. La Ferme aux Oies a ses bâtiments qui baignent dans l'eau. Est-ce la raison qui a poussé Monsieur Paty à quitter la ferme et à Monsieur Erignoux le débit de boissons ?

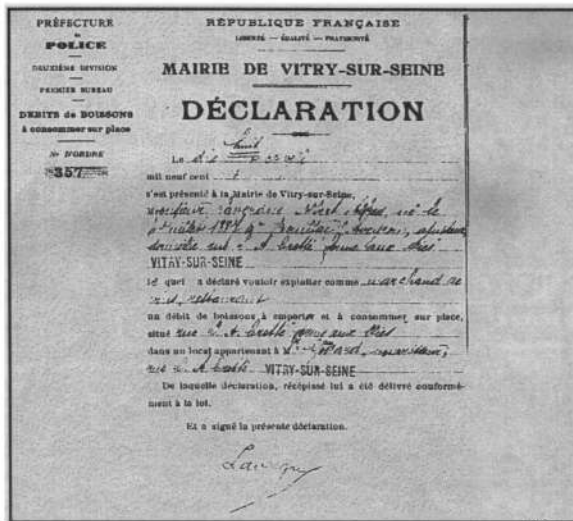
Quoi qu'il en soit, 6 mois plus tard, le 15 juillet 1910, Monsieur Gaudard est indiqué nourrisseur de la Ferme aux Oies en remplacement de Monsieur Paty Louis. De son côté, Monsieur Dutheil Pierre de son métier de journalier, devient le nouvel exploitant du débit de boissons. (Déclaration de débit de boissons N°98, Arch. munic. Vitry).

Puis, en janvier 1913, monsieur Jardin Auguste, employé de tramway, déclare succéder à Monsieur Dutheil comme propriétaire du débit de boissons dans le local appartenant à Monsieur Gaudard, nourrisseur et principal locataire. (Déclaration de débit de boissons N°212 du 13 janvier 1913, Arch. munic. Vitry)

Enfin, le 18 avril 1919, Monsieur Lavergne Albert ajusteur de métier, exploite comme marchand de vin et restaurant un débit de boissons dans un local appartenant à Monsieur Gaudard, nourrisseur. (Déclaration de débit de boissons N°357, Arch. munic. Vitry).

Il est curieux de constater que seule cette dernière déclaration fait état de restaurant.

Si on se réfère aux reproductions de cartes postales de la Ferme aux Oies, on peut voir sur l'une d'entre elles une oblitération postale du 12 octobre 1900 et sur une autre du 23 août 1907. Les photos, donc prises antérieurement à cette date, montrent une pancarte portant l'inscription "Ferme aux Oies restaurant" et en dessous, une autre à demi-masquée, qui mentionne "vins traiteurs". Il est vraisemblable que le restaurant devait exister au début du siècle mais qu'il n'était pas mentionné, lors des changements de propriétaires.



*Le 18 avril 1919, déclaration à la mairie de Vitry par Monsieur Albert Lavergne, de l'exploitation d'un débit de boisson et d'un restaurant à la Ferme aux oies.
(Arch. municipales de Vitry)*

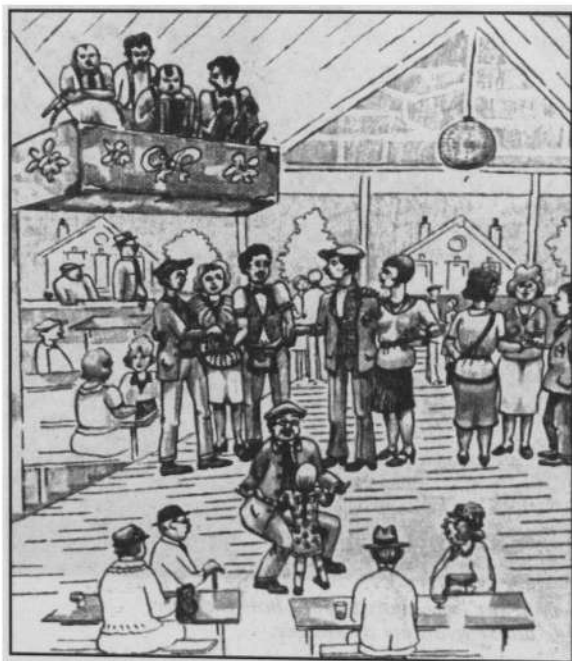


De l'autre côté du chemin, sur Ivry, dans le petit bois à droite, une piste de danse avait été aménagée.



Reproduction d'un tableau peint par Monsieur Robert Rameau.

Au premier plan, la piste de danse et en arrière plan les bâtiments de la Ferme aux oies.



*Reproduction d'un tableau de
M. Robert Rameau.*

*L'intérieur de la salle de bal
dans l'ancienne baraque
Villegrain*

Notre ami Robert Rameau, artiste peintre de Vitry, se souvient que vers 1912 son père l'emmenait parfois le dimanche après-midi, écouter le piano mécanique de la Ferme aux Oies. Quelques couples dansaient dans la salle du café.

Après la guerre de 1914-1918, Monsieur Lavergne achète à Vitry une baraque "Villegrain", baraque anciennement utilisée par les soldats canadiens. Il l'installe attendant au débit de boisson et la transforme en salle de bal. Cette nouvelle salle longue d'une cinquantaine de mètres et large d'une vingtaine était éclairée par de larges baies vitrées. L'hiver elle était chauffée par des grands poêles ronds, à charbon.

Pour les clients, des tables avec des bancs ou des chaises étaient disposés tout autour de la salle. L'orchestre musette était composé en général d'un accordéon, d'un violon, d'une flûte et d'une batterie.

Pour avoir accès à la salle de bal, on devait d'abord entrer dans le café, passer devant le bar où chacun pouvait consommer et prendre ensuite la petite porte qui y menait directement.

Il fallait, pour pouvoir danser, se munir de jetons. Vers 1936 un jeton valait 5 sous (25 centimes). L'orchestre entamait une danse pendant quelques instants et s'arrêtait de jouer. On entendait alors la voix de Madame Lavergne s'écrier "Passons la monnaie". Chaque danseur devait remettre un jeton à Monsieur ou Madame Lavergne. La "resquille" était bien entendu de règle, mais Madame Lavergne, femme de caractère et de forte corpulence, avait vite fait de remettre de l'ordre et au besoin, de sortir énergiquement le contrevenant.

Par la suite, un système de forfait avait été institué. Le danseur arborait alors un insigne sur le revers de sa veste. Cela lui permettait de danser toute la soirée sans avoir à acheter des jetons.

Une tenue vestimentaire était de rigueur. Madame Lavergne veillait à la faire respecter. Il y avait aussi des règles de bonne conduite. Une jeune fille ne pouvait refuser une danse à un danseur et l'accepter d'un autre. Cela n'empêchait pas les disputes. La patronne se chargeait alors de ramener le calme.

Le bal fonctionnait le samedi soir, le dimanche après midi et le dimanche soir. Était-ce la même ambiance ? Il semble que le dimanche après midi cette ambiance était plus familiale. Les jeunes filles venaient souvent chaperonnées par des personnes plus âgées qu'elles.

Par contre, le samedi soir et le dimanche soir, les jeunes de Vitry et ceux d'Ivry s'affrontaient pour les beaux yeux des jeunes filles. Madame Lavergne n'avait pas besoin de "videurs". Elle se chargeait elle-même de faire sortir les perturbateurs qui allaient régler leurs querelles sur les glacis du fort d'Ivry.

Monsieur Albert Lavergne étant décédé en 1943, son fils Robert décide en 1946 de moderniser le bal. Il fait démolir l'ancienne salle et construire un nouveau bâtiment en dur.

Les musiciens ne sont plus perchés sur un balcon, mais sur une estrade. Des orchestres de renom, Yvette Horner, Aimable, Prudhomme, Verchuren, Gusviser, etc, viennent animer les matinées et soirées.

Pour aller au bal de la Ferme aux Oies, les tramways d'abord et ensuite les autobus amènent des "gambilleurs" d'Ivry de Vitry et même de Paris. C'est la grande période du musette.

Nombreux repas de mariage et banquets se tiennent à la Ferme aux Oies. Malheureusement le déclin va se manifester et, vers 1960, il faut se faire une raison, les jeunes ont changé de pôle de distraction. Il faut fermer le bal. Quelques figures restent liées à la Ferme aux oies. Ainsi, un certain Jo Grandjean, homme bien bâti et tatoué, aimait-il "rouler les mécaniques". Craint par certains, car il avait mauvaise réputation, il était admiré par d'autres, il avait deux femmes ! Les murs de l'ancienne Ferme aux Oies entendent maintenant un autre genre de musique. Le ronronnement des machines outils d'une entreprise de mécanique a remplacé le rythme des orchestres musettes.

ANDRÉ CARVILLE



*Anciens bâtiments de la Ferme aux Oies occupés maintenant par une entreprise industrielle.
photo A. Carville 1997*

SOURCES

- *Archives municipales de Vitry (que nous remercions pour leur aide dans la recherche de documents).*
- *Souvenirs de Mme Robert Lavergne et Mrs Maginot et Rameau.*

LA TÊTE À L'OIE

Plutôt que de rapporter une histoire peu singulière de fondation et d'essor des associations mandrionnes, de leurs changements, de leur composition, de leurs manifestations les plus fameuses, de leur renommée, je présenterai un jeu ancien, encore pratiqué aujourd'hui, quoique vivement critiqué. Le mode de vie urbain s'accommode malaisément des survivances de coutumes chasseresses.

Vers les années 1850-1860, la communauté villageoise se détourne des formes traditionnelles de sociabilité qui s'étaient maintenues depuis le XVII^e siècle. Les confréries disparaissent, les œuvres charitables s'amenuisent, la Garde Nationale (et le "prestige" de l'uniforme) est supprimée. Naissent alors des associations plus laïques dans leur expression et leur composition, par leurs buts et leur fonctionnement : Sapeurs-pompiers bénévoles (où l'on retrouve l'uniforme et le casque rutilant !), société d'encouragement de l'instruction publique, Comité des fêtes. Avec les années 1875-1880 apparaissent deux sociétés sportives, l'Espérance adonnée à la gymnastique et la Société de tir que présida mon bisaïeul. Ces deux sociétés participent implicitement à la mobilisation de la jeunesse masculine pour la "revanche". S'y ajoutent ensuite la Fanfare et l'Harmonie entre les deux guerres. Le Groupe François Coppée de Mandres, fondé pendant la seconde guerre mondiale, marque la nouvelle orientation sportive et culturelle des associations contemporaines. À l'heure actuelle, une soixantaine d'associations animent la vie locale.

1858, la fête patronale -Saint Thibault que les diocèses de Paris et de Meaux ont fixé au 8 juillet- prend de l'ampleur en même temps qu'elle est laïcisée. Elle se déroule du samedi au lundi, jour chômé. Attractions foraines, défilé des notables et des associations et jeux communautaires marquent les trois jours de festivités. Les jeux se déroulent le lundi. Le principal, c'est le jeu de la tête à l'oie, réservé aux hommes du village (les adultes mâles), rassemblant presque tout le village. La foule y tient un rôle non négligeable.

De quoi s'agit-il ? Un fil est tendu entre deux arbres, au milieu est suspendu un panier enserrant une oie morte dont le cou et la tête pendent sous le fond dudit panier. À une dizaine de mètres sont disposés les joueurs qui, à tour de rôle, empoignent un sabre après avoir revêtu un masque grotesque (une grosse tête de cochon) qui les aveugle. Le jeu consiste à trancher le cou de l'animal. Il faut marcher droit - ce qui n'est pas évident après les libations du midi- et trancher d'un coup de sabre, mal aiguisé. La foule guide de ses cris les champions, les encourage, les houspille, leur lance des quolibets. Inutile de décrire les coups dans le vide, les coups à plat, les coups hors limite², de tournoiments et de casse-gueules. Le vainqueur est celui qui porte le coup fatal ; il emporte la bête et la mange avec qui il veut. Mais tout le monde se retrouve à la buvette.

De nos jours, ce jeu est considéré comme une survivance honteuse de pratiques cruelles, et les âmes sensibles rechignent fortement jusqu'à demander purement et simplement l'interdiction. Les mœurs paysannes et rurales ne sont plus comprises par les rurbains. L'origine archaïque est certaine, mais personne ne peut en préciser la date d'apparition. Il est connu dans les villages voisins, à Cerçay, à Périgny, à Villecrenes, à Boussy-Saint-Antoine. Il est attesté dans de nombreux villages briards où il est plus connu sous le nom de tir à l'oie.

De nombreux folkloristes en relèvent la pratique dans les régions françaises. Des exemples médiévaux peuvent être cités. Il en est fait mention au XIXe siècle et au début du XXe siècle aux portes de Paris à Bagneux et à Montrouge, dans le Hurepoix à Bondoufle, à Fontenay-le-Vicomte, au Plessis-Pâté, à Saclay ... Arnold Van Gennep y consacre un article très documenté en 1953 pour la Champagne et les Ardennes. Charles Moiset le décrit en Puisaye et dans le nord de la Bourgogne. Bertrand Hell, dans un livre récent, le signale sous d'autres formes en Normandie, en Limousin, en Lorraine, mais aussi en Angleterre et en Espagne faucher le coq³. Le jeu se déroule toujours les yeux bandés, mais l'arme oscille entre bâton et sabre, et la technique hésite entre lancer de l'arme et coup porté à la force du bras. En certains lieux, l'oie était suspendue vivante.

Intéressantes sont les associations calendaires et mythiques de ce jeu. En Champagne et dans les Ardennes -indique Van Gennep- le jeu avait lieu après les vêpres de la Toussaint, ce qui le situe dans le domaine du culte des morts et des pratiques magiques de l'abondance. En Normandie, en Limousin et dans plusieurs autres régions, il se pratique à la fin du Carnaval ; s'expliquent ainsi les masques et le rituel de mise à mort qui conclut tout carnaval. Julio Caro Baroja décrit précisément des exemples espagnols et souligne nettement l'association de ce jeu et des rites hivernaux des morts et du retour de la fécondité. Le sang versé sur le sol gage la promesse de récoltes abondantes et de chasses fructueuses. B. Hell met en rapport cette coutume et la chasse. Répandre le sang noir, le sang sauvage, assure la foison et la profusion des richesses naturelles. C'est aussi le rappel de la fantastique "Chasse sauvage" qui, dans le ciel, emmène les âmes errantes dans un charivari bruyant et mortel.

Le tir à l'oie manifeste un caractère brutal et sanglant. Jeu de force et de vigueur, jeu communautaire et rustique, il met en évidence les qualités de force et de maîtrise des armes. Il s'apparente à d'autres jeux violents pratiqués dans les villages, la soule, le cocorico, le tir à la corde et d'autres et renforce les sentiments d'appartenance à la communauté des mâles. J'ajouterai encore deux notations. L'oie tient une place éminente dans les bestiaires antiques. Les Celtes lui rendaient un culte (la Reine Pédaque, pied d'oie, en est une survivance), les Romains possédaient des oies sacrées (les oies du Capitole). Les peuples européens et sibériens lui accordent un statut spécial. L'oie -ou le cygne avec qui elle est souvent confondue- tient le rôle de messagère des morts. Dans les traditions altaïques, le chamane visite le pays

des morts, juché sur le dos d'une oie. Souvenons-nous aussi du merveilleux voyage de Nils Högerson, que ses parents croyaient mort.
Et voilà comment, parti de Mandres-en-Brie, nous nous retrouvons dans la toundra sibérienne ...

JEAN-PIERRE NICOL

NOTES

- 1) Cette tradition s'est maintenue jusque dans les années 1960. Le lundi réunissait uniquement les gens du village, ceux des alentours, Pérignons, Boussillons, Cercillons, Villecresnois. Santenois ne pouvaient pas y participer, occupés qu'ils étaient ailleurs..
- 2) Ce qui ne va pas sans poser des problèmes de sécurité, des hommes munis de longues gaules tentent de contenir les compétiteurs les plus emportés. J'ai vu ainsi l'un des cantonniers perdre un doigt.
- 3) En Navarre et au Pays basque, le jeu se pratique quelquefois à cheval.

BIBLIOGRAPHIE

- Julio Caro BAROJA, *Le Carnaval, 1965* – traduction française Paris 1979 [pages 72-84]
- Jean CHEVALIER, Alain GHEERBRANDT : *Dictionnaire des symboles*, Paris 1982 [article Oie]
- Bertrand HELL, *Le sang noir. Chasse et mythe du sauvage en Europe*, Paris 1994 [pages 337-340]
- Roger LECOTTE, *Le folklore de Seine et Marne*, Paris 1954
- Charles MOISET, *Usages, croyances, traditions et superstitions de l'Yonne*, 1888 - réédition Marseille 1992
- Claude et Jacques SEIGNOLLE, *Le folklore du Hurepoix*, Paris 1978 [pages 323-324]
- Arnold VAN GENNEP, *Coutumes et croyances populaires en France*, recueil édité en 1990 [pages 187-196]

LES LOISIRS À LA QUEUE-EN-BRIE

LOISIR OU LOISIRS ?

Qu'est-ce qu'un loisir ? Que sont des loisirs ?

“Loisir” : infinitif substantivé, connu dès l'époque médiévale, provenant de l'ancien verbe impersonnel : “loisir” = être permis, être possible; lui-même issu du latin “licere”, que l'on retrouve dans le dicton latin : “quod licet Jovi, non est bovi”¹.

Un loisir est donc une permission, mais aussi une faculté, une capacité, ou encore une possibilité de faire ce que l'on veut, une libre disposition de ce qui est autorisé, donc licite, d'où découle directement le sens actuel, encore appelé “temps libre”. “Liberté” est considéré comme synonyme de loisir, dans la mesure où ce terme définit le temps dont on dispose, en dehors de ses activités professionnelles, pour se distraire, se reposer, à sa guise, ou même ne rien faire (“farniente”) : on parle alors des loisirs. Mais le “farniente” peut conduire à l'oisiveté dont on sait qu'elle est la mère de tous les vices.

On pourrait considérer que le terme “loisir” recouvre aussi un moment d'interruption spontanée des activités quotidiennes, en tant que façon de se couper du temps de labeur. Cette distraction marque une césure dans le rythme des travaux habituels comme si elle était un moyen de reprendre son souffle. Les loisirs représentent une plage de repos, prévue, préparée, entre deux périodes d'activité : on change effectivement de rythme de vie, en changeant de type d'activité. Le travail permet, en outre, de gagner de l'argent pour vivre et, pendant les loisirs, on dépense cet argent. Actuellement, les loisirs semblent, pour certains du moins, être devenus un but dans la vie.

On constate toutefois que pour bon nombre d'entre nous, avoir des loisirs signifie aussi employer son temps libre, “librement”, par des occupations à temps plein, temps pendant lequel on se dépense, on s'investit, sans ménager sa fatigue, pour satisfaire un goût prononcé pour une activité particulière : bricolage, sport, lecture, promenade, aéromodélisme, peinture, photographie, reliure, philatélie,.... En tout état de cause, loisir n'est pas synonyme de temps perdu : il s'agit de l'utilisation du temps pour lequel on a le loisir de... faire ce que l'on veut, sans autres obligations que celles que l'on veut bien s'imposer.

On est donc loin de la situation du lièvre décrite par Jean de La Fontaine, dans “le Lièvre et les Grenouilles” :

“Un lièvre en son gîte songeait

(Car que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ?)

Dans un profond ennui ce lièvre se plongeait :

Cet animal est triste et la crainte le ronge.”

Ce n'est certes pas le cas des humains qui éprouvent sans cesse le besoin de s'adon-

ner au travail ou aux loisirs. Dans les deux cas, on occupe son esprit pour précisément ne pas céder à la crainte de la vie et de la mort.

Se distraire est propre à un grand nombre d'êtres vivants : la plupart des mammi-fères se livrent à des activités ludiques destinées en fait à développer leurs instincts.



Quant à l'espèce humaine, il y a fort longtemps qu'elle se consacre à des distractions de toutes sortes.

Les loisirs ont toujours fait partie de la vie quotidienne de l'homme. Rêvons un peu et imaginons les premiers Caudaciens, il y a plus de cent mille ans, rassemblés autour d'un grand feu, sur une rive du Morbras. Après une journée bien remplie, par la chasse, la cueillette, la taille d'outils, et autres tâches, ils se racontent leurs occupations de la journée, puis se détendent, en chantant et en dansant. Les danses sont rythmées par la cadence des mélopées ou d'instruments à percussion en os, soutenu par le vrombissement des rhombes, le son aigrelet de sifflets, taillés dans des os d'oiseaux ou des vertèbres, le claquement de bracelets sonores en pierre, ou simplement des os plats sur lesquels ils auraient battu la mesure avec un autre os, ou un bout de bois, scandant ainsi leurs chants et leurs danses.

Mais revenons à la réalité : plus près de nous, à la période médiévale. Les fouilles autour de l'église ont livré, entre autres, un petit dé à jouer, en os. On sait par ailleurs que les festivités médiévales étaient nombreuses : tout était prétexte à

réjouissances. Il importait de contrebalancer la dureté impitoyable de la vie quotidienne d'alors.

Dans un petit village comme La Queue-en-Brie, les distractions devaient être plutôt restreintes. Il y a deux ou trois siècles, la plupart du temps, sans doute, les villageois se rassemblaient, le soir, à la veillée; ou encore, se retrouvaient au cabaret de Thomas Desvignes ou de Jean Chabout, où les discussions allaient bon train, autour de quelques chopines de l'une de ces piquettes, produites par les vigneron du cru.

En fait, de tous temps, ces réunions avaient, entre autres, un but bien précis : communiquer, échanger, s'informer les uns les autres, se tenir au courant des derniers événements qui concernaient la vie de la communauté.

AH ! DE NOT'TEMPS, MON BON MONSIEUR... ! ON SAVAIT S'DISTRAIRE !

Nos Anciens vivaient suivant le rythme des saisons, adapté aux nécessités du moment. Et si parfois, dans le milieu rural, on était un peu en retard sur les innovations sociales et technologiques, le progrès finissait toujours par rattraper ce retard. Il semblerait que la rapidité de cette évolution aille de pair avec le développement des moyens de communication et d'informations.

Rappelons que les conditions de travail étaient dures et que la législation, quasiment inexistante dans ce domaine, ne prévoyait pas de congés, au sens actuel. La loi de 1900 autorisait des journées de onze heures et une journée de repos hebdomadaire. En milieu rural, le temps de travail durait autant que le permettait la lumière naturelle. On a même relevé des horaires effarants de maraîchers qui œuvraient jusqu'à vingt heures par jour! Parfois, certaines professions bénéficiaient de quelques moments de répit en raison de conditions climatiques difficiles qui ne permettaient pas la poursuite du travail. Cependant, tout est matière à se divertir et les possibilités ne manquent pas : moissons, vendanges, noces, banquets, communions, chasse, foires, ball-trap, courses cyclistes, ... Il fallut 1936, et son cortège de lois sociales, pour desserrer l'étau de l'emprise patronale sur le monde ouvrier et lui faire connaître, enfin, des loisirs légaux.

Il y a quelques décennies, les loisirs trouvaient leur place lors de l'interruption des besognes habituelles et étaient généralement constitués par des événements qui survenaient de façon fortuite, au jour le jour. Tout était prétexte à distraction. La moindre chose inhabituelle attirait l'attention et provoquait une interruption momentanée des activités courantes : le passage d'une voiture, d'un vélo, le départ de l'autobus, l'arrivée du photographe, la maladie de l'un, l'accident de l'autre, l'installation de l'alambic, que nous avons vu fonctionner encore à la fin des années 1960, une annonce du tambour de ville, une information affichée sur la porte de la Mairie, mésaventures des uns ou des autres, la soirée mémorable de celui-ci ou de celui-là, qui s'était copieusement enivré, la veille, au café,...

Ce type de comportement social représentait une nécessaire convivialité permettant de supporter la vie dans le milieu fermé de ce petit village briard où tout le monde

connaissait tout le monde et où chacun était au courant de la vie de chacun. Y compris le cheval du charcutier, si l'on en croit l'anecdote rapportée par Monsieur Jean Carré :

“Benjamin Delamotte a remplacé Douillet comme charcutier. La voiture chargée, le cheval attelé, il commençait sa tournée chez Léon Ponal café-restaurant. Verres et discours se suivent sans arrêt, interminablement, si bien que le pauvre cheval, tranquillement, revient à la charcuterie. Rose le fait rentrer dans la cour et le dételle. La tournée est finie.”

Voici une quarantaine d'années, La Queue-en-Brie, était encore une petite bourgade de quelques centaines d'habitants, très peu urbanisée, et dont le caractère rural attirait les citadins qui y trouvaient l'occasion de se détendre et de se reposer des fatigues de la ville. Le Quartier des Bordes, dès avant la guerre, connut quelques moments particulièrement animés en fin de semaine.

Nous avons souvent, à l'école, un écho de ces divers incidents. Parfois aussi, un enfant arrivait tout excité le matin. Il racontait alors l'histoire qui lui brûlait les lèvres : la nuit, un sanglier avait traversé la route nationale et ravagé le potager du grand-père; un grand frère avait rapporté un objet extraordinaire d'un voyage lointain; un autre était passé dans l'une de ces émissions dominicales dont notre télévision a le secret; bref, il y avait de quoi alimenter une bonne partie de la matinée, animée par des activités pédagogiques qui trouvaient ainsi leur source dans le vécu quotidien des enfants.

Les loisirs, dans un sens très élargi, c'est aussi ce qui sort, ou qui fait sortir, de l'ordinaire, qui permet de se transporter au-delà du quotidien, même si parfois, le thème est des plus sérieux, telles les commémorations diverses : 8 mai, 11 novembre, ... ou plus souriants, comme la Fête des Mères, la saint Nicolas, ... qui donnent à la journée correspondante une dimension qui lui est propre, et qui constituent des jalons dans la mémoire collective. La présence de personnalités, comme le Sous-Préfet, le Député, la Musique de la Marine, du temps où un détachement résidait à la station de télécommunication de Noiseau, apportaient aux défilés commémoratifs un cachet particulier. Ce n'était pas à proprement parler un loisir, mais plutôt un moment de rupture dans le temps présent, pour y intégrer le souvenir d'un passé, parfois douloureux. On trouvait, dans ces diverses circonstances, l'occasion de se rassembler pour partager quelque chose en commun, et bien sûr, boire le pot de l'amitié. C'était enfin profiter de la moindre opportunité pour se distraire, ou distraire les autres, afin de rompre la routine quotidienne. Voici ce que raconte Monsieur Jean Carré :

“Il s'agissait de faire le figurant dans la Plaine des Bordes où Pathé-Cinéma ' tournait les extérieurs d'un film. Cent sous de l'heure, je crois. Il (un certain Bilger) y retrouvait son ami Colluche, du Plessis. Bien brave homme, petit, sec, figure asymétrique avec moustache et barbe hirsutes, clairsemées. A la fête de Monthéty, il tenait une petite baraque, et sa tête servait de jeu de massacre : tomates molles, tant le coup (on se serait cru à combien de siècles en arrière!). Et d'ajouter : “Hein ! Gaucher, j'en gagnais-t-y de l'argent !”

Je me souviens de mon voisin, Marcel Torchet qui, il y a une trentaine d'années, entretenait son potager avec beaucoup de soin et me prodiguait des conseils, encore valables aujourd'hui, conjuguant ainsi le temps du travail sur le mode des loisirs. A la fin de l'été, il ramassait tous les fruits tombés à terre (essentiellement des prunes, mais aussi : abricots, pêches, poires, ...), aussi bien dans son jardin que dans le mien; je l'aidais à remplir des seaux et des seaux où nous entassions, pêle-mêle, les fruits écrasés, gâtés, pourris, grignotés par les insectes, auxquels restaient accrochés des feuilles, de la mousse, des brins d'herbe, des fourmis, ... et des guêpes ! Devant mon étonnement, et mon inquiétude, il commentait de son accent traînant : "Mais non, ne vous en faites pas, tout ça, ça va être bouilli" ! "Tout ça" était mis en tonneau : ce curieux mélange y subissait une sorte de mystérieuse alchimie avant de passer à l'épreuve de l'alambic pour la distillation. L'année suivante, Marcel Torchet arrivait un matin, me tendant triomphalement une bouteille de gnôle qui devait friser les 60°. Très parfumée, elle exhalait toutes les senteurs du jardin, et je me demandais toujours, en la dégustant avec une certaine réserve, si la quintessence de guêpe y était pour quelque chose !

Les loisirs peuvent être spontanés ou répondre à des exigences régies par la religion, les traditions, des coutumes locales, les croyances, le calendrier, et revenir à intervalles réguliers, comme les feux de la saint Jean.

On sait l'importance des fêtes que l'on célébrait en l'honneur du solstice d'été, et les Briards n'étaient pas en reste pour sauter par-dessus le feu allumé en son honneur.

Le déroulement des feux de la saint Jean implique nécessairement un retour à la Tradition. Le faste accompagnant cet évènement montre l'intérêt que nos ancêtres portaient au culte solaire⁴.

On peut rappeler, à ce propos, l'existence du menhir de la Pierre Lais, autour duquel on peut supposer de probables cérémonies vouées à des rites de cet ordre.

Certains aspects anciens de cette fête paraissent bien cruels à nos yeux. En effet, des chats (plus rarement un renard) étaient livrés en abondance aux flammes du bûcher. Quand le feu était éteint, on se précipitait pour recueillir la braise et les cendres auxquelles on accordait une valeur sacro-sainte : les animaux brûlés avaient atteint la transcendance grâce à l'action du feu.

Mais revenons à la Brie : voici comment s'y déroulait, il n'y a pas si longtemps, la fête des feux de la saint Jean.

C'est surtout celle des jeunes gens non mariés. Chaque foyer fournit son fagot pour former un énorme bûcher que les enfants complètent en y ajoutant tout le bois qu'ils peuvent trouver. Une haute perche de bois vert, solidement plantée au centre de ce bûcher, reçoit, à son sommet, un bouquet de fleurs. Aux vieillards vénérables, revient l'honneur de procéder à l'allumage des feux. Tout s'embrase et, rapidement, le bois se consume. Alors, les jeunes gens du village interviennent et se livrent à une véritable bataille pour la conquête du bouquet. Celui qui réussit à s'en emparer est joyeusement fêté, puis il distribue les fleurs enviées, car elles passent pour posséder la vertu de préserver de la foudre.

Pendant ce temps, les ménagères recueillent et emportent des fragments de bois cal-

cinés. Ceux-ci, une fois pulvérisés et mêlés au sel lors de la fabrication du fromage de Brie, l'empêchent d'être envahi par les vers ¹.

Cette fête n'a pas entièrement disparu de nos contrées, mais elle se fait rare, sans doute par oubli, mais peut-être aussi à cause du manque de place et pour des raisons de sécurité, dans des lieux à tissu urbain trop dense. Par ailleurs, on ne peut plus ramasser du bois à volonté, dans la forêt pourtant toute proche. Cependant, à La Queue-en-Brie, on a célébré pendant plusieurs années consécutives, vers les années 1980, cette fête solsticiale, autour d'un grand feu, installé sur un terrain encore non bâti, près de l'Hôtel de Ville. Le feu finissait par s'éteindre doucement, tard dans la nuit étoilée de juin, entouré par des farandoles de danseurs et de chanteurs.

Les fêtes communales marquent des points d'ancrage dans le temps, pour toutes les communautés villageoises. Organisées généralement par le Comité des Fêtes, elles permettent aussi d'oublier, pour un moment, les soucis de la vie quotidienne. Dans la cité caudacienne, ces festivités se déroulent généralement dans le courant du mois de septembre.

Elles donnent lieu à un défilé de chars fleuris présentés par les quartiers, les associations, l'Hôpital des Murets. Ce défilé, qui pourrait être un souvenir résiduel de l'ancien carnaval briard, est accompagné par des majorettes et une ribambelle de jeunes, et de moins jeunes, savamment déguisés. On célèbre aussi le 14 juillet par un bal sur l'esplanade de la Mairie. Depuis longtemps, l'animation était grande à ces occasions. Déjà, dès le début du siècle, un grand bal clôturait la fête communale, parfois complétée par une retraite aux flambeaux, accompagnée par la fanfare municipale.

Voici un peu plus d'un siècle, certaines festivités étaient encore empreintes de très anciennes traditions, comme par exemple, la cavalcade avec promenade d'un bœuf gras, non seulement dans la cité caudacienne, mais aussi dans les communes voisines.

D'autres activités intermédiaires, sont organisées :

- dans le hall de la Mairie : expositions diverses (salon des peintres caudaciens et extérieurs à la commune, sculpture, photos, dessins d'enfants, travaux des pensionnaires de l'Hôpital des Murets, forum des artistes caudaciens associé au Centre Hospitalier des Murets, exposition des métiers et de l'artisanat, d'aéromodélisme, de philatélie...)
- dans la Halle des Sports des Violettes : Forum des Associations
- dans la rue : brocantes, rallye...

Sans oublier la kermesse paroissiale du mois de juin; les festivités de la saint Nicolas, début décembre; les concours de boules. Toutes ces activités permettent aux gens de sortir de chez eux, de se coudoyer, de retrouver, un moment, un semblant de vie communautaire. On notera que les "sorties d'école" sont également des moments privilégiés qui marquent aussi une rupture, plutôt brève certes, des occu-

pations journalières, mais qui, pour être brèves, permettent cependant quelques contacts, d'autant plus suivis qu'ils sont quasi-quotidiens.

A l'Ecole précisément, si l'on travaille bien sûr, les récréations sont également des moments de détente et de loisirs. Les enfants se livrent à toutes sortes de jeux, individuels ou collectifs, qui donnent l'occasion d'évacuer une certaine forme d'agressivité. Quelques uns de ces jeux évoluent mais d'autres ont traversé le temps sans grand changement : corde à sauter, billes, marelle, courses-poursuites, rondes,... Enfin, des jeux, parfois inspirés par l'actualité, s'adaptent à la vie quotidienne. C'est ainsi, qu'un jour, un peu effaré, j'ai pu assister à une nouvelle mouture du jeu du chat de la souris, d'un goût un peu douteux, il faut bien le dire ! L'enfant qui touchait un camarade, s'en écartait très vite en criant aux autres : "Sauvez-vous ! Il a le sida des égouts !"

AUJOURD'HUI...

...ENSEMBLE

La vie associative constitue l'essentiel des occupations collectives. Avant 1968, il n'existe que très peu d'associations à La Queue-en-Brie; mais elles connaissent un essor particulièrement fécond à partir de 1968. A cette époque, de nouveaux habitants, de toutes origines, venaient de s'installer à La Queue-en-Brie. Ils éprouaient le besoin de s'intégrer, de renouer des liens, de reconstituer une communauté. Si, au début, les contacts avec les autochtones du Village furent un peu rugueux, les différends s'apaisèrent rapidement (souvent grâce à l'école, et en particulier l'Ecole Maternelle), et la vie associative trouvait là sa raison d'être la plus évidente. Toutes les bonnes volontés s'entendirent pour aplanir les difficultés, réduire les différences, dans le cadre d'intérêts communs, concernant par exemple des problèmes scolaires, de transports, de loisirs, ... Toutefois, on n'a que rarement réussi à "mélanger" les quartiers, chacun restant sur son quant-à-soi.

Depuis, plusieurs associations ont disparu, ayant accompli leur mission; d'autres ont ralenti leurs activités, faute de trouver une relève suffisante pour assurer la continuité. Parfois aussi, des conflits les ont opposées aux différentes municipalités, en raison de rivalités de personnes ou d'antagonismes politiques.

De nombreuses associations caudaciennes prennent en charge certains aspects des loisirs et offrent à leurs adhérents un éventail d'activités correspondant à leurs centres d'intérêt.

En voici quelques unes :

- le Comité des Fêtes propose un grand nombre de manifestations et d'animations de toutes sortes afin de toucher le public le plus large possible.
- Association des Photographes Amateurs Caudaciens : dispose d'un laboratoire, organise des séances de photographies, des sorties, et présente une exposition tous les deux ans.

- Art en Graine favorise le développement de l'expression culturelle, artistique par le chant, la poésie, le récit, la comédie. Se réunit une fois par mois.
- Allegro propose diverses activités de loisirs, artistiques, d'échanges de services, d'entraide..., plus particulièrement en direction des femmes.
- Plusieurs associations se réunissent autour des thèmes du théâtre et de la poésie (Club des Poètes, Cercle Obscur, Atelier Théâtre, Atelier d'écriture); de l'histoire (GNC); de l'écriture et de la libre expression (Association Sillage qui publie son propre journal), du modélisme,...
- Des associations s'adressent plus particulièrement aux ressortissants portugais, africains, antillais,.... et participent aux manifestations locales.
- Il existe encore plusieurs autres associations mais dont les loisirs ne sont pas les objectifs essentiels, comme : les associations de parents d'élèves, de la Maternelle au Collège, mais aussi de l'Ecole de Musique; des Anciens Combattants, de la Croix Rouge, de la Protection Civile, des finances locales, de la santé...

De 1982 à 1997, soit en une quinzaine d'années, de nombreuses associations ont disparu du paysage caudacien. Certaines étaient trop opportunistes et n'ont pas résisté aux changements politiques. En fait, ont traversé le temps, celles qui ont vraiment un fondement culturel réel, et qui rassemblent les participants sans tenir compte de leur appartenance ou non à une idéologie quelconque.

Nombre de ces associations se retrouvent le 1er mai, près du château des Marmouzets, à l'occasion du concours de pêche, et présentent leurs activités.

Les sports conservent l'attrait qu'ils ont toujours eu. Dès 1949, a existé l'Amicale Sportive de La Queue-en-Brie. L'association sportive, l'E.S.C. (Entente Sportive Caudacienne), qui a pris la suite, a été créée en 1968. C'est la plus importante association de la ville, (et l'une des plus anciennes) par le nombre de ses adhérents : environ un millier, soit près de 10% de la population, qui se répartissent entre 11 sections sportives : aikido - athlétisme - badminton - basket ball - boxe française - foot ball - judo - gymnastique volontaire - karaté - tennis - volley ball. Les trois plus importantes sections étant : football, judo, tennis.

Des rencontres interclubs ont lieu aux échelons départemental et régional.

Deux autres associations sportives existent de façon indépendante :

- le yoga
- l'Ecole de Danse, qui rassemble environ 300 adhérents.

La danse est pratiquée par plus de 220 enfants et adultes, pour la danse moderne, et environ 70 enfants, de 12/14 ans pour la danse classique. Il existe également des cours de gymnastique pour adultes.

De son côté, la Municipalité assure directement l'existence :

- d'une Ecole Municipale des Sports pour les 3/13 ans
- d'une section de Gymnastique pour les 6/13 ans
- et pour les Bébés-Gym de 3/6 ans.

Notre cité s'est dotée de :

- deux stades, dédiés, l'un à Léo Lagrange et l'autre à Robert Barran, plus un terrain annexe prolongeant le stade Leo Lagrange.
- plusieurs courts de tennis
- une Halle des Sports, près du CES Jean Moulin
- un Gymnase dont le nom rappelle le rôle joué par Pierre de Coubertin.
- on peut pratiquer la natation, dans la piscine intercommunale de Chennevières, aux Bordes (mais aussi dans celles de Champigny-sur-Marne, Sucy-en-Brie, Saint Maur-des-Fossés,...).

On compte également des installations sportives de proximité : tables de ping-pong réparties en différents endroits de la commune, un terrain de basket aux Friches, un terrain de football, entre les HLM et le Groupe Scolaire Jean Zay. Sans oublier le terrain de boules, près de la mairie.

Quelques sportifs de haut niveau sont, ou ont été, Caudaciens, comme :

les champions olympiques de judo, Cathy Fleury et M. Vachon; Jacky Dohen, champion de France du 110 m haies; monsieur et madame Bréjon, champions de canoë-kayak; monsieur Birocheau, entraîneur national de ping-pong; M. Claude Pitou, champion d'Europe de kick-boxing.

Pour l'anecdote, signalons que le Tour de France a traversé notre commune à deux reprises : le 24 juillet 1949 et le 2 juillet 1983.

Il existe aussi une Ecole Municipale de Musique qui réunit 208 pratiquants (pour 1997) dans les locaux de l'ancienne Mairie-Ecole, au Village. Toutes les tranches d'âge sont représentées, mais priorité est accordée aux enfants. L'éveil musical est donné dès l'âge de trois ans; la première année est consacrée au solfège et à l'approche d'un instrument. Douze enseignants, dont plusieurs sont polyvalents, se partagent les apprentissages de très nombreux instruments. Il existe en outre quatre classes : jazz, orchestre, musique de chambre, chant choral. Auparavant, il se donnait une grande fête de fin d'année où les parents pouvaient admirer les résultats de leurs enfants, mais désormais, plusieurs prestations ont lieu dans le courant de l'année, ce qui permet d'étaler et d'alléger ces représentations.

Rappelons qu'à partir des années 1920 jusqu'à la veille de la guerre, une fanfare municipale : "L'Etoile de l'Avenir", animait les fêtes communales.

De temps à autre, des concerts sont donnés en l'église saint Nicolas. On a pu y entendre et apprécier des ensembles musicaux et des chanteurs de grande qualité.

Un Atelier d'Art répond aux attentes d'environ 70 personnes, adultes, et plus jeunes, dans les domaines suivants : dessin; peinture; peinture sur tissu, sur soie,

sur bois; mosaïque; poterie; sculpture à la demande. Une exposition des travaux a lieu annuellement.

Nous n'avons pas de cinéma à La Queue-en-Brie. Il faut se rendre à Pontault-Combault, à Villiers-sur-Marne, à Ormesson, ou encore à La Varenne, quand ce n'est pas à Créteil ou à Noisy-le-Grand, et à Paris bien sûr, mais avec les problèmes de transport que l'on connaît pour assurer le retour. Cependant, après 1970, des bénévoles compétents ont fait fonctionner, pendant plusieurs années, un véritable Ciné-Club, qui faisait salle comble à chacune de ses représentations mensuelles, avec parfois, près d'une centaine de spectateurs. Les séances, captivantes, et suivies de débats passionnés, ont permis de créer, ou de resserrer, des liens entre les participants. La confrontation était toujours génératrice de réflexions fécondes sur des problèmes de société, de psychologie, de morale, de techniques cinématographiques.... Et puis un jour, l'appareil de projection tomba, paraît-il, en panne, ne fut jamais réparé... ainsi disparut le ciné-club caudacien !

En ce qui concerne la Jeunesse, qui représente près d'un quart de la population caudacienne, les occupations ont bien évolué depuis cette année 1907, où, sur proposition du Sous-Préfet, on avait créé une association pour l'encouragement au tir au fusil, afin d'initier les enfants à cette activité. Sans oublier celle qui existait depuis les environs de 1835 : la "Société de Tir au Fusil", créée par un certain monsieur Petit. Les sociétaires s'exerçaient quatre fois par an et organisaient un concours annuel à l'occasion des fêtes communales de septembre.

Actuellement, les jeunes Caudaciens (12 à 25 ans) sont répartis entre deux tranches d'âges : les 12/17 ans et les 18/25 ans.

Les premiers sont pris en charge dans la journée, après 16 heures, en semaine; les mercredi et samedi après-midi; et pendant les vacances de 10 h à 22 h. Le lieu de rencontre est situé à la "Villa", (du lundi au samedi) dans la Maison Pour Tous. Une autre structure d'accueil est offerte par la Maison de l'Enfant, pour les 6/14 ans. Des rencontres ont parfois lieu entre des tranches d'âge qui se chevauchent pour aider à la maturation de certains éléments qui auraient tendance à rester trop en retrait.

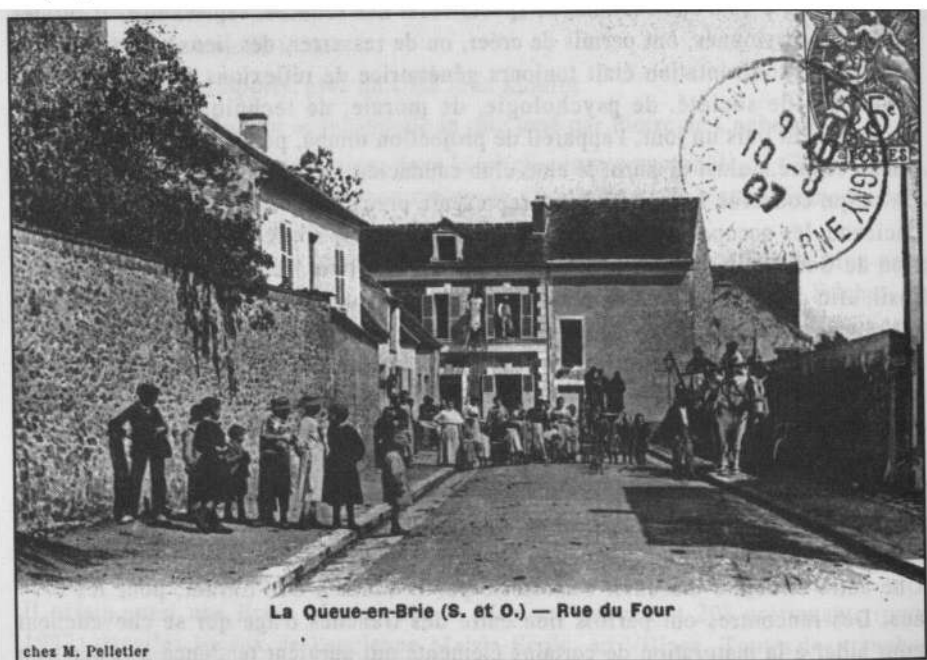
Les responsables du Service Jeunesse essaient d'ouvrir l'éventail des activités au maximum des possibilités, en organisant des ateliers divers : musculation, bricolage, ping-pong, billard, baby-foot,... C'est un lieu ouvert placé sous la responsabilité de trois animateurs. Des sorties ont lieu en direction de Paris : aquaboulevard, bowling, football, cinéma,... mais aussi selon les demandes. On a également établi des relations intercommunales dans le cadre de plusieurs occupations.

Cette gestion des activités en dehors du temps scolaire propose aussi des sorties sous forme de week end : en province, au ski,...

Des structures particulières apportent leur soutien à cette organisation assez complexe : PAIO; PIJ ; Point Ecoute Toxicomanie, (les plus touchés dans ce domaine semblent être les 18/30 ans)...

La Queue-en-Brie dispose également d'une Bibliothèque Municipale, ouverte d'abord dans les locaux de l'ancienne Mairie, au Village. Mais dès 1958, il a existé

une "bibliothèque tournante" qui passait chez les Caudaciens. La Bibliothèque actuelle a été installée en 1970. Elle offre aux amateurs de lecture près de dix-huit mille ouvrages. Située au rez-de-chaussée d'un immeuble du Boulevard Mortier, elle est ouverte du mardi au samedi inclus, sauf le jeudi matin. 1 528 lecteurs, inscrits, pratiquent la lecture sur place ou le prêt. Ce sont surtout les jeunes, qui consultent sur place, et les adultes, qui empruntent de préférence. Ces derniers prennent plaisir à venir et parfois à discuter entre eux. Quatre personnes, employées à mi-temps, se relaient pour répondre aux demandes des usagers.



Les enfants viennent essentiellement le mercredi après-midi; le matin, ils pratiquent un sport, ce sont leurs mamans, qui avec les enfants en bas âge, fréquentent la Bibliothèque. Le samedi après-midi voit affluer le plus grand nombre d'utilisateurs. Dans l'ensemble, la "clientèle" est régulière. Les adolescents viennent surtout pour se documenter, lire ce qui est en rapport avec leurs études, faire des photocopies; ils pratiquent peu la lecture pour la lecture, sauf si cela répond à une demande particulière des enseignants. Ils sont également amateurs des ouvrages "dont vous êtes le héros", introduction aux jeux de rôle.

Quelques classes maternelles et élémentaires fréquentent la Bibliothèque, dont les locaux sont trop restreints pour offrir des possibilités d'animation en relation avec la lecture et l'écriture. Un certain manque de moyens empêche un développement continu, qui se fait surtout par des dons d'ouvrages.

Enfin, les Anciens, ces personnes dites du "troisième âge", qui sont la mémoire

caudacienne, font généralement l'objet de soins particuliers de la part de la municipalité. La Galette des Rois, proposée par la Mairie, est l'occasion pour les Anciens de se retrouver et d'échanger de fameux souvenirs, tout en écoutant l'ami Marcel Le Floc'h pousser la chansonnette de sa belle voix de baryton léger.

C'était aussi l'occasion de fêter nos centenaires. Le plus âgé d'entre eux, monsieur Pappens, est décédé à 106 ans, il y a quelques années.

Depuis trois ans, ces Caudaciens sont accueillis au sein d'une association indépendante des services municipaux : "les Fils d'Argent", alors que jusqu'à présent, c'était la municipalité qui s'en occupait directement. On compte 135 inscrits (au 31 décembre 1996), avec un noyau actif d'environ 90 à 100 personnes. Les plus âgés ne semblent pas avoir encore atteint 80 ans. Le critère essentiel est la validité : chaque participant doit pouvoir se déplacer de façon autonome, sans aucune assistance. Ce qui explique que tous les Anciens ne font pas partie de cette association, certaines personnes ont plus de 90 ans.

Les adhérents demandent surtout à se distraire, s'amuser, bavarder ensemble, plaisanter, communiquer, mais avant tout, à être écoutés. La bonne humeur et l'entente cordiale sont de règle; les réunions ne donnent lieu à aucun conflit.

Ils sont souvent en couple, bien que l'on compte une douzaine d'hommes seuls, et plus du double de femmes seules.

Les personnes viennent d'à peu près tous les quartiers, mais les Marnières sont très représentées, ainsi que les Bordes et le Village.

L'accueil se fait au Foyer des Anciens, dans la Maison pour Tous. Il est question d'agrandir le local mis à leur disposition.

On organise des sorties-spectacles : chansonniers, cabarets,...; des croisières sur la Marne, le canal de l'Ourcq ; des visites de musées : le Musée du Cheval de Chantilly ; les vignobles de Champagne; la Sologne; le Périgord; de grands voyages : Venise, Bulgarie, Tunisie. On note, depuis quelque temps, une augmentation de la participation aux sorties.

Deux repas sont organisés à midi, le mardi et le vendredi. Pour sa part, le Comité de la Croix Rouge intervient en proposant une sortie et un goûter annuels. Des jeux sont mis à leur disposition, mais ne semblent pas, pour le moment du moins, remporter un grand succès.

Cette structure, très active et à laquelle les personnes participent volontiers, connaîtra probablement un essor intéressant.

... OU SEULS...

D'une manière plus générale, les loisirs peuvent être familiaux : promenades, visite des environs, cinéma, restaurant, visites à la famille... On peut aussi rester à la maison autour de l'incontournable poste de télévision, ou encore se livrer à quelques uns de ces jeux bien connus de cartes, dames, échecs, petits chevaux, nain jaune, jacquet, monopoly, dominos, jeu de l'oie,... ou plus récents : trivial poursuite,

scrabble, boggle... Mais on n'échappe pas non plus aux jeux électroniques qui accaparent toute l'attention individualiste de celui qui les pratique, allant jusqu'à lui faire courir, dit-on, le risque d'une crise d'épilepsie. D'autres se coupent toujours plus du monde environnant en se collant sur la tête un appareil sonore dont ils sont les seuls, une fois n'est pas coutume, à bénéficier des décibels qu'il dispense généreusement, et pouvant les conduire à une surdité partielle. Parfois, les loisirs sont foncièrement égoïstes quand ils consistent à "se distraire" au détriment des autres, sans tenir compte de leur existence, et en faisant le plus de bruit possible : motos pétaradantes et musiques tonitruantes poussées "à fond la caisse" !

Une autre façon d'occuper ses loisirs, mais tout aussi individualiste, consiste à partir seul, pour effectuer une retraite en plein désert, un grand voyage en solitaire, autour du monde, ou au fin fond d'une région peu connue. On recherche l'exploit, qui peut être une sorte de sublimation du concept loisirs et qui se traduit par des barbarismes à la mode : saut à l'élastique, marche sur des braises, rafting, canyoning, trekking, et autres ____ing !.... En fait, on va chercher bien loin, ce que l'on pourrait trouver chez soi (et en soi) : mais l'herbe est tellement plus verte ailleurs ! Mais il y a aussi ceux qui savent s'occuper de manière plus calme et... plus productive. De nombreux jardins familiaux, sont répartis en différents points de la commune : le long de la Rue du Pont Banneret, en bordure de l'Hermitage; au bord du Morbras, allée de la Fontaine, à la limite de communes avec Pontault ; Route de Combault, à la sortie de La Queue-en-Brie, en allant vers la Mairie de Pontault.

Et puis, il y a aussi ceux qui se livrent à une activité moins pacifique, en solitaires ou en groupes organisés : la chasse, qui a toujours été très appréciée à La Queue-en-Brie.

Seul, parfois, comme un survivant égaré dans le temps, un cirque ambulante vient planter ses tréteaux et dresser son chapiteau, sur un terrain communal, apportant avec lui un peu de rêve et le souvenir de l'une des plus anciennes distractions populaires, dont on trouve un écho chez Apollinaire, lorsqu'il évoque "les baladins qui s'éloignent au long des jardins", ceux qui "ont des poids ronds ou carrés, des tambours, des cerceaux dorés", et qui laissent "l'ours et le singe, animaux sages, quêter des sous sur leur passage."...

ET DEMAIN ?

Doit-on regretter les loisirs d'antan qui permettaient à toute une population de se rencontrer quotidiennement, simplement en s'installant sur une chaise devant sa maison ou sa boutique : on se voyait, on se parlait, on plaisantait, on interpellait ceux qui passaient, la communication était constante et directe; ou de se rassembler, comme à l'occasion de la Fête de l'Ecole ou du 1er Mai, lors du concours de pêche au Trou des Pêcheurs, transféré désormais dans les douves du Château des Marmouzets ?

Actuellement, ce domaine, et ses environs forestiers, reçoivent une quantité impres-

sionnante de promeneurs qui viennent de toute la région, surtout le samedi et le dimanche, seuls ou en famille, à pied ou à vélo, s'oxygéner après une longue semaine de labeur en milieu urbain. Les autres jours, on voit affluer des classes d'enfants, des centres aérés du mercredi, des retraités, des sportifs qui s'entraînent, et selon la saison, des ramasseurs de muguet et de champignons.

Sur le site de l'ancienne décharge, proche du Château des Marmouzets, ont été installés une piste d'aéromodélisme et un ensemble logistique pour la pratique de cette activité.

Les loisirs représentent de plus en plus un enjeu lucratif. Des voyages organisés aux parcs d'attraction (les boîtes aux lettres sont constamment remplies de leurs publicités), l'intérêt économique devient la motivation essentielle. Notre société, entièrement tournée vers le matérialisme de l'argent-roi (le Veau d'Or est toujours debout!), a fait des loisirs un bien de consommation : on nous livre une journée ou une semaine de loisirs, en quelque sorte "clés en mains", où tout est pris en charge. A se demander, si on peut encore décider de quelque chose par soi-même, tant l'organisation est serrée. Il n'y a plus place pour l'imaginaire : "on" pense pour nous, "on" organise pour nous, et nous n'avez plus qu'à consommer, et à... payer ! Les loisirs à la "Big Brother" ne sont pas loin !

Tout est étudié, dans ces parcs de loisirs, pour pousser à la consommation. Ce type d'installation a fait l'objet d'études très précises qui ont établi où et comment il faut proposer telles ou telles activités, stands, boutiques, pour que le client soit tenté à tel moment donné, par l'achat de jouets, de vêtements, de gadgets, de nourriture. Mais, bien sûr, on n'est pas (encore) obligé de suivre cette mode !

Cependant, nous vivons dans un monde "systématique" : le travail est systématisé ; alors il faut que sa contrepartie, les loisirs, le soit aussi.

L'implantation d'un magasin "Toys R'Us", sur le territoire communal, est significative de la tentative d'attirer la population qui se laisse facilement séduire par cette accumulation de jeux et de jouets proposés à son intention. Le choix est si important qu'il dépasse tout ce que l'on peut imaginer dans ce domaine. C'est une véritable caverne d'Ali Baba, d'une superficie de quatre mille mètres carrés, dont le sésame n'est autre que le contenu du portefeuille de chacun. On ne maîtrise plus rien et, comme on dit aujourd'hui : on "disjoncte", en se laissant emporter par la "fièvre acheteuse" !

POUR CONCLURE...

Mais ne nous laissons pas entraîner par une vision pessimiste de la situation.

Comme en toute chose, il importe de trouver ici la pondération entre travail et loisir. On a parlé de civilisation des loisirs : peut-on imaginer une société, sans travail, même en miettes, où il n'y aurait que des loisirs ? Gageons que l'on s'y ennuerait ferme et bien vite !

La pratique des loisirs est peut-être aussi un moyen de rechercher des racines perdues, de renouer des liens anciens avec des traditions si lointaines que l'on a même oublié leur raison d'être.

Entre le : "Travaillez, prenez de la peine,..." du "riche laboureur" de La Fontaine, et : l'"Après nous, le déluge..." de la Pompadour, il nous reste, non pas à faire un choix drastique, mais bien au contraire à coordonner ces deux types d'activités, car l'homme constamment en recherche d'équilibre, n'y parviendra, qu'en dosant judicieusement ces deux types d'occupations.

ANDRÉ GIDALI

NOTES

- 1) *"Ce qui est permis à Jupiter n'est pas permis au bœuf" (c'est-à-dire : au commun des mortels).*
- 2) *Décédé en 1991, il fut Directeur de l'Ecole du Village et Secrétaire de Mairie, de 1934 à 1954*
- 3) *Il a existé sur le territoire communal, un entrepôt Pathé-Cinéma où l'on conservait de vieux films. Détruit par un incendie, il est maintenant remplacé par un lotissement pavillonnaire.*
- 4) *Déjà, chez les Egyptiens, le Soleil, en tant que feu-principe, était assimilé au Verbe, comme lumière terrassant l'obscurité, sinon l'obscurantisme. Une grande fête avait lieu en son honneur le jour du solstice estival. On se rendait au temple d'Isis, mère universelle. Puis, sur les rives du Nil, aux endroits consacrés, on allumait des feux qui devaient brûler toute la nuit pour bien montrer la victoire de la lumière sur les ténèbres. Par la suite, ces fêtes en l'honneur du feu-créeur, ont été aussi bien celles de l'eau que du feu, deux éléments complémentaires et inséparables. Des roues enflammées étaient plongées dans les eaux pour favoriser de bonnes récoltes et d'abondantes vendanges.*
- 5) *d'après Jules Grenier, La Brie d'autrefois chez Abel Bertier Coulommiers (1883), et Christian de Bartillat, Au Village de Brie aux Presses du Village (1984).*

REMERCIEMENTS

Aux différents personnels de la Mairie qui m'ont apporté leur aide pour ce travail, résultat, en partie, d'enquêtes menées auprès des élus et des services municipaux.

**Les données chiffrées, communiquées par les services municipaux, sont valables pour l'année 1996/97.*

LES GUINGUETTES PARISIENNES AU XX^e SIECLE

La guinguette incarne dans la mémoire val-de-marnaise un moment marquant de la société des loisirs. Pendants orientaux de Bougival ou d'Argenteuil, Nogent ou Joinville restent de ce point de vue associés à des images très fortes de parties de campagne, de fritures de poisson, de danses Belle Epoque, dans le sillage de Casque d'Or et de Manda. A bien des égards, cette guinguette fin-de-siècle est, jusque dans son appellation, la résurgence d'un type de lieu public qui a prospéré bien plus près du centre de Paris, même s'il avait déjà partie liée avec la notion de banlieue, et qui servit également dans la mémoire collective grâce aux stéréotypes du cabaret de barrière et du vin chaud. C'est ce "précédent" que je vous invite à revisiter, quitte à délaissier pour quelques instants le territoire usuel et quasi statutaire de vos recherches.

Le terme de guinguette, à ne pas confondre avec celui de goguette qui désigne une société chantante, est attesté depuis la fin du XVII^e siècle. Son étymologie comme sa signification initiale prêtent encore à discussion : féminin de guinguet qui désigne un vin aigrelet, pour les uns, dérivé de gigue, pour les autres, il se référerait dans les deux cas de figure aux deux plaisirs, la boisson et la danse, qu'il prodigue à son public, à ceci près qu'il aurait d'abord été employé pour désigner les pied-à-terre campagnards, très privés, des bourgeois de Paris. Quoi qu'il en soit, un bon siècle plus tard, il sert à désigner des débits de boisson où, certains jours de la semaine, il est permis de danser et qui constituent de ce fait, une catégorie de bals publics.

Contrairement à une idée reçue, ce cabaret dansant n'est pas exclusivement un bal de barrière, même s'il est très implanté dans quelques communes suburbaines, à proximité des bâtiments d'octroi dont l'architecte Ledoux a ponctué le mur des fermiers généraux. Terme familier entre tous aux faubouriens, la guinguette appartient aussi à la langue administrative puisque la préfecture de police, s'épargnant le ridicule de lui substituer on ne sait quelle laborieuse périphrase, en fait une appellation générique pour désigner tous les bals où le recouvrement de l'impôt direct spécifique, le droit des pauvres, s'opère par l'entremise du sergent de ville ou sur la base d'un forfait, par opposition aux établissements généralement plus importants et dénommés "bals-régie" parce que la perception du droit des pauvres y est assurée par une régie intéressée du conseil des hospices de la Seine.

Indubitablement, la guinguette-type de 1830 est un bal de modeste dimension, surtout fréquenté par une clientèle populaire et implanté dans la plus proche banlieue. La guinguette n'en est pas moins présente intra-muros une fois sur trois et peut accueillir un public d'employés ; aussi bien désigne-t-on sous cette appellation

quelques établissements disposant d'une superficie très supérieure à l'ordinaire des salles d'hiver. Plus précisément, sur les 367 guinguettes recensées l'année des Trois glorieuses, les douze arrondissements parisiens peuvent en revendiquer 138 ; parmi les seize communes suburbaines, Montmartre, la Villette, Belleville, Ivry, Gentilly, Montrouge, Vaugirard et Grenelle se partagent 80% des 229 guinguettes installées extra-muros.

Pour autant qu'elles soient connues, les enseignes des guinguettes semblent d'abord privilégier la veine campagnarde (les Vendanges de Bourgogne, le Galant jardinier), qui reste crédible dans un décor presque identique à celui des promenades de Jean-Jacques. Certains les caractérisent aussi comme des points de ralliement de pays ou de compères (au Rendez-vous des maçons). Plus rares sont celles qui mettent en avant le patronyme de l'entrepreneur, cet usage -plus "moderne"- paraissant réservé aux établissements les plus notables dont la vogue est toute due au talent de leur patron : tel est bien le cas des bals Desnoyer et Favié à Belleville, point de ralliement, la dernière nuit du Carnaval, des masques qui vont participer à la descente de la Courtille.

L'uniformité ne règne pas pour caractériser le décor de la guinguette. Intra-muros, il apparaît le plus souvent mesquin (ordinairement guère plus de 100 m²) et rudimentaires, quelques miroirs en faisant tous les frais. L'échelle change à la barrière où se déploie également une certaine ambition esthétique. Quelques établissements spécialement bien dotés en terrain juxtaposent plusieurs salles vouées à la danse, à la restauration ou aux jeux, des cabinets particuliers, un jardin, une piste de danse en plein air, etc. ; des fresques et des frises à l'intérieur, au-dehors une tonnelle, des treilles et une décoration florale plus ou moins élaborée constituent les motifs les plus souvent rencontrés, auxquels s'ajoute l'inévitable tribune surélevée où trônent les musiciens.

Le nombre de ces derniers varie, le trio violon - clarinette (ou flageolet) - grosse caisse constituant la formation de base, multipliée dans les grandes guinguettes par quatre, cinq ou davantage, et renforcée par des instruments de fanfare opérant dans les registres extrêmes (clairon ou cornet à piston et tuba). A trois ou à trente, que joue-t-on ? Sur ce point, les témoignages sont aussi rares que peu fiables et les sources inexistantes : aucun d'entrepreneur de guinguette ne nous a légué ses archives non plus que la bibliothèque musicale de son établissement. L'hypothèse que le répertoire empruntait beaucoup aux airs d'opéra à la mode du jour ou de l'avant-veille, alignant ou du moins apparentant les goûts de public des guinguettes à ceux de la clientèle des bals moins populaires, a les apparences de la vraisemblance mais ne peut être prouvée. Il est en revanche loisible d'assurer que s'écartent de cet instrumentarium comme de ce répertoire supposé les musiciens qui officient dans la demi douzaine de guinguettes exclusivement fréquentées par les Auvergnats, le terme désignant alors les natifs d'un Massif central entendu large-

ment : musiciens routiniers au sensétymologique du terme, ils sonnent la cornemuse, plus rarement la vielle et interprètent les airs traditionnels qui s'ajustent aux danses propres à ces provinces.

En dehors de ces rares endroits où les bourrées sont à l'honneur, le fond du répertoire chorégraphique est fourni par la contredanse, plus précisément par le quadrille, qui procède d'une standardisation de cette famille de danses en lignes et à figures devenue hégémonique dans la France urbaine à la fin de l'Ancien Régime. Le quadrille est une danse fatigante -la déclinaison de tous ses enchaînements s'étale sur près de vingt minutes-, et techniquement très exigeante car ses pas empruntent beaucoup au ballet : son adoption généralisée par le public de guinguettes de la Restauration atteste donc de l'excellence du niveau des danseurs, apparemment formés par un apprentissage mutuel de très grande qualité, aucun n'ayant les moyens de s'offrir les leçons d'un maître à danser.

Devenu absolu vers 1830, le monopole du quadrille que ne menaçaient ni la valse, ignorée, ni le galop, réservée à la clôture des bals nocturnes de Carnaval, aurait pu lasser. Ce risque fut conjuré par un détournement de la danse consistant à improviser, sur la ritournelle d'un des enchaînements de la troisième figure, le Cavalier seul, une pantomime volontiers licencieuse. Donnant libre cours à la fantaisie des danseurs, ces danses, prohibées et pourchassées mais en pure perte par la police et qu'on appelait indifféremment cancan, chahut, robert-macaire ou saint-simonienne, donnèrent un deuxième souffle au quadrille.

Principale -et non négligeable- dépense de loisir des prolétaires, la guinguette parisienne constitue au total un petit monde à la fois homogène et cloisonné, qui juxtapose en réalité des clientèles peu désireuses de se rencontrer. Il n'y a pas de qualification plus dépréciative d'un bal que de dire qu'il a un public "mêlé" l'inverse, c'est complimenter son entrepreneur que de souligner le caractère "choisi" de la clientèle. La guinguette est ordinairement ce lieu où des habitués cooptés viennent prolonger et magnifier les solidarités forgées à l'atelier ou dans un bout de quartier.

Il convient maintenant de bousculer l'ordonnance statique du tableau ainsi brossé d'un univers certes clos mais nullement immobile. Tout ce qui vient d'être dit analyse les composantes d'un système de danse sociale qui s'est mis en place dans le premier tiers du XIXe siècle et qui, au cours des quarante années médianes du même siècle, va connaître une évolution classique sur le modèle expansion/rétraction.

Le début de la Monarchie de Juillet est marqué par une forte augmentation du nombre des guinguettes. La préfecture de police, qui autorise leur ouverture, en recense 500 en 1834, enregistrant ainsi une augmentation de 36% en quatre ans. La

croissance des effectifs, surtout sensible intra-muros, se traduisent moins par des créations nettes que par un essai de diversification des activités auquel se risquent quelques dizaines de cabarets. Dans la plupart des cas, l'expérience tentée avec de très modestes moyens n'est pas concluante et la vague reflue sans tarder. En 1845, le nombre des guinguettes, ramené à 383, est pratiquement revenu au niveau de l'indice de base et les rangs apparaissent à nouveau clairsemés dans l'intra-muros.

C'est en banlieue que la guinguette se remet à essaimer, en colonisant un territoire désormais doublement délimité par la ligne des barrières et par celle des fortifications. Une véritable vie de quartier se développe dans ces communes suburbaines qui ne sont plus simplement l'arrière-pays des Parisiens et qui absorbent une part de la formidable croissance démographique induite par les flux migratoires. La clientèle de la guinguette de l'au-delà du murs des fermiers généraux, hier surtout parisienne, devient plus locale et sa fréquentation, naguère plutôt estivale, se répartit de façon beaucoup plus homogène sur toute l'année. Les recettes sont à l'avenant : toutes guinguettes confondues, elles augmentent de 80% entre 1833 et 1847.

Autant la révolution de juillet avait ouvert une ère de prospérité pour les bals, autant celle de 1848 les fait basculer dans la crise. Après le choc des journées de février, qui interrompent le Carnaval, l'insurrection de juin et sa féroce répression provoquant un traumatisme où sombre un certain idéal unanimiste de la danse sociale. Ses effets économiques sont impressionnants : les recettes déjà affectées par la récession de 1847 chutent de 50% entre 1848 et 1849 ; quant au nombre de guinguettes, il recule constamment pour se stabiliser -provisoirement- en 1853 à 200 établissements. Il est très probable que la préfecture de police ait accentué le phénomène en refusant à plusieurs entrepreneurs de renouveler leur autorisation de bal mais beaucoup plus nombreux sont ceux qui ont dû renoncer faute de public. Au total, en trois ans, de 1849 à 1852, plus d'un bal sur deux fait faillite et plus de trois entrepreneurs sur quatre se retirent.

Les danseurs reviennent sous le Second Empire. Pour autant, la guinguette ne rouvre pas vraiment ses volets et le régime marque au contraire la disparition définitive du genre à Paris. Le terme même disparaît de la langue administrative au profit de l'appellation peu évocatrice de bal "abonné". La statistique des établissements se maintient à la baisse : la courbe atteint en 1866 le niveau très déprimé de 120 unités. Il n'y a plus aucun bal dans les XVI^e et XII^e arrondissements, guère davantage dans les arrondissements centraux et les survivants se concentrent dans les zones d'implantation ancienne et soutenue : du XVIII^e au XX^e arrondissement au nord et, au sud, du XIII^e au XV^e.

Ces bals qui subsistent se répartissent en deux groupes. Le premier rassemble les vingt plus importants, souvent de fondation ancienne, disposant de ce fait de réserves foncières qu'ils ont progressivement exploitées, ce qui leur a permis de

renouveler et de diversifier l'offre. Si la réussite entrepreneuriale est évidente, elle se fait au prix d'une totale soumission aux canons esthétiques et aux usages qui régissent les bals fréquentés par la clientèle fortunée. Au premier abord, rien ne distingue plus l'Elysée-Montmartre, parangon de ces guinguettes montées en grade, du bal Mabille, si ce n'est la moindre distinction de la pratique, impitoyablement épinglee par des observateurs rien moins qu'indulgents.

L'opinion cultivée se montre toutefois incomparablement plus féroce pour la centaine de bals distancés par ce peloton de tête : mises à part quelques guinguettes à l'ancienne épargnées, on ne sait trop pourquoi, à l'instar des Barreaux verts de Belleville, ce ne sont que sarcasmes pour les "bastringues" et autres "caboulots", méchants lieux où s'étaient le vice et la saleté, où se pavanent "ces dames" et leurs amants de coeur. La Boule noire, où les Goncourt placent quelques-unes des scènes les plus fortes de leur *Germinie Lacerteux*, devient le symbole du bal déchu, anti-chambre de la prostitution. Nonobstant la fête impériale, il se met à régner, bien avant Sedan et la semaine sanglante, un ordre moral hanté par le péril vénérien qui se convainc du pouvoir pervertisseur de la danse et qui la stigmatise comme la cause principale de la démoralisation de la classe ouvrière. Ni dans le vocabulaire ni dans les esprits la guinguette n'a plus sa place.

Dissoute par l'enfer urbain, elle va renaître, après une césure de quelques lustres, en liant à nouveau son destin à la banlieue, une banlieue elle-même nouvelle, où l'habitat se densifie auprès des grands axes fluviaux sans trop encore défigurer les sites, et que le chemin de fer rend facilement accessible. Voici venu le temps des parties de campagne et des canotiers : de la Belle époque à la Belle équipe, un nouvel âge d'or pour la guinguette !

FRANÇOIS GASNAULT
Archives de Paris

Offices Habituels de Cîteaux

Tous les 4^{es} Dimanches de chaque
mois, salut du S^{ac} Sacrement.

Tous les 2^{es} Dimanches aussi de chaque
mois, salut des S^{cs} Agnès & Agilbert
martyrs.

Le 1^{er} de l'advent on chante
les 4^{es} versets de l'antiphona
de l'advent, à 6 heures et 1/2
après l'office de l'advent
on chante le Gloria
Le 15^{es} on commence
l'advent avec l'antiphona
de l'advent et l'office
de l'advent.

Première page de l'Office des cérémonies.
(vers 1840)

FÊTES CALENDAIRES À CRÉTEIL

Le classement des archives paroissiales de l'église Saint-Christophe a permis la rencontre d'un mince livret dont la première page porte ce titre prometteur : "Offices habituels de Créteil".

Les quelques feuillets, éprouvés par le temps et les tâches d'encre, sont couverts de l'écriture de M. Paulet de Tournemire. Chargé de la paroisse de 1830 à 1858, il fut le premier curé du XIXe siècle à s'intéresser à l'histoire et à l'architecture de l'église, et dans ce cahier, il note la succession des cérémonies traditionnelles se déroulant au long de l'année.

De cette énumération, il nous a semblé intéressant de retenir certaines fêtes dont le caractère religieux se doublait d'un aspect profane impliquant des réjouissances populaires dont la tradition a conservé le souvenir.

Ces manifestations au cours desquelles les Cristoliens -globalement ou partiellement- établissaient un contact plus direct avec quelque membre de la cour céleste de paradis, peuvent être classées en trois groupes :

- fêtes de corporation,
- fêtes de confrérie,
- fête patronale puis communale.

Chacune de ces fêtes comportait un service religieux suivi de festivités profanes.

LES FÊTES DE CORPORATION

Dans un bourg de campagne, il n'y avait guère que ceux qui travaillaient le sol qui fussent assez nombreux pour se grouper sous l'égide d'un saint patron. À Créteil, c'étaient les laboureurs de vigne, les jardiniers, les vigneron, les fermiers, les maraîchers, les carriers, les plâtriers.

Ainsi se déroulaient selon l'ordre du calendrier, les fêtes suivantes.

LA SAINT-VINCENT, FÊTE DES VIGNERONS (22 JANVIER).

Diacre et martyr à Saragosse, en 304, saint Vincent est d'abord honoré en Espagne puis en Bourgogne et dans les pays de vignoble.

Or, Créteil se flatte de posséder sur son terroir bon nombre d'arpents plantés en vigne, parmi les mieux situés sur les flancs ensoleillés du Mont de Mesly et sur les coteaux au dessus de la Marne. Le terrain calcaire se prête à la culture des ceps

puis favorise l'élaboration du vin dans les caves creusées à huit mètres de profondeur.

Sous l'Ancien Régime, tout habitant de Créteil, qu'il fut manouvrier ou propriétaire d'une maison de campagne, possédait sa parcelle de vigne (qui pouvait varier évidemment de quelques perches à plusieurs arpents).

Dès avant l'apparition du premier bourgeon jusqu'à la mise en tonneau, les soins à donner, pour que la récolte soit abondante, s'échelonnaient sur toute l'année ponctuée de dictons destinés à rassurer ou à mettre en garde le vigneron². Lors des processions des Rogations les prières du troisième jour, le mercredi, étaient dites pour demander de belles vendanges³.

Aussi attendait-on que le vin soit mis en cave pour se réjouir et remercier le saint d'avoir protégé ceps et grappes contre les maladies et les orages et de les avoir défendues, par messiers interposés, de la convoitise des animaux et de celle des humains.

Au matin du 22 janvier, une messe haute était célébrée en l'église ; elle était suivie d'un De Profundis. l'après-midi et la soirée étaient employés à banqueter, à boire et à chanter.

les derniers bans des vendanges datent à Créteil de l'année 1878, mais la vigne n'avait pas totalement disparu⁴ et les derniers propriétaires exploitants continuaient, au début du XXe siècle à célébrer la fête⁵.

Longtemps encore, ceux qui, parmi les Cristoliens, avaient des parents dans les villages viticoles de la Brie ne manquaient pas d'aller célébrer la Saint Vincent en famille⁶.

LE VENDREDI ET LE SAMEDI DE L'ASCENSION : FETE DES CARRIERS.

En une semaine de printemps, celle de l'Ascension, la totalité des produits du terroir se trouvait placé sous la protection divine.

Les trois premiers jours, au cours de la procession des Rogations à travers les différents quartiers, les prières étaient dites pour la fenaison, pour la moisson et pour les vendanges.

Les offices du vendredi et samedi suivants étaient consacrés à ceux qui œuvraient dans les profondeurs du sol pour extraire la pierre.

Il y avait à Créteil deux sortes de carrières en activité depuis le Haut Moyen-Âge : les carrières de liais sur les hauteurs dominant la Marne, les carrières de gypse au Mont de Mesly.

Pour ceux qui travaillaient en ces souterrains profonds de plus de onze mètres, la protection du Christ, s'élevant vers les cieux, était précieuse car leur espérance de remonter vers la lumière était parfois déçue.

Deux journées étaient réservées à cette corporation qui rassemblaient un grand nombre de personnes tant carriers, tailleurs de pierre que plâtriers. Le vendredi était chantée une messe haute, le samedi était consacré aux souvenirs des défunts.

La profession payait un lourd tribut au malheur : les registres paroissiaux, les procès verbaux de la Prévôté signalent chaque année plusieurs ouvriers victimes d'accidents⁷.

Quoique certaines carrières aient été encore exploitées au début du XXe siècle, la tradition reste muette au sujet de leurs manifestations et le livre des Offices demeure la seule information.

LA SAINT FIACRE, FETE DES JARDINIERS (30 AOUT).

Prince irlandais venu en Gaule pour y vivre en ermite, il est accueilli par Faron, l'évêque de Meaux. Celui-ci lui accorde, en la forêt du Breuil, l'espace qu'il pourra en un jour entourer d'un fossé. Le bâton que l'ermite traîne derrière lui se fait pelle pour creuser la terre, serpe pour couper les buissons, hache pour abattre les arbres. Sur ce terrain, Fiacre sème des légumes pour nourrir les indigents, des plantes médicinales pour soigner les malades, des fleurs pour orner les oratoires. C'était au VIIe siècle, mais la Brie tout entière le révère comme son patron, et très particulièrement ceux qui cultivent le sol à petite échelle.



Départ pour la foire de Monthéty.

Carte postale (vers 1910)

À Créteil, ce furent d'abord, les jardiniers propriétaires de leur jardin ou veillant à l'entretien des parterres, des potagers et des vergers des maisons bourgeoises.

Ce fut, à partir de 1860, tout ce peuple de maraîchers qui, fuyant la poussée de

Paris, vint s'établir dans la proche banlieue. Chez nous, ils installèrent leurs marais, générateurs de primeurs renommés, au pied de la colline, en bordure de la plaine.

Aussi longtemps qu'ils demeureront à Créteil, aussi longtemps fut célébrée la Saint-Fiacre. La ville nouvelle, s'emparant peu à peu des terrains de culture sonna leur glas (à partir de 1965).

Sans doute la corporation était-elle florissante dès le début du XIXe siècle, car elle avait le privilège d'avoir à l'église un très beau banc fermé qui, au milieu de la nef, faisait face à la chaire⁸. Vraisemblablement restait-il souvent inoccupé car en 1898 les membres du conseil curial s'y étaient installés.

La Saint-Fiacre se célébrait en grande pompe car il était de coutume de présenter à l'offrande les produits du sol. Presque jusqu'à la fin du siècle dernier, c'était en procession qu'on se rendait à l'église⁹.

Mme Pottier, une habitante du hameau de Mesly, décrivait ainsi l'un des derniers cortèges, vers 1878¹⁰.

“En tête duquel un jeune homme donnait le bras à une jeune fille habillée de blanc. De fort beaux légumes, disposés d'une façon décorative et architecturale, étaient portés au moyen d'une planche sur les épaules de quatre jardiniers. Précédé des musiciens et suivi de toute la corporation, hommes, femmes et enfants, ce chef-d'œuvre végétal prenait le chemin de l'église où les fruits de la terre étaient bénis au cours de la messe de la Saint-Fiacre”.

De retour au marais, chaque patron recevait de ses commis un bouquet de fleurs. Il leur remettait alors un costume de travail qui durait toute l'année. Selon Mme Vincent¹¹, l'usage durait encore en 1939, “mais le costume était remplacé par une gratification en argent”.

À la suite de cette cérémonie avaient lieu les agapes qui se prolongeaient fort avant dans la soirée.

Les festivités de la Saint-Fiacre se terminaient à la foire de Monthety (9 et 10 septembre), où les représentants de la communauté maraîchère se rendaient en grand appareil¹².

Jumelée au Moyen-Âge avec un pèlerinage qui se déroulait aux jours de la Nativité de la Vierge, auprès de l'abbaye fondée par Maurice de Sully¹³, cette foire avait continué d'être fréquentée par les marchands forains après la Révolution.

Une carte postale, réalisée vers 1910 par le photographe de Créteil Lespagnol, immortalise le départ d'un groupe de maraîchers pour “Montiti”.

Revêtues de leurs habits du dimanche, ces dames sont installées dans le char-à-bancs, loué pour la circonstance : les plus jeunes sont habillées “à la parisienne” et coiffées de chapeaux ébouriffants ; les plus âgées ont gardé la coiffe et la jupe froncée. Les hommes semblent plus détendus et prêts à s'amuser (jeu de la Tomate). D'autres partent en carrioles, en charrettes, en cabriolets mais toutes les voitures sont ornées de rubans et de cocardes, et les chevaux ont un poil bien lustré aussi brillant que leur harnais.

Au XXe siècle, il n'y avait plus de procession et les maraîchers venaient déposer les légumes sous le porche dès le petit matin. Sur un brancard était alors édiflée une

sorte de pyramide de forme ovale formée d'assise de légumes dont les couleurs alternaient : choux pommés, bottes de carottes, choux-fleurs, bottes de radis, salades, bottes de petits navets. Au sommet se dressait un bouquet où les fleurs se mêlaient au vert des poireaux, au rouge des betteraves et aux hampes, encore pâles des maïs.

Le brancard était porté à l'autel par les enfants de chœur au moment de l'Offertoire. L'autel, lui-même (c'était encore le grand autel détruit en 1964) était garni de gerbes de blé, conservées depuis la moisson, tandis que sur les marches du chœur avaient été disposées des petites pyramides formées de bottes de légumes.

Après l'office, les patrons maraîchers et leur famille partaient vers quelque auberge des environs pour y banqueter de compagnie ; quant aux légumes, ils étaient vendus, sous le porche, après la messe ou après vêpres, au profit de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

1944 fut la seule année où il n'y eut pas de Saint-Fiacre et cependant la fête avait été préparée de longue date puisqu'il avait été prévu de représenter "Le mystère de Mgr saint Fiacre" (traduit fidèlement du latin) devant le porche de l'église au soir du dimanche 29 août. Or Créteil, entraîné dans les péripéties de la Libération était bombardé dans la soirée du samedi 27.

Dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale, le caractère de la Saint-Fiacre se modifia quelque peu : malgré le regroupement, à l'instigation de M. Jandot, maraîcher, des jeunes ouvriers maraîchers et agricoles sous le nom de Jeunesse Paysanne de Créteil¹⁴.



*Brancard sous le porche en attente d'être porté à l'autel pour la bénédiction des légumes.
Saint-Fiacre (1943)*

LA SAINT-ELOI, FETE DES FERMIERS, DES MARÉCHAUX-FERRANTS ET DES BOURRELIERS (1ER DÉCEMBRE).

Saint Eloi est ordinairement considéré comme le patron des orfèvres. Or d'orfèvre, il n'y en avait point autrefois, à Créteil et, le 1er décembre, la grand messe qui était chantée et le salut qui suivait étaient célébrés à la demande commune des fermiers, des fabricants de harnais et des forgerons dont les activités étaient tributaires les unes des autres.

Au XIXe siècle, il y avait encore cinq fermes, héritières des fermes seigneuriales, exploitant les champs en grosse culture et sans doute était-il fait appel aux artisans du village pour l'entretien du matériel.

Cependant, au début de ce siècle, à la ferme de la Tuilerie, voisine du Carrefour Pompadour, dont le propriétaire M. Benoit exploitait les champs de la plaine, il y avait une très nombreuse cavalerie ; le soin des chevaux et de leur équipement était confié à des valets d'écurie attachés à la maison¹⁵.

Sans doute en avait-il été de même quelques années plus tôt dans les fermes de Mesly et dans celles de l'Assistance publique échues à M. Gaidelin.

Plus près de nous, vers le milieu de ce siècle, le dernier bourrelier de Créteil, M. Lhoste, se rendait encore chaque semaine à Mesly, dans l'exploitation de M. Vajou pour vérifier l'état du matériel¹⁶.

Mais depuis longtemps, il n'était plus question de fêter la Saint-Eloi, d'autant que les fermiers s'étaient ralliés à saint Fiacre.

LES FÊTES DE CONFRÉRIE.

LA NATIVITÉ NOTRE-DAME, FETE DE LA CONFRÉRIE NOTRE-DAME-DES-MECHE (8 SEPTEMBRE).

Dans les débuts du règne de Charles V, s'était élevée auprès de la "maison du Mesche" appartenant en fief à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, une chapelle dédiée à Notre-Dame. Quelques années plus tard, en 1379, le pape Clément VII avait promulgué une bulle en faveur des pèlerins qui viendraient visiter les Martyrs en l'église paroissiale et s'arrêteraient ensuite en la chapelle.

Or, à quelques temps de là, les paroissiens de Créteil, quelque peu jaloux de cette faveur, s'adressent à leur évêque Pierre d'Orgemont pour qu'en cette chapelle soit créée, au jour de la Nativité, une confrérie pour la louange de Dieu, de sa mère et de ses saints¹⁷.

Le 12 juin 1394, l'évêque fait droit à cette demande que Charles VI confirme au cours du mois d'août suivant. La première fête de la confrérie a lieu le 8 septembre 1394. Uniquement formée de Cristoliens à l'origine, celle-ci accueille, au XVIe

siècle, des Parisiens ayant des intérêts au village et parmi ceux-ci quelques riches marchands de bestiaux à pieds fourchés du marché Saint-Honoré¹⁸. Ils savent se montrer généreux offrant en 1550 un corset de confrérie, œuvre des célèbres brodeurs Charité, dotant en 1552 le clocheton d'une cloche "Marie" toujours active aujourd'hui malgré son âge respectable¹⁹.

Si la chapelle se révèle un centre janséniste au XVIIe siècle tout en continuant d'être un lieu de pèlerinage, elle ne cesse pour autant d'être administrée par les Cristoliens et les offices sont célébrés par le vicaire en l'absence du chapelain.

Quand, après 1676, les pèlerinages extérieurs seront supprimés en raison de désordres, la confrérie cristolienne sera seule gardienne des lieux, assurant les offices, en particulier celui de la Nativité et celui en mémoire du roi Jean, le jour des Morts. Elle ne manquera pas de récupérer la petite cloche quand la chapelle deviendra bien national.

Cependant, transformée en grange, annexée à la ferme voisine, démolie en 1909, cette chapelle au seuil de la plaine n'a pas disparu des souvenirs.

De confrérie, bien sûr, il n'est plus question. mais, aujourd'hui, au bas de la rue des Mèches, à quelques dizaines de mètres de l'ancienne chapelle, une alcôve de pierres blanches, tournée vers la plaine, abrite une statue de la Vierge : ce n'est plus Notre-Dame protectrice des troupeaux, évoquée par le corset de confrérie, mais une vierge gothique souriant à son enfant qui tient en ses mains un oiseau.

Installée à la Fête-Dieu 1954, dans l'angle du parc du château, elle a connu un certain nombre d'aventures avant d'être replacée en son actuelle demeure le 8 septembre 1996 et la cérémonie qui la fêta alors fut peut-être la dernière survivance de l'ancienne confrérie.



*Fête-Dieu
1954*

*Notre Dame des
Mèches*

*La statue est instal-
lée dans une niche
ménagée dans le mur
du parc Dupeyroux.*

LA SAINT-SÉBASTIEN, FÊTE DES ARCHERS, 20 JANVIER.

Parce qu'il fut criblé de flèches, sous la persécution de Dioclétien, saint Sébastien était honoré par tous ceux qui se flattaient de tirer à l'arc.

À vrai dire, ce genre d'activité, devenue purement sportive, ne semble avoir fait son apparition à Créteil que sous la Restauration, et cela avec la bénédiction du maire, M. de Joly et sous l'égide de la très active compagnie de Nogent-sur-Marne, dirigée par le notaire du lieu²⁰.

Y eut-il vraiment, parmi les archers, une confrérie de prière ? La seule mention de fête religieuse rencontrée jusqu'ici est celle du livret des Offices. Toutes les autres allusions à la compagnie des Archers, qui se continua jusqu'au XXe siècle, concernent des interventions lors de fêtes communales ou des réunions à caractère gastronomique dans les restaurants de Créteil²¹.

FÊTE PATRONALE.

Quel est le véritable patron de l'église de Créteil ? Si nous nous fions aux documents anciens, nous constatons que, plusieurs saints, répartis en deux groupes étaient honorés : d'une part les Martyrs de Créteil (Agoard, Aglibert et leurs compagnons), d'autre part les saints Jacques et Christophe.

Aujourd'hui, il est acquis que ce dernier est l'élu. De fait, dans la charte de l'an 900, l'église apparaît dédiée au bienheureux Christophe²². En 1123, dans la charte de l'évêque Gerbert, la Saint-Christophe est reconnue comme l'une des quatre fêtes de l'année auxquelles il est attribué aux chanoines de Notre-Dame la moitié des oblations reçues en la cure de Créteil²³.

Dans les actes du Moyen-Âge, elle est, sous le vocable de saint Jacques et de saint Christophe, la première étape pour les pèlerins qui sont partis de Saint-Jacques-de-la-Boucherie pour le voyage de Compostelle.

Néanmoins, dans la décoration de l'église, Agoard, Aglibert et Christophe sont toujours associés : sur les verrières du chevet en 1547²⁴, sur les images de confrérie en 1672, sur les panneaux sculptés de la chaire en 1708²⁵.

L'époque contemporaine allait rendre son indépendance au saint géant. Sous la Restauration, le ministre des Cultes attribue à l'église un tableau le représentant (actuellement au dessus de l'entrée des fonts baptismaux) et l'inventaire du mobilier de 1824 indique que, sur les trois bannières de l'église, il en est deux de saint Christophe²⁶.

Cependant, aucune procession ne semblait se dérouler ; dans le livret des Offices, il ne se passe rien au 25 juillet. La célébration est reportée au dimanche suivant et ne comporte qu'un simple salut de saint Christophe après complies.

Le XXe siècle, faisant du saint le protecteur des voyageurs donna un éclat particulier et fugitif à sa fête en raison de la bénédiction des voitures qui se déroulait après une grand messe célébrée par un envoyé de l'archevêque. Cela dura jusqu'au milieu du siècle. De cette époque date une grande statue de pierre²⁷ éclairée fidèlement par les bougies que déposent les chauffeurs routiers qui s'arrêtent à l'église. La véritable fête patronale, qui devait, au XIXe siècle, donner naissance à la fête communale était celle des Martyrs au solstice d'été.

LA SAINT-AGOARD ET AGLIBERT (24 PUIS 25 JUIN).

La plus ancienne mention connue de Créteil se trouve dans le martyrologe d'Usuard rédigé au milieu du IXe siècle et seuls sont honorés alors Agoard, Aglibert et leurs compagnons²⁸. Leur présence est signalée dans l'église, au cours de cette charte de l'an 900 par laquelle le vicomte de Paris Grimoard fait don des biens qu'il possède à Créteil, à l'église alors dédiée, et peut-être sous son influence, au bienheureux Christophe que l'on tenait alors en grand honneur en l'île de la Cité.

Le culte des habitants de Créteil pour leurs compatriotes ne s'est pourtant pas estompé. C'est à leur intention qu'a été creusée la crypte ; c'est à leur mémoire qu'est rédigé le "Martyrium" au cours du Xe siècle²⁹.

C'est en leur honneur qu'est donnée, en 1379, la bulle de Clément VII pour leur pèlerinage et, en 1672, celle de Clément X pour leur confrérie³⁰.

Leurs reliques, conservées les unes en reliquaires dans les niches du chevet dans l'église haute, les autres dans le tombeau de la crypte, sont l'objet des soins des Cristoliens qui ne manquent pas de les mettre en sûreté dans les "moments importants", les cachant dans l'épaisseur du gros mur du porche pendant les Guerres de religion, les enfouissant dans le cimetière aux jours sombres de 1793.

En 1804, la première initiative des quarante-neuf notables cristoliens a pour objet de restaurer leur confrérie et de remettre en état le tombeau de la crypte saccagé par des étrangers.

C'est aussi dans le reliquaire d'Agoard qu'est conservée la précieuse enveloppe des Authentiques contenant les parchemins où sont consignés les événements importants concernant l'église et les Martyrs.

Bien que les officiers de la Prévôté aient, après mûre réflexion, admis que les Martyrs n'étaient que les seconds patrons de l'église, le jour de leur fête était férié et l'auberge des Quatre-Fils offrait ce jour-là poulet rôti et bavaroise au chocolat à ses clients³¹.

D'abord fixée au 24 juin, la fête avait été reculée d'un jour et prenait ainsi la succession des cérémonies qui se déroulaient à l'abbaye de Saint-Maur au cours de la nuit de la Saint-Jean³².

À Créteil, au soir du 23 juin, la coutume était de bénir le feu traditionnel qui était allumé sur le Mont de Mesly, au carrefour de la Roue. On montait là-haut, en cortège en chantant l'hymne des premières vêpres ; dans la lumière des flammes naissantes, on entonnait le Magnificat ; puis, tandis que les uns s'en retournaient vers l'église pour y chanter le Te Deum, les autres, autour du feu, s'apprêtaient à la traditionnelle veillée.

La célébration de la fête des Martyrs débutait le 24 juin au soir par le chant des premières vêpres avec hymne et complies tandis que les reliquaires, descendus de leurs niches, étaient posés sur l'autel³³.

Le lendemain matin, après tierce, vers neuf heures, les Cristoliens en cortège quittaient l'église, bannières en tête, escortant les châsses portées par les enfants natifs du pays. Par la rue du Port contournant le cimetière, la procession gagnait la croix Taboureau³⁴, où elle faisait station et où était chanté "Christi martyribus". Elle repartait par la rue de la Recette (= P.F. Avet), traversait la Grande Rue et descendait la rue Caillotin jusqu'à la croix des Martyrs où se faisait la seconde station. Le cortège, à travers la Barrière (= rue de Mesly) gagnait la rue des Mèches et remontait vers l'église, pour assister à la grand messe.

Le pain bénit était, ce jour-là, offert par le propriétaire de la maison du Puits-Georget³⁵. La journée s'achevait, du moins à l'église, par les secondes vêpres avec complies et salut.

Le XIXe siècle ne supprima pas la fête mais la modifia en donnant une plus grande importance aux réjouissances profanes : promenades et danses se déroulaient alors dans les "allées du maréchal"³⁶, ouvertes exceptionnellement.

Quand, achetées par la commune (1822), elles devinrent l'avenue de la Fête, le maire M. de Joly organisa les festivités selon un mode qui ne plut guère au curé. La fête des Martyrs ne serait plus désormais célébrée en semaine mais partagée entre les deux dimanches qui la suivaient. La matinée serait consacrée à la fête religieuse et l'après-midi réservé à la fête organisée par la municipalité.

La procession du premier dimanche visitait Créteil du côté de la croix Taboureau, celle du second dimanche se dirigeait vers la croix des Martyrs. Si l'office des saints Agoard et Aglibert était chanté au premier dimanche, au second -en raison de l'intervention de saint Pierre- il n'était chanté qu'un Te Deum tandis que les reliquaires, portés par les "anciens en aube" étaient reposés sur l'autel.

Les après-midi de ces dimanches d'été étaient occupés par des réjouissances d'autant plus appréciées qu'elles étaient rares. Les marchands forains installaient leurs éventaire de friandises ou de merceries : des jeux étaient organisés pour les garçons, pour les demoiselles, pour les hommes qui se mesuraient au tir.

La fête communale était née. D'année en année, elle allait s'étoffer, gagnant en durée car les marchands s'installaient non pour une journée mais pour une quinzaine, gagnant en importance car les attractions se multipliaient et les éventaires des forains, nombreux et variés, étaient des lieux tentateurs. Des jeux, des concours s'organisaient pour les enfants : la rivière était mise à contribution (concours de nage, pêche, bateaux fleuris).

Qu'étaient devenus les premiers héros de la fête ? Malgré le romantique récit d'un miracle à Créteil conté, en 1860, par Mme Jeanne de Gaulle dans "Le Journal de tout le monde"³⁷, il semble bien que l'ère des processions était close à cette époque. Aujourd'hui, bien qu'Agoard et Aglibert soient comptés parmi les patrons du diocèse de Créteil, leur fête est fort peu solennisée.

Quant à la fête communale, elle déroula ses rubans et ses flonflons dans l'avenue jusqu'à la première guerre, puis place de la Mairie jusqu'à la seconde, et s'étiola. Aujourd'hui, Mère Gigogne d'une multitude de manifestations qui jaillissent dans la ville au cours du mois de juin, elle a bien de la peine à reconnaître ses enfants.

MADELEINE JURGENS
Les Amis de Créteil.

SOURCES

A.N. = Archives nationales ; *M.C.* = Minutier central

A.D. = Archives départementales ; *A.M.* = Archives municipales

A.P. = Archives paroissiales de l'église Saint-Christophe.

NOTES

- 1) A.P., 4 C1/1.
- 2) Gabrielle COSSON, *Inventaire des dictons des terroirs de France*, 1997, p. 364-366 et passim.
- 3) *Ibid.*, p. 314.
- 4) *L'état des communes*, (1902) signale encore un hectare de vigne.
- 5) P.L. MENON, *Créteil (Seine), village du terroir de Brie, C.N.R.S., (1942-1943), enquête*.
- 6) *Déclaration de Mme Bouchard, dernière exploitante de la ferme de la Tuilerie, au carrefour Pompadour, selon la quelle, son père, M. Benoît se retrouva, sur la route de Choisy, entouré par les eaux, au soir du 22 janvier 1910 alors que la famille s'apprêtait à aller fêter la Saint-Vincent avec des amis*.
- 7) A.M., série E, passim et A.N., Z2 975-989, *Prévôté de Créteil, passim*.
- 8) Abbé E. DAMBRINE, *Notes sur Créteil*, p. 624.
- 9) *L'arrêté relatif à la prohibition des processions dans la commune date du 22 mai 1880 (A.M., P 6/1)*
- 10) P.L. MENON, art. cité.
- 11) *Mme Euphrasie Vincent, née Saillenfait, appartenait à une famille établie à Créteil depuis la fin du XVIIIe siècle*.
- 12) "En route pour Monthéty" dans "Le Petit Massueux", n°39 (1992), p. 8 et 9.
- 13) Ancien "mons æstivus" qui a donné son nom au site.
- 14) *Le drapeau de cette société a été déposé, en décembre 1996, par Mme Naudet, fille de M. Jandot, à la Maison du Combattant*.
- 15) *Déclaration de Mme Bouchard*.
- 16) P.L. MENON, art. cité.
- 17) Madeleine JURGENS, *Histoire de l'église de Créteil*, 1979, p. 98.
- 18) *Les églises parisiennes Saint-Germain l'Auxerrois et Saint-Honoré, dont ces marchands étaient paroissiens, possédaient une chapelle dédiée à Notre-Dame-du-Mèche*.
- 19) M. JURGENS, *Notre-Dame en sa chapelle des Mèches dans "Le Petit Massueux"*, n°2 (1983), p.7 et n° 36 (1991-92), p. 10.
- 20) *Me Bisson est notaire à Nogent-sur-Marne*.
- 21) *Évocation périodique dans la presse locale du début du siècle, consultable en microfilms aux Archives départementales du Val-de-Marne*.
- 22) A.N., K 16, n°2.
- 23) *Ibid.*, LL 76, V, n°6.

- 24) M.C., XIX, 167, accord du 18 novembre 1545.
- 25) Ibid., L, 420, 24 mars 1708.
- 26) A.P., 2D1.
- 27) *Œuvre du sculpteur Joubert* (1982).
- 28) M. JURGENS, *op. cit.*, p. 13.
- 29) Charles de LA SAUSSAYE, *Annales ecclesiae aurelianensis, Paris, 1615*, p. 30-31.
- 30) A.P., 4 C 6/12.
- 31) A.N., Z1 J 854, 17 septembre 1759.
- 32) Abbé LEBEUF, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris, II*, p. 437.
- 33) A.P., 4 C 3/4.
- 34) *La croix Taboureau était située au Nord-Est de la ville (actuellement angle de l'avenue de Verdun et de la rue P.F. Avet). La croix des Martyrs se trouvait au Sud-Ouest, près de la porte des Champs, au bas de l'actuelle rue d'Estienne d'Orves).*
- 35) M.C., XXXIX, 404, 30 juin 1750.
- 36) *Ces allées reliaient le château du Maréchal Serurier (emplacement de la rue de Joly) au Bras du Chapitre. C'est actuellement l'avenue de la République.*
- 37) A.D., série 2 J. *Ce récit, dont on ne sait s'il est totalement inventé ou s'il a pour base un fait réel, fourmille d'erreurs dans tous les domaines.*

LA FÊTE DU PETIT VIN BLANC À NOGENT

Aux jours les plus noirs de l'occupation, le parolier Jean Dréjac et le compositeur Borel Clerc écrivent une chanson qu'ils baptisent "Ah ! le petit vin blanc", puis la rangent dans un tiroir, l'époque n'étant pas propice à la faire paraître. Elle sera créée dès la Libération par Michèle Dorlan, mais c'est Lina Margy, chanteuse en vogue, qui lui fera connaître le succès que l'on sait.

En 1953, un conseiller municipal de Nogent, M. Bertrand, propose au Conseil de créer une fête destinée à renflouer la Caisse des Ecoles. C'est alors qu'un tout jeune Maire-adjoint de 29 ans, Roland Nungesser, reprend l'idée à son compte. Dans son esprit, la fête doit dépasser largement les limites de la commune, elle doit rééquilibrer les distractions de la banlieue Est, qui sont rares ; il faut donc réveiller cette banlieue par une grande manifestation festive.

Entraîné par le dynamisme de ce nouvel adjoint, le Conseil Municipal met les bouchés doubles pour que la première fête ait lieu au mois de juin 1954. et en souvenir du piquant vin blanc que produisaient les coteaux de la ville, la baptise "FÊTE DU PETIT VIN BLANC". Reste maintenant à l'organiser très vite pour un dimanche entier avec des attractions associatives le matin, un Corso l'après-midi et un gala de vedettes en soirée.

Tout est à inventer ; heureusement, R. N. a beaucoup de relations tant auprès de la Mairie de Paris que dans les milieux de la Radio et de la Télé.

Avant toute chose, il faut créer un comité spécial du Petit Vin blanc, avec des bénévoles qui seront chargés de diverses commissions. Pour commencer, on décide : un concours de tonnelles pour vendre le vin en question, un concours d'étalages, un concours de façades et balcons fleuris.

C'est toute une organisation à prévoir, avec un responsable pour chaque prestation, de l'accueil en gare des groupes et fanfares au traiteur qui servira les repas (200 d'abord), en passant par la commande de confettis et programmes, la réception des vedettes et invités. Huit postes de commandement seront installés aux carrefours, reliés à la Mairie, autant de postes de croix-rouge et des scouts en cas de panne de téléphone.

On fait appel aux autorités locales et aux commerçants pour construire des chars à thème. Un mois à l'avance, les sujets de chars seront donnés ainsi que les listes de matériel : plateaux, tracteurs, chevaux, camions. Une année, il sera demandé un plateau de 7m de long, que l'on ne trouvera qu'en Seine-et-Marne. L'artiste nogentais Trignol, dit "le Roi des Truands", auteur des dialogues du film Fric-Frac, s'occupera de la location des costumes et perruques.

On fait appel à la bourse des industriels et commerçants, Nayrolles bières et boissons, Ça-Va-Seul produits d'entretien, les Frères Lissac opticiens, les banques seront parmi les plus gros donateurs, en tout 253 personnes iront de leur obole. Toutefois, le plus dur reste à faire : trouver un animateur et des vedettes pour la partie artistique. On a recours à Jacques Angelvin de Télé-Paris, Pierre Le Rouzic de la Radio ainsi qu'Henri Sadorge. Roland entre également en relation avec la joyeuse bande de Jean Nohain qui anime une émission célèbre "Trente-six chandelles" et c'est au cours de l'une d'elles que Roland Nungesser lance sa fête, qu'il présente comme celle des amoureux qui canotent sur la Marne, ceux qui dansent dans les guinguettes, ceux qui aiment le petit vin blanc, les beaux jours et les vacances. D'autre part, il obtient que la fête soit inscrite dans le cadre de la Grande Saison de Paris, qui apportera son patronage et toute la publicité désirable. Il faut aussi contacter la Préfecture de Police pour l'obtention d'agents de complément et la RATP, qui promet la mise en service de bus supplémentaires.



Enfin, pas de fête sans Reine et ses dauphines. Celles-ci seront installées sur un char spécialement fleuri, on leur fera cadeau des robes, souliers, gants, sacs à main, mais les manteaux de cour et les couronnes resteront la propriété de la Ville. Une reine de Nogent, c'est bien, mais une grande vedette de variété comme Reine du Petit Vin Blanc c'est mieux. La première sera Annie Cordy qui devra défiler dans le Corso, chanter au cours de l'apéritif et faire son numéro lors du Gala du soir. Rude journée pour la Reine. Comme on ne lésine pas, on commande 7 tonnes de confettis vendus en petits sacs, ils donneront lieu à de mémorables batailles ; gare aux décolletés des dames et aux cols de chemises qui baillent. Le lundi matin

il faudra une armée de cantonniers pour se débarrasser de ces indésirables pastilles. Dans les années suivantes, devant les plaintes des riverains, un camion aspirateur fera le travail.

Enfin, le grand jour arrive et voici résumé le programme de la fête. Le matin : lâcher de ballons, défilé des cliques et fanfares, messe de St-Hubert, spectacle de variétés présenté par les animateurs télé et radio dans les tonnelles et sur les tréteaux, couronnement des reines. Le tantôt concert de fanfares et tréteaux chantants. Grand Corso avec des vedettes du Théâtre, du Cinéma, de la chanson radio et télévision, puis apéritif-concert.

Le soir, grand gala dans le parc Watteau avec en vedette : Annie Cordy, Germaine et Jean Sablon, Gabriello. les filles à papa : Françoise Dorin, Suzanne Gabriello, Perrette Souplex et bien d'autres numéros un peu moins connus.

Au soir du 27 juin, les organisateurs peuvent se frotter les mains, il n'y a pas eu d'anicroches et le succès est immense. Alors qu'on attendait 25 000 visiteurs, il en est venu 150 000, ce qui a été un cauchemar pour le service d'ordre. Il y eut tellement de voitures garées n'importe où, n'importe comment tout aux alentours de Nogent que cela provoqua des embouteillages monstres, jamais vus de mémoire de policiers. La circulation ne redevint normale qu'à 4 heures du matin et le Bois de Vincennes avait souffert. On se promet de prendre d'autres mesures pour l'an prochain, mais en attendant, la Fête du Petit Vin blanc était un succès dépassant largement les espérances.

Dans les années à venir, on fera toujours appel à Jean Nohain et à son inséparable complice, André Leclerc. Qui ne se souvient de Jean Nohain dit Jaboune et de la fascination de ce petit homme sur son auditoire. Il se voulait, disait-il lui-même, le "rassembleur de tous les braves gens de chez nous, les courageux ouvriers, les gentils employés, les valeureux paysans, etc." Eclectique, cet auteur de chansons inoubliables chantées par Mireille : Couchés dans le foin, Le petit chemin et bien d'autres, collabora également avec des musiciens classiques, tel Francis Poulenc qui passa son enfance à Nogent.

En 1957 le nombre de chars passe à 32. La régie Renault fournira alors des tracteurs avec leurs chauffeurs qui, avec leurs épouses, seront invités aux repas. L'itinéraire du Corso s'allonge. Comme il y a encore des chars à chevaux, ils sont accompagnés de deux personnes portant des cales pour retenir les chars dans les rues en pente. Apparaît une caravane publicitaire partant avant le Corso, on fait appel à la Régie Renault, à Citroën, à Pernod, aux Biscuits Gondolo, aux vins du Postillon et bien d'autres.

On verra également l'arrivée du Strasbourg-Paris à la marche, ce qui va amener une foule de curieux considérable Place de la Mairie, pour recevoir le gagnant, Gilbert

Roger, septième fois premier, alors que l'Armée l'avait réformé pour avoir, paraît-il, les pieds plats. On avait également trouvé un numéro peu ordinaire en la personne de l'abbé Simon, qui pour réunir les sommes nécessaires à la reconstruction de deux églises, est devenu plongeur. Il exécute le saut de l'ange dans la Marne du haut d'un plongeoir de 65m devant 250 000 spectateurs enthousiasmés.

La fête a maintenant trouvé sa vitesse de croisière, parisiens et banlieusards ont pris l'habitude de venir vivre quelques heures d'heureuse détente au cours de ce grand carnaval nogentais. En 1959 on atteint le chiffre officiel de 500 000 visiteurs, ce qui oblige la SNCF et la RATP à prendre des mesures exceptionnelles : des trains partiront de la gare de la Bastille sitôt pleins, des autobus du Château de Vincennes toutes les 30 secondes. L'un de ces bus vécut au reste une aventure un peu folle. La foule, à la sortie du gala de clôture, était si dense qu'il ne put jamais rallier le Château. Dérivé sur Fontenay, puis sur Montreuil, se heurtant à des sens interdits, errant de commune en commune, le chauffeur ne connaissant pas du tout la banlieue Est, il finit par arriver à Romainville à 2h30 du matin, où ses passagers décidèrent de rentrer à pied chez eux. Exténué, le chauffeur s'endormit à son volant. Et le lendemain matin un Commissaire de la Fête reçut la visite d'un inspecteur de la RATP, qui s'arrachait les cheveux parce qu'il avait perdu un autobus.

On dénombre maintenant 250 forains par toute la ville, on déploie 4 000 m de guirlandes, 40 motifs lumineux, 80 haut-parleurs. On n'a plus à solliciter les participants au Corso, le Fédération des Groupes folkloriques français reçoit tellement de demandes qu'un choix difficile s'impose.

En 1963, un évènement sportif a lieu le dimanche matin 23 juin : c'est le départ du Tour de France ; le 50ème, à midi trente. Une foule compacte piétine depuis le matin dès dix heures. Toute la Presse parisienne, l'Equipe en tête, les chaînes TV, la Radio, couvrent bien entendu l'évènement. On ne comptera pas les évanouissements, les pieds écrasés et bleus divers et même, les empoignades parmi les spectateurs.

Dorénavant, la fête commence dès le vendredi soir par l'accueil des Groupes et fanfares et les représentants des Villes jumelées, Sieburg et Yverdon. Au début on logeait les participants au Fort de Nogent ou à l'INS, les personnalités à l'Hôtel Moderne, dans l'avenir il faudra les envoyer à Marne-la-Vallée, car on atteindra le millier. Pour les repas, on les servira dans les préaux des écoles. Les V.I.P., 250 à 300, déjeuneront le dimanche dans le jardin Dagobert, ancien jardin de l'Hôtel des Coignard, imprimeurs du Roy.

Devant l'afflux des visiteurs, les artistes ne peuvent plus gagner Nogent par leurs propres moyens. On leur demande de se rendre à Saint-Mandé où un parking avec bar d'accueil leur est réservé. On les conduit ensuite en voiture spéciale par un itinéraire secret jusqu'au lieu de leur prestation.

Devant l'ampleur de la manifestation, R.N. qui entre temps était devenu Maire, puis Ministre, décide que la fête n'aura plus lieu que tous les deux ans pour des raisons budgétaire, sécuritaire et de gêne pour les riverains.

C'est l'année 1972 qui sera la plus magnifique pour la célébration des 18 ans de l'évènement. Depuis longtemps sa réputation a gagné non seulement la Province, mais aussi l'Etranger puisque l'on y croise des Belges, Hollandais, Allemands ou Suisses.



Suivant une déclaration faite par son créateur, les Fêtes du Petit Vin blanc c'est :

- Un grand Corso fleuri, comme celui de Nice et sa bataille de confettis.
- Une sorte de Foire du Trône.
- Une kermesse de vedettes du Théâtre, du Music-Hall, de la Télévision, du Cinéma et des sports.
- C'est aussi 10 tonnes de confettis,
- 35 chars fleuris,
- 2 grands bals de nuit,
- 900 musiciens français et étrangers,
- 100 vedettes,
- La Reine du Petit Vin blanc,
- La Reine de Nogent,
- 20 km de câbles électriques,
- 10 km de barrières de protection,
- 150 motifs lumineux,
- un million de visiteurs.

Tous les ans on trouve une innovation :

- une corrida dans des arènes construites sur le stade Paul-Bert, sans picadors ni mises à mort, mais avec Pepito, un jeune torero de douze ans, qui ne peut toréer en Espagne avant l'âge de seize ans,
- le bouquet des Archers de France, qui réunit 150 compagnies du Noble Jeu de l'Arc,
- l'enregistrement en direct depuis la salle des fêtes de la nouvelle émission de Jean Nohain, "C'est demain dimanche",
- le Plateau d'Argent, Place de la Mairie et le Bar des Vedettes accueillant les artistes en vogue ou moins connus, interviewés par les magazines du spectacle tel Cinémonde.

En 1972, en plus des attractions habituelles on trouve un concours de boules, un autre de pêche. Tous les quartiers ont des spectacles, on mange des tonnes de frites, on boit pas mal de barriques de vins blanc vendus dans les cafés, tonnelles ou par des marchands ambulants embusqués dans les moindres recoins.

Le déjeuner officiel dans le jardin Dagobert réunit près de 300 convives. Le boxeur Georges Carpentier a eu la malencontreuse idée d'y amener son chien. Celui-ci ayant échappé à son maître, s'est perdu dans la cohue et n'a pu être retrouvé.

Les statistiques feront état de 900 000 visiteurs, 20 000 voitures parkées dans le bois, dans toutes les communes limitrophes et même dans les avenues avoisinant la Place de la Nation à Paris, leurs occupants préférant faire le trajet à pied jusqu'à Nogent.

Pour ce dix-huitième anniversaire, le programme du Gala de clôture est particulièrement éblouissant, qui réunit les plus grands noms du show-bizz : Adamo, Julien Clerc, les Charlots, J. Dutronc, Tino Rossi, Régine, Sheila, Rika Zaraï, j'en passe d'aussi connus. On note un évènement sans précédent : le Corso lumineux et une grande fête nautique sur la Marne. Tout cela se terminera bien entendu par un gigantesque feu d'artifice et un ouf de soulagement pour les organisateurs.

L'un d'eux nous contera par la suite une aventure assez cocasse arrivée à un reporter. Ce dernier, anéanti de fatigue et titubant dans la Grande Rue de Nogent à deux heures du matin, rencontre notre organisateur rentrant chez lui. Celui-ci pris de pitié lui dit "Venez coucher chez moi". Il charge le reporter sur la banquette arrière de sa voiture où l'homme s'endort aussitôt.

Arrivé chez lui, notre organisateur, lui aussi fatigué, rentre sa voiture dans son garage, ferme voiture et garage à clé puis va se coucher. Ce n'est que le lendemain, en se réveillant, qu'il pense au malheureux reporter oublié dans son véhicule. Se précipitant aussitôt à son garage, il constate avec soulagement que celui-ci dort toujours, pelotonné sur sa banquette.

Une autre anecdote, survenue une année précédente, ne manque pas non plus de piquant. La Société de natation avait décidé de mettre une piscine remplie d'eau bien entendu, sur un char, piscine dans laquelle barboteraient des baigneurs en cos-

tume 1900. Ce que l'on n'avait pas prévu, c'est que dans la descente du Pavillon Baltard, assez raide, la piscine basculerait en avant, déversant son contenu sur la fanfare qui la précédait.

A partir de 1976, il y aura six ans d'interruption dus à diverses élections, présidentielle, législatives, municipales, la fête ne sera de retour qu'en 1982 avec toutefois des moyens plus modestes. On ne fera plus appel aux chars niçois ou hollandais trop coûteux, mais seulement aux sociétés locales. Les enfants des écoles proposeront des sujets d'affiches, mais le gala du dimanche soir aura toujours le même éclat, on y note la présence de Nicoletta, Ludmilla Tcherina, Félix Marten, Marthe Mercadier et les vedettes nogentaises Yvette Horner et Georgette Lemaire.

Jusqu'à ces derniers temps beaucoup de vedettes venaient à titre gracieux pour se faire de la publicité. Cela n'est plus de mise maintenant, chacune exige un contrat d'engagement ferme, négocié par un imprésario, ce qui augmente considérablement les frais de la commune qui, sans la subvention du Conseil général, ne pourrait supporter ces fortes dépenses.

De plus, il a fallu demander un renforcement de la police autour des gares à cause des nombreux indésirables venus pour semer le désordre. S'il y a toujours autant de marchands ambulants, ceux-ci ont élargi l'éventail de leurs produits, on trouve alors crêpes, gaufres, beignets, confiserie, hamburger et horreur ! du coca-cola pour célébrer le Petit vin blanc.

On constate que l'atmosphère a changé, de jeunes générations dont les goûts sont très différents de ceux de leurs parents amènent une ambiance plus survoltée, moins bon enfant : on rit autrement, on braille, on ne déambule plus tranquillement, on fonce.

C'est tout un côté réjouissances en famille qui disparaît peu à peu jusqu'à l'ultime fête en 1990. Celle-ci va mourir de son trop grand succès et de l'usure inéluctable du temps.

YVETTE CAYROL

SOURCES

- Archives municipales de Nogent-sur-Marne
- Archives de la Société Historique de Nogent
- Et la collaboration d'un certain nombre de Nogentais que je remercie vivement, ainsi que M. Villette, Directeur des Archives de Nogent.

REINES DU PETIT VIN BLANC

1954	Annie CORDY
1956	Claudine DUPUIS
1957	Micheline DAX
1958	Odette LAURE
1959	Mick MICHEYL
1964	Jacqueline JOUBERT
1965	Colette RENARD
1967	Georgette LEMAIRE
1969	Denise FABRE
1972	Danièle GILBERT
1976	Nicole CROISILLE
1982	NICOLETTA
1985	Evelyne LECLERCQ
1986	Christine DELAROCHE
1987	Rika ZARAI
1989	Michèle TORR



DES KERMESSES AUX FÊTES À ARCUEIL

Par ces termes, j'entends aussi bien les fêtes de type patronal ou se déroulant sur un site privé -celui d'un établissement scolaire par exemple- que les réjouissances publiques en général, et ceci depuis le XVI^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine.

Vers le milieu du XVI^e siècle, Hercueil comme l'ont baptisé les poètes de la Brigade ou de la Renaissance férus d'érudition mythologique, Ronsard, Joachim du Bellay, Antoine de Baif -dont des rues de la ville portent les noms- Rémy Belleau, d'autres encore... est, avec la belle et fraîche Vallée de la Bièvre un des buts de promenade favoris des Parisiens. L'existence d'importantes ruines romaines, celles du premier des aqueducs du II^e siècle barrant la vallée à son point le plus étroit, s'ajoutant à la rusticité des lieux marquée par la présence de grottes supposées être le domaine des muses, d'une fontaine au débit abondant et de riants coteaux couverts de vignes et de noyers, en font un des endroits où les "escholiers" de l'Université de Paris proche et leurs professeurs (parmi lesquels Jean Dorat et Jean Passerat, le poète-professeur) viennent se détendre, s'adonner à d'agréables loisirs de caractère champêtre. Jean Antoine de Baif dans un poème de 120 vers intitulé "La ninfe Bièvre" et dédié au Seigneur de Berni -il existe un lieu dit "La Croix de BERNY" sur la N 20 à l'entrée d'Antony- décrit l'itinéraire emprunté couramment des Gobelins à Arcueil par lui et ses amis.

Avec eux, Ronsard ne dédaignait pas de participer à de folles équipées comme celle contée dans les Bacchanales ou le "Folatrissime voyage d'Hercueil" écrit par lui en 1549 alors qu'il était à peine âgé de vingt-cinq ans.

Jodelle et Ronsard avaient à cette époque des demeures à Arcueil, demeures contiguës, que la tradition situe à l'emplacement de l'actuel Centre de la Caisse des Dépôts et Consignations et de l'ancien parc du Château Laplace. C'est semble t-il en cet endroit du Coteau-ouest de la Bièvre que durant le Carnaval 1553 un cortège, composé de cavaliers et de piétons, déploie toute sa fantaisie. Il s'agissait de célébrer en une parodie de cérémonie fantasque le succès remporté par les représentations de "Cléopâtre", tragédie classique de Jodelle ; ses amis, Ronsard et les poètes de la Brigade, viennent offrir à l'auteur en hommage selon le mode antique un bouc enrubanné et couronné de feuillages.

La légende voudrait que l'animal ait été sacrifié "devant les arches de César" soit devant l'aqueduc au cours d'une "pompe païenne" en l'honneur de Bacchus. En fait, l'immolation ne paraît pas avoir eu lieu.

Ronsard, en la circonstance écrivit des "Dithyrambes à la pompe du Bouc" qui, dit-on, lui ont valu d'être accusé d'hérésie.

Sur le même site arcueillais où Claude Berthollet, le chimiste favori de Napoléon Ier, a vécu au début du XIXe siècle, a été créée en 1863 l'Ecole de dominicains Albert-le-Grand à la solide réputation et dont l'originalité de l'enseignement était l'importance particulière donnée aux exercices physiques et sportifs alors négligés ou inexistantes dans la plupart des établissements similaires.

Le Collège qui a eu comme prieur de 1890 à 1900 Henri Didon, pionnier de l'Olympisme avec le Baron de Coubertin son ami, et créateur de la devise "Citius, altius, fortius", possédait une piscine, un manège, des terrains de sport et d'athlétisme, des allées cavalières. Le vaste parc qui entourait l'établissement a été le théâtre de fêtes en plein air assez grandioses : certes, il a connu des cérémonies à caractère religieux, des processions conduites par des prêtres aux riches ornements sacerdotaux et d'où émergeaient de nombreuses bannières éclatantes, mais aussi d'amples fêtes sportives de caractère profane réunissant parents, religieux et de nombreux jeunes qui se mesuraient ou se produisaient en démonstration sur les plateaux d'évolution entre bâtiments et parc dans de multiples disciplines : athlétisme, escrime, équitation, jeux de ballon (foot-ball, rugby)...

C'est dans le même parc qu'ont été organisés des jeux athlétiques interscolaires par le Père Didon qui souffrait que le Club athlétique de son école se mesurât avec ceux des grands lycées parisiens et hors les murs, comme le lycée Lakanal de Sceaux, le lycée Hoche de Versailles ou le lycée Michelet de Vanves.

De même, c'est au manège qu'étaient célébrées les distributions solennelles des prix. Les discours prononcés à cette occasion par Henri Didon avaient toujours un grand retentissement. L'une de ces distributions, en 1898, en pleine affaire Dreyfus, a failli provoquer la chute du gouvernement alors que le prieur entretenait son auditoire du "sentiment dans l'éducation" : C'est, en effet, le général Jamont, gouverneur militaire de Paris, qui présidait la cérémonie ; par ailleurs la garde républicaine prêtait son concours. Ces présences ont suffi en ces temps déjà troublés, pour que les partis de gauche de la chambre des Députés interpellent le Ministre de la guerre et mettent aussi le gouvernement en péril.

Si l'on fait un nouveau saut dans le temps de quarante années, je dirai que j'ai connu dès avant la dernière guerre les kermesses municipales programmées au début de chaque été et dont la formule a été reprise pendant quelque temps à Arcueil une fois la paix revenue.

Elles se déroulaient sur deux jours à la périphérie du parc public situé face à celui de la Caisse des Dépôts. Là, un grand podium était dressé sur lequel se produisaient une tête d'affiche et d'autres artistes de moindre renommée.

Il s'agissait d'un spectacle de variétés doublé d'animations de type fête foraine au niveau de stands tenus par des représentants des organisations politiques et syndicales comme d'autres associations. Le Maire ne manquait pas de prononcer une allocution.

En 1936, des orchestres improvisés au sein des grévistes de grandes entreprises étaient accueillis sur la scène ; je me souviens de celui de la Raffinerie SAY : certains instruments utilisés avaient été confectionnés à l'aide de matériaux assez hétéroclites et d'objets métalliques tels que des entonnoirs. Il était fait appel à la générosité de la foule qui exprimait avec chaleur son soutien et sa sympathie aux ouvriers en grève "sur le tas" comme le disait une certaine chanson écrite à ce moment du "Front Populaire".

Durant ce même été 1936, les automobilistes, plus rares qu'aujourd'hui, empruntant une route comme celle d'Orléans en direction du Sud-est, croisaient ou doublaient de nombreux cyclistes, surtout des tandems montés par des couples avec parfois un gamin sur le porte-bagages arrière : ils étaient sur la route des vacances et pour la plupart d'entre eux, c'était la première fois de leur vie !.

Ces années d'importantes conquêtes sociales -les congés payés, les conventions collectives en particulier- n'étaient pas exemptes chez nos compatriotes d'une certaine insouciance : lors de concerts en plein air, on jouait et chantait "Tout va très bien, Madame la Marquise" et une telle tonalité n'était pas vraiment en phase avec l'ambiance susceptible de régner outre-Rhin.

Dans le quartier de la Cité-jardins, une association "La Muse" avait monté en 1938 des défilés de chars fleuris avec musique et costumes régionaux.



1938 - "La Muse"

Après la guerre de 1939-1945, les kermesses se sont succédé avec le concours d'artistes comme Yvette Horner, Hugues Auffray, Alain Barrière, Francis Lamarque, Alain Souchon, Patricia Kas, Daniel Guichard, Pierre Perret, Fabienne Thibeault, d'autres encore, avec le concours d'une fanfare : "La Fantasia" d'Arcueil autrefois, dont on a conservé pieusement le tambour ; une retraite aux flambeaux, un feu d'artifice et un bal populaire clôturaient les festivités.



De même, des distributions solennelles de prix pour toutes les écoles publiques de la ville, présidées par le maire, avaient lieu dans le centre historique d'Arcueil : elles étaient accompagnées de spectacles offerts par les enfants et leurs maîtres. Elles ont disparu depuis une trentaine d'années.

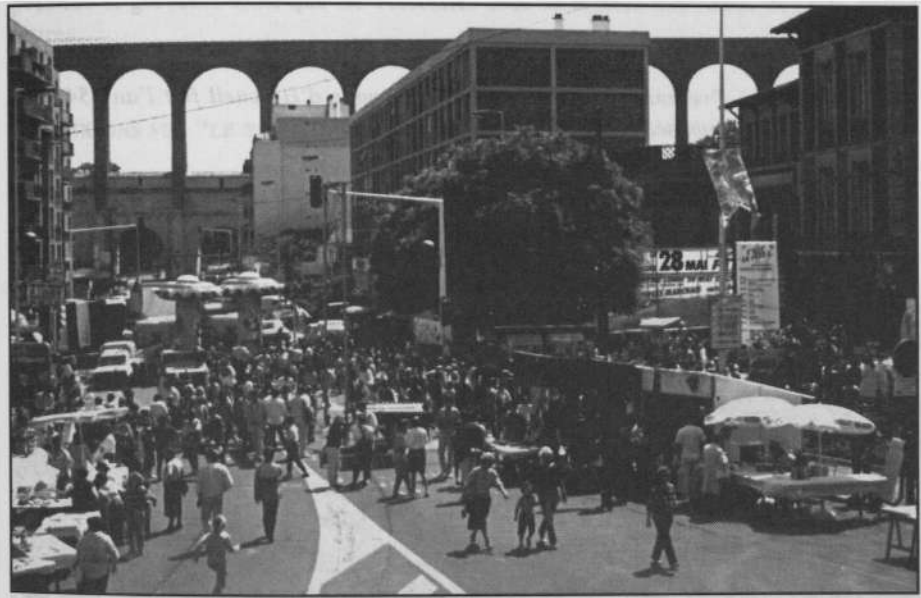
Cependant, la ville offre un livre ou un dictionnaire à chacun des enfants scolarisés qui le reçoit dans son école à l'occasion de la fête de fin d'année de celle-ci, animée par des parents qui tiennent des stands.

Dans la dernière période, ce sont des fêtes de ville "éclatées" qui se déroulent autour de l'Hôtel de ville et dans les rues voisines où se tient une brocante ou "vide greniers" pour amateurs dénommée "la foire aux miettes" à l'initiative de l'association "Arcueil-Animation". Désormais, il n'y a pas toujours une scène principale, mais des orchestres dispersés et des animations souvent mobiles (cirque, défilé de "machines infernales", carnaval de jeunes enfants, jeux de caisses à savon, démonstration de rollers) le tout couronné d'un feu d'artifice et sans discours de nature politique.

De modernes fêtes sportives ont lieu à date fixe sur les stades et alentours : en athlétisme, par exemple, les 24 heures sur piste pour coureurs de fond - marathoniens avec animations musicales : jazz, bossa-nova et autres : parapente, cerfs-volants, murs d'escalade pour enfants, voire boxe.

En outre, ont lieu des tournois de football, de basket pour poussins, juniors, voire seniors. Elles ont toutes un caractère bon enfant et bénéficient des encouragements d'un public enthousiaste et fidèle.

Enfin, des fêtes de quartiers réunissent un public de tous âges relativement large autour de multiples divertissements : parties de football pour enfants, de tir à la corde, de logos et d'échecs ; il arrive qu'un repas convivial suivi d'une séance de karaoké ponctuent la fête.



Je terminerai par l'évocation d'un concert d'une qualité exceptionnelle donné voici trois ans en l'église St Denis d'Arcueil par les membres en costume national de couleur rouge et or avec toque assortie d'une chorale paroissiale Sud-africaine venue de Soweto. L'écho des voix chaudes et retentissantes de ces "chanteurs aux pieds nus" (c'est leur nom), tous des amateurs talentueux, s'entendait à plus de cinquante mètres de l'édifice.

Tels sont énumérés les aspects d'un éventail de manifestations de caractère festif qui ont eu lieu à Arcueil jusqu'en cette fin de siècle depuis le temps des écrivains de la Renaissance.

Une certaine évolution a affecté la forme des réjouissances publiques, même à l'époque contemporaine. Néanmoins, elles restent bien vivantes en dépit de ce que les bonnes volontés nécessaires font parfois défaut de nos jours.

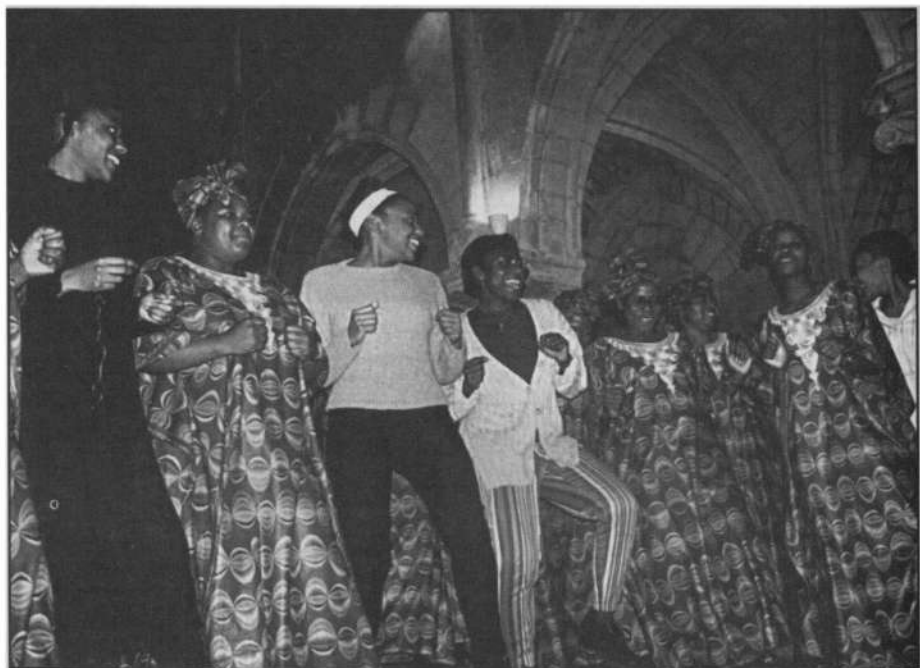
ROBERT TOUCHET

Commission du Patrimoine

Centre Culturel Communal Erik SATIE

SOURCES

- A. Desguine : *Présentation du folastrissime voyage d'Hercueil fait l'an 1549 par Ronsard (hors commerce 1977)*
- *Arcueil notre cité : magazine ville*
- *Photos : arch municipales*



MAISONS-ALFORT : FETES ET LOISIRS JUSQUE DANS LES ANNÉES 1930

Note de l'auteur : Le texte original figurant dans la brochure n°8 éditée par l'Association Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire (AMAH) n'est repris que partiellement dans les pages qui suivent.

L'étude porte également sur les spectacles, la vie associative, culturelle et sportive, les jardins ouvriers, les patronages, colonies de vacances et fêtes des écoles, les nouveaux marchés, la TSF, le vélodrome et l'automobile.

Le dernier chapitre permet de découvrir Maisons-Alfort, terre d'inspiration pour les peintres et graveurs ainsi que les célébrités dans le monde des fêtes, des arts et des lettres.

RÉFLEXIONS SUR "LE TEMPS DU LOISIR"

Le loisir, écrit Littré en 1869, est un "temps qui reste disponible après les occupations". Selon le dictionnaire d'Augé, soixante et un an plus tard, nous dit Alain Corbin, le loisir est "l'ensemble des distractions, occupations auxquelles on se livre de son plein gré, pendant le temps qui n'est pas pris par le travail ordinaire". Entre ces deux dates, un glissement de sens s'est opéré du loisir aux loisirs.

Un article paru dans "Société Nouvelle" vers 1968 ou 1970, retient l'attention : "Plus mes peuples travaillent, moins il y aura de vices. Je serai disposé à ordonner que le dimanche, passé l'heure des offices, les boutiques fussent ouvertes et les ouvriers rendus à leur travail" écrivait Napoléon 1er, en 1807. Exemple illustre, mais nullement isolé, d'un état d'esprit qui devait marquer tout le XIXe siècle. Ne vivons-nous pas dans la peur panique de "perdre du temps" et "le temps" n'est-il pas "de l'argent" ? La semaine de travail a tendance à se réduire à 5 jours avec "deux dimanches" ; les années de travail ne se succèdent plus sans interruption, elles sont séparées par trois ou quatre semaines de vacances. La vie de travail ne se termine plus exclusivement par la maladie ou la mort, elle a une fin légale, la retraite, qui assure un droit au repos. Ainsi naît un temps nouveau, "le temps libre", définition même du loisir pour Larousse. Le loisir s'affirme comme une valeur, alors qu'en 1883, lorsque Paul Lafargue revendiquait "le droit à la paresse", il était encore plus ou moins assimilé à l'oisiveté.

Anne-Marie Thiesse, quant à elle, pense qu'au début du XXe siècle, l'organisation des loisirs est l'un des domaines où s'exerce le "paternalisme patronal", soucieux de s'attacher la main d'œuvre. Les grandes entreprises suscitent et encadrent des associations de types divers.

Ses recherches l'ont conduite à mettre en évidence que si l'on reconnaît que les travailleurs peuvent échapper au cabaret en pratiquant les sport collectifs ou la

musique, en revanche, la travailleuse n'a pas d'autre salut que la puériculture et les soins du ménage. Ce sont là les seuls véritables loisirs d'une femme honnête.

Cette réflexion et ce mode de pensée sont en effet courants au XIXe siècle.

Toutefois, pour ce qui concerne nos industriels, on peut lire :

Les entreprises importantes de Maisons-Alfort possèdent, pour la plupart, des services sociaux parfaitement organisés, qui complètent par leurs institutions et leurs réalisations, la réglementation officielle.

En effet, dès le début de leur activité, les fondateurs de nos grandes entreprises, mettent en place un système de couverture sociale avant même que les décrets et lois ne soient votés. Très souvent, les patrons prennent les charges, retraite et maladie, à leur compte sans demander de cotisation au personnel. Une cantine, des douches sont installées souvent complétées par une salle de repos, une bibliothèque... Des cours ménagers sont dispensés. Des "amicales" culturelles, des clubs sportifs multidisciplinaires, des journaux d'entreprise sont créés, des voyages d'études ou d'agrément, des programmes de loisirs et des séjours sont organisés ainsi que des colonies de vacances pour les enfants. Chacun fait participer son personnel à la vie de l'entreprise afin de créer un "esprit familial" nécessaire à la bonne exécution du travail. Ceci surtout avant les années 1950.

De nombreux poètes ont évoqué le charme de la vallée de la Marne, ses collines verdoyantes où courent les lièvres, ses prés, ses moulins, ses réserves à poissons. Pendant des siècles, cette région conserve ce caractère si prenant. La noblesse et la bourgeoisie du XVIIIe siècle ne s'y sont pas trompées et goûtent le calme de ces campagnes. Elles y ont fait construire leurs "maisons des champs". Au XVIIIe siècle, Maisons-Alfort est un lieu de résidence hautement apprécié des parisiens. La carte topographique dressée par l'abbé de La Grive donne une image impressionnante des parcs, des allées majestueuses des châteaux aujourd'hui disparus ou mutilés qui ont représenté à la fois un art de vivre et de nombreux emplois. Cette image reflète le choix d'une aristocratie qui s'installe dans notre département, fait travailler les métiers du bâtiment, les artisans, les "fournisseurs de vivres" et qui emploie des domestiques, des gardes-chasse et de nombreux jardiniers. L'environnement est en effet composite : jardins d'ornement avec massifs de fleurs souvent bordés de buis, jardins potagers parfois décoratifs et arbres fruitiers.

Les serres renferment des plantes rares, les parcs sont ornés de statues, rotondes, pavillons, grottes de rocaïlle, bassins, ruisseaux et cascades. Des fontaines sont placées à l'intersection des allées et dispensent de la fraîcheur aux promeneurs. Tout ceci nécessite la mise en œuvre de nombreux corps de métiers.

Les châteaux et propriétés de plaisance ont fait l'objet d'un chapitre dans le livre *Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire* et d'une étude dans la brochure *Maisons-Alfort - des fiefs aux lotissements*, édités par l'AMAH. Citons-les ci-après :

L'hôtel d'Harrefort ou château d'Alfort

La propriété Labbé-Véron

Le Château-Gaillard ou Ville-Maison
Le domaine et le château de Charentonneau
Le château de Saint-Georges
Le fief et le château de l'Image
Le fief de l'Archevêché
Le château Durst
Le château de Réghat.

Le siècle des loisirs : c'est peut-être sous ce nom que le XXe siècle passera à la postérité. Mais, quand il vient au monde, que de chemin à parcourir... Il faudra attendre les congés payés, la semaine de 40 heures, celle de 39 heures, la naissance d'autres moyens de transport, le tramway électrique par exemple, les autobus, le métro, la banalisation de l'automobile, l'amélioration matérielle de la condition salariale... Le loisir suppose d'abord le travail, il n'est pas synonyme d'oisiveté. Il offre des possibilités de se libérer des fatigues physiques et nerveuses ou de l'ennui quotidien. On peut parler des loisirs de "fin de journée", de "fin de semaine", des "congés payés annuels" et, avec la réduction du temps de travail, d'autres formes de loisirs apparaissent : ceux du "3ème âge".

Dans les années 1900, Maisons-Alfort ne se distingue guère des autres communes qui ceinturent Paris. Dominée par un univers essentiellement pavillonnaire, elle abrite sous son ciel "impressionniste" les classiques échantillons d'une population qui tend déjà vers l'urbanisation, sans renoncer à tout ce qui fait le charme de l'habitat campagnard. A côté d'un nombre croissant de rentiers, de propriétaires petits bourgeois ainsi que d'ouvriers, employés, fonctionnaires, militaires, conducteurs de bateaux parisiens, de tramways puis d'autobus, travaillant parfois dans la capitale ; vivent encore des marchands de vin, des cultivateurs, maraîchers, champignonnistes, fermiers, nourrisseurs et les derniers serviteurs du roi cheval : les postillons, cochers, palefreniers et maréchaux-ferrants dont l'activité s'exerce sur place. Pour tous ces gens, au mot "loisir" correspond, pour l'essentiel : un jour, un mot "dimanche", auquel s'ajoutent accessoirement -ils ne sont pas encore très nombreux- les jours de fêtes, les jours de fêtes chômés, évidemment.

Qu'en est-il des loisirs et des fêtes à Maisons-Alfort ?

LOISIRS ET FETES JUSQU'EN 1800

La lecture du livre écrit en 1898 par Amédée Chenal, maire de la ville, de 1896 à 1901, permet de restituer ci-après quelques instantanés sur des faits qui se sont produits dans la cité et sur les coutumes des Maisonnais avant cette date.

1689.

Signalons les dépenses faites au cabaret : Vin offert aux collecteurs, 30 sols. Fait présent d'un panier de cerises à M. Monginot, 30 sols. Pour la procession de Sainte-Geneviève à Paris, 5 livres 18 sols. Dépensé en revenant de la procession, chez Roger Chastenay, 3 livres 10 sols.

A l'occasion des feux de joie, vin qui a été bu par les habitants, 11 livres.

Ce Roger Chastenay, dont le nom revient fort souvent, était l'aubergiste unique, ou tout au moins en vogue à l'époque. Son établissement était situé dans la Grande Rue, à l'enseigne de l'Image, ou la Belle-Image.

Il semble que sa caisse, et celle de ses prédécesseurs et successeurs, était le déversoir d'une bonne partie des recettes communales.

Vers 1731, un "garde de grains", "messier" ou "garde champart" entrainé en fonction ; à cette occasion, en compagnie des édiles et sans doute pour fêter cette institution nouvelle et l'embauchement, après lui avoir montré les limites des terres, il fut dépensé deux livres deux sols au cabaret.

1738.

En même temps qu'on complète l'installation de l'école au presbytère de l'église Saint-Remi on emploie plus fréquemment la salle presbytérale pour les réunions ; les jeunes gens y dansent même les jours de fête ; elle constitue en quelque sorte la maison commune.

1740.

Malgré qu'il fût fait à certains moments des feux de joie, il ne semble pas que le bonheur était parfait, car l'on trouve une adresse dans laquelle "les pauvres manants et habitants de Maisons-sur-Seyne près le pont de Charenton" exposent à leur seigneur "leurs plaintes et doléances", à raison des charges de toutes sortes qui leur incombent, "et que la mauvaise nature de leurs champs secs et sablonneux ou sujets à de fréquentes inondations, leur rend difficiles à supporter". Nous ignorons s'ils obtinrent satisfaction.

1748.

Non seulement on fêtait le départ du milicien pour l'armée, et à ce sujet on trouve une dépense d'une livre quatre sols, pour trois pintes de vin bu ; mais, sans doute selon sa situation de fortune, comme on l'a vu, on le chaussait ou l'habillait complètement.

L'enrôlement avait lieu parfois à Vitry, et, comme il n'y avait de pont ni à Choisy ni à Ivry, on payait le passage d'eau ; d'où une nouvelle dépense de trois livres deux sols. Enfin on lui offrait une cocarde, dont le prix variait de trois à cinq livres ; tout cela sans préjudice d'autres petites libations supplémentaire.

La pinte dont il est fait mention ne doit pas être celle qui équivalait environ au litre actuel ; il y en avait une autre, d'une capacité double, encore en usage chez les lai-

tiers. Si, comme il est probable, c'est cette dernière qui était employée, cela mettait le vin, sinon récolté, tout au moins vendu à Maisons, à quatre sols le litre. Cette cocarde, d'un prix élevé, comportait peut-être des flots de rubans ; à moins qu'elle n'eût été une espèce de gratification allouée au conscrit sous ce nom ?

1753.

Le prévôt fait encore observer que les dépenses de cabaret absorbent une trop forte partie des ressources communales ; il annonce qu'elles ne seront plus tolérées qu'à l'occasion de la conscription. Il n'est pas tenu immédiatement compte de ces observations, mais, au bout de quelques années, ces dépenses disparaissent, sauf pourtant pour un incendie, à l'occasion duquel il est dépensé soixante trois livres en rafraîchissements pour les travailleurs.

1760.

Si les dépenses de cabaret ont fini par disparaître, on voit heureusement augmenter celles de l'instruction.

Puis ce fut la Révolution.

1791.

La commune est désormais désignée sous le nom de Maisons-Alfort. Cette modification résulte sans doute des deux nominations successives de maires habitant Alfort, et y ayant établi, à leur domicile, le greffe municipal.

1793.

Les ornements, en métaux précieux, de l'église Saint-Remi avaient été vendus, et le mobilier fut brisé par les révolutionnaires venus de Paris. Avec les débris des boiserie et des bancs, on fit des installations dans "la salle commune", et des tablettes pour placer les bustes de Marat³, de Lepelletier⁴, de Bara⁵ et Viala⁶, le reste fut brûlé.

Sa nef, qui, pendant des siècles, avait retenti des chants liturgiques, a, pendant la Révolution, été consacrée à la déesse Raison⁷, puis à l'Être suprême⁸, servant aussi à tour de rôle aux fêtes républicaines et aux assemblées publiques.

Procès-verbal de fêtes républicaines

Juillet 1794.

"Ce jour'hui 16 messidor, an second de la République Française une et indivisible, étant réunis en assemblée générale de la commune de Maisons-Alfort, dans le temple de l'Être suprême, après avoir été annoncé dans toutes l'étendue de la commune au son de caisse pour célébrer la commémoration du 14 juillet 1789, jour de notre liberté, avons fait plusieurs lectures relativement à la fête, et chanté des hymnes patriotiques, et avons levé la séance, après avoir donné l'accolade fraternelle ; à une heure.

Et signé : Gillet, Palbras, Delavault, Grumeau.”

Le 26 messidor, on fêta l'Être suprême et le premier thermidor il fut fait une cérémonie en l'honneur de Bara et Viala.

21 janvier 1795.

“Ce jourd'hui deux pluviôse de l'an III de la République une et indivisible, dix heures du matin, nous Maire, Officiers municipaux, et membres du Conseil général de la commune, réunis au lieu ordinaire de nos séances, pour y célébrer d'après le décret de la Convention nationale du 19 nivôse, l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français, nous avons fait publier au bruit de la caisse, dans l'étendue de la commune, le décadi trente nivôse, que ce jourd'hui à une heure on se réunirait. On était avec grand nombre de citoyens et citoyennes composant la commune, un membre a donné lecture du décret, et du procès-verbal de la Convention, du 19 nivôse : on a aussi donné lecture du troisième rapport fait par Grégoire, sur le vandalisme, envoyé aux autorités constituées, et terminé l'assemblée par des chants patriotiques et des cris de Vive la République !”

Le deuxième anniversaire de la mort de Louis XVI fut fêté par des distributions de secours aux indigents ; il fut également distribué, à cette occasion, du bois de chauffage venant du bois de Vincennes.

LOISIRS AU QUOTIDIEN, À PARTIR DE 1800

Les loisirs s'insèrent dans la vie de tous les jours suivant les possibilités de chacun, du temps dont il dispose, souvent un seul jour par semaine, de ses moyens financiers, de ses goûts, etc.

LA PROMENADE, LES BORDS DE MARNE

La promenade est “l'activité du temps libre” la plus répandue. Le dimanche est souvent réservé à reconstituer ses forces et son moral par la promenade, la marche au grand air dans les bois, le long de la Marne.

Les bords de Marne sont très fréquentés par les Maisonnais mais aussi par les Parisiens qui affluent grâce aux moyens de transport de plus en plus rapides. La plupart viennent pique-niquer sur les berges. De nombreuses cartes postales témoignent de cette pratique malheureusement passée de mode à partir des années 1950.

“Reçois nos pensées d'une journée agréable à la campagne à Alfort” - 1905.

“Nous découvrons les bords de Marne de Maisons-Alfort, à Charentonneau.

Les sites sont enchanteurs” - 1907, etc.



Devant le château de Charentonneau

A. Chenal, déjà cité, raconte en 1898 :

Jusqu'en 1860, Maisons-Alfort était encore une commune rurale ayant conservé à peu près complètement son aspect primitif.

Le vieux pont de Charenton, avec ses arches en bois vermoulu et l'estacade qui le protégeait en amont, avait un grand cachet pittoresque.

Le chemin se continuant vers le Moulin Neuf était animé les dimanches et fêtes par les nombreuses équipes de canotiers et canotières, qui venaient manger la traditionnelle friture chez les illustres Bauny, Patte et Perrié.

En semaine, la rive était garnie de lavandières et de pêcheurs, et ceux-ci prenaient encore des poissons, voire même des écrevisses !

Nous avons déjà cité, à l'occasion d'un procès, la pelouse devant le moulin, où se tenait la fête d'Alfort ; le restaurant de l'île et le pont y donnant accès ; à droite, à la même hauteur, on voyait la propriété de M. Ildefonse Rousset¹⁰, aménagée en jardin d'acclimatation.

L'habitation a eu, depuis, des fortunes bien diverses ; après avoir été occupée par des restaurateurs, elle est louée actuellement à des œuvres religieuses ; et l'ancienne serre, dans laquelle furent donnés des bals et des concerts, sert de chapelle aux paroissiens d'Alfort.

A la suite, un terrain clos de haies était occupé par des maraîchers.

Laissant le Moulin Neuf, beaucoup moins important, et surtout moins moderne qu'à présent, on s'engageait dans un chemin bordé de haies ; à gauche, des noyers le surplombaient, et plus loin, on rencontrait un groupe de sept énormes platanes, qui ont

donné à cet endroit le nom des Sept Arbres, sous lesquels la jeunesse dansait parfois, au son d'un orchestre improvisé.

La partie de campagne est synonyme de convivialité : consommations entrecoupées de promenades, de pauses, d'assoupissements, de canotage, de baignade et de repos sur l'herbe.

Aujourd'hui, la promenade aménagée au plus près de la rivière, entre les ponts de Maisons et de Charenton, nous permet d'apprécier ce parcours, cet endroit préservé et de chanter avec Jean Gabin "quand on s'promène au bord de l'eau, comme tout est beau, quel renouveau..."

LA BAIGNADE

La Marne près de l'Île d'Enfer, a des fonds tourmentés, des gouffres, terreur des nageurs et des roches sous-fluviales, désespoir des bateliers. Des plantes aquatiques tapissent le lit de la rivière et l'on doit faire appel assez souvent à des "coupeurs d'herbes" qui se servent d'un "faucard". Le "vieux Gabriel d'Alfort", doyen des mariniers et des pêcheurs de la Marne, surnommé "le petit Caporal de la Marne", accompagne Emile de la Bédollière et Ildefonse Rousset dans leur expédition relatée dans "le Tour de Marne", en 1865.

Il dit à l'écrivain qui s'émerveille devant la végétation qui pousse sur l'île située après celle de Charentonneau et qui déborde aux alentours : Ne vous y fiez pas, c'est l'Île d'Enfer et vous ne m'ôterez pas de l'idée qu'elle est sous la domination des diables. Des centaines de baigneurs se sont noyés, là-bas, dans le bras du moulin, sous les saules. Chacun le sait, puisque les vieux canotiers ont baptisé cet endroit : "le rendez-vous des noyés". Ça n'empêche pas d'autres baigneurs de venir tous les ans y chercher la mort. Il y a là un trou profond d'où personne n'est jamais sorti. Il faut que ce soit un soupirail de l'enfer et que des suppôts de Satan s'y cachent pour tirer les gens par les pieds..."

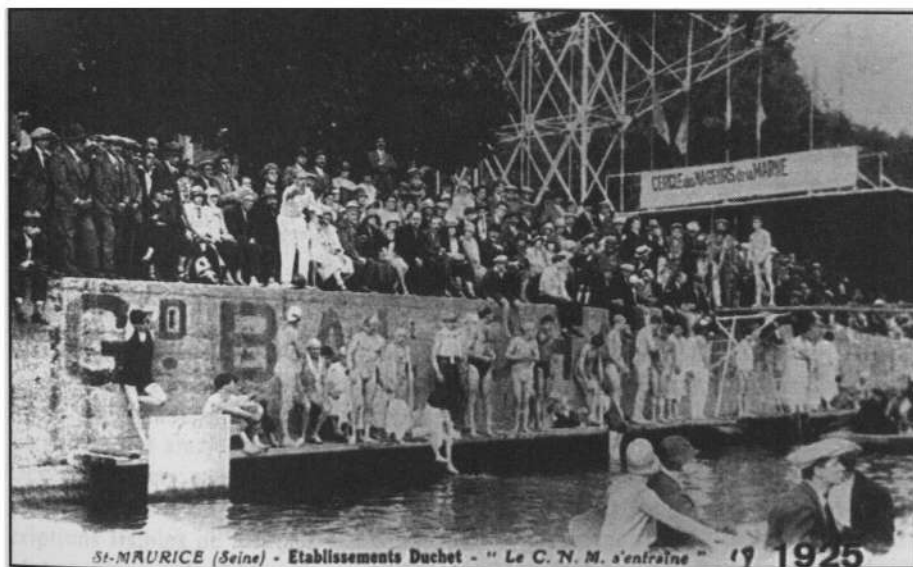
Réputation non usurpée, des centaines de noyés ayant péri jusque dans les années 1930, entraînés dans les "tourbillons" ou restant accrochés dans les longues herbes aquatiques. La Marne a été draguée mais quelques accidents ont encore lieu jusqu'en 1950.

Un poète avait dû entendre parler de ce lieu : Léon Deubel. Né le 22 mars 1879 à Belfort, il se suicide le 10 juin 1913 en se jetant dans la Marne au lieu-dit "les 7 Arbres" à Maisons-Alfort. En 1910, Léon Deubel est répétiteur alors que son ami, Louis Pergaud, est instituteur à l'école d'Alfort. Hiroatsu Takata, sculpteur et écrivain japonais, qui avait un véritable culte pour lui, réalise son buste. Placé dans le square du Moulin d'Alfort (actuel square de l'Artificier François) et inauguré le 21 juillet 1935, ce buste fait maintenant partie des collections du Musée de Maisons-Alfort.

Malgré le danger, des hommes "en caleçon", costumes de bains qui nous font sourire aujourd'hui, se baignent autour des îles. Les plus téméraires traversent la Marne pour rejoindre la promenade dite "entre les deux eaux" (entre la Marne et le canal de Saint-Maurice, remplacé par l'autoroute A4)

Les Maisonnais, au début du siècle, fréquentent assidûment le "Bain des familles", construction en bois aménagée pour les baigneurs, placée en aval de l'Île de Charentonneau.

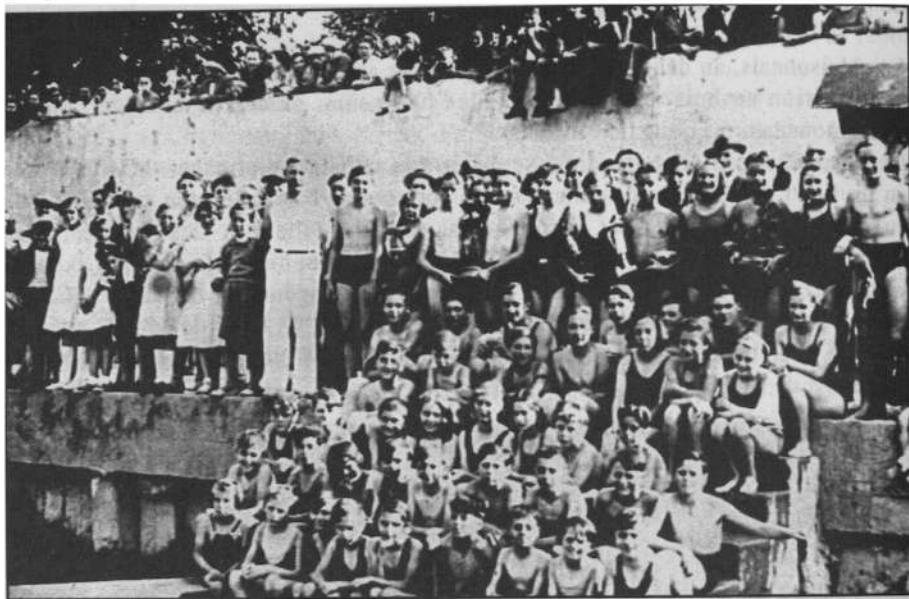
De nombreux Parisiens viendront se mêler à la population et nager dans la Marne en profitant des berges accueillantes transformées en baignades non surveillées ou en préférant celles qui sont installées par des particuliers ou des sociétés, avec cabines et plongeoirs : "les 7 Arbres", "les Ondines" qui hisse son pavillon exclusivement féminin dans l'Île d'Enfer, "le Cercle des Nageurs de la Marne - CNM" situé à Saint-Maurice "entre les deux eaux" ainsi que "le Banc de sable", avec en face "la Société de Sauvetage de Maisons-Alfort - SSM" tous deux en amont de la passerelle de Charentonneau.



Enfin, un club également très fréquenté, celui de "l'Elan", entre les rues de Jemmapes et de Fleurus ; actuellement sous l'échangeur de l'autoroute A 86... Autre époque !

Il faudra attendre juin 1930 pour voir l'ouverture de la baignade municipale. Les cartes postales et les photographies témoignent de l'engouement des amateurs. Il faut patienter assez longtemps pour avoir accès à l'une des 252 cabines. De nombreux articles paraissent dans la Presse : la revue "la Rampe" du mois d'août 1933, "l'Illustration" du 5 octobre 1935.

En 1957, on peut encore lire dans "la France Sociale Municipale" : La route des bords de Marne à Maisons-Alfort est pittoresque, c'est un lieu de plaisance et sa plage est très fréquentée.



Vers 1937

L'Élan, actuellement sous l'autoroute A86.

Victimes de la pollution de la rivière, les baignades et la plage municipale disparaissent dans les années 1960.

Depuis quelques années, grâce à des travaux importants, la vie renaît en Marne. En plus des poissons, on remarque le retour d'espèces disparues telles les écrevisses et l'arrivée des poules d'eau, des colverts et des cygnes. A quand les "baigneurs" ?

LE CANOTAGE

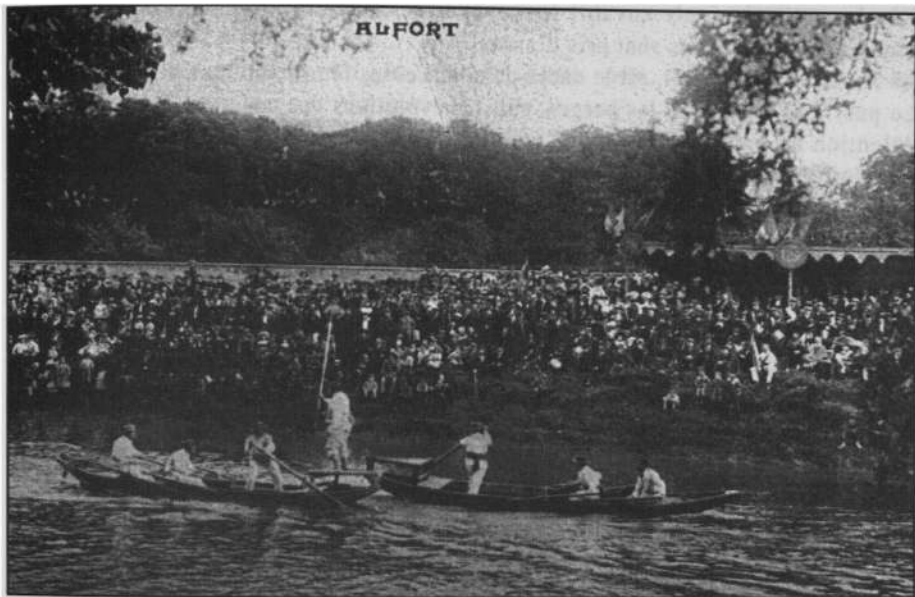
A partir du second Empire -1852- et jusque dans les années 1950, le canotage est le "sport" le plus en vogue dans nos communes des bords de Marne. Les fabricants et loueurs de canots prospèrent.

L'arrivée des bateaux à vapeur vers 1825, a contraint l'administration à interdire les petites embarcations qui sillonnaient la Seine entre Charenton et Suresnes. Elles se sont donc réfugiées en Basse-Seine et sur la Marne à Maisons-Alfort, Joinville-le-Pont et Nogent-sur-Marne.

Un article paru en février 1889 dans le N°42 de la "Meunerie française" est consacré au Moulin d'Alfort, à son propriétaire, Monsieur Rieffel et à l'environnement :

Le Moulin Neuf est construit sur la rive gauche de la Marne, dénommée quai d'Alfort (rue du Mal Juin), qu'il rejoint à l'Île de Robinson, charmant rendez-vous des canotiers et des canotières dont les as, les skiffs, les yoles, les outriggers, les yoles-gigs, les périssoires (embarcations diverses) glissent en vol rapide à la surface des eaux, au bruit cadencé des rames s'abattant et se relevant en mesure sous les efforts de vigoureux tireurs.

Il semble qu'entre 1861 et 1889, le nouveau propriétaire de l'Île de Robinson ait redonné accès aux canotiers, évincés auparavant.



*Vers 1900
Devant le château de Charentonneau.*

En dehors des amateurs du dimanche, il y a les "professionnels de la barque". Des particuliers ou des établissements prennent soin d'afficher les services qu'ils peuvent rendre. On remarque sur les cartes postales ou les photographies des inscriptions lisibles de loin sur des panneaux ou sur les murs d'un café, d'un restaurant ou d'une guinguette : "passeur", "seul passeur du bal de l'Ermitage", "passage d'eau"... "Location de bateaux, de canots", "bateaux de pêche et de promenade", "Rendez-vous des canotiers" etc.

On peut donc louer des canots et voguer au fil de l'eau ou faire appel au passeur pour aller sur l'une de nos îles ou sur les berges de Saint-Maurice, se reposer, pique-niquer, se promener ou... parler d'amour.

La "pelouse du château de Charentonneau" jusque dans les années 1930, est enserrée entre le mur d'enceinte du château (occupée de nos jours par la résidence de

Château-Gaillard) et la Marne d'une part et, entre les limites de la propriété, marquées par deux montants en bois, située au lieu-dit "les 7 Arbres", presque au bas de la rue du 8 mai 1945 et le Moulin Brûlé d'autre part.

L'avenue Foch n'est tracée que vers 1935. Antérieurement, seul le chemin de Halage permettait le passage aux bateliers, à leurs chevaux, aux promeneurs et aux pêcheurs.

"La pelouse" est le rendez-vous des familles, des amis d'un jour, de toujours. Très souvent des concerts sont donnés par des fanfares ou des sonneurs de cor de chasse. Dès le matin, la foule envahit les rives avec couvertures, pliants et paniers de pique-nique, les canots sont pris d'assaut.

La Marne, à cet endroit, est le cadre de nombreuses fêtes nautiques.

Le public se presse sur les berges, suit les évolutions des canotiers et des jouteurs. Attention au bain forcé ! Que d'émotions partagées ! Bravo au vainqueur, c'est l'exploit.

Quelques personnes fixent ces moments heureux sur plaques photographiques, certaines deviendront les cartes postales qui nous permettent aujourd'hui de revivre ces instants privilégiés.

LA PECHE, LA CHASSE

A. Corbin écrit : Mieux que le jardinage, que le bricolage, la pêche à la ligne symbolise "le temps pour soi", "le bonheur paisible". C'est l'école de la patience et de l'adresse.

Certains pêcheurs sont des solitaires, d'autres retrouvent leurs amis, la ligne à la main sur les rives ou dans des barques colorées, pour taquiner le goujon, attraper gardons, perches et brochets qui peuplent la Marne. Des sociétés de pêche sont créées, des concours organisés.

Il n'est pas rare de voir des alignements de concurrents silencieux, sur les berges ou dans les barques, au milieu de la rivière, attentifs aux caprices du bouchon.

Dans une série de cartes postales, éditée sur les "As de la pêche", entre 1900 et 1910, citons deux Maisonnais primés : Monsieur Dumond pour un brochet de 12 livres et Monsieur Laurent pour un brochet de 17 livres.

Il convient de noter que jusqu'en 1950, les écrevisses font encore les délices des gourmets.

Sur la carte dite "des chasses" (1773), les "remises" aménagées pour la conservation du gibier des "Chasses du Roi" et des grands seigneurs sont indiquées.

En 1789, dans la plaine de Maisons qui, jusqu'au 1er avril 1885, date de la création d'Alfortville en commune distincte, s'étendait jusqu'à la Seine, il y avait 21 remises, soit environ 20 arpents.

Leur suppression est demandée dans le "Cahier des Doléances", comme très nuisibles à l'agriculture.

Au début du XXe siècle, certains habitants pratiquent la chasse pour leur plaisir dans l'immense étendue de bois qui recouvre encore Charentonneau (comprenant l'actuel quartier des Planètes). A la fin de la journée, on se retrouve pour le partage du gibier mais aussi pour fêter les prises, lièvres, lapins, gibier d'eau et autres volatiles, au "Rendez-vous de chasse", avenue Gambetta, devenu le bal de "l'Ancien rendez-vous de chasse" puis "l'Imprimerie Pellegrin".

LES GUINGUETTES, LES CAFÉS-RESTAURANTS

Du pont de Charenton au pont de Maisons, la Marne valse, valse, de guinguette en guinguette.

On canote, on pêche et on danse aussi !

Souvenons-nous des flons-flons, des triolets de l'accordéon, de la valse musette, de l'odeur d'huile chaude, des frites et du poisson frit, des matelotes et du bon vin, de la lumière des lampions, des casquettes et des caracos... et "passons la monnaie !..." C'était avant 1914 puis "la guinguette" avec tonnelle, ouverte sur la Marne, s'est peu à peu "enfermée" et son nom a changé pour devenir "bal" puis "dancing".



Vers 1905

Actuel 13, rue du maréchal Juin.

Dans quel établissement avons-nous rendez-vous ? A "l'Ermitage" ou "Aux 7 Arbres" (du 9 au 17 rue du Mal. Juin), au "Floride" (2, rue du Lieutenant de

Vaisseau d' Estienne d'Orves), au "Moulin Brûlé" (Île de Charentonneau), au "Bal des 4 Nations" (sous l'autoroute A 86) ou à "l'Ancien Rendez-vous de chasse" (avenue Gambetta)...

La plupart ont fermé leur porte dans les années 1950.

L'Île de Charentonneau avec le "Moulin Brûlé" est propriété de la ville. On y danse encore aujourd'hui grâce aux associations, aux sociétés et aux particuliers qui y donnent banquets et soirées.



*Vers 1920
Moulin Brulé.*

Dans certaines salles, des professeurs de danse dispensent des cours très suivis notamment à "l'Ancien Rendez-vous de chasse" déjà cité. Vers 1925, "Aux 5 parasols - Salle Bardy et Troillard", 8, quai Fernand Saguét, le cours de danse est dirigé par M. Me Dauffard.

Des professeurs sont diplômés de l'Académie des maîtres de danse de Paris. L'un d'entre eux, Raymond-A. Bentz, Maisonnais, organise des "bals de société" à la salle des fêtes, près de la Mairie, avec présentation des élèves de son cours de danse. Chacune de ces soirées remporte un réel succès. Dans les années 1940, Monsieur Lelong est professeur du cours de danse chez James au 77, avenue du général de Gaulle.

On danse aussi à l'École Vétérinaire d'Alfort.

Dans le "Conducteur général de l'Étranger dans Paris" - Teysse, édité en 1840, il est précisé : Bal tous les dimanches dans le parc, aux frais des élèves. Des bals y sont également donnés en faveur d'œuvres sociales.

La guerre de 1914-1918, avec ses ravages, a mis un frein à toutes ces fêtes. La ville, qui a eu à déplorer la disparition de nombreux de ses hommes, a perdu son entrain et sa joie de vivre.

Et puis la guerre finit par finir... Dans l'intervalle "la Madelon" a envahi les cafés et les places publiques.

Quelques propriétaires de cafés restaurants s'adressent au maire par lettre datée du 14 mai 1919 :

Délégué par mes collègues autorisés avant la guerre à faire bal, je viens solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de continuer à faire bal comme par le passé. Comptant que vous voudrez bien nous donner tout votre appui auprès de ces Messieurs les Conseillers municipaux qui, nous osons l'espérer, voudront bien faire droit à notre juste demande car nous n'avons que cette seule ressource pour subvenir aux nombreux frais qui nous incombent. Signé :

Sotty, successeur, ancienne Maison E. 1000, 2, rue Voltaire et quai de Halage

Bonnefoy, Établissements des Sept-Arbres, 17, rue des Deux-Moulins

Boucher, 1, rue Michelet

Boussard, 29, rue de Champagne

Dubois, 230, avenue de la République



Vers 1905, Restaurant-Dancing "les 7 Arbres"

Nos promeneurs se pressent devant les guinguettes, les cafés et restaurants, profitant à loisir, comme l'indique le Chanoine Petit, des denrées et des vins "hors taxes" de la Capitale.

Chez tous, les plaisirs de la table se diversifient en gourmandes variantes qui n'attirent pas que les autochtones. Les Parisiens, amateurs de bonne chair et appréciant... la campagne, arrivent en fin de semaine par les coches (grandes diligences), le chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée - PLM, les tramways à vapeur puis électriques. Ils viennent, surtout pendant la belle saison, par les bateaux parisiens qui, après 1915, accostent quai Fernand Sagnet, en aval du barrage d'Alfort / Saint-Maurice. Au bord de l'eau mais aussi "en ville", les établissements affichent des menus prometteurs, signalent leurs spécialités, certains ne manquent pas de préciser qu'ils disposent de salons pour noces et banquets tel le Restaurant "Perrié", à Alfort.

Les cuisiniers s'activent, une bonne odeur de friture de petits poissons, de moules, de frites et de saucissons de Lyon met en appétit. Les terrasses sont occupées par les amateurs d'absinthe, de Suze ou de piccolo.

L'un des cafés situés au bord de la Marne, n'hésite pas à écrire sur sa façade ce judicieux conseil : "Noyez-vous ici plutôt qu'en face".

On entend partout de la musique et des rires. Très vite les places sont prises à l'intérieur, des tables et des bancs sont installés sur le chemin de Halage (avenue Joffre). Merci aux photographes et aux collectionneurs de cartes postales.

Les cafés annexent les jeux traditionnels en installant des terrains de jeux dans les cours et les jardins pour les enfants mais surtout pour les adultes : jeux de boules, de quilles, de fléchettes.

Les Maisonnais s'y réunissent pour converser, boire avec des amis, jouer aux cartes ou aux dominos. Les joueurs de manille, de tarot ou de loto peuvent gagner une oie, un jambon, au milieu des rires et des applaudissements.

Sur les vitres de nombreux cafés, on peut lire en lettres blanches : bosquets - billard.

Une "manufacture de procédés et accessoires de billards", fondée en 1863 est située sur un terrain de 600 m², au 43, rue du Chemin Vert. En 1901, elle est répertoriée sous le nom de "E. Nicolas" et en 1905, sous celui de "P.V. Hutchinson". Une autre entreprise du même type figure en 1905 au 3, rue Carnot au nom de "G. Maurin".

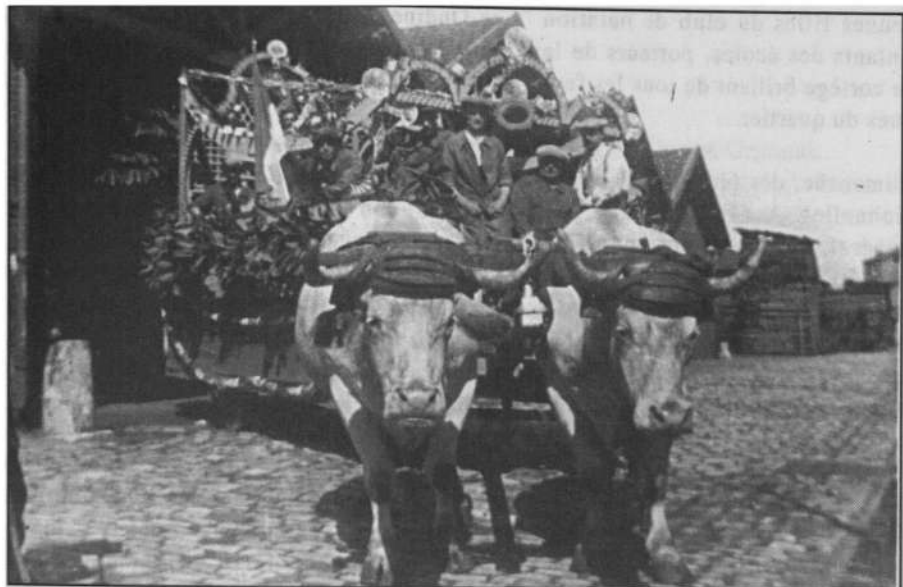
Avant la Seconde Guerre mondiale, le goût de la fête est très marqué, tout est prétexte à réjouissance. Après les jeux ou les défilés, on se retrouve tous "au café du coin" et il n'en manque pas à l'angle de nos rues.

Le lecteur se reportera utilement au Tome II de Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire écrit par l'AMAH en 1986, pour suivre nos promeneurs, au bord de la Marne et connaître le nom de quelques restaurants et cafés renommés dans la première moitié du XXe siècle.

Parmi les temps forts, fêtes du 14 juillet, de quartier et fêtes patronales... ces fêtes au cours desquelles toute la ville est en liesse, ci-après quelques extraits concernant les manifestations de quartier.

LES MANIFESTATIONS DE QUARTIER, LE "BŒUF GRAS"

Dans le courant de l'année, les fêtes et réjouissances organisées dans les quartiers ont beaucoup de succès. L'animation est souvent le fait des commerçants. Toutefois la municipalité apporte sa contribution en versant des subventions.



Vers 1920, la fête du "Bœuf gras" avec les bœufs des Ets Fould-Springer.

LA FETE D'ALFORT.

Relatons un écho lu dans le journal "La Voix des Communes". Été 1884 : Bien que peu favorisée par le temps, la fête d'Alfort n'en est pas moins brillante. Elle attire beaucoup de visiteurs, elle est envahie par le Parisien qui, après être resté enfermé la semaine durant dans un atelier, éprouve le besoin de dégourdir ses jambes et de secouer son intelligence.

Les cris du marchand de "plaisirs"¹⁾, gâteaux et gaufres s'éloignent dans le temps. Voilà le plaisir ! qui veut du plaisir ? Tout le monde... bien sûr.

Les forains, leurs baraques et leurs manèges font rêver petits et grands. Ces moments privilégiés, près du pont de Charenton, sont fixés sur les plaques photographiques puis sur la pellicule.

Des cafés situés avenue du Général de Gaulle, organisent des courses cyclistes réputées.

Des coupures de presse qui relatent les "Fêtes d'Alfort" en 1934 nous ont été communiquées. En voici quelques extraits :

Samedi : La retraite aux flambeaux a été très réussie. Dès 21h30, le cortège se forme. En tête le comité, l'excellente fanfare "Le Réveil de Maisons-Alfort", encadrée des pompiers de la commune, porteurs de torches puis un groupe de gracieuses jeunes filles du club de natation "Les Ondines", en tenue, suivies de 500 à 600 enfants des écoles, porteurs de lampions. Plusieurs centaines de personnes suivent le cortège brillant de tous les feux, au milieu des acclamations, dans les principales rues du quartier.

Dimanche, dès 6h00 du matin, les "Alfortais" sont réveillés par les bombes traditionnelles. A 14h30, sous la présidence de Léon Champion, Maire et Conseiller général, assisté de plusieurs Conseillers municipaux, commence la fête nautique, les "fameuses joutes parisiennes". On peut évaluer à 5 000 ou 6 000, le nombre des personnes qui y assisteront. C'est un réel succès dépassant toutes les espérances... Pour le mât de Beaupré², c'est Paulette Groze qui touche le drapeau, la première, etc. La pantomime a eu son succès habituel au milieu d'une hilarité générale. Les organisateurs ont droit à toutes les félicitations...

Le dimanche 5 août auront lieu, le challenge Roland Lesage -7 km pédestre (les prix seront distribués au café Martine, rue des Deux-Moulins- Maréchal Juin), la fête nautique et la fête vénitienne avec concours de bateaux fleuris et illuminés... Au cours du défilé, le Maisonnais André Dissard, ténor à l'Opéra de Paris, interprétera "Le chaland". Pendant la durée des épreuves, audition du "Réveil de Maisons-Alfort"...

Le dimanche 12 août, fête enfantine avec défilé de chars, travestis. Le soir, feu d'artifice nautique...

Où sont les fêtes d'antan ?

La carte postale ne saurait être négligée pour découvrir le passé. Elle nous apporte des détails pittoresques sur l'habillement, les fêtes, les traditions et les anecdotes de ceux qui les écrivent.

A Maisons-Alfort, comme partout ailleurs, dès qu'apparaît le photographe avec son énorme boîte, on se rassemble dans la rue, par curiosité, par intérêt, on se prête aux directives du mystérieux opérateur, plus volontiers encore lorsqu'on "fait la fête". C'est ainsi que nous découvrons l'enthousiasme et le nombre de participants dans un autre quartier.

LA FETE DU BUISSON JOYEUX.

Bals devant presque tous les cafés, distribution de superbes coiffures-souvenir.

Dans les rues, on organise des jeux, démonstrations d'acrobaties, courses en sacs,

courses à pied, jeux de ciseaux, concours d'adresse. Des mâts de cocagne sont dressés et les plus agiles emportent bonbons, chocolats, gâteaux mais aussi saucisses et jambons. Certains commerçants organisent des concerts. Ces animations étaient pour eux, bien évidemment, une source de profit mais servaient également à les mieux faire connaître et à satisfaire la clientèle. Partout c'est la bonne humeur et la joie de vivre.

LA FETE DE CHAMP CORBILLY.

Elle se tient avenue du Général Leclerc entre la rue Jouët et la rue Grimoult. A cet emplacement, au début du siècle, les bateleurs, saltimbanques, baladins et forains proposent leurs baraques colorées, attrayantes, avec jeux de hasard, loteries, tir à la carabine, jeux de massacre mais surtout, pour la joie des enfants, un manège de chevaux de bois entraîné par un "vrai cheval" aveuglé par un masque. Des animaux savants et des phénomènes divers sont présentés en entresort¹³. La fête du quartier, c'est aussi le prétexte de se retrouver dans le double rôle de spectateurs et d'acteurs telle la "Reine du Champ Corbilly" de juillet 1929 qui, à la fois amusée et très fière, nous montre sa photographie 60 ans après. Des cafés et des marchands de cycles situés avenue du Général Leclerc, organisent des courses cyclistes où des Maisonnais côtoient des vedettes de "la petite reine".



1926
Fête du quartier de Charentonneau.

LA FETE DE CHARENTONNEAU.

Dans les années 1930, cette fête se déplace plus au nord du quartier de Charentonneau. Les forains s'installent avenue Georges Clemenceau et avenue Gambetta. Les badauds curieux s'y pressent.

Des photographies en témoignent. Les amateurs de courses cyclistes sont alignés sur plusieurs rangs sur les trottoirs. Des bals très animés ont lieu sur la place Delalain (Président René Coty) et devant les cafés.

Quel ravissement pour les yeux de voir évoluer toutes ces femmes qui s'abandonnent totalement au plaisir de la danse. Leurs cavaliers ne sont pas mal non plus... Certains même, arborent de magnifiques montres qu'ils glissent négligemment dans leur gousset...

Plusieurs forains vivent à Charentonneau et exercent cette profession depuis quatre ou cinq générations. L'une de ces familles est à l'origine du système de vile-brequin permettant aux sujets des manèges de monter et descendre. Le brevet d'invention a été délivré à Alfred Chemin le 17 avril 1897.

Tounez manèges ! Henri Méline et ses descendants, installés depuis 1921 se sont spécialisés dans la fabrication de manèges pour enfants et d'auto-scooter. Les locaux sont situés actuellement du 69 au 71, avenue Foch.



LA FÊTE DE LA SECTION DE MAISONS-CENTRE.

Elle s'est longtemps confondue avec la fête municipale, étudiée précédemment. Elle s'est tenue dans plusieurs endroits au fil du temps : vers 1875, place de l'église Saint-Remi, vers 1880, dans le marché, avenue du Général de Gaulle (actuellement, école Parmentier). A partir de 1896, dans le parc du nouvel Hôtel de Ville ainsi que sur la place Salanson.

Les commerçants du quartier obtiennent de la Municipalité en date du 20 juillet 1913 qu'au moment des fêtes, sur la place Salanson, sur les trottoirs de la rue Pasteur et devant l'église Saint-Remi, puissent s'installer les marchands forains avec leurs manèges et leurs attractions.

A Maisons aussi, on fait la fête, on danse, on déguste les spécialités présentées par les différents commerçants : pains français et viennois, spécialité de pain d'Auvergne, charcuterie de campagne, matelote et même "la poule au pot".

Ces inscriptions semblent définitives, elles sont écrites en lettres blanches, en relief, sur les vitres des façades. Le menu du jour est, le plus souvent, affiché à la craie sur une ardoise.



1931-1932

Défilé, avenue de la République.

En période de Carnaval, précédant le mercredi des Cendres, on organise pour la joie de tous, la fête du "Bœuf Gras".

Jusque dans les années 1920, on promène les bœufs enrubannés, prêtés gracieusement par les Établissements Springer, au long des rues, au milieu des vivats et des rires. Ils sont précédés de l'harmonieuse cohorte des fanfares, des pompiers et souvent, suivis de chars fleuris, de cavalcades...

Les Maisonnais participent et apprécient ce type de manifestation simple et joyeuse. On rit, on chante et on danse le jour du "Bœuf Gras".

D'autres pages de la brochure dont sont extraits ces passages, évoquent les Maisonnais nés ou demeurant à Maisons-Alfort qui se sont illustrés, ont été connus ou le sont encore, dans le monde des fêtes, des arts et des lettres.

Enfin, ne dit-on pas qu'en France tout finit par des chansons ?

Trois textes concernant la Marne et Maisons-Alfort sont reproduits dans les dernières pages de la brochure originale : "Souvenirs d'une mère ou le temps d'avant-guerre", avant 1914 - "Ce que chantent les flots de la Marne", en 1916- "Au pont de Charenton et au bal de l'Ermitage", en 1955.

Avoir du temps devant soi, est-ce là le meilleur des loisirs ?

Il n'en reste plus guère pour terminer cette étude sauf pour chanter : "...Si l'on pouvait retrouver les guinguettes..."

MARCELLE AUBERT
AMAH

NOTES

- 1) *Télégraphie Sans Fil.*
- 2) *Garde champêtre.*
- 3) *Marat - 1748-1793, Homme politique assassiné dans sa baignoire par Charlotte Corday. Rédacteur de "L'Ami du Peuple".*
- 4) *Lepelletier - 1760-1793, assassiné par un royaliste.*
- 5) *Bara Joseph - 1779-1793. Enfant célèbre par son héroïsme. Sommé de crier "vive le Roi !", il s'écria "vive la République" et fut tué.*
- 6) *Viala Joseph Agricole - 1780-1793. Jeune patriote tué en défendant le passage de la Durance aux royalistes.*
- 7) *Déesse Raison : culte organisé par les Hébertistes (éliminés par Robespierre) à des fins de déchristianisation - 1793-1794.*
- 8) *L'Être Suprême : Dieu, spécialement dans le culte déiste organisé par Robespierre en mai-juin 1794.*

- 9) *Henri Grégoire dit l'Abbé -Prêtre- 1750-1831. Évêque constitutionnel de Blois (1790). Député à la Convention (1792). Fit voter l'abolition de l'esclavage et fut le véritable chef de l'Église constitutionnelle. Fut sous l'Empire et la Restauration une des grandes figures libérales. Ses cendres ont été transférées au Panthéon en 1989.*
- 10) *1817-1878 -Fondateur du journal "Le National"- propriété située du 22 quai Fernand Saguet à la rue Paul Bert.*
- 11) *Pâtisseries minces en forme de cornet. Le vendeur les jouait aux dés sur le coffret qui les contenait.*
- 12) *Mât placé obliquement à l'avant d'un voilier. Par extension, longue perche fichée dans le sol, placée au-dessus de l'eau, au sommet de laquelle on fixe drapeaux ou autres objets.*
- 13) *Tente ou baraque dans laquelle on entre d'un côté pour sortir de l'autre après avoir regardé l'attraction au passage.*

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales.

- *Arrêtés du Maire.*
- *Délibérations du Conseil municipal.*
- *Bulletins municipaux officiels - BMO.*
- *Comptes rendus de mandat.*
- *Registre des mariages de 1850 à 1870.*

Archives du Musée de Maisons-Alfort.

- *Registres des Annonces religieuses de 1873 à 1919.*
- *Programmes des manifestations réalisées par des associations culturelles et sportives.*
- *Société Nouvelle, Le temps des loisirs, Paris, vers 1968-1970.*

DOCUMENTS ET ANECDOTES DUS À L'AMABILITÉ DES MAISONNAIS.

Écrits

- *Arrêts, décrets, lois, journaux divers.*
- *E. de la Bédollière, Histoire des Environs du Nouveau Paris, G.Barba, Paris, 1861.*
- *E. de la Bédollière et I. Rousset, Le Tour de Marne, Librairie internationale, 1865.*
- *Abbé Lebeuf - 1687-1760 - Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris. Doyenné du Vieux-Corbeil, Maisons, livre n° 5, 1883, A.D Val-de-Marne, 41. B 327.*
- *A. Martin, Tout autour de Paris, Les Étapes d'un Touriste en France, 1890-1894, A.D Val-de-Marne, 40 A 324, n° 846.*

- A. Chenal, *Histoire de Maisons-Alfort et Alfortville*, E. Crete, Corbeil, 1898.
- "Maisons-Alfort", *État des Communes*, 1904.
- E. Bled, *Mes Écoles*, Laffont, 1977, A.D Val-de-Marne.
- C. Bouyer et C. Monlicourt, *Petite Histoire des Loisirs en Val-de-Marne - 1850-1936*, A.D Val-de-Marne, 1983.
- M. Rioussset, *Les Bords de Marne de Lagny à Charenton, du Second Empire à nos jours*, Amatteis, 1984.
- *Maisons-Alfort Mille Ans d'Histoire*, Association AMAH, I (1984), II (1986).
- J. Roblin, *Autrefois... le Val-de-Marne - 1870-1920*, Horvath, 1985.
- Chanoine J. Petit, *Berges riantes de la Seine devenues quais modernisés de Charenton-le-Pont*, vers 1985.
- J. Prasteau, *Voyage insolite dans la banlieue de Paris*, Perrin, 1985.
- M. Rioussset, *Les Environs de la Marne et leurs Peintres de Vincennes à Neuilly-sur-Marne*, Amatteis, 1986.
- P. Gillon, *La Nouvelle Histoire de Saint-Maur-des-Fossés, des origines aux bagaudes*, Le Vieux Saint-Maur, 1987.
- L. Comby, *Au Confluent des Libertés : Alfortville 1860-1939*, Val-Arno, 1987.
- *Les premiers banlieusards, 1860-1940*, direction : A. Faure, Créaphis, 1991.
- C. Hubert, *Un département de tradition sportive, Connaissance du Val-de-Marne*, n° 61, 1991.
- M. Aubert, *Maisons-Alfort, des fiefs aux lotissements*, AMAH n° 3, 1993.
- M. Aubert, *Maisons-Alfort, Les transports en commun par terre, rail et eau*, AMAH n° 4, 1994.
- *L'avènement des Loisirs - 1850-1960*, A. Corbin et collectif : J. Csergo, J-C. Farcy, J-C. Richez, L. Strauss, A-M. Thiesse, G. Turnaturi, G. Vigarello, Aubier, 1995.
- L. Comby, *Alfort-Ville avant Alfortville - 1848-1885*, Val Arno, 1996.
- M. Aubert, *Maisons-Alfort, le commerce et l'industrie*, AMAH n° 7, 1996.
- J. Gudin, "Charenton en chanson", *Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice*, 1997.

Pour les renseignements communiqués, pour les prêts et dons de documents, photographies et objets, nos remerciements à :

- Mmes Bossmann, Hubert - Archives départementales.
- Mmes Lavie, Hocquard, Mennequin - Archives municipales.
- MM. Alexandre, Aurignac, Balza, Boireau, Boulouvard/Flamant, Butavand, Chauvet, Chemin, Clauzier, Comtat, Couvidoux, Crassin, Detrez, Donadel, Douville, Dubois, Dufour, Fassier, Foulon, Ch. Fouqueau, Gauteroux, Gibert, Girardot, Godeau, Kuntzmann, Landi, Langlois, Laplau, Lapostolle, Laroulandie, Lasnier, Lecomte, Lemoine, Lesguillon, Malherbe, Mazars, Merle, Morette, Nordmann, Nozeret/Juran, Pain, Pasche, Plion, Poujol, Pourreau, Remoissenet, Reuber, Robin, Roth, Roy, Toquebœuf.

LES MANIFESTATIONS MUSICALES À ALFORTVILLE

Le 17 mars 1952, sous le parrainage des communes d'Alfortville et de Maisons-Alfort, était instaurée une société d'éducation populaire musicale et instrumentale. Elle prenait le relais d'une précédente association maisonnaise dont elle gardait les principales caractéristiques : un cadre administratif associatif, faisant essentiellement appel au bénévolat, au service d'une équipe pédagogique dynamique de professeurs de musique, animée et coordonnée par un directeur.

La souplesse de cette structure devait permettre, entre 1968 et 1974, de gérer sans trop de difficulté la rupture avec Maisons-Alfort et favoriser l'ancrage alfortvillais de cette école qui allait devenir, en 1980, le Conservatoire d'Alfortville, avant d'être, 15 années plus tard, municipalisée et agréée.

Pour séduire les Alfortvillais, et légitimer l'adoption de cette association par la commune, l'École de musique, tout en respectant les normes pédagogiques édictées par la Fédération des conservatoires municipaux, put développer avec bonheur l'aspect ludique et convivial de la pratique de la musique. Elle sut avec enthousiasme s'intégrer dans un tissu associatif particulièrement dense, en participant souvent avec d'autres associations culturelles ou avec la municipalité à diverses festivités locales.

De ces premières réunions de travail entre plusieurs associations naquit l'idée de grands spectacles et d'un festival d'Alfortville réunissant toutes les associations de la ville.

LES ANIMATIONS MUSICALES ET LA 4 A

En 1975, du 16 au 30 novembre, la 4 A - Association amicale des artistes d'Alfortville - présente sa neuvième exposition annuelle dans les salons de la mairie d'Alfortville.

Dans ce climat poétique, quatre animations musicales attirent le public : le concert des professeurs, une audition d'élèves, des couleurs sonores pour guitares et piano, une soirée de musique contemporaine présentée par M. Sciortino avec un grand choix d'instruments à percussion.



Musique contemporaine à la mairie d'Alfortville en 1975

Chaque année, jusqu'en 1986, des professeurs offriront des concerts avec leurs élèves et les invités d'autres conservatoires : Maisons-Alfort, Montrouge, Epinay-sous-Sénart. L'atelier de danse de la Maison des jeunes et de la culture préparera des petits ballets accompagnés par nos élèves.

En 1986, dans ce même cadre, a lieu une soirée de musique populaire russe avec l'ensemble vocal des enfants du Conservatoire. Trois élèves se produisent à l'accordéon, à la balalaïka et à la domra.

LE CENTENAIRE D'ALFORTVILLE

Toutes les associations se mobilisent pour marquer cet événement d'une grande portée symbolique pour notre ville. Le Conservatoire, fortement motivé et encouragé par Manuel Mascort, organise de nombreuses manifestations.

Deux soirées restent avec précision dans les mémoires, le récital à deux pianos et la soirée costumée dans les salons de la mairie :

- Paule Létaut et Claude Sansarricq présentent une suite de Rachmaninoff. Dans cette oeuvre, l'auteur illustre quatre extraits de poèmes de Lermontov, Byron, Tioutchev et Khomiakov placés en épigraphe de chacune des pièces : Barcarolle - la Nuit... l'Amour - les Larmes - Pâques... Dans le dernier mouvement intitulé

“Pâques” les doigts des pianistes tourbillonnent sur les claviers en les faisant carillonner gaiement. Ces pianistes ont présenté bénévolement chaque année, jusqu’à notre époque, un récital à deux pianos permettant au public de découvrir ce répertoire.

- La deuxième soirée, très colorée, clôt la série des concerts. L’alliance de la musique, de la peinture et de la sculpture valorise le spectacle. Le public et les participants ont revêtu des costumes de la fin du XIXe siècle. Les dames, parées de robes à tournures, rivalisent d’élégance. Les enfants, charmants dans leurs toilettes d’ancien temps, produisent des oeuvres de l’époque. Un jeune pianiste costumé en soldat accompagne deux danseuses dans la “Marche des petits soldats de plomb” de Pierné. Manuel Mascort dirige l’orchestre vêtu d’un bel habit aux parements de velours.

Dans ce bouquet de souvenirs, l’inauguration du kiosque à musique érigé dans le square de la mairie touche profondément les Alfortvillais. Le Conservatoire en avait demandé la reconstruction pour rappeler le kiosque original qui avait été démoli dans les années 1930. Le concert présenté pour fêter le nouvel édifice permet d’entendre un quatuor de trombones qui est très apprécié.



Fête du centenaire - Costumes d'époque 1885

LES FRESQUES HISTORIQUES

Il faut maintenant évoquer les grandes fresques et le festival d'Alfortville qui ont pris naissance en 1981 :

Jeanne d'Arc.

Le festival du printemps 1981 est organisé par la ville d'Alfortville et Ivry Gitlis. Les associations culturelles offrent des concerts et des animations à travers la cité sous le joli nom de "Musique en ville". Les professeurs du Conservatoire et leurs élèves, que le célèbre violoniste a rencontrés, se retrouvent sur les places et dans les rues avec leurs instruments.

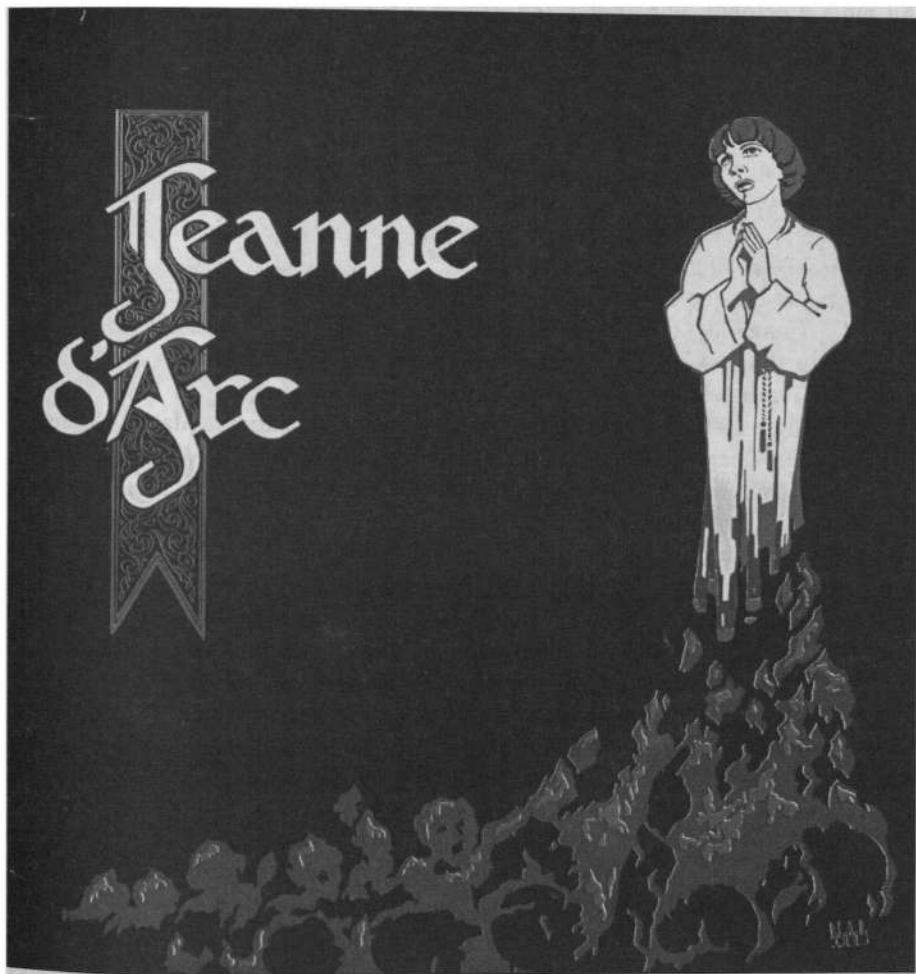


Ivry Gitlis en concert à Alfortville - Festival "Printemps 81"

"Jeanne d'Arc", première grande fresque, est le point fort de ce festival. Préparé avec passion par toutes les associations pendant plus d'un an, ce spectacle réunit 500 participants. 600 costumes ont été cousus dans les ateliers. Il a fallu créer des ballets, préparer des chœurs, répéter des scènes d'art dramatique, dessiner des décors, fabriquer des accessoires, monter des projections de diapositives...

Toutes ces activités occupent les moments de loisirs de nombreux Alfortvillais encadrés par les animateurs des associations.

La partie musicale est assurée par l'ensemble orchestral Jean-François Gonzales et les chœurs du Conservatoire sont dirigés par Marie-Jo Gaborit. Les enfants des classes de formation musicale jouent le rôle des tambours. Vêtus de grandes tuniques de bure, ils défilent à pas saccadés à travers l'allée centrale en scandant un rythme de glas pour rejoindre la scène où se dresse le bûcher. Pascale Roze joue le rôle de Jeanne d'Arc¹. Le spectacle sera présenté deux fois aux Alfortvillais émerveillés, les 23 et 24 mai 1981.



Jeanne d'Arc

Ivan le terrible.

En ce printemps 1983, les Alfortvillais sont de nouveau réunis dans leurs associations pour préparer un autre grand spectacle. Deux années de travail ont été nécessaires pour organiser la représentation d'une grande fresque lyrique en neuf tableaux, sur une musique de Serge Prokofiev. Mme Sémelaz dirige les chœurs d'enfants et d'adultes du Conservatoire, Tomeo Verges joue le rôle titre.

Cette fresque a demandé la participation de 800 personnes. Elle sera présentée au palais des sports les 11 et 12 juin 1983.

Au mois d'octobre, une grande fête commerciale est organisée autour du thème Ivan le Terrible clôturée par un grand défilé dans les rues d'Alfortville. Quarante cavaliers, des acteurs du spectacle, des chars évoquent cette magnifique fresque historique.

Le prix de la liberté.

Cette année 1989 est fertile en événements importants. La grande fresque, le "Prix de la Liberté", est présentée les 27 et 28 mai à Alfortville et le 18 juin à Massy. Elle regroupe 1000 participants.

Cette grande fresque historique et lyrique évoque le bicentenaire de la prise de la Bastille. Toutes les associations ont travaillé sur ce thème. Les chœurs et l'orchestre du Conservatoire participent au spectacle et réalisent des créations de Bernard Cavanna, directeur du Conservatoire à cette époque.

Il faut attendre 1995, pour que soit représenté, sur un scénario de Marc Delaruelle², Voltaire ou la liberté de l'esprit.

Ce grand spectacle historique commémore le tricentenaire de la naissance de Voltaire. Il est présenté les 20 et 21 octobre 1995 au palais des sports d'Alfortville par les associations culturelles de la ville et la municipalité. Un article publié dans le Bulletin municipal officiel fait appel aux amateurs. Le Conservatoire a pris part à la préparation de cette fresque. Son directeur, Sylvain Frydman assure la coordination musicale. Les professeurs ont participé à la composition de la musique, à la direction des musiciens et à l'encadrement des chorales.

Les déclamations, sur un rythme de rap, assurent la transition entre les scènes théâtrales, les ballets, les chœurs et les parties instrumentales. Le personnage du récitant qui relie les différentes étapes de la vie de Voltaire est tenu par un élève du Conservatoire. Patrice Ricci joue le rôle titre.

LES REPRÉSENTATIONS MUSICALES

En dehors des grandes fresques, de nombreux concerts et représentations musicales attirent un public passionné.

Le requiem allemand de Brahms.

Ce concert s'inscrit dans le cadre du festival de printemps 1982, les dimanche 23 et lundi 24 mai. Les Alfortvillais peuvent entendre le "Requiem allemand" de Brahms qui réunit 350 exécutants dans l'église Notre-Dame. Des professeurs du Conservatoire se sont joints aux musiciens de l'Orchestre symphonique franco-allemand dirigé par Jean-François Gonzales. Quatre chorales assurent les choeurs : la chorale du Conservatoire d'Alfortville, l'ensemble vocal Yves Dulac, la chorale Saint-Thomas-d'Aquin, la chorale franco-allemande de Paris et de Munich. La même émotion réunit musiciens et spectateurs lorsque la musique de Brahms fait vibrer les voûtes de l'église.

Ce concert sera présenté le 26 mai à l'église de la Madeleine à Paris.



Requiem

Le concert de la solidarité.

Le conservatoire et la municipalité organisent des concerts au bénéfice des causes humanitaires.

Le 20 janvier 1989, un grand concert de solidarité en faveur de l'Arménie est présenté par les élèves et les professeurs du Conservatoire à l'église Notre-Dame. Figurent au programme des oeuvres de Bach, Purcell, Liszt, Brahms, Beethoven, Schubert.

D'autres événements intéressants et amusants, différents des grands concerts classiques, ont su distraire le public.

En 1990 - une visite impromptue.

Le 18 mars, avec la complicité de Marc Delaruelle...

Mozart rend visite au Conservatoire.

Pour organiser cette soirée les professeurs de formation musicale créent une fresque illustrant la vie du célèbre musicien. Les professeurs d'instruments préparent leurs élèves à des programmes musicaux du XVIII^e siècle en rapport avec le scénario. Tous les participants portent des costumes utilisés lors des grandes fresques historiques.

Le public est impliqué dans le jeu. Du champagne et du chocolat sont servis pendant les intermèdes. Cette soirée, particulièrement réussie, laisse un beau souvenir dans les mémoires.

En 1991 - Le carnaval des animaux.

La présentation de cette oeuvre de Camille Saint-Saëns résulte d'une collaboration avec la Maison des jeunes et de la culture. Jacqueline Michel s'est chargée de la chorégraphie. L'orchestre du Conservatoire dirigé par Didier Louis et le duo de pianos "Paule Létaut et Claude Sansarricq" préparent la partie musicale.

L'oeuvre sera présentée à la salle des fêtes, le 23 mars 1991. La musique de Saint-Saëns, le charme et l'humour des danseurs, la qualité des éclairages en font un spectacle très apprécié.

La valse du fol.

Pour attirer le public vers la musique contemporaine l'année 1994 voit la présentation d'une oeuvre de Michel Cukier "La Valse du Fol" pour chœurs d'enfants, solo, orchestre et un récitant. Les élèves des chœurs du Conservatoire d'Alfortville et les chœurs du Conservatoire de Créteil travaillent cette oeuvre qui est présentée les :

- 10 juin 1994 à l'église Saint-Christophe de Créteil.

- 13 juin 1994 à l'église Notre-Dame d'Alfortville.

L'ensemble musical "Le Banquet" dirigé par Olivier Dejours accompagne les chœurs.

Marc Delaruelle est récitant. Des professeurs du Conservatoire se sont joints aux musiciens du "Banquet". L'église est remplie d'un public enthousiaste qui applaudit longuement cette oeuvre et le travail de tous les musiciens. Le compositeur Michel Cukier, lauréat du Conservatoire national supérieur de Paris, mène également une activité pédagogique importante.

UN ÉLAN D'ENTHOUSIASME...

Ces grands spectacles ont donné aux participants le plaisir d'un épanouissement personnel et ont apporté aux spectateurs un enrichissement culturel.

Ces aventures merveilleuses, où le don de soi ne comptait pas de limites, ont laissé un souvenir vivant et coloré. Les participants ont vécu de grandes émotions à travers la danse, la musique, le théâtre et tout ce qui l'entoure. Ils furent encadrés par des animateurs passionnés qui ont su insuffler la vie à ces spectacles.

Ces amateurs volontaires : acteurs, musiciens, danseurs, techniciens d'art, ont enrichi leur personnalité en donnant le meilleur d'eux-mêmes dans un grand élan d'enthousiasme.

DENISE CABIN

NOTES

- 1) Pascale Roze a obtenu le prix Goncourt en 1996 pour son oeuvre "le Chasseur zéro"*
- 2) Marc Delaruelle a obtenu en 1997, le prix C.I.C. Paris Théâtre pour sa pièce "la Tête dans les nuages" présentée à Paris au théâtre du Vieux Colombier du 18 Novembre au 21 Décembre 1997.*



*Sortie des "Bigophones"
Association de musique mirliton*

INVENTAIRE D'UN REPERTOIRE D'UNE FAMILLE D'AMATEURS DE MUSIQUE

Au chapitre des loisirs, on ne peut nier la place prépondérante de la musique.

Après de fréquentes incursions dans le monde de la chanson, je n'ai pas trouvé de fil conducteur qui permette de spécifier ce qui était caractéristique des populations du Val-de-Marne. Comment le choix était-il fait ? Quelle était l'influence du caf'conc' parisien ? A Charenton, il y avait au début du siècle deux cafés-concert. Etait-ce là une source de documentation pour chanter "chacun la sienne" au dessert lors des fameux déjeuners de première communion.

Pour étoffer l'exposition sur les guinguettes organisée par nos collègues de Nogent, j'ai exploré le répertoire qui glorifie les heures de danse au bord de l'eau... mais certaines peuvent être à Chatou.

J'ai pensé aussi (mais où trouver les archives ?) à la gloire des Orphéons défilant avec des bannières ornées des médailles gagnées dans les concours. Les rivalités entre groupes de mandolines, les chorales, doivent avoir laissé des traces dans les bulletins paroissiaux, les journaux locaux. J'ai personnellement participé à de nombreuses chorales, du grand groupe de 150 exécutants, au petit ensemble vocal groupé autour de l'organiste, de Paul Arma à Pierre Cochereau. Peut-être aujourd'hui trouvera-t-on de quoi préciser l'essor du mouvement à Coeur Joie, étant entendu qu'il n'y avait pas de professionnels : uniquement une activité de loisirs.

A la grande joie du professeur Sevestre j'avais raconté que mon père était allé renforcer de sa clarinette l'orchestre des malades qui avaient monté Le petit duc (Lecoq) vers 1906 à Charenton. Loisirs ou musicothérapie ? Je me souviens, en 1949-50 avoir remplacé au pied levé la pianiste d'un petit groupe instrumental : les anciens élèves du collège Saint-Michel avaient représenté Mireille (Gounod) dans leur salle des fêtes de Picpus.

Il est aussi intéressant d'explorer les cahiers de chansons des conscrits, pour voir la contamination par la chanson parisienne des régions encore patoisantes (je prends ce terme péjoratif, bien que je sache ce qu'il en est dans les langues régionales). En Ile-de-France, tout les recueils que j'ai pu consulter sont en contradiction avec ma tradition familiale.

Les amateurs de musique allaient au concert, le bon peuple tournait autour du kiosque à musique dans les villes de garnisons, les sociétés de bienfaisance organisaient des soirées...

Il y a une dizaine d'années, des amis de la société d'histoire et d'archéologie m'ont demandé d'enregistrer au piano, sur cassette, une valse composée par leur oncle défunt. C'était pour célébrer le centenaire de sa veuve qui était dans une maison de retraite...et j'ai su que cet oncle avait fait partie d'une petite société "les compagnons fin de siècle" qui se réunissait pour faire de la musique fut-ce avec des mirlions. Je me suis alors souvenue de la passion de mon oncle pour les "bigophones" qui avaient des formes fantastiques de serpents ou d'ophicléide. On les achetait chez les marchands de farces et attrapes. On dansait le quadrille des lanciers, mes cousins, plus âgés, faisaient au piano mille fantaisies, mais mon grand-père était depuis longtemps un accroché du phonographe ce qui finit par modifier l'animation des dimanches après-midi. Alors la nièce de la tante centenaire m'a dit que ses souvenirs des années trente étaient beaucoup moins joyeux, car il fallait prendre soin de sa belle robe et rester assise sur une chaise pour écouter maman et ses amies comparer leurs talents de cantatrices près du piano.

C'est alors que Mademoiselle Chauvin m'a proposé d'inventorier la musique accumulée chez elle depuis 1836... avec peut-être quelques pertes au cours des déménagements. Janine Chauvin a fait une étude détaillée de sa généalogie, ce qui lui permet d'affirmer que depuis 200 ans, à Charenton, sa famille n'a pas changé de trottoir, suivant la rue de Paris, puis la rue de Conflans sans jamais traverser.

Je la remercie, non seulement de m'avoir permis de connaître les goûts musicaux de cette famille charentonnaise, mais aussi de m'avoir facilité la manipulation en ayant éliminé la poussière.

INVENTAIRE

J'ai relevé 186 pièces (certains recueils ont plusieurs titres). Une énumération serait fastidieuse. La chronologie est incertaine. Je vais essayer de faire un classement par genre qui nous permettra peut-être de connaître l'évolution des goûts de ce cercle amical qui se réunissait après dîner. On dînait tôt. Autour d'une infusion et de quelques gâteaux secs s'achevait la soirée.

Etudier la musique

Comme il faut quelques bases techniques, une douzaine de recueils sont consacrés à l'enseignement : méthode de piano de Félix Dumont, et les oeuvres immortelles de Danhauser qui feront de l'usage pendant plus d'un siècle, avec les débuts de la pédagogie souriante ; "Exercices de Mademoiselle Didi" de Théodore Lock. Parmi des noms inconnus, je reconnais pour l'étude du chant les conseil de A.L. Hettich et deux méthodes de violon.

Bibliothèque

Je regroupe en cette rubrique les livres reliés cartonnés qui peuvent être rangés debout : les partitions conductrices piano et chant (175 X 280).

Orphée (Gluck).

Le barbier de Séville, en italien (Rossini).

Manon (Massenet).

Lakmé (Léo Delibes).

Faust (Gounod).

Guillaume Tell (Rossini).

Mignon (Ambroise Thomas).

L'Africaine (Meyerbeer).

Paul et Virginie (Victor Maisé).

Carmen (Bizet).

et deux volumes de mélodies de Schumann (version française) des mélodies de J.B. Weckerlin, et des anthologies Echo du monde religieux (Purcell... etc) Echos de France Marches (Beethoven, Gluck...). Airs sans paroles de Mendelsohn.

Dans un format (140 X 190) qui doit mobiliser un tourneur de pages, trois volumes regroupant chacun vingt mélodies de Gounod sur des poèmes de divers auteurs dont Théodore de Banville, dont on parle tout le temps, dont on ne lit jamais rien et dans ce même format inattendu, trois volumes de Chopin : Mazurkas, Polonaises et Valses de 1 à 8.

Bien que seulement broché nous ferons tenir sur ce rayon une sélection de Chansons de Théodore Bortel "Les chouans".

Transcriptions et adaptations

"Arrangements" ce que les puristes appellent "dérangements", mais qui ont le mérite de mettre à la portée des amateurs des oeuvres qui ne pourraient être entendues qu'au concert ou au théâtre : piano seul, piano et chant, piano à 4 mains. Cela va des Préludes de Liszt à Offenbach et nous fait découvrir Elodie Jeannot (?).

Pour être plus faciles à garder en mémoire, Armand Sylvestre ajoute des paroles à une valse d'Olivier Métra, et nous avons deux recueils de mélodies de Chopin, l'un par monsieur Jules Ruella, l'autre par la baronne Willy de Rothschild.

Il y a aussi, pour piano seul, une sorte de répertoire des thèmes de danse : 25 quadrilles pour piano seul, 100 valses de Johann Strauss, et des Ouvertures célèbres.

Piano seul

J'ai relevé 55 titres, dont 15 cahiers à 4 mains (quadrille de la fille de Mme Angot, quadrille d'Agnès Sorel, etc...). On y trouve Liszt et Schumann, et les succès du cinéma : Trois valses et la cithare du Troisième homme, que j'aurais dû mettre dans les transcriptions avec le ballet de Sylvia. Il aurait fallu lire les partitions pour faire la part des arrangements. Une seule partition est datée : 1904, Ecoutez-moi de J.

Funke (?) et quantité d'auteurs oubliés... bien que la Valse de Durand me dise quelque chose, et que j'ai appris à connaître Georges Guiraud qui était organiste à la paroisse Saint-Pierre de Charenton (huit titres pour piano).

Pour chanter.

Je me résous à un classement selon les lueurs de ma mémoire, car chaque nom un peu oublié se retrouverait peut-être dans des dictionnaires spécialisés. Jusqu'à aujourd'hui j'aurais tout ignoré de Flotow (Friedrich Freiherr von Flotow 1812-1883) si un air de Martha n'avait fait partie de la collection.

- 18 titres de mélodies. Beaucoup de compositeurs restés dans la vie musicale : Reynaldo Hahn, Edouard Lalo, Massenet, Ambroise Thomas, Chabrier... sur des poèmes d'auteurs un peu oubliés. Mais il y a le très célèbre Anneau d'argent de Rosemonde Gérard et Cécile Chaminade, et la chanson patriotique "Aux morts pour la patrie" de Charles Péguy et Henri Février.

Parmi les graphismes et dessins qui précèdent l'apparition des photographies de chanteuses-vedettes, une couverture en couleurs : rose, vert pâle et crème, en pur "modern style" pour une mélodie de Gabriel Fauré sur un poème de Ch. Grandmougin, Toujours (Poèmes d'un jour).

- 12 chansons populaires, accompagnées au piano. Tout ça n vaut pas l'amour, (de Perpignan, un interprète de Christiné). Le printemps chante, entre Paul Delmet et José Padilla, enfin une date 1926 pour Marquitta.

- 13 airs d'opéra : Gounod, Meyerbeer, Victor Massé, Hérold, Auber.

- 8 lieder... La Veuve Joyeuse en allemand, mais Schubert, Schumann et Wagner en adaptation française.

- 10 "airs" d'opéra-comique, de Madame Angot à Phi-Phi, et, dans le Supplément musical de l'illustration (1899-1900) des auteurs inattendus où je connais enfin l'origine de "Les brésiliennes" (Ed. Plouvier et Luigi Bordese) où pour la première fois j'ai chanté à deux voix, avec l'épouse de mon grand cousin qui l'avait apprise à l'école communale des Lilas.

Des albums remarquables

J'ai regroupé ici des titres de recueils qui mériteraient une étude détaillée. J'ai hésité un peu avant de mettre en cette rubrique un supplément de l'Illustration du 2 avril 1898, Scènes polynésiennes : L'île de rêve d'après Pierre Loti, de Reynaldo Hahn, qui témoigne des engagements littéraires de l'époque.

1/ Mélodies variées : des mélodies avec accompagnement de piano qui ont été reliées après que leurs plieurs aient été renforcées par des bandes de papiers découpées dans les livres de comptes du ménage. Par comparaison avec du

courrier privé on reconnaît l'écriture de la dame épouse de l'aïeul, mariée en 1836. Sur la cinquantaine d'exemplaires une seule date manuscrite, juin 1841, et parmi les dessins gravés au recto de chaque élément, la signature de Nanteuil (1813-1873).

2/ Danses. Offenbach... Strauss... fin du Second Empire...

3/ La marche à l'étoile. Mystère en 10 tableaux. Poème et musique de Georges Fragerolle. Dessins de Henri Rivière. Récitant Paul Delmet, représenté pour la première fois le 6 janvier 1890.

J'ai d'abord été intéressée par l'oeuvre du peintre, puis j'ai déchiffré le texte et Mademoiselle Chauvin a reconnu ce que lui chantait sa mère dans les années trente. J'ai su récemment que le musée de Montmartre en avait monté une représentation sur le théâtre d'ombres du Chat Noir.

4/ Mélodies modernes, 1er volume.

Pierre de Bréville Alexandre Georges

Ernest Chausson Georges Guiraud

Vincent d'Indy Georges Hue

Henri Duparc Charles Koechlin

Ernest Legrand J. Guy Ropartz

J'appelais ce recueil, le recueil des barbous, parce que chaque mélodie est précédée de la photo et du fac-similé de la signature de chacun.

Plusieurs noms sont restés célèbres, avec des paroles de Maurice Bouchor ou Léon Durocher, mais la seule vraie survivante est la mélodie d'Henri Duparc, dédiée à Monsieur Ernest Chausson, poésie de Lecomte de Lisle : Phidylé.

Je n'ai pas fait l'effort d'apprendre la mélodie de Georges Guiraud (ne pas confondre avec Ernest...) qui est probablement à l'origine de l'intérêt des paroissiens de Charenton, puisqu'il était organiste à l'église Saint-Pierre.

Musique religieuse

Dans les pièces pour piano, on a trouvé six titres de Georges Guiraud, des pièces profanes : berceuse... etc. Le catalogue de musique religieuse se limite au 1er volume Echo du monde religieux où j'ai noté une pièce de Purcell., et à sept titres chantés, Air d'église de Stradella, Crucifix sur un poème de Victor Hugo, trois Ave Maria et un Panis Angelicus.

CONCLUSION

Ce rassemblement de partitions musicales mériterait une étude plus approfondie : suivre l'évolution d'un éditeur, reconstituer la carrière d'un de ces auteurs oubliés. Nous avons le témoignage des goûts et des intérêts d'une famille qui trouve en la musique un plaisir partagé avec des amis dans une parfaite intégration sociale. (Un journal manuscrit plein d'humour raconte l'histoire des chocolats du notaire sur l'air de "mon père m'a donné un mari").

Je vais dire ce qui me surprend par rapport à ce que je crois savoir en ethnographie musicale.

- Il n'y a pas de chansons pour enfants... ni Weckerlin, ni images d'Epinal.

- Au piano : quelques feuillets de J.S. Bach tombés de partitions en charpie, un peu de Beethoven, un peu de Mozart, Chopin et Liszt. A part le Coucou de Daquin et du Clémenti considéré comme exercices, rien de ce que nous appelons maintenant la musique baroque : nous avons cherché en vain les Sonates de Scarlatti qui étaient dans le souvenir de la dernière petite fille.

Les auteurs contemporains ne sont présents que par des mélodies, et même Debussy et Ravel sont complètement absents. Georges Guiraud fait exception parce qu'on le connaît.

- La danse et le bal en reste à la tradition 1900 : quadrilles, polka, scotish, un peu de valse, pas de tango, ni de fox-trot.

- La politique reste à la porte : il y a un seul chant patriotique de Charles Péguy et Henri Février. En 1914, on ignore Marthe Chenal, mais avant, pas de Déroulède, ni de Général Boulanger... ni de Béranger. La Muse Rouge est inconnue.

- Le caf'Conc' n'a qu'un petit exemplaire "J'suis content", avec accompagnement de piano..... En pleine gloire de Polin, Dranem, Ouvard, on ignore complètement le comique troupier. Yvette Guilbert, même avec des accompagnements de Déodat de Séverac, ne trouve aucune place dans le répertoire.

Aurais-je du insérer dans cette filiation la rubrique chansons populaires ? Tout ça n vaut pas l'amour, jusqu'à Marquitta ? Il est très difficile de faire des classements, d'autant qu'il semble que chacun ait suivi son goût pour le faire partager selon le savoir-vivre.

JACQUELINE GUDIN

VILLÉGIATURE ET BANLIEUE RÉSIDENTIELLE : LE SUD-EST PARISIEN AU XIX^e SIÈCLE

À côté des sorties dominicales et autres excursions dans ce que les guides appellent alors "les environs de Paris", une pratique commence à prendre de l'ampleur et à se diffuser à la fois dans l'espace et dans la société au XIX^e siècle : la villégiature. Si le sud-est parisien semble moins prisé par la villégiature fortunée que l'ouest et le sud-ouest, il n'en n'est pas moins investi par les Parisiens en mal de campagne. Cette pratique joua un rôle important dans la transformation des alentours de la capitale. Dans certaines communes, les lotissements destinés à la villégiature, qui se multiplient au cours du siècle, se transforment progressivement en espaces résidentiels.

Après avoir brièvement évoqué l'importance sociale de la villégiature, nous nous concentrerons dans un deuxième temps sur la place du sud-est parisien dans la géographie des maisons de campagne de la région parisienne. Enfin, nous examinerons le rôle joué par les villégiatures dans le développement suburbain, et plus précisément dans la formation des banlieues résidentielles, à travers l'exemple de la commune de Saint-Maur-des-Fossés.

L'ESSOR DE LA VILLÉGIATURE DANS LES ENVIRONS DE PARIS AU XIX^e SIÈCLE

L'intégration du et des loisirs au mode de vie citadin, le goût renouvelé pour la nature -aussi artificielle soit-elle- la permanence du modèle aristocratique de la double résidence contribuèrent à forger une nouvelle pratique sociale : la villégiature, dans un nouveau cadre de vie : la maison de campagne. À dire vrai, villégiature et maisons de campagne ne sont pas une invention du siècle des chemins de fer. D'origine aristocratique, la pratique de la double résidence naquit à l'époque romaine. Constitutive de l'habitus noble sous l'Ancien Régime, elle fut alors adoptée par le grand bourgeois pour qui elle représentait le symbole de sa réussite et de son intégration au sein des élites. Gentilhommières, châteaux ou folies se multiplièrent ainsi autour des grandes villes, et d'abord autour de la capitale, à la fin du XVIII^e siècle. Après la Révolution et l'épisode napoléonien, la mode des maisons de campagne se diffusa plus largement dans la bourgeoisie. La villégiature estivale devint ainsi une impérieuse nécessité pour toute une fraction de la société que la reprise des affaires enrichit et qui se devait elle aussi de pratiquer une transhumance estivale. Cette pratique resta néanmoins limitée avant de prendre véritablement son essor sous le Second Empire et de devenir l'un des rites de la vie bourgeoise. Les littérateurs ne manquaient d'ailleurs pas d'ironiser sur cette "fièvre de villégiature" qui poussait tout Parisien qui se respectait à émigrer loin de la capitale, sitôt les beaux jours venus. Cet extrait d'un article du journal *L'Illustration* de 1876 en témoigne.

“Allons-nous en ! C’est le cri que l’on entend résonner partout en ce moment !
Allons-nous en ! Le soleil s’est emparé de la ville, ses rayons implacables dardent partout sans pitié (...)

Le grand monde à Paris a donné le signal du départ, les pauvres diables restent, les diables riches et aisés déploient leurs ailes et s’envolent. (...)

Allons-nous en ! se dit-on en chœur, et bientôt il reste à Paris seulement la multitude de ceux qui savent dompter la chaleur comme ils ont dompté le froid, de ceux qui sont voués au travail par leur destinée, par leur profession, par leur dévouement ou par leur goût.”²

Certains contemporains stigmatisaient cet engouement parce qu’il reposait sur un besoin de distinction sociale qui touchait même les moins fortunés, soucieux d’imiter ceux dont ils se voulaient les pairs. Cette “irrésistible passion de la vie rustique”³, pour citer Zola, s’emparait de tous. L’Hermite de la Chaussée d’Antin affirmait ainsi dès 1811 que cette “manie” atteignait même le “petit mercier de la rue Quincampoix, le plus minime employé d’une administration subalterne”⁴. L’affirmation semble excessive pour l’époque mais s’applique bien aux années 1870. Le constat de Zola était alors le même.

“À présent, il n’est pas un seul employé ou petit rentier qui ne puisse jouir du plaisir de passer quelques semaines au bord de la mer ou dans une ville d’eaux. Dès que le soleil de juillet commence à brûler les pavés, tout le monde se sauve.”⁵

Si les stations balnéaires ou thermales étaient des destinations recherchées, certains villégiateurs se contentaient de passer une partie de l’été dans leurs résidences secondaires, à la campagne. Le sens originel du terme de villégiature désigne d’ailleurs “le séjour que l’on fait à la campagne pour s’y récréer”⁶.

GÉOGRAPHIE DE LA VILLÉGIATURE DANS LES ENVIRONS DE PARIS

De toutes les régions françaises, l’Île-de-France n’était pas la plus mal lotie, qui rassemblait en 1904 le quart des maisons de campagne de l’élite mondaine⁷. Cependant, loin d’être équilibrée, la géographie des maisons de campagne des environs de Paris se caractérise par un tropisme occidental qui perdure tout au long du siècle. En réalité, il est difficile d’appréhender le phénomène dans la mesure où il n’existe pas de source recensant les maisons de campagne. Pour pallier cette lacune, il faut recourir à des approches complémentaires qui permettent de dessiner une géographie approximative de la villégiature.

Trois types de sources ont été utilisées. Une centaine de guides touristiques du XIXe siècle, d’une part, qui portent un grand intérêt aux maisons de campagne et indiquent systématiquement les communes où elles sont nombreuses. Ils soulignent également les opérations de lotissement les plus importantes (Bellevue à Meudon, le Parc Laffitte à Maisons-sur-Seine, Le Vésinet, mais aussi le Grand Parc de Saint-Maur-des-Fossés et Le Perreux). D’autre part, les annuaires mondains, et le plus

célèbre d'entre eux, le Bottin mondain, ont constitué d'utiles documents car les résidences secondaires des inscrits sont systématiquement indiquées. Enfin, un indicateur de nature fiscale a permis de corriger cette géographie très élitiste des maisons de campagne.

La carte n°1 nous dessine la géographie des maisons de campagne à partir des guides touristiques, pour les années 1840-1880. À la lumière de cette carte, il apparaît nettement que l'ouest et le sud-ouest de la capitale sont privilégiés par la villégiature : sa zone de prédilection s'étend de Meudon à Maisons-Laffitte. Mais il faut ajouter à cet ensemble les communes de la vallée de Montmorency et du lac d'Enghien au nord de Paris. En revanche, l'est fait pâle figure : seules les communes limitrophes du bois de Vincennes ou des bords de Marne apparaissent sur cette carte (Saint-Mandé, Vincennes, Fontenay-sous-Bois, Nogent-sur-Marne)⁸.

La géographie extraite du Bottin mondain de 1909 (carte n°2) conforte celle issue des guides touristiques : dans un ensemble relativement disséminé, c'est à l'ouest et au sud-ouest que les résidences secondaires l'emportent, Versailles et Saint-Cloud arrivant en tête des villégiatures. L'est et le sud-est parisien ont nettement moins les faveurs de l'élite mondaine (seuls figurent Nogent-sur-Marne et les communes environnantes des bords de Marne).

En revanche, si l'on examine la géographie fournie par notre indicateur fiscal pour 1901 (carte n°3), le constat diffère⁹. On remarque en premier lieu que les maisons de campagne désertent les communes les plus proches de la capitale, sauf au sud-ouest et à l'est. Rien de surprenant à cela : fortement urbanisées à cette date, elles ne peuvent séduire les amateurs de villégiature qui recherchent un environnement naturel. Deuxième constatation : si l'ouest et le sud-ouest attirent les maisons de campagne, l'est et le sud-est de la capitale ressortent beaucoup plus nettement. Il y a en premier lieu une raison statistique à cela¹⁰. Cette distorsion ne dissimule cependant pas l'essentiel : le test fiscal, en dévoilant les zones de forte concentration de maisons de campagne, fait ressortir non seulement l'ouest/sud-ouest et le nord, mais aussi une grande zone orientale, qui est sinon absente du moins marginale dans les guides touristiques et le Bottin mondain. Si l'on y trouve des villégiatures bourgeoises et mondaines, celles-ci sont isolées parmi des maisons de campagne au caractère moins élitiste, dont le nombre va se renforçant au fil des ans. Ainsi, alors que l'importance des résidences secondaires de l'ouest et du nord de Paris est le reflet d'une présence bourgeoise ancienne, la conquête des bords de Marne et de leur prolongements méridionaux est surtout due aux Parisiens moins fortunés mais plus nombreux.

À la veille de la guerre, la villégiature n'est plus, en effet, l'apanage des plus riches. La mode est non seulement descendue dans les catégories intermédiaires de la société, mais elle commence à effleurer les couches les plus modestes, désireuses elles aussi de se retirer dans leurs "boîtes à sudation"¹¹, pour reprendre l'expression de Maupassant. Les souvenirs d'Eugène Dabit nous donnent un aperçu de cette pratique populaire -certes très limitée- de la villégiature¹². Un de ses cousins, simple contremaître dans un atelier de serrurerie, avait acheté une petite maison à Saint-

Gratien dans les années 1910. C'est là que l'on se rendait en famille passer les dimanches de la belle saison¹³.

VILLÉGIATURE ET BANLIEUE RÉSIDENIELLE DANS LE SUD-EST PARISIEN : L'EXEMPLE DE SAINT-MAUR-DES FOSSÉS

Les maisons de campagne jouèrent un rôle certain dans la transformation des espaces suburbains qu'elles avaient investis. Un certain nombre de communes privilégiées par la villégiature devinrent en effet des banlieues résidentielles. Saint-Maur-des-Fossés en est un bon exemple. Notre étude repose sur l'analyse minutieuse du Grand Parc de Saint-Maur, loti par la Compagnie des chemins de fer de l'Est à partir de 1861¹⁴.

À Saint-Maur, l'analyse du processus de peuplement doit accorder une place importante à la villégiature. À ses origines, le lotissement est en effet destiné à la villégiature, et le graphique suivant¹⁵ montre que villégiature et résidence permanente coexistent jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, malgré la nette affirmation de la vocation résidentielle du quartier.

En 1875, 35 % des individus qui se réservent un local à usage d'habitation, pour reprendre les termes de l'époque, sont des villégiateurs. Le pourcentage diminue par la suite, mais dans les années 1905-1910, il reste supérieur à 10 %. On est incontestablement en face d'un processus de peuplement, auquel la pratique de la villégiature n'est pas étrangère.

Le suivi minutieux des imposés à la contribution personnelle-mobilière met effet en évidence l'existence de phénomènes de sédentarisation. Tel villégiateur devient résident permanent. Sur une trentaine d'acheteurs de lots, la moitié de ceux qui commencent par villégiaturer dans le quartier finissent par s'y installer. Et si l'on considère les villégiateurs présents au moins dix ans, le taux de sédentarisation est de 100 %.

Aux débuts du lotissement, une maison de campagne qui reste longtemps dans les mêmes mains se transforme donc généralement en résidence permanente, et un propriétaire villégiateur qui conserve longtemps sa villa se mue un jour ou l'autre en habitant. Pour les premiers acheteurs, la villégiature conduisait insensiblement à la résidence permanente.

Le phénomène de sédentarisation ou d'installation des estivants diminue cependant par la suite. On assiste en effet à partir des années 1890 à une dissociation, au niveau individuel, de la pratique de villégiature et de l'installation dans le Parc, et au niveau géographique (le lotissement), de la vocation de villégiature et de la fonction résidentielle. À partir des années 1890, non seulement la villégiature décline à Saint-Maur en valeur absolue¹⁶, mais elle se dissocie de la fonction résidentielle. Alors que l'installation à l'année des villégiateurs diminue, l'installation "directe", c'est-à-dire sans étape préalable de villégiature, augmente. Au total, on peut estimer que le peuplement du lotissement est lié pour 10 % seulement à la

conversion des maisons de campagne en résidences principales, et des villégiateurs en habitants.

La fin du siècle est donc une période de maturation pour le Grand Parc de Saint-Maur. Alors que les villégiateurs des années 1870 ou 1880 finissent par s'installer, que les amateurs de campagne se font plus rares dans un lotissement qui acquiert de plus en plus un caractère résidentiel suburbain, les nouveaux venus, souvent locataires, s'installent désormais sans avoir auparavant goûté aux joies de la retraite estivale. La dégradation des conditions du logement parisien pour les fortunes modestes est sans doute pour beaucoup dans cette nouvelle immigration¹⁷.

En somme, la villégiature a joué un rôle initiatique à Saint-Maur. C'est à la villégiature parisienne que la Compagnie des chemins de fer de l'Est avait songé, et c'est effectivement elle qui imprime son empreinte, architecturale en premier lieu, au lotissement. Son rôle initiatique se mesure également à l'importance du phénomène de sédentarisation parmi les propriétaires de maisons de campagne. La villégiature pouvait bel et bien conduire à l'installation à demeure. Mais la fonction résidentielle du lotissement, née de sa vocation de villégiature, acquiert son autonomie à partir des années 1880, éclipsant dès les années 1890 son double estival.

C'est ainsi dans les années 1890 que le lotissement achève sa mutation résidentielle. Tout en conservant çà et là des traces de ses origines : les maisons de campagne dont les volets ne s'ouvrent qu'à la belle saison ponctuent les rues ombragées du Parc jusqu'à ce que, habitées par la veuve du propriétaire, ou vendues par ses héritiers, elles participent de la fabrique de ceux que l'on a pu appeler les "premiers banlieusards".

La villégiature contribua ainsi à accentuer l'emprise de la capitale sur ses environs et à stimuler leur urbanisation. Tout comme l'industrie, elle favorisa la croissance de l'agglomération parisienne. Mais en donnant naissance à un paysage et à un type d'espace suburbain profondément différents.

ISABELLE RABAULT-MAZIERES

NOTES

- 1) J. LEMER, *La vallée de Montmorency : promenades sentimentales, histoire, paysages, monuments, moeurs et chroniques...*, Paris, Paul Boizard, s.d. (vers 1850), p. VII.
- 2) "Allons-nous en !", *L'illustration*, n° 1747, 19/8/1876, p. 122.
- 3) E. ZOLA, "Les Parisiens en villégiature", *Oeuvres complètes, tome 9, Paris, Cercle du Livre Précieux*, p. 1059. Rédigé en octobre 1877, ce texte est publié en novembre de la même année dans *Le Messager de l'Europe*.
- 4) *L'Hermite de la Chaussée d'Antin, 1811*, tome I, p. 59, cité par A. DAUMARD, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Flammarion, collection Champs, 1991, p. 134.
- 5) E. ZOLA, "Les Parisiens en villégiature", *op. cit.*, p. 1059.

- 6) *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, XV, 2e partie, p. 1053. Il considère que le terme est un néologisme.
- 7) F. CRIBIER, *La grande migration d'été des citadins en France*, Paris, CNRS, 1969, p. 37. Les résultats proviennent d'un sondage du *Bottin mondain*.
- 8) *Au nord-est, il faut mentionner Villemomble, Le Raincy et Montfermeil, Drancy et Romainville*.
- 9) *Nous avons exploité la contribution personnelle-mobilière. La contribution personnelle portait sur tout chef de ménage, pour aller vite, et était perçue à son domicile principal. En revanche, quiconque possédait ou louait un local à usage d'habitation était redevable de la taxe mobilière, qu'il l'habitât ou non en permanence. Autrement dit, un Parisien possédant une maison de campagne dans les environs de Paris ne payait pas la taxe personnelle dans la commune en question — puisqu'il était imposé à Paris — mais acquittait la taxe mobilière. Dès lors, la comparaison du nombre des taxes personnelles et mobilières est un bon indice de l'importance des résidences secondaires de la commune.*
- 10) *La taxe mobilière étant perçue par logement, elle ne différencie pas l'appartement de la maison individuelle. Dans une commune où les immeubles sont nombreux, la part des maisons de campagne dans le parc immobilier est dès lors statistiquement minimisée. Cela explique ainsi que Versailles ne ressorte pas sur cette carte.*
- 11) G. de MAUPASSANT, "Propriétaires et lilas", *Le Gaulois*, 29 avril 1881. Nous avons consulté cet article dans le recueil réuni sous le titre de *Chroniques*, 10/18, p. 215. Maupassant est particulièrement sarcastique lorsqu'il dénigre (op. cit., p. 212) tant la maison de campagne — "hideuse petite baraque en moellon du pays, réchampie en plâtre, mince comme du papier, et qui semble pousser à la façon des champignons dans la triste plaine d'Asnières et de Nanterre" dont le jardin "est grand et carré comme un mouchoir de poche" — que son propriétaire — "cet être particulier en qui la possession d'un carré de sable improductif et d'une sorte de cabane à lapins en plâtre, le long d'une ligne de chemin de fer, fait percer des boutons de ridicule et s'épanouir des fleurs de niaiserie".
- 12) E. DABIT, "Les beaux jours", *Ville lumière*, Paris, Le Dilettante, 1987.
- 13) *Le menu de ces journées était simple. Le matin, tandis que les hommes s'occupaient du jardin, les femmes remettaient en ordre la maison. Puis l'on déjeunait en plein air. Après la sieste avait lieu la promenade aux alentours, et l'on s'arrêtait parfois au Moulin d'Orgemont, la guinguette locale.*
- 14) *Pour une présentation détaillées du lotissement, voir notre article : "Le lotissement du Parc de Saint-Maur (1859-1911)", in A. FOURCAUT (dir.), La ville divisée, les ségrégations urbaines en question, France XVIIIe-XXe siècles, Grâne, Créaphis, 1996, pp. 269-284.*
- 15) *Il repose sur un sondage de quatre rues du lotissement que nous avons suivies dans les listes de la contribution personnelle-mobilière. Nous avons représenté la part des imposables n'acquittant que la contribution mobilière sur le total des imposables.*
- 16) *Les nouveaux inscrits n'acquittant pas de taxe personnelle sont 29 en 1875, 35 en 1885, 27 en 1895, 18 en 1900, 10 en 1905 et 17 en 1910. jjo*
- 17) *Christian Topalov montre qu'à partir des années 1890 on construit de plus en plus pour le marché bourgeois tandis que les bas loyers augmentent sensiblement. Cf Le Logement en France. Histoire d'une marchandise impossible, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987, 438 p.*

LA PARTIE DE CAMPAGNE AU XIX^e SIECLE

Dans un petit texte largement autobiographique paru en 1878 sous le titre "La Banlieue"¹, Emile Zola évoque la promenade que les parisiens de condition modeste, petits employés et ouvriers nous dit-il, font le dimanche dans les environs de Paris, au delà de cette première zone "sinistre et boueuse" qui, "entre les rues qui finissent et l'herbe qui commence", ceinture la capitale, dans cette banlieue que l'on désigne alors volontiers du nom de "campagne". Plutôt qu'aux seules prairies, cultures et vergers entourant les lieux d'habitation rurale, le terme renvoie ici à son acception la plus large, englobant, par opposition à l'espace bâti de la ville, la nature tout entière -les bois, les champs, les forêts, les rivières². Retraçant une brève histoire du lien qui unit le citadin à la campagne environnante, Zola finit par conclure qu'"il y aurait une curieuse étude à écrire, celle du goût immodéré des parisiens pour la campagne."³

On peut s'étonner que ce phénomène qui avait retenu l'attention de Zola n'ait jamais fait l'objet d'une étude historique approfondie. C'est peut-être que le terme "banlieue"⁴ qui désignait aux XVII^e et XVIII^e siècles "les environs d'une ville qui sont dans l'étendue d'une lieue", sinon encore "la campagne qui forme les alentours d'une ville"⁵, prendra presque exclusivement dans nos références et nos analyses, très probablement sous l'influence des travaux menés par les géographes à partir des années 1950⁶, le sens de "parties extérieures d'une agglomération urbaine résultant du processus d'urbanisation et d'industrialisation de l'environnement rural de la ville", processus qui se développe entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle⁷.

Il faut interroger la banlieue du point de vue de l'histoire des usages sociaux du temps libre pour rencontrer l'aire de la promenade du dimanche et parvenir ainsi à mieux appréhender cette part de continuité qui s'instaure, dans l'ordre de l'imaginaire comme dans celui des pratiques sociales, entre une agglomération urbaine et sa banlieue⁸ ; car si l'histoire du goût des parisiens pour la campagne peut être envisagée depuis de multiples points de vue, ceux de la villégiature, de la résidence secondaire ou de l'habitat pavillonnaire de la fin du XIX^e siècle⁹, elle semble trouver son expression la plus exacerbée dans le resserrement du temps et de l'espace du loisir qu'offre la partie de campagne, évoquée ici au delà du seul sud-est parisien.

UNE IMAGERIE PITTORIQUE DE LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIECLE.

L'expression "partie de campagne" dérive du terme "partie" pris, dès le XVII^e siècle, au sens de divertissement concerté à plusieurs¹⁰. Elle désigne cette journée que les citadins qui ne disposent pas de résidence secondaire passent hors de la

ville, à la belle saison, en famille ou entre amis, pour se reposer ou se divertir.

Si Zola affirme que ce sont les ouvrages de Paul de Kock qui, sous le Second Empire, ont popularisé la banlieue et fait une mode de la partie de campagne, c'est toutefois dans le dernier tiers du XIXe siècle que d'innombrables références littéraires et picturales en fixent les représentations devenues mythiques. A ce titre, elles témoignent peut-être moins de l'essor spectaculaire d'une pratique sociale que de l'évolution du regard porté sur la nature et de la diffusion plus massive des représentations esthétiques dans le dernier tiers du siècle dernier¹¹.

Ce sont d'abord les nouveaux peintres de paysage "peignant sur nature" -comme Français, Corot ou Daubigny -, qui, en quête de nouveaux horizons, commencent à s'attarder sur l'attrait des bords de Marne, des rives de Seine, de la forêt de Sénart ou de Fontainebleau, sur le charme de villages ignorés de la majeure partie des parisiens - Chatou, Bougival, Meudon ou Ville d'Avray-, révélant davantage, à chaque Salon de peinture, les délicieux paysages offerts, aux portes de Paris, par la banlieue. Poursuivie par l'école impressionniste cette tradition naturaliste s'attache désormais à la silhouette de parisiens qui s'abandonnent aux joies champêtres, à l'assoupissement au bord du fleuve ou dans le bois, aux délices du canotage ou de la promenade, au délassement offert par une partie de pêche ou par un pique-nique. Dans le domaine littéraire, l'incarnation du thème culmine avec *La Partie de Campagne* que Maupassant publie en 1881¹². Au moment où les plaisirs de l'eau, des barques, des yoles et des guinguettes plantées sur les rives des fleuves, connaissent une vogue croissante, ce conte de canotage qui inaugure un genre nouveau, celui du tableau de moeurs ayant pour cadre les bords de Seine, s'attarde sur les égarement du corps et de l'esprit d'une petite bourgeoisie parisienne en partie de campagne à Chatou. Citons encore *La Banlieue*, déjà mentionnée, où Zola relate, dans une chronique de la sortie hors de la ville, la façon dont "le dimanche, la population qui étouffe, en est réduite à faire plusieurs kilomètres à pied, pour aller voir la campagne du haut des fortifications"; évoquant la "promenade classique du peuple ouvrier et des petits bourgeois" dans "la zone laide et sinistre de la première banlieue", il ajoute encore que "si les pauvres gens font leurs délices du fossé des fortifications, les petits employés et même les ouvriers à leur aise poussent leur promenade plus loin (...) jusqu'aux premiers bois de la banlieue (...) Ils gagnent même la vraie campagne". Plus loin dans le texte, il va jusqu'à affirmer que "par certains dimanches de soleil on a calculé que près d'un quart de la population, cinq cent mille personnes, prenaient d'assaut les voitures et les wagons et se rendaient à la campagne."¹³. Une imagerie qui se retrouve dans un roman comme *le Bonheur des dames*, où les trois employés de magasin ont pris l'habitude de se rendre, les dimanches de mai, en train, à Joinville, pour que Pauline, qui "adore la banlieue d'une passion de cabotine vivant au gaz dans l'air épais des foules", puisse se gaver de tous les plaisirs qu'offrent les bords de Marne.

La vogue prise dans tous les milieux sociaux par la partie de campagne se trouve confirmée par de multiples témoignages: c'est en 1834 que le naturaliste montpeliérain Alfred Moquin-Tandon qui séjourne à Paris, nous relate la promenade qu'il

accomplit à Saint-Cloud, le dernier dimanche de la fête locale, avant de se rendre pour le déjeuner dans la maison de campagne d'un collègue: "Nous avons parcouru le bois, et visité le château, les bassins et les cascades: le roi y était. Un grand nombre de baraques avaient été placées dans le parc; on y voyait beaucoup de marchands, des charlatans, des guinguettes, des préparatifs de bal et d'illumination"¹⁴. A la fin du siècle, l'écrivain Charles-Louis Philippe, parisien de fraîche date en quête d'une province qui lui manque cruellement, pratique fréquemment la partie de campagne: dans la correspondance qu'il entretient avec son ami Henri Van deputte, il signale, par exemple le 15 octobre 1897: "Je suis allé me promener dimanche dernier le long des fortifications et quelque peu dans la banlieue où il y a des arbres et des champs (...)"¹⁵. Nombreux sont aussi les guides imprimés qui attirent l'attention sur ces conduites citadines: dès 1867, le Paris-Guide de Léon Say rapporte "l'invasion qui se répand le dimanche (...) en été dans les environs de Paris à une distance qui varie de 4 à 50 km " dans "une prise de possession de la campagne comme d'une vaste guinguette, d'un café-concert plus grand que ceux des Champs-Élysées."¹⁶ En 1898, c'est encore Louis Morin qui note dans ses Dimanches parisiens combien "les provinciaux sont pris du désir de Paris et les parisiens du désir de campagne." Signalons enfin les nombreuses représentations de la partie de campagne colportées, à partir des années 1880, par la chanson populaire: Tous à la file dans les rues de Joinville, Les Victimes de Saint-Mandé qui raconte le terrible accident ferroviaire de 1891 qui endeuilla le retour d'un dimanche à la campagne¹⁷, ou plus connue et plus tardive, les Dimanches au bord de l'eau. Des rengaines, dont la recension reste à faire et qui se propagent rapidement dans l'entre-deux-guerre, à travers les guinguettes et les bals musette, au son du piano à bretelles.

UNE TRADITION DES USAGES RÉCRÉATIFS DES ENVIRONS DE LA GRANDE VILLE.

Toutefois, en dépit de la sur-représentation dont elle fait alors l'objet, la partie de campagne, comme forme de pratique récréative des environs de Paris, n'est pas une invention de la seconde moitié du XIXe siècle.

La locution "partie de campagne", qui désigne aussi le séjour aristocratique dans une maison de campagne, figure, pour la première fois semble-t-il, dans le titre d'un vaudeville de Jean-Baptiste Carsillier publié en 1744 à Bruxelles¹⁸. A cette époque, le terme n'apparaît dans aucun dictionnaire: l'Encyclopédie s'attachera aux termes "promenade" et "excursion" pour désigner la sortie hors de la ville. Sous l'Ancien Régime pourtant, nombreux sont les témoignages qui attestent du vaste élan qui pousse les parisiens à passer les barrières pour investir la guinguette, "ce lieu de plaisir et de délices, où tout Paris va les Fêtes et Dimanches"¹⁹, mais aussi la campagne, verte et riante, les vignes et les prairies, notamment à travers ces sentiers champêtres qu'emprunte Rousseau lorsqu'il gagne, un jeudi d'octobre 1776, pour sa seconde promenade, les hauteurs de Ménilmontant²⁰.

Durant tout le XVIIIe siècle, ce sont encore de nombreux ouvrages "historiques et

géographiques", diversement intitulés guides, manuels ou almanachs, qui s'attachent à la description des environs - ou des "alentours" - de Paris, des campagnes et des villages situés aux barrières et bien au delà, dans un rayon de 80 à 160 kilomètres à la ronde. Formant le dessein "d'instruire et d'amuser le lecteur par le piquant qu'offre l'histoire de chaque lieu"²¹, d'orienter le pas et le regard de l'étranger ou du provincial de passage dans la capitale, ou ceux du "parisien désireux de s'échapper de la ville le temps d'une journée", ces guides recensent sites naturels et "belles maisons" -châteaux et abbayes-, bourgs, villages et hameaux nichés dans les environs de la grande ville²². C'est dans leur continuité que s'inscrit l'importante production imprimée qui, dans la première moitié du XIXe siècle, précédera l'essor des grandes collections de guides touristiques lié au développement des moyens de transport et des mobilités citadines. Nous y reviendrons.

Présentés sous forme d'itinéraires, de conducteurs, de promenades historiques et pittoresques, voire de récréations champêtres, certains de ces guides imprimés connaissent, bien que nous en ignorions les tirages, un succès qu'attestent de nombreuses rééditions: signalons, par exemple, *Le Nouveau conducteur de l'étranger à Paris (...)* suivi de la description des environs de Paris publié par Marchant de Beaumont publié en 1819 (7e édition) et qui connaîtra, jusqu'en 1850 au moins 27 éditions en français et 16 éditions en anglais²³; *Le Guide du voyageur ou promenades aux environs de Paris dans un rayon de quinze lieues* de Richard et Saint Hilaire, réédité à trois reprises au moins entre 1829 et 1850; ou encore le *Guide du promeneur aux barrières et dans les environs de Paris (...)* publié en 1851 et qui sera réédité, enrichi de 28 pages, en 1855 puis en 1856.

Si en aucun cas elle ne témoigne de la réalité sociale des usages récréatifs de la banlieue, cette production imprimée nous indique en revanche, assez précisément, la diversité des agréments qu'offrent les environs de Paris. Dès le XVIIIe siècle nous relevons la relation bonheur et au contentement qu'évoquent ces sorties hors de la grande ville: le ravissement qui naît de la considération de la nature - "une des occupations les plus agréables est de jouir des plaisirs de la campagne" affirmait déjà l'allemand Sulzer dans son *Tableau des beautés de la nature traduit en français* en 1755-, la conjonction des plaisirs sensuels et intellectuels que procure la perception du paysage visuel, sonore ou olfactif, la jouissance qu'offre la contemplation de l'oeuvre harmonieuse de la Création. Bien avant la vogue du monument historique²⁴, c'est l'importance du regard porté sur l'édifice architectural comme témoin du passé et chef d'oeuvre de création humaine, qui retient l'attention alors que, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la nature apparaît moins pour ses bienfaits que comme décor savant qui s'ordonne autour des architectures princières.

Loin des distractions étourdissantes que recèle "la cité des plaisirs", les environs de Paris offrent, entre plaisir spartiate de l'exercice physique et plaisir sybarite de l'oïveté et du sensualisme, de multiples formes de divertissement à caractère champêtre; à cet égard, notons que le *Guide Joanne de Versailles* emploie, en 1856 encore, l'expression "journée de plaisir" pour désigner la sortie hors de la ville.

La partie de campagne suppose tout d'abord le déjeuner sur l'herbe déjà désigné du

terme anglais de "pique-nique". En 1806, Grimod de la Reynière l'évoque dans un chapitre de son *Almanach des Gourmands*: "Nous voulons traiter aujourd'hui de ces pique-niques à la campagne que l'on fait quelques fois entre amis pour tromper le temps, amuser son loisir (...) C'est donc ordinairement dans les mois les plus chauds de l'année que ces sortes de Parties ont lieu. Elles sont de deux espèces. Ou l'on se rend à quelque ville ou village, distans de Paris de plusieurs lieues, chez un fameux restaurateur qui vous traite à tant par tête; ou l'on porte avec soi toutes ses provisions et l'on va les manger sur l'herbe, à l'ombre d'une épaisse forêt et dans le voisinage d'une source d'eau pure et légère. Dans le premier cas il s'agit seulement d'un déplacement plus ou moins agréable (...) L'autre méthode est la seule qui mérite vraiment le nom de Partie de campagne."²⁵ C'est davantage par manque de moyens que pour souscrire à la nouvelle vogue de ces pique-niques que les familles les plus modestes qui vont prendre l'air le dimanche déjeunent sur l'herbe de pain, de saucisson, de pâté, de fromage et de vin²⁶ alors que le long de la Marne ou de la Seine, les canotiers déjeunent au restaurant, chez Fournaise, par exemple, le célèbre établissement de Chatou immortalisé par Renoir²⁷.

A l'instar de l'*Almanach des plaisirs de Paris* de Cuchet et Lagarencière (1815), les guides imprimés du premier tiers du XIXe siècle recensent l'ensemble des activités induites par la partie de campagne; c'est à cet effet qu'ils fournissent, "pour cette classe d'individus qui ne demande qu'à s'amuser", le calendrier des fêtes champêtres et patronales, la localisation des bals, des guinguettes, des réjouissances villageoises et de tous les "bons endroits" pour "boire, manger, se reposer, respirer un air pur", indications que le *Guide du promeneur aux barrières* de 1851 signale comme "tout ce qui peut ajouter au bonheur d'une partie de campagne."

Investis dès le XVIIIe siècle par l'activité festive qui étend l'aire du loisir urbain bien au delà de la seule partie agglomérée, les environs de Paris, lieu de la guinguette et de la fête champêtre et patronale, se voient progressivement envahis par les sollicitations industrielles du plaisir: bals, cafés, concerts de plein air, kermesses, fêtes foraines travaillent de plus en plus l'espace vert. En 1878, le village de Robinson, nanti depuis 1848 d'un restaurant installé dans les branches d'un énorme châtaignier, est désigné comme "le lieu le plus bruyant" des environs de Paris; Saint-Mandé, Vincennes, Nogent, Joinville et Saint-Maur sont signalés comme des localités "envahies par une certaine classe bruyante de la jeunesse parisienne", alors qu'Asnières et l'Île de la Grande Jatte tirent leur réputation "des bals et des divertissements divers qui attirent tous les dimanches, en été, une foule joyeuse de canotiers parisiens"²⁸. A l'extrême fin du siècle, Louis Morin indique dans ses *Dimanches parisiens* qu'"(...) à tous les points accessibles aux cyclistes des restaurants et des cafés ont surgit comme par enchantement, remplaçant les caboulots de banlieue."²⁹

Alors que les références à la partie de campagne et à ses agréments se multiplient, c'est, en 1885, le *Guide Tinnenbrock* des environs de Paris qui en codifie, pour la première fois, la pratique dans un chapitre intitulé "Conseils pratiques donnés aux touristes pour une partie de campagne"³⁰. Y sont tour à tour évoqués l'équipement

vestimentaire - costumes simples et foncés, bottines à talons bas et jupe au dessus de la cheville pour les dames, jambières et canne à pointe de fer pour les hommes - le nécessaire à promenade- cartes et boussole, tasses pliantes en caoutchouc, couteau de poche et serpette, flacon d'ammoniaque contre les "piqûres de mouches", "bandes de papier gommé" pour les égratignures - ainsi que le matériel du buffet de campagne - panier "Niche" garni d'assiettes, de fourchettes et de gobelets de fer blanc, cafetière à réchaud et gourdes de caoutchouc. Tinnenbrock n'omet pas de fournir encore "l'invariable menu d'un déjeuner sur l'herbe", poulet froid et pâtés, ainsi que la liste des adresses où l'on peut se procurer les premières "boîtes de conserve à chauffer" indispensables à toute partie de campagne.²¹

UNE PRATIQUE SOCIALE LIÉE À L'ESSOR DES MOYENS DE TRANSPORT.

Au moment où le resserrement d'un temps de travail à l'horaire de mieux en mieux circonscrit²² et l'élaboration d'une législation sur la limitation de la durée du travail favorisent la "profanation" des valeurs d'un temps dominical désormais orienté vers le loisir, le repos et la famille²³, c'est, à partir des années 1850, l'extraordinaire essor des moyens de transport qui autorise l'accès du plus grand nombre à l'exode périodique vers les environs de Paris.

L'extension du réseau ferroviaire et, plus accessoirement sans doute, celui du réseau fluvial, permet aux parisiens de classes sociales variées de s'adonner le temps d'une journée, aux plaisirs de la partie de campagne. Dès 1855 ce sont déjà 9 voies ferrées qui divergent de la capitale, rendant, entre 7h du matin et 9 ou 10h du soir, un nombre croissant de gares de banlieue accessible d'heure en heure. Entre 1855 et 1887, alors que les grands travaux haussmanniens rejettent les industries les plus polluantes hors de la ville et que la cherté du logement pousse les moins favorisés à élire domicile dans les environs de Paris où d'importants bois et parcs ont été lotis, le nombre de gares desservies par le chemin de fer double pour atteindre deux cents: citons parmi ces nouvelles stations celle du Perreux construite en 1857, de Saint-Maur ouverte en 1859, du Vésinet édiflée en 1862.

Durant cette période, l'expansion s'opère surtout vers le nord-ouest et vers le sud-est. Entre 1887 et 1908, c'est à un rythme moins soutenu que l'extension du réseau se poursuit, plus particulièrement vers l'est, à la confluence de la Marne et de la Seine et tout au long de la vallée de la Seine.

L'essor de la production que les grandes collections de guides touristiques consacrent aux environs de Paris témoigne, entre 1860 et 1914, de l'importance du réseau ferré dans l'usage récréatif de la banlieue. C'est en 1856 que A. Joanne publie, dans la "Bibliothèque des Chemins de fer" le premier Itinéraire des environs de Paris - De Versailles à Saint Cloud, Meudon et Sèvres. L'ouvrage, qui s'attache à orienter le voyageur sur les sites naturels et monumentaux les plus remarquables, fournit, de gare en gare, une minutieuse description du paysage et des édifices que le regard du voyageur peut découvrir depuis la fenêtre du compartiment. Cette première publica-

tion est suivie, chez Hachette, d'une série de Guide des environs de Paris dont nous avons recensé 12 éditions entre 1868 et 1914. A cette date, le volume, considérablement enrichi, se fractionne pour donner 4 tomes respectivement consacrés au nord-est, au sud-est, au nord-ouest et au sud-ouest des environs de Paris.

Ces guides portatifs nous fournissent des indications précises sur le trafic et les tarifs des trains de la banlieue parisienne. Sous le Second Empire, par exemple, le Chemin de fer de Versailles qui dessert depuis Saint-Lazare, Saint-Cloud et Ville d'Avray, et depuis Montparnasse, Meudon, Chaville et Viroflay, propose des tarifs qui s'élèvent, selon la distance parcourue et la catégorie de la voiture, de 0,40 à 1,50 francs. La politique générale visant à instaurer un supplément tarifaire (en moyenne 0,25 à 0,30 francs par billet) les dimanches et fêtes, jours de congé et de promenade du petit peuple de Paris fait l'objet de critiques acerbes dont la presse n'hésite pas à se faire l'écho⁴.

C'est finalement l'accélération de la rapidité des voyages qui permet l'abaissement progressif des tarifs du Chemin de fer et l'extension de l'aire sociale et géographique de la partie de campagne. Dès que l'accès est rendu possible, les parisiens, toutes catégories sociales confondues, dépassent la ceinture boueuse qui encercle Paris, pour se répandre de plus en plus loin, particulièrement le long de la Marne, de l'Oise ou de la Seine. Face à l'afflux des promeneurs, nombreuses sont les compagnies privées qui organisent, depuis les principales gares de banlieue, des circuits en voitures ou en calèches et des promenades à dos d'âne pour pénétrer dans les coins les plus reculés des bois et des forêts.

Dans le même temps, le perfectionnement du réseau des canaux favorise l'essor d'une navigation de plaisance qui permet de suivre, nonchalamment, le cours des fleuves en bateaux à vapeur. L'importance des tarifs pratiqués n'empêche pas "la Compagnie Générale des Bateaux à vapeur de Paris à Saint-Cloud" de transporter, entre 1867 et 1900, quelques 14 millions de passagers. Ces croisières se dotent progressivement de certains raffinements puisqu'au tournant du siècle, "le Touriste", un bâtiment à vapeur équipé d'un café-restaurant, propose, pour la journée, des promenades de Paris à Saint-Germain, par Bougival. Plus tard l'arrivée suivie de la lente démocratisation de la bicyclette puis de l'automobile mettent les environs de Paris à la portée d'un nombre croissant de parisiens. A la fin du siècle, de nouvelles séries de guides portatifs témoignent à leur tour de l'extension du réseau routier et de l'avenir des nouvelles techniques de transport dans la pratique de la partie de campagne: à cet effet le Cyclo-guide Miran, le Guide Baroncelli et le Guide Michelin indiquent des itinéraires d'une journée organisés autour de sites grandioses ou pittoresques, naturels ou monumentaux, alors que les publications des sociétés d'excursionnistes se multiplient, et que paraissent l'Excursion parisienne, mensuel fondé en 1884, ou le guide Tinnenbrock des environs de Paris, déjà cité.

Symboles de la modernité du siècle, rivières, canaux, routes et rails deviennent, dans le derniers tiers du siècle, le principal motif de la nouvelle peinture du paysage, celle de l'impression de la nature et du mouvement des hommes. La production de Monet les incarne tout particulièrement, à travers le Train dans la campagne

(1870-71) - des femmes et des enfants se promènent tandis qu'à l'arrière plan, sur un remblai, probablement celui qui se trouve entre Rueil et Chatou, passe un train bondé d'excursionnistes - ou encore à travers le Bassin d'Argenteuil (1872) livré à la foule des canotiers et des promeneurs.

UN LOISIR HYGIÉNIQUE ET RÉGÉNÉRATEUR.

Durant le XIXe siècle, alors que le courant hygiéniste organise la médicalisation et l'assainissement du pays, la santé publique devient l'enjeu d'une action menée par les pouvoirs publics dans le cadre de politiques le plus souvent édilitaires³⁵. C'est dans cette perspective, et dans la crainte d'une oisiveté "mère du vice", que se pose la question de l'emploi du temps libre et de l'organisation rationnelle des loisirs populaires.

Soumise depuis le XVIIIe siècle au flot des populations migrantes et aux mutations liées à l'industrialisation, une ville comme Paris a connu les effets délétères et concomitants d'une formidable pression démographique et d'une urbanisation anarchiques rendues responsables de l'insalubrité et des désordres physiques et moraux qui y règnent. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, les représentations des pathologies de la grande ville qui s'étaient construites autour des épidémies meurtrières, de l'alcoolisme et de la débauche, s'enrichissent de nouvelles pathologies liées au vertige de la technicité et à l'accélération des rythmes modernes. Celles-ci s'élaborent autour des figures de la fatigue nerveuse, de l'épuisement, de l'anémie des masses asservies aux exigences de la productivité.

En contrepoint de cette imagerie, l'hygiénisme favorise l'enracinement de nouvelles représentations de la nature comme espace sanitaire et station de repos moral, des thèmes initiés par Rousseau et poursuivis par les romantiques; rappelons à cet égard qu'au XVIIIe siècle, les premières initiatives publiques en matière d'hygiène se sont attachées au "verdissement" de la ville à travers une politique de l'arbre et du jardin conçu comme morceau de nature³⁶. C'est ainsi à travers la pratique de l'air, de l'eau et du vert, de l'exercice au grand air, de la marche en forêt ou canotage le long des rivières, que la partie de campagne s'impose comme lieu possible d'un loisir régénérateur et revigorant.

Loin de la ville et de ses sollicitations aussi vaines que fugitives, loin du désordre des passions, la partie de campagne renvoie aux rythmes de la nature, à celui des saisons, de l'eau du fleuve qui s'écoule lentement; Dans sa "Cinquième promenade". Rousseau évoque cette temporalité particulière du mouvement l'eau, qui, dit-il, "fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation la plongeait dans une rêverie délicieuse (...) Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu renflé par intervalles frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser"³⁷. But de la promenade, cadre du pique-nique et de la sieste, décor des guinguettes, l'eau constitue le cœur

des jeux et des plaisirs de la promenade dans les environs de Paris.

A cet égard, à travers la décélération et la vacance du temps, le dimanche à la campagne renvoie aux temporalités physiologiques de l'homme, relie le citadin à son humanité, se donne comme temps à soi: long instant de flânerie, de méditation sur le gouffre du temps historique et cosmique lorsque le regard s'attarde sur le patrimoine naturel ou monumental, de plaisir des sens ouverts aux impressions de la nature, à la frugale simplicité d'un déjeuner sur l'herbe, à la sérénité de l'assoupissement au bord du fleuve, à la partie de pêche, à l'étreinte dérobée derrière un bosquet.

Moins mécanisées que les attractions de la ville qui s'expriment dans la frénésie des rythmes du samedi soir, les divertissements et les réjouissances sensorielles qu'offrent les environs de Paris conservent un caractère champêtre avec leurs manèges de chevaux de bois, leurs cuisines de plein vent, leurs laiteries de plein air où les vaches et les chèvres sont traitées à la tasse, leurs restaurants grouillant de consommateurs affamés par le grand air et par l'effort musculaire du canotage ou de la baignade, l'odeur des fritures et des matelotes, la musique piaillante des guinguettes où la foule s'égayé.

A ces multiples égards la partie de campagne procède de la régénération des populations de la grande ville. Dans les *Fleurs du mal*, Baudelaire demande un train pour l'"emporter loin de la ville et de ses tracas". Fuir la ville monstre du chaos un jour ou deux, échapper aux tensions et aux laideurs de la vie urbaine, à l'air vicié, à l'insalubrité, aux rythmes frénétiques, constituent l'objet de la promenade dans les environs de Paris. En 1841, c'est à travers "un site pittoresque, une délicieuse promenade, une oeuvre d'art, une ruine, (...)", que l'anonyme *Promenade aux environs de Paris* recommande un choix d'activités et d'itinéraires "qui réponde aux besoins de l'habitant de Paris qui doit, soit par nécessité, soit par goût, se récréer au moins un jour sur sept, pour se délasser de ses travaux." En 1881, c'est encore comme "agréable diversion au milieu des courses fatigantes à travers Paris" que le *Guide Baedeker des environs de Paris* propose aux touristes de passage à Paris, la pratique de la partie de campagne.

Distraction honnête, joie douce et saine du temps de la famille, la partie de campagne offre au petit peuple de Paris une alternative à ce qui est donné comme la traditionnelle oisiveté et l'ivrognerie du dimanche. Bienfaitrice, régénératrice et récréative, elle s'inscrit, durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, dans l'ensemble des projets d'amélioration de la santé morale et physique du peuple: l'entrepreneur Denis Poulot l'évoque en 1869 - "l'ouvrier vrai, le mieux éduqué, se promène le dimanche en famille, en ville ou à la campagne (...)"⁸, et elle s'inscrit encore dans le programme de la "Ligue populaire pour le repos du dimanche" qui signale, dans son *Bulletin* de l'année 1907, le "délicieux délassement de la saine promenade en commun, dans la campagne, au bon air, loin du quartier triste que l'on voit tous les jours"⁹.

Intégrant les survivances des anciennes cultures populaires du divertissement dominical, le bal, qui progressivement s'implante dans les localités qui s'égrènent le long

de la Seine et de la Marne, la promenade dans la nature, dont l'aire géographique s'étend à mesure que s'opère l'industrialisation et l'urbanisation de la première banlieue, la partie de campagne devient à la fin du XIX^e siècle un paysage mythique de la joie populaire, de la convivialité familiale et de la sociabilité bucolique, du temps libérateur du dimanche hors de la ville.

JULIA CSERGO

Chercheur associé au GRHIS (Université de Rouen)

NOTES

- 1) Ce texte paraît pour la première fois en russe, dans *Le Messager de l'Europe* d'août 1878; il est ensuite publié dans le *Figaro* du 25 juillet 1881, sous le titre *Aux Champs*. Ce titre sera définitivement retenu pour un ensemble de trois textes - *La Rivière, Le Bois, La Banlieue* - réuni pour la première fois dans *Le Capitaine Burtle* (Paris, Charpentier, 1882) et récemment réédité, *Aux Champs, Paris, Rumeur des Ages*, 1994.
- 2) Notons que durant le XIX^e siècle encore, le terme *banlieue* se voit réservé à un usage administratif. Cf. notamment le *Dictionnaire topographique de Paris et de sa banlieue*, 1815
- 3) *Aux Champs*, op.cit., ed.1994, p.15.
- 4) Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690, SV. "Banlieue".
- 5) *Trésor de la langue française*, vol.4, Paris, CNRS-Gallimard, 1975, SV. "Banlieue".
- 6) Cf. les axes de recherche impulsés par les premiers travaux consacrés à la banlieue parisienne, notamment ceux de Philippe Bernard, *Economie et sociologie de la Seine et Marne 1850-1950*, Paris, A. Colin, 1953 ou par ceux de Jean Bastié, *La Croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 1964.
- 7) Ainsi, le phénomène de la banlieue a-t-il été surtout appréhendé du point de vue de l'histoire de l'industrialisation, de la construction du logement populaire, de l'équipement et des transports, voire encore de la formation des opinions politiques à travers les cadres municipaux. Cf. à ce propos la synthèse d'Annie Fourcaut à propos des travaux publiés depuis la fin des années 1940 sur la banlieue, in A. Fourcaut (dir), *Un Siècle de banlieue parisienne (1859-1964)*, Guide de recherche, Paris, L'Harmattan, 1988, pp. 11-24.
- 8) Louis Bergeron attirait déjà l'attention sur "la part d'artifice que compte l'étude ségrégative de la capitale et de la banlieue".
- 9) A propos de cette "maison des dimanches" à laquelle se borna longtemps toute une banlieue populaire investie le dimanche matin par des familles qui prenaient le train pour aller manger sur l'herbe, travailler le jardin, respirer l'air de la campagne, cf. Françoise Dubost, "Le choix du pavillonnaire" in Alain Faure (dir), *Les Premiers*

- banlieusards. *Aux origines de la banlieue de Paris 1860-1940*, Paris, L'Harmattan, 197, pp. 185-213. Voir encore *Andrée Corvol (dir), La Nature en ville, CNRS-IHMC, Cahiers d'études, 1994.*
- 10) Molière emploie l'expression "faire partie" dans *Les Fâcheux* (1661) alors que le Maréchal de Bassompierre utilise en 1665 l'expression "être d'une partie", *Mémoires*, ed. Chanterac, I, p.197. L'expression se retrouve aussi dans le *Roman Comique* de Scaron où elle se trouve liée à "la partie de baignade."
- 11) S.Michaud, J.Y.Mollier, N.Savy (dir), *Usages de l'image au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1992.
- 12) Le cinéaste Jean Renoir adaptera la nouvelle au cinéma entre 1936 et 1946, dans une oeuvre demeurée inachevée où il avait tenté de reconstituer les décors et les costumes des tableaux d'Auguste Renoir.
- 13) *La Banlieue*, op.cit.
- 14) Alfred Moquin-Tandon, *Un naturaliste à Paris sous Louis-Philippe. Journal de voyage inédit -1834-*, Postface Julia Csergo, Paris, Sciences en Situation, (à paraître automne 1998).
- 15) 15 octobre 1897, *Lettres de jeunesse à Henri Vandeputte*, Paris, Gallimard-NRF, 1911, p.53-54.
- 16) *La Vie Parisienne*, 3 juillet 1875.
- 17) Signalons à cet égard l'accident de chemin de fer survenu le 8 mai 1842, - deux ans après la mise en service de la ligne Paris- Versailles-, peu après la station Bellevue. Il marque le retour joyeux d'un dimanche à la campagne de parisiens qui ont passé la journée à contempler les Grandes eaux de Versailles.
- 18) *La Partie de campagne ou le voyage*, conte en vaudeville, 2e éd., Bruxelles, 1744. Aucune mention ne figure sur la date de sa première édition.
- 19) Anonyme, *Les promenades de la guinguette, aventures et histoires galantes*, Paris, J.L.Nyon, 1704.
- 20) *Les Réveries du promeneur solitaire. Deuxième promenade, La Pléiade*, Gallimard, 1959, p.1003. "(...) je suivis après dîner les boulevards jusqu'à la rue du chemin-vert par laquelle je gagnai les hauteurs de Ménil-montant, et de là, prenant les sentiers à travers les vignes et les prairies, je traversai jusqu'à Charonne le riant paysage qui sépare ces deux villages, puis je fis un détour pour revenir par les mêmes prairies en prenant un autre chemin. Je m'amusais à les parcourir avec ce plaisir et cet intérêt que m'ont toujours donné lessites agréables, et, m'arrêtant quelques fois à fixer des plantes dans la verdure."
- 21) J.A.Dulaure, *Nouvelle description des environs de Paris contenant des détails historiques et descriptifs des maisons royales, des villes, bourgs, villages, châteaux*, Paris, Lejay, 1786, 2 tomes en 1 vol., Introduction, p.vj.
- 22) Bien avant la publication du J.A.Dulaure, op.cit., qui demeure le plus connu d'entre eux, signalons: *Sieur Ligier, Le Voyageur fidèle ou le guide des étrangers dans la ville de Paris (...)* avec une relation en forme de voyage des plus belles maisons qui sont aux environs de Paris, Paris, P.Ribou, 1715; *Anonyme, Les Environs de Paris contenant les villes, bourgs, villages, hameaux, abbayes qui sont éloignés de Paris de vingt lieues environ à la ronde de cette capitale*, Paris, Ph.D.Langlois,

- 1777 (nelle ed.); Louis Denis (d'après Barbier), *Itinéraire portatif ou guide historique et géographique du voyageur dans les environs de Paris à quarante lieues à la ronde*, Paris, Nyon, 1781.
- 23) Nous n'avons trouvé aucune mention de la date de sa première édition.
- 24) F. Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992; D.Grange et D. Poulot (dir), *L'Esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*, Grenoble, PUG, 1997.
- 25) *Almanach des Gourmands, 4e année*, 1806, p.65-78.
- 26) *A propos du vin du dimanche*, cf. G.Garrier, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Bordas, 1995. G.Garrier évoque à ce propos la tradition de la partie de campagne des lyonnais sur les bords de Saône, des stéphanois sur les bords de Loire.
- 27) A. Renoir, *Le Déjeuner des Canotiers*, 1881, Washington, The Phillips Collection.
- 28) *Exposition Universelle de 1878. Guide pour Paris et ses environs (...)*, Paris, Paulme, 1878.
- 29) *Les Dimanches parisiens. Notes d'un décadent*, 1898, p.213.
- 30) R.Tinnenbrock, *Le Nouveau Guide. Les environs inconnus de Paris par une société d'excursionnistes*, Paris, Librairie patriotique, 1885.
- 31) Rappelons que ces boîtes de conserve, encore en usage durant toute la première moitié du XXe siècle, contiennent les mets les plus divers et sont équipées, dans leur extrémité inférieure, d'un petit réservoir hermétiquement fermé qui renferme une mèche trempant dans l'esprit de vin, qui permet de réchauffer jusqu'à ébullition le contenu de la boîte.
- 32) Sur l'ancien régime du temps et l'imbrication du temps de travail et du temps de loisir dans un temps de travail "poreux" qui admet la pause, cf. Jacques Léonard, *Archives du corps. La santé au XIXe siècle*, Rennes, Ouest-France, 1986, p.11-52, "Le temps vécu".
- 33) Cf. A.Corbin (dir), *L'Avènement des loisirs 1860-1960*, Paris, Aubier, 1995; R.Beck, *Histoire du dimanche de 1700 à nos jours*, ed. de l'Atelier, 1997.
- 34) Cf. *L'Illustration*, 7 octobre 1848, p.93.
- 35) J.Csergo, *La Morale de l'hygiène au XIXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1988; L.Murard et P.Zylberman, *L'Hygiène dans la République. La Santé publique en France ou l'utopie contrariée*, Paris, Fayard, 1997.
- 36) Sur la politique de plantation d'arbres le long des boulevards - appelés "promenades" - ou sur l'ouverture, dès le milieu du XVIIIe siècle, de parcs et jardins privés aux promeneurs moyennant droit d'entrée, cf. A.Corvonn-Dessert, *op. cit.*
- 37) J.J. Rousseau, *Les Rêveries (...)*, *op.cit.*, p.100.
- 38) D.Poulot, *Le Sublime ou le travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être (1869)*, Paris, Maspéro, 1980.
- 39) *Bulletin de la Ligue populaire pour le repos du dimanche*, XVIII, 1907, p.85.

LE SPORT À SAINT-MAUR

La Société d'Histoire et d'Archéologie du «Vieux Saint-Maur» travaille actuellement à la rédaction d'une histoire du sport à Saint-Maur-des-Fossés des origines à nos jours; l'ampleur du sujet, les recherches approfondies qu'il entraîne font que l'on ne peut prévoir un achèvement de cette recherche avant un délai de deux ans.

Cela pose d'emblée un problème de définition.

Qu'entend-on par le terme de sport et pourquoi le choix d'un tel sujet ?

Répondons en disant que le sport fait partie intégrante de notre vie, que ce soit par la pratique individuelle ou collective d'une discipline ou simplement par le fait d'accompagner régulièrement un enfant à son club. Le sport est le reflet de la société et participe à l'évolution de celle-ci; il est une composante essentielle de notre monde actuel.

Cependant si l'on emploie couramment le mot et si celui-ci semble avoir dans nos esprits une signification claire, il désigne une diversité de pratiques fort hétérogènes. On parle de sport de compétition, de sport-loisir, de sport cérébral... En nous référant à l'étymologie du mot qui veut dire «s'ébattre» (mot de l'ancien français «desport»), nous ne retiendrons que les formes physiques du sport, que ce soit dans le cadre des clubs traditionnels ou celui des sociétés commerciales (type clubs de gymnastique et de remise en forme qui représente aujourd'hui une part non négligeable de la pratique).

La ville de Saint-Maur est naturellement tournée vers la pratique sportive de par sa géographie; 3 kilomètres de rivière qui l'entourent sont propices au développement des sports d'eau. Dès le milieu du XIXe siècle, des courses de yole y sont organisées et le Club Nautique de Paris, fondé en 1891, vient s'installer quai de la Pie pour y rester jusqu'aux années 1960.

La proximité du Bataillon de Joinville apporte à la commune des moniteurs aux qualités incontestées qui enseignent la gymnastique aux enfants des écoles et dans le cadre des bataillons scolaires. On trouve, d'ailleurs, dans les inventaires des établissements scolaires de 1888, un matériel de gymnastique déjà conséquent. A l'heure, donc, où voient le jour les premiers grands clubs parisiens comme le Racing Club de France ou le Stade Français, Saint-Maur n'est pas en reste et accueille déjà des sportifs venus de la capitale.

Après avoir défini le sujet et avoir vu les conditions qui prédisposaient notre ville à la pratique sportive, parlons un peu du plan que nous adopterons dans notre travail. Celui-ci sera bien sûr chronologique mais laissera la place à des encarts concernant des personnalités importantes du sport saint-maurien, et il y en a eu ! ainsi qu'à des événements ou encore des clubs de toute importance.

Le reste du développement sera divisé en trois grandes parties. La première sera consacrée à l'éveil de la pratique sportive dans un esprit de revanche après la défaite de 1870 et aux premières grandes manifestations du début de ce siècle.

La seconde voit apparaître les grands clubs et les sites qui marquent encore la vie de notre ville à l'heure actuelle. Enfin, la dernière nous montre le développement des disciplines depuis les années 1950.

L'histoire du sport saint-maurien commence avec un clin d'oeil à notre société du «Vieux Saint-Maur», puisque c'est à quelques dizaines de mètres de ses actuels

locaux que la Première Compagnie d'archers s'entraînait sous l'Ancien Régime. Au XIXe siècle, la boucle de la Marne voit venir nombre de Parisiens en villégiature et la pratique du canotage se répand en même temps que les guinguettes. Les fêtes nautiques sont très prisées et des participants répondant au nom de «Mabouls» viennent concourir de Paris.

Un décret gouvernemental de 1879 rend la natation obligatoire dans les écoles et à l'armée; mais la baignade n'est pas encore très répandue et il faudra des années avant que cette directive soit appliquée. «La Pagaie de la Marne», société de périssoire et de natation, s'installe tout de même quai du Petit Parc et participe aux fêtes nautiques données sur la rivière.

Mais les grandes évolutions sont ailleurs : la défaite de Sedan oblige les autorités à reconsidérer l'éducation physique de la jeunesse française; l'enseignement de la gymnastique devient obligatoire dans tous les établissements d'instruction publique de garçons selon les termes de la loi du 27 janvier 1880. En développant la pratique de la gymnastique chez les jeunes garçons on prépare le soldat de demain; une circulaire de 1881 rend systématiques les exercices militaires et crée les bataillons scolaires.

Saint-Maur participe dès le début à cet élan patriotique en créant ses propres bataillons scolaires; cela est attesté par le rapport d'un délégué du ministre de l'Instruction Publique en 1882. Dans cet esprit sont également créées des sociétés de tir et de préparation militaire dont le nom est déjà tout un programme : «Serrez les rangs» en 1884, qui se donne pour objectif «le développement des forces physiques et morales par l'emploi rationnel et hygiénique de la gymnastique» (notons ici l'influence des hygiénistes de cette seconde moitié du XIXe siècle sur la pratique en plein air) et l'année suivante «L'Avant-Garde», qui met son stand à la disposition des élèves du bataillon scolaire dès 1886. Les fêtes nationales, les commémorations de la bataille de 1870, les inaugurations de monuments et les remises des prix scolaires sont l'occasion, pour ces jeunes sportifs, de se livrer à des démonstrations.

La fin du siècle dernier voit l'apparition dans nos rues de la bicyclette. Deux associations se constituent : l'Union vélocipédique de Saint-Maur et l'Etoile Sportive. Edouard Bled, récemment disparu, nous parle des courses organisées place des Tilleuls dans les toutes premières années de notre siècle.

A l'aube de la grande Guerre, le sport commence, à Saint-Maur comme ailleurs, à toucher une frange un peu plus large de la population mais ce n'est que dans l'entre-deux-guerres que les grands clubs et les sites de premier plan vont apparaître.

Le lendemain du premier conflit mondial voit la naissance d'une société dont le nom restera désormais attaché au sport saint-maurien : la Vie au Grand Air (1919). Elle résulte de la fusion de quelques associations d'avant-guerre dont les principales sont "Etoile Sportive" et "l'Association Pédestre Française". Au fur et à mesure, elle va fédérer un nombre toujours plus grand de disciplines, se faire reconnaître d'utilité publique et recevoir le challenge du «Meilleur club de France» en 1962. Partie de 450 adhérents à sa création, elle en compte aujourd'hui plus de 5 000.

Dans le même temps apparaît la Société Nautique du Tour de Marne en 1935 qui, dès l'année suivante, organise les championnats de France de canoë-kayak sur le plan d'eau séparant Saint-Maur de Créteil. Nombre de dirigeants de ce club ont été élus aux plus hautes responsabilités de la fédération nationale et la S.N.T.M. continue à faire évoluer ses embarcations en Marne de nos jours.

L'essor de ces clubs a été largement favorisé par l'édification des premières installations sportives d'importance dans notre commune.

C'est d'abord le stade que nous connaissons actuellement sous le nom de «Stade Auguste Marin» (du nom du premier magistrat de l'époque) installé sur une propriété acquise par la commune en 1925 et aménagée par les soins de la V.G.A. L'équipement est moderne avec un terrain de football et un jeu de basket et fait figure de modèle.

Mais le grand événement est l'ouverture du Stade Olympique créé en lieu et place d'une vaste propriété léguée à la ville par Philéas Vassal. Le terrain est concédé à l'Union des Sociétés de Préparation Militaire de France dont le président est Adolphe Chéron. Celui-ci aménage le stade (ainsi que son annexe le stade Dollfus et une baignade sur les berges de Marne en contrebas) et l'inauguration de ce site, alors considéré comme l'un des mieux équipés de la région, a lieu en 1922. Le Stade Olympique est utilisé alors aussi bien pour les besoins de l'Union que pour ceux des clubs et des scolaires; il est également le lieu du concours du plus bel athlète et de foires-expositions. Albert Préjean, enfant de Saint-Maur, y pousse la chansonnette lors des Fêtes de la Jeunesse.

La déclaration de guerre met un terme à cette période de développement.

Au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, les clubs essaient de se reconstituer. Certains ont disparu, d'autres prennent leur élan. C'est le cas de la Stella, créée dès 1937, qui est appelée à un grand avenir puisqu'elle a fêté l'année passée ses 50 ans. Cette société a été de nombreuses fois championne de France en handball et en natation et compte actuellement plus de 2000 adhérents.

Le nombre des équipements sportifs de la commune va augmenter de manière sensible à partir des années 1950. Dans un premier temps, la ville va devoir reprendre en régie le Stade Olympique, l'Union d'Adolphe Chéron ne pouvant plus supporter la charge de sa gestion. Deux stades nouveaux voient le jour à cette époque : le Stade des Corneilles dont l'inauguration a lieu en 1950 et le Stade de la Jeunesse situé le long de la Marne, ce qui rééquilibre la carte des implantations en faveur du sud de la commune et en particulier du quartier de la Pie. Les groupes scolaires s'équipent progressivement d'installations sportives; le lycée d'Etat Marcelin Berthelot fait, à cet égard, figure de précurseur avec un stade moderne terminé au lendemain de la guerre.

La pièce maîtresse est sans aucun doute le Centre Sportif Pierre Brossolette qui est construit à l'emplacement du Stade Dollfus et est ouvert en 1967. Outre de nombreuses salles de sport, il intègre un bassin de 50 mètres et un bassin d'initiation à la natation tant attendus par les Saint-mauriens. Deux autres piscines sont créées; un bassin d'enseignement sous l'école Michelet et une piscine Caneton dans le quartier de la Pie. Enfin une base nautique et quatre gymnases sortent tour à tour de terre.

Mais le nombre de pratiquants augmente sans cesse et la place manque à Saint-Maur; certaines disciplines se sont tellement développées qu'elles sont à saturation faute de terrains; c'est le cas du tennis et la commune est obligée de construire des courts au stade Paul Meyer de Sucy-en-Brie. De même la pratique de l'équitation ne peut s'envisager qu'à l'extérieur de la boucle de la Marne et le centre hippique municipal, «Les Bagaudes», est créé à Marolles-en-Brie.

Les années 1960 sont marquées par la création de l'E.P.I.S., école de sport de la V.G.A., qui permet aux enfants de se familiariser avec différentes disciplines avant de s'orienter vers un sport particulier. Cette façon d'approcher l'enseignement du sport aux jeunes était une première en France et a fait des émules. Cette période est également celle des

grands meeting d'athlétisme en nocturne au stade Chéron qui virent s'affronter des champions venus de tous les pays d'Europe; sur cette piste sont battus des records de France et d'Europe par des coureurs se nommant Wadoux, Drut ou Boxberger. Même si de telles manifestations sont désormais difficiles à organiser, le sport saint-maurien n'en est pas moins représenté par plus de 70 disciplines regroupant environ 18 000 pratiquants.

Il nous reste, pour finir, à aborder le problème des sources de l'histoire du sport dans notre ville. Il va de soi que l'exemple saint-maurien vaut pour les autres communes et qu'il serait envisageable de la reproduire dans les autres communes.

Tout d'abord, nous nous devons de saluer ici le travail inestimable des Archives départementales qui ont publié, en 1996, un guide sur les sources de l'histoire du sport en Val-de-Marne intitulé «Pistes pour le sport». Ce document inventorie les collections déposées à Créteil par série et par commune, sans oublier de répertorier les fonds détenus par les Archives municipales.

Les Archives communales de Saint-Maur ont, de leur côté, procédé de même en éditant un cahier présentant la documentation possédée par notre ville.

Elles avaient, en outre, organisé, conjointement avec la bibliothèque de la Ville, l'exposition «Naissance du sport à Saint-Maur» à l'automne 1994, dont le catalogue a été un point de départ pour notre recherche.

Une part non négligeable de notre travail est constituée par des entretiens avec des anciens dirigeants de clubs ainsi qu'avec des personnes toujours en exercice; ils apportent dans leur discours la personnalité de leur association, l'anecdote dissimulée par les documents et ceci dans les lieux mêmes où se sont déroulés les événements.

Nous comptons aussi sur les archives personnelles des athlètes qui ont exercé leur talent sur nos stades : archives des «stars» des grandes heures de l'athlétisme au stade Chéron (Michel Jazy, Guy Drut, Jean-Marie Wagnon...), documents conservés par les membres plus anonymes des clubs et par la population locale. Les recordmen et les vainqueurs de coupe sont relativement faciles à identifier et à contacter, les anonymes le sont plus difficilement. Il a été envisagé d'éditer un petit tract avec coupon-réponse destiné à encourager les personnes détentrices de documents à se manifester.

La presse locale constitue naturellement une source d'information de premier plan. Il s'agit de la presse détenue dans les fonds d'archives mais aussi de la presse actuelle, locale, régionale et même nationale dans certains cas (nombreux articles relatant le décès de Robert Chapatte), des guides locaux et annuaires, mais aussi des prospectus publicitaires pour des clubs associatifs ou commerciaux.

Enfin, la piste de l'iconographie n'est pas à ignorer ; les Archives communales détiennent un fonds conséquent de vues concernant les sites et les événements sportifs saint-mauriens. Il reste à voir si, là encore, des particuliers ne disposent pas également de photographies, voire des films concernant le sujet.

Ecrire l'histoire du sport sur une commune de la taille de Saint-Maur est un travail de longue haleine, tant les sources sont diverses et volumineuses. C'est cependant une recherche passionnante qui nous plonge dans la vie sociale des générations passées et de la jeunesse d'aujourd'hui.

CYRIL CLAVEL

L'HIPPODROME DE VINCENNES : SES ORIGINES, SON HISTOIRE



LES PREMIERES COURSES PRINCIERES AU XVIII^E SIECLE : LES "PLAISIRS" DU DUC D'ORLÉANS

1731 : Louis XV "informé que le parc de son château de Vincennes était sans aucune décoration, et voulant le rendre convenable", ordonna une replantation générale assortie de l'exécution des tracés et des plantations d'alignement.

1740 : Une grande terrasse, surplombant la Marne, fut réalisée par le directeur des bâtiments du roi, Philibert Orry de Vignory. Elle était destinée à servir de promenoir et terminait magnifiquement le parc en élévation de 30 mètres au-dessus de la Marne. Cette terrasse était bordée d'une avenue de plus de 80 mètres de large qu'une plantation d'une quadruple rangée d'ormes venait agrémenter. Cette terrasse portait le nom de la "Course" de Charenton à Gravelle.

1752 : Le duc d'Orléans, cousin du roi, obtint la Capitainerie des chasses de Vincennes. Son fils Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres (1747-1793), devenu duc d'Orléans en 1785 à la mort de son père, plus connu sous le nom de Philippe-Egalité, était passionné de chevaux et anglomane. Il élevait des coursiers dans le

“Jardin du roi”, dans la partie nord de l’enceinte du château, du côté de la porte du village de “La Pissotte”.

1775 : “Quelques seigneurs charmés d’avoir un motif pour des paris extravagants introduisirent en France des chevaux anglais”. Le vincennois Houzeau écrit dans son journal “Le dimanche 1er octobre 1775, les vendanges commencèrent à l’issue de la grand-messe, ainsi que M. le curé l’annonça au prône, parce qu’on devoit faire une chasse de la plus grande importance où devoient se trouver plusieurs princes du sang, le mercredi suivant 4 octobre. Cette chasse eut lieu effectivement, mais elle ne fut pas aussi considérable qu’on s’y étoit attendu ; des courses à cheval amusèrent mieux une partie des princes”².

1778 : Louis XVI (1774-1792), voulant récupérer son “jardin” accorda au duc de Chartres la concession d’un terrain triangulaire de 30 arpents pour faire l’élevage du cheval de course. C’était un vaste espace, à l’angle nord-est, entre les portes de Fontenay et de Nogent, où le reboisement avait laissé subsister 16 hectares de pelouse. Il s’y trouvait une mare alimentée par la canalisation des eaux de Fontenay.

Cette concession accordée en Conseil d’Etat était une des conséquences du succès obtenu par les courses de chevaux organisées par le duc de Chartres dans le parc de Vincennes dès peut-être 1775 jusqu’à 1789. Les courses avaient lieu au début dans la grande allée en face du château et sur la grande terrasse au sud du parc. Un certain nombre d’arbres d’alignement avait été construit pour le confort des aristocrates et aussi pour la reine Marie-Antoinette qui jamais ne voulut accepter l’invitation du duc d’Orléans, dont elle jugeait les amabilités déplaisantes. Ces courses connurent une grande vogue jusqu’à la Révolution.

1779 : Sur le “Clos d’Orléans” dont une rue de Fontenay perpétue le nom, furent élevés des écuries, un abreuvoir, une sellerie et aménagés une piste de course et un manège. Frère cadet du roi, le comte d’Artois (1757-1836), futur Charles X de 1824 à 1830, était aussi un anglomane, amateur passionné de chevaux de course.

1780 : Cédant aux instances de son frère cadet, le comte d’Artois, et de son cousin, le duc d’Orléans, Louis XVI prit “quelques initiatives heureuses pour l’amélioration de la race chevaline en France”. Il confia en effet au marquis de Conflans la rédaction d’un “Règlement des courses”, premier du genre en France et base de celui régissant nos courses actuelles.

1781 : Inauguration de l’hippodrome du Clos d’Orléans, en présence du roi, d’une bonne partie de la cour et naturellement du duc d’Orléans et du comte d’Artois. Le roi décernait des prix de 100 à 200 louis. De grands seigneurs y faisaient courir, en général au printemps, des juments qui étaient les produits de leurs élevages et portaient des noms anglais. Le duc de Chartres (futur Philippe-Egalité), le marquis

d'Argenson, le duc Fitz James, le comte de Lauraguais, le marquis de Conflans, le prince de Monaco et quelques propriétaires anglais présentaient leurs coursiers, montés par des "joquets" aux casaques de soie de couleurs vives. Lors de ces courses, toute la cour pariait et notamment le duc d'Orléans et le comte d'Artois qui faisaient enregistrer leurs paris par leurs notaires. Les compétitions équestres au Clos d'Orléans se poursuivirent jusqu'en 1790. Le Clos d'Orléans devenu ensuite bien national comme l'ensemble du Parc fut aliéné et vendu par lots en 1803.

1818 : Démolition des anciennes écuries du duc de Chartres ainsi que du grand breuvier où venaient se désaltérer ses chevaux anglais.

L'EMPEREUR NAPOLEÓN III FAIT CONSTRUIRE UN HIPPODROME

L'avenir du bois de Vincennes paraissait bien sombre au début du Second Empire, quand la merveilleuse réussite de la transformation du bois de Boulogne inspira à l'empereur Napoléon III l'idée de faire exécuter des travaux analogues dans le parc de Vincennes, dotant ainsi le faubourg Saint-Antoine et la région est de Paris d'une grande promenade publique.

Un homme de premier plan, grand connaisseur des jardins de toutes les époques, Jean-Charles Alphand, sous la direction générale de Haussmann, reçut la mission de réaliser pour l'empereur Napoléon III, le projet doté par la liste civile.

C'est alors que la Ville de Paris, pour ne pas demeurer indifférente à l'oeuvre commencée par le souverain en faveur des classes laborieuses de la région est de Paris, décida de continuer les travaux. La loi du 28 juillet 1860 consacrait la cession du bois de Vincennes par l'Etat à la Ville, à charge d'y creuser des lacs et d'y aménager des allées.

Après avoir songé au paysage, la ville de Paris chercha à attirer les promeneurs par un certain nombre d'attractions : en 1863, un vaste hippodrome est établi, dans la plaine entre Gravelle et les Minimes, pour les courses de la Société Générale des Steeple-Chase de France. L'hippodrome présente un vaste défrichement égal à celui du champ de manoeuvre de l'infanterie.

C'est l'architecte spécial du Service des Promenades et Plantations, Gabriel Davioud (1823-1881) qui travailla sur la plupart des constructions d'agrément du Bois : le premier hippodrome, les cafés restaurants de Saint-Mandé, de Gravelle, de Daumesnil et le réaménagement de la Porte Jaune.

Cet hippodrome comprenait, comme à Longchamp, deux pistes elliptiques : la petite de 2400 mètres se développait sur les revers du coteau de Gravelle et la grande de 3500 mètres embrassait les champs de culture de la ferme impériale. Ces pistes étaient coupées par 27 obstacles. Le terrain, perméable et sablonneux, était praticable par tous les temps. Deux tribunes de charpentes, longues de 100 mètres, des-

servies par le boulevard Napoléon, aujourd'hui l'avenue des Tribunes, s'adossaient à la partie boisée, face à l'est. Au centre des tribunes s'élevaient le pavillon réservé à l'empereur et le pavillon du pesage. Ces bâtiments élevés par la Ville furent inclus en 1863 dans la location accordée à la Société Générale des Steeple-Chase de France. Mais les aménagements étaient moins luxueux ici qu'à Longchamp³.

1870 : Les tribunes devaient être détruites au cours de la guerre franco-allemande et l'hippodrome impérial transformé, comme le reste du bois, en campement militaire de la 1^{ère} armée du général Ducrot.

RENAISSANCE DE L'HIPPODROME SOUS LA III^E RÉPUBLIQUE

1^{er} juin 1879 : L'ancien hippodrome de Steeple-Chase fut repris par la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français pour une durée de 25 ans. Cette société jouissait d'une concession de près de 90 hectares située pour la plus grande partie sur la zone des servitudes militaires. Elle devait faire à ses frais l'installation et l'entretien des pistes et des constructions nécessaires à ses manifestations. Une grande tribune exécutée en charpente fut édifée par l'architecte Ferdinand Bal, couvrant plus de 700 mètres carrés.

11 juillet 1882 : Derby de Vincennes comptant 17 propriétaires. C'est 45 chevaux qui seront engagés pour celui de 1883.

Mars à mai 1884 : Les réunions comportent de nombreux prix dont un grand nombre porte des noms en rapport avec le site : prix de Bagnolet, de Bel-Air, de Vincennes, de Boissy, de Champigny, de Chennevières, de Créteil, Daumesnil, de la Redoute, de Fontenay, de Bercy, de Joinville, de Marigny, des Minimes, du Camp, de Montreuil.

RÉQUISITION DE L'HIPPODROME DURANT LA GRANDE-GUERRE

Dès 1914 le restaurant de Gravelle, la ferme de la Faisanderie qui servait d'établissement d'élevage et d'entraînement aux chevaux de course et le champ de course étaient réquisitionnés et occupés par les services des 21^{ème} et 22^{ème} groupes des équipages de Paris.

En août 1915 des parcs à bestiaux étaient installés sur les pelouses du champ de course

En octobre 1916, un centre d'approvisionnement de matériel automobile occupait sur le champ de manoeuvre une surface de plus de 8 hectares. Un parc de triage de plus de 3 hectares lui fut adjoint en 1917, partie sur le domaine de la Promenade, partie sur le terrain réquisitionné à la Société d'Encouragement.

L'APRES-GUERRE : LE TRIOMPHE DU TROT

En 1925 la société de demi-sang fit procéder à la construction des tribunes en béton. L'hippodrome de Paris-Vincennes devient alors le temple du trot : trot attelé et trot monté sont les deux disciplines pratiquées.

Le profil de la piste, où se déroulent entre autres les prestigieux Prix d'Amérique et Prix du Président de la République, a été entièrement corrigé. Les virages ont été relevés de 8% ce qui permet aux chevaux de négocier les tournants à un train d'enfer. De la mi-août à la fin juin ont lieu 141 réunions et 1200 épreuves.

Une inauguration fastueuse en décembre 1993 marqua l'achèvement du remaniement total de l'hippodrome entrepris en 1976. Les pistes et les tribunes ont été entièrement refaites, un écran géant de 118 m², unique en Europe, a été aménagé, des espaces de restauration pouvant recevoir quelques 2800 convives ont été installés.

ALBERT JAUFFRET

SOURCES MANUSCRITES ET BIBLIOGRAPHIQUES

Archives de la Ville de Vincennes

Pierre Champion, Le bois de Vincennes, promenade parisienne, 1929.

Jean-Michel Derex, Histoire du bois de Vincennes, 1997.

Paul Franchette, Le bois de Vincennes, son château et leurs environs, 1935.

Christian-Henri Tavard, Les lointaines origines de Vincennes, le sanctuaire mondial du trot, 1993.

NOTES

1) C'est ainsi que l'on désignait souvent le Petit-Parc, qui à cette époque n'était plus cultivé en jardin d'agrément, bien qu'une faible partie soit encore en potager. Le Petit-Parc étant clos de murs, le lieu semblait tout indiqué pour cet élevage. Voir Vincennes-Histoire n°13.

2) Houzeau, *Journal. Revue d'histoire et d'archéologie de la banlieue sud-est*, n°9, février 1933, cité par Jean-Michel Derex, *Histoire du bois de Vincennes*, 1997, p.149.

3) Voir l'illustration du 16 avril 1863.

DU CANOTAGE À LA "VIE SUR L'EAU" DANS LES BOUCLES DE LA MARNE

Avant que la Seine et la Marne ne soient aménagées, elles n'étaient navigables en moyenne que 160 jours par an avec un mouillage inférieur à 1,50 m. L'hiver et l'été correspondaient à des périodes de basses eaux qui interdisaient tout transport. A Paris, ces conditions étaient aggravées par les îles et les ponts qui formaient un "verrou", infranchissable par la navigation pré-mécanique¹. Les mariniers appelaient "haute Seine" et "basse Seine" ces deux univers fluviaux ne communiquant pas entre eux. La "haute Seine", domaine d'une batellerie "avalante" de pondéreux, approvisionnant un Paris d'amont industriel et populaire, aboutissait au port de Grève ; la "basse Seine", domaine d'une batellerie "montante" de produits manufacturés et précieux, correspondant à un Paris d'aval, royal et résidentiel, s'arrêtait au port Saint-Nicolas aux pieds du Louvre². C'est sous la Monarchie de Juillet que fut mise en œuvre la politique de canalisation des cours d'eau³. La construction d'un ensemble de barrages mobiles éclusés devait permettre la circulation de la batellerie toute l'année⁴. Les premiers travaux commencèrent sur la Seine car les pouvoirs publics voulaient supprimer le "verrou parisien" et améliorer les approvisionnements fluviaux de la première ville de France. Ces infrastructures, qui firent entrer la Seine dans l'ère industrielle, permirent aussi le développement des loisirs nautiques en leur donnant de l'eau l'été et en réduisant les dangers du fleuve à son état naturel⁵. A partir de 1838, date des premiers travaux, l'élévation du mouillage se fit progressivement : 2 m. en 1867, 3,20 m. en 1885⁶. A chaque nouvelle étape, la forme des embarcations de plaisance, la technique et la sociologie des pratiquants évoluèrent systématiquement en fonction des progrès de la navigabilité. A la rivière en cours de canalisation correspondait le canotage, c'est-à-dire la promenade à la voile et à l'aviron en gros canots de chêne résistant aux échouages. Ensuite, les sports nautiques profitèrent de la disparition des hauts-fonds et de la régularisation du niveau : les voitiers à quille, les fines yotes d'acajou et les outriggers⁷ apparurent sur les bassins des environs de Paris. A l'aube du XXe siècle, la politique de canalisation généralisée⁸, constituant un réseau français de voies navigables ayant le même gabarit, ouvrit de nouvelles perspectives aux plaisanciers. Nous utiliserons l'expression "la vie sur l'eau" pour désigner la culture nautique de cette époque qui se caractérisait par le désir de vivre près de la rivière pour pratiquer tous les plaisirs de l'eau⁹.

Une telle archéologie des aménagements fluviaux et de leurs usages ludiques peut servir de méthode d'investigation afin d'éclairer les mythes successivement à l'œuvre dans la constitution d'une identité locale¹⁰. Mais, cette méthode ne peut s'appliquer que dans le cas précis de territoires placés dans la dépendance économique et la sphère des loisirs d'une métropole¹¹. Dans la région parisienne,

Meudon, Saint-Cloud, Asnières, Argenteuil, Chatou, Bougival, communes de la basse Seine, sont certes dans cette situation mais, seules les boucles de la Marne¹³ regroupent l'ensemble des loisirs nautiques qui se sont développées au XIXe siècle¹⁴. A l'époque, les Parisiens, ignorant les limites entre communes, les voyaient comme un ensemble homogène. Une telle concentration d'infrastructures de plaisance, qui subsistent presque complètement¹⁵, ne se retrouve qu'à Henley-on-Thames, dans l'ouest de l'agglomération londonienne, ou à Berlin-Grünau. L'analyse de la genèse de ce paysage de guinguettes, de bals, de baignades, de garages de loueurs et de constructeurs de canots, de clubs nautiques et de pavillons de villégiatures, permet de mesurer l'attrait que les boucles de la Marne exerçaient sur les Parisiens et de redonner un sens à leurs représentations en adoptant autant que possible le regard qu'ils portaient sur cette partie de la banlieue Est. Regard pluriel car certains ne voyaient dans ces lieux que le calme bucolique de la promenade sur l'eau, d'autres que plaisirs et fêtes du canotage ; regards de pionniers pourtant puisque des milliers d'entre eux décidèrent de s'y installer définitivement, selon le principe de la "banlieue élective"¹⁷

Dans la première moitié du XIXe siècle, la basse vallée de la Marne était encore une campagne inondable, formée de prairies et de bois, dominée par des coteaux, refuges des populations de Nogent, Saint-Maur, Champigny et Chennevières. Les activités dépendant de la batellerie se concentraient au confluent de la Seine, à Charenton, Alfort et Maisons, dont les rives, peuplées de mariniers, formaient un avant-port de Paris, une "gare d'eau", où les chalands et les trains de bois attendaient les hautes eaux pour descendre vers les ports amonts de la capitale. Le pont de Charenton suscitait la terreur des "hommes de l'eau" et la fascination des citadins. En effet, les moulins et les pêcheries installés sous ses piles, et surtout la chute d'eau de son arche marinière, si dangereuse à l'étiage, provoquaient des accidents dont le récit se transformait bientôt en légende¹⁸. L'ensemble qu'il formait de part et d'autre du confluent avec le pont d'Ivry, la "bosse de Marne", représentait, plus que la barrière de la Rapée, la véritable limite entre la ville et la campagne¹⁹, un seuil entre la civilisation et la nature que l'on s'amusait à passer en bateau²⁰.

Le régime naturel de la Marne se caractérisait par de longues périodes d'étiage ponctuées de fortes crues. La succession des méandres, ralentissant le courant en aval, renforçait les effets de l'évaporation estivale. Les barrages fixes, équipés d'une porte marinière, construits depuis le Moyen Age tout au long de la rivière, étaient la réponse des hommes au manque d'eau chronique. Leurs retenues donnaient localement un flot artificiel aux bateaux ou à la roue des moulins. Ces aménagements pluriséculaires aggravant les aléas d'un débit capricieux formaient un "verrou marnais" à la hauteur du dernier méandre, la boucle –presque fermée– de Saint-Maur. Les pertuis des nombreuses îles à moulins, qui barraient le lit de la rivière à cet endroit, freinaient l'écoulement des eaux et provoquaient des débordements en amont²¹. Au fil du temps, la multiplication des infrastructures accentua l'ensablement naturel²². Lorsqu'elles étaient abandonnées ou emportées par des

crues violentes, leurs pieux et perrés formaient des motteaux²³, fixant à nouveau des atterrissements et des herbes aquatiques²⁴.

On ne peut faire l'économie de cette présentation de l'hydrologie de la Marne et de quelques-unes des techniques fluviales, si l'on veut comprendre la formation non seulement du lieu mais aussi des représentations qui président –au fur et à mesure de ses transformations– à l'invention de ce paysage²⁵. Car, pour les citadins qui se promenaient sur les bords de la Marne, ce qui semblait naturel et sauvage était, en réalité, affouillé et aménagé depuis des siècles. Le cycle des crues et des décrues, couvrant les îles d'alluvions et découvrant une grève lavée de toute trace humaine, renforçait la croyance en un espace vierge à découvrir²⁶. Les citadins projetaient dans ces lieux la culture et les sentiments de leur époque. L'idée qu'il existait à côté de Paris un espace préservé de la marque des hommes, une sorte de désert, domina les esprits jusqu'à la fin du siècle²⁷.

La sinuosité des méandres est telle que les bords de la Marne sont à la fois proches et loin de Paris. Nogent, par exemple, se trouve à 10 km à vol d'oiseau des clochers de Notre-Dame mais à 25 km par la rivière. Ce jeu des distances et des paysages faisait contraster le monde plein de la ville et le vide relatif de la campagne²⁸. Les grands domaines et les parcs qui s'étendaient dans le val de la Marne renforçaient cette impression de vide humain. Depuis la fin du Moyen Age, la haute bourgeoisie parisienne, propriétaire des terres cultivées, y construisait ses maisons de campagnes²⁹. Les princes s'y isolaient de la cour et la noblesse y cachait ses amours ou s'y livrait à la chasse. A Saint-Maur, par exemple, les terres de la famille de Condé occupaient les trois quarts de la boucle, ce qui interdisait, avant leur vente comme biens nationaux, toute construction privée.

Un bord de l'eau, rustique et laborieux, à l'écart du monde aristocratique, faisait pendant à ces grands domaines qui ignoraient la rivière. Les moulins gigantesques témoignent de cette autre face de la Marne ; ils semblent se dresser comme la réponse monumentale et populaire aux maisons de plaisance. Au XVIIIe siècle, les moulins, comme celui de la Chaussée à Saint-Maurice, font l'objet des premières peintures des bords de la Marne. Des artistes comme Oudry ou Lancret s'essayent à la représentation de massives charpentes de bois entourées d'une abondante végétation qui s'élève au-dessus d'un filet d'eau. En 1758, dans *Le Moulin de Charenton*, François Boucher ajoute à sa composition des pêcheurs et des lavandières qui s'activent, sous le regard des meuniers, alors que s'envolent des colombes³⁰. Vision idyllique, que l'on pourrait classer hâtivement dans les mièvreries du style bergerie, qui fait pourtant de ce moulin un refuge intemporel, une architecture de bois et de mousse, à demi en ruine, à demi en activité, résistant à toutes les attaques de la rivière, symbole d'une humanité en harmonie avec la nature. Cette image de la Marne, qui est aussi une incitation à la découvrir, s'impose durablement³¹.

La Marne comme refuge, attirait les âmes sensibles et les artistes depuis des siècles. Sous la Restauration, Blazy, médecin de la Grande armée, rescapé de la campagne de Russie, s'installa sur l'île de Gravelle, tandis qu'Edouard Corbières,

écrivain hostile aux Bourbons s'exila à la Varenne. En Robinson modernes, ils utilisaient la barque comme véhicule de leur solitude, mais aussi pour nager, chasser et pêcher dans des endroits reculés³². Ce thème du refuge se déclinait aussi sur le mode bourgeois. Les boucles de la Marne devinrent le paradis des aménageurs et des jardiniers, le lieu de tous les possibles³³. Cette époque correspond à l'apparition de ce que j'appellerai, en reprenant le nom du domaine de Nogent, les "îles de beauté", car chaque propriétaire s'ingéniait à créer son monde. Conformément aux sensibilités de l'époque, les maisons de campagne s'ouvraient, sur la rivière, où une île et un petit batelet, amarré à la berge, complétaient la décoration du parc³⁴. Le large bateau, équipé d'un tendelet contre le soleil, servait à la promenade familiale³⁵.

Comme la section la moins navigable de la Marne se situait juste en amont du confluent de la Seine, les arrivages de Champagne et de Brie rejoignaient péniblement Paris. Sous le premier Empire, les ingénieurs des Ponts & Chaussées – devant l'impossibilité technique de vaincre le verrou marnais – décidèrent de percer l'isthme de Saint-Maur afin d'éviter aux marinières un long et périlleux trajet de 14 kilomètres³⁶. En 1825, l'inauguration de ce canal, en partie souterrain, renouvela la vision de cette ancienne "presqu'île" aristocratique³⁷. Un nouveau territoire s'ouvrait à la découverte et seule la navigation en canot pouvait créer l'illusion d'une exploration maritime.

Dès la fin du XVIII^e siècle, certains citadins abandonnèrent la promenade sur l'eau traditionnelle, sous la conduite d'un batelier professionnel³⁸. Ils souhaitaient conduire eux-mêmes leur embarcation et sortir des itinéraires classiques³⁹. Fuyant la "basse Seine" aristocratique et les fêtes de Saint-Cloud⁴⁰, ils partirent vers la "haute Seine" à la recherche d'horizons inconnus. Cette nouvelle pratique prend le nom de canotage dans les années 1830. Le canot à quille des ports de la Manche remplaça la barque à fond plat, parce qu'il pouvait porter des voiles. Les canotiers, souvent des étudiants et des employés, s'associaient pour louer ou acheter une embarcation⁴¹. Ils allaient jusqu'à se costumer en matelot pour reconstituer l'atmosphère maritime le temps d'un dimanche à la campagne au cours duquel ils allaient de guinguettes en fêtes du bord de l'eau⁴².

L'un des itinéraires des canotiers s'appelait le "Tour de Marne", promenade de trente kilomètres aller et retour, depuis Paris. On partait du pont Marie ou du quai de la Rapée, lieux de stationnements des canots de la haute Seine, en remontant le courant. Après une étape à Bercy, Charenton ou Maisons-Alfort, on atteignait l'écluse et le canal de Saint-Maur. Ce passage souterrain, nouvelle porte symbolique d'un paradis à côté de Paris, s'ouvrait sur le barrage de Joinville, début d'une descente de 14 km autour de la boucle jusqu'au confluent de la Seine.

La magie du "Tour de Marne" résidait dans son paysage qualifiable à la fois "de montagne" et "de littoral maritime", car les hauteurs de Chennevières dominaient les grèves de sable fin que l'évaporation faisait apparaître à la belle saison. La batellerie n'empruntant plus cette section de rivière depuis l'ouverture du tunnel, le faucardage des chemins de halage par l'administration était abandonné et une abon-

dante végétation se développait le long des berges, favorisant ainsi les visions exotiques des citadins en promenade⁴³. Mais ce paradis ne se gagnait pas sans difficulté. Le "saut du barrage", à Joinville et à Créteil, exigeait de l'expérience⁴⁴ : les canotiers devaient engager l'embarcation dans la cataracte produite par l'ouverture de la "passe" et la gouverner correctement pour qu'elle ne se brise pas dans les remous⁴⁵. Les péripéties du parcours permettaient de composer la trame d'un jeu d'aventures⁴⁶ : s'échouer sur la grève des baissiers, les hauts fonds ; se retrouver encalminé sur les rapes, les parties sans courant ; se perdre dans le labyrinthe des petits bras des îles ; passer sous la roue relevée des moulins en faisant un écho, se baigner dans une anse que l'on croit protégée des regards indiscrets, puis aborder dans une île, pour se reposer dans un havre à l'écart du monde, ou pour se restaurer et s'amuser dans une guinguette⁴⁷. La guinguette insulaire était une baraque rustique entourée de cabinets de verdure où l'on servait des matelotes et des fritures arrosées de vin de Chennevières. C'est la version populaire de "l'île d'amour", l'une des fabriques indispensables à la composition mythologique des parcs aristocratiques du XVIII^e siècle. Les propriétaires de ces "Cythères de banlieue", suivant les désirs de leur clientèle citadine, s'équipèrent de balançoires et autres jeux de plein air. Ils s'adaptèrent (ou encouragèrent ?) à la mode de la promenade sur l'eau en construisant des barques de location⁴⁸. Écoutons le Père Hédeline, propriétaire de l'île des Vignerons à la Varenne : "il faudra [...] que je me rende au désir à peu près unanime de mes pratiques en adoptant le nom d'île de Cythère. Autrement je risquerais d'être dépassé, car il y en a déjà qui prononcent le nom d'île d'Amour, prétendant que l'ancienne île du Moulin de Bry a perdu son caractère depuis qu'il n'y a plus là ni moulin, ni vin clair, ni balançoire, ni rendez-vous joyeux."⁴⁹

Le Tour de Marne est autant une construction littéraire et picturale qu'une croisière de canotiers. La littérature, le théâtre, la presse illustrée, les guides et récits de voyage l'inscrivent dans la géographie pittoresque des environs de Paris⁵⁰. Les créateurs de mythes diffusèrent dans leurs écrits une certaine vision de la Marne et de ses naturels. Paul de Kock, à l'auberge du Passeur à Maisons-Alfort, ou Victor Hugo, au Petit cochon de lait à Créteil, observent les blanchisseuses⁵¹. Alphonse Karr et Léon Gatayes passent en canot sous la roue du moulin de Saint-Maur⁵². Marc Fournier promène ses amis du théâtre de la porte Saint-Martin dans les parages de Port-Créteil à bord du Veau Marin⁵³. Le récit de leurs découvertes forme un ensemble d'itinéraires, balisés par des hauts-lieux, souvenir de leur séjour, qui, à l'époque, incitaient les lecteurs à découvrir de visu ces sites. Sites chargés parfois d'une mémoire toute légendaire, comme par exemple la [vraie] auberge du [faux] Père la ruine à la Varenne, personnage créé par Alexandre Dumas⁵⁴. L'Auberge du Père la ruine est en fait celle du passeur rebaptisée ainsi pour profiter de la notoriété du roman⁵⁵. Elle devient l'un des décors du "Tour de Marne", l'une des fabriques de ce parc "populaire" que l'on visitait au fil du courant⁵⁶.

En 1865, Le Tour de Marne, guide de voyage rédigé par É. de la Bédollière et photographié par I. Rousset s'impose par la perfection technique des prises de vues, mais aussi, par le texte qui fixe durablement dans la culture val-de-marnaise l'ima-

ginaire d'une époque en quelque sorte fondatrice. A bord de l'Hélioscaphé, canot-laboratoire photo, les auteurs promènent les lecteurs dans la mythologie et l'histoire des sites rencontrés, conformément aux lois du genre⁵⁷. Ils profitent de la description des monuments de la rivière, les moulins et les barrages, pour établir le Who's who ? des propriétés et présenter les guinguettes (l'île d'Amour, le restaurant Jullien sur l'île Fanac, l'île des Vignerons, le moulin à bateau de Bonneuil, l'île Jambon...) Surtout, ils adjoignent aux mythologies anciennes (le sabbat des sorcières dans l'îlot du Diable, la légende du Martin-pêcheur, l'île des Corbeaux, l'île d'Enfer...) de nouvelles légendes (trente mille francs enfouis, le rendez-vous des noyés, le trou aux cornes, le gouffre et la diligence...) racontées par Gabriel le marinier, guide de l'expédition. Ce dernier oppose à la culture savante des auteurs un savoir populaire ancré dans la connaissance pratique du milieu. En fait, cet album est un montage habile dans lequel un certain nombre d'anecdotes inventées sont rendues crédibles par des détails vrais confirmés autant par l'érudit que par le marinier. Ainsi, François Guichard devient le "fondateur"⁵⁸ de l'auberge du Père la ruine, alors que, dans le roman, on le surnommait "la ruine" parce qu'il ne possédait rien d'autre qu'une cabane.

Cependant, la fiction reste une traduction du réel, riche en informations. Malgré les poncifs littéraires de son temps, Dumas présente, dans *Le Père la ruine*, les étapes de la conquête citadine de la presqu'île de Saint-Maur, en particulier la formation du quartier de la Varenne, comme un géographe de la fin du XXe siècle analyserait l'invention d'un espace touristique : des pêcheurs à la ligne quittent la ville à la recherche "d'un bon coin" [le désir d'ailleurs]. Ils s'arrêtent sur les bords de la Marne [la découverte d'un lieu] mais, une fois dans les cabarets du faubourg Saint-Antoine, ils transforment la réalité de leurs faibles prises en "une pêche miraculeuse"⁵⁹ [le mythe fondateur]. Un bourgeois parisien⁶⁰ -qui avait lui-même apprécié la solitude des lieux- spéculant sur l'engouement à venir, et le passeur de la Varenne, comprenant tout l'intérêt qu'il pourrait tirer de l'arrivée des citadins, s'empare de ce mythe. Le premier, [l'investisseur extérieur] qui a acheté des terrains pour les viabiliser et les revendre, le diffuse dans la presse, alors que le second, [l'entrepreneur local] qui s'improvise restaurateur et organisateur de distractions, l'accrédite auprès de sa clientèle et l'enjolive⁶¹.

Il est vrai que Dumas résume trente ans d'urbanisation pour condenser ses effets dramatiques. Néanmoins, il est intéressant de confronter la lecture du roman avec celle des archives. Le paysage change : les murs des propriétés cloisonnent un espace jusque-là homogène, tandis que les rives de la Marne, transformées en port de plaisance, perdent leur aspect sauvage⁶². Les professions évoluent aussi : l'ancien passeur et les autres autochtones devenus marchands de vin, entrent en concurrence. Un ruban de cabarets occupe les berges et, le dimanche, la fête devient générale. Mais, deux sensibilités, aux intérêts différents, s'affrontent. Les propriétaires à la vision et à la logique de citadins s'installent sans ménager parfois les us et les coutumes locales⁶³. Mais, décidés à conserver le paysage de leur rêve et le calme de leur campagne, ils s'opposent aussi à l'arrivée massive des autres Parisiens⁶⁴.

A partir du Second Empire, la hausse du niveau de vie donne un temps de loisirs à de nouvelles catégories sociales. Les boucles de la Marne deviennent le terrain de jeux préféré d'un grand nombre de citadins des quartiers Est de la capitale. Ces progrès sociaux conjugués avec le développement des chemins de fer et de la canalisation font naître une industrie marnaise de la fête nautique. En Marne, se constitue "un littoral balnéaire" à l'usage des Parisiens, pour qui la mer est toujours trop loin⁶⁵.

Les communes des environs de Paris se livraient à une rude compétition pour attirer les Parisiens. Chacune cherchait à s'inscrire dans la géographie des distractions suburbaines : Saint-Cloud, par exemple, avait ses fêtes de septembre, Montmorency ses ânes, le Plessis-Robinson ses cabanons dans les arbres et celles en bordure de rivière des joutes nautiques. La presse et toute une littérature spécialisée établissaient le catalogue illustré et le classement des sorties possibles⁶⁶. Dans la première moitié du XIXe siècle, les communes des boucles de la Marne avaient la réputation d'être moins fashionable qu'Asnières⁶⁷, le premier grand "port de canotage" de l'Ouest parisien⁶⁸. En revanche, préservées des industries lourdes, concentrées à Ivry, Alfortville et Charenton, et de l'intense trafic de la batellerie en haute Seine, elles disposaient d'un environnement naturel exceptionnel et proche de Paris⁶⁹. Organisant des "fêtes nautiques" à l'instar des communes de basse Seine, elles cherchaient à s'en distinguer en utilisant cette situation comme argument publicitaire⁷⁰.

A l'origine, les fêtes du bord de l'eau étaient de simples kermesses patronales comportant des jeux traditionnels, dirigés par les mariniers, comme les joutes, les courses aux canards ou aux cochons et le "mât de beaupré" ou de cocagne. Ensuite de nouveaux spectacles, inspirés par la culture et les pratiques nautiques des citadins, apparurent comme la régates, le concours de natation et de plongeurs, en journée, la fête vénitienne⁷¹, le canot-concert⁷², le soir. Dès les années 1840, les régates se multiplièrent au détriment des joutes car le public appréciait ce nouveau spectacle, d'autant que des paris mutuels étaient ouverts pendant les épreuves. Rapides et spectaculaires, les courses à l'aviron étaient particulièrement prisées, surtout lorsqu'une collision se produisait au virage à la bouée. En devenant une institution dominicale, les régates devinrent une nouvelle image des bords de Marne⁷³.

Toutes les municipalités riveraines surent utiliser l'engouement des citadins pour les loisirs et les fêtes nautiques et en faire une source d'activités économiques⁷⁴. Les identités des villages ruraux ou des hameaux de mariniers évoluèrent. Joinville-le-Pont est un cas extrême car cette commune est née du canotage⁷⁵. "La branche du pont", qui était un hameau s'étendant de part et d'autre du pont de Saint-Maur⁷⁶, s'émancipa, en 1831, en prenant le nom du prince navigateur de la famille d'Orléans. Dès 1826, le maire de Saint-Maur avait réussi à en faire le point de départ et d'arrivée du Tour de Marne, en obtenant de l'administration l'autorisation d'établir des "bateaux publics" destinés à la promenade "autour de l'île formée par la Marne et le canal [de Saint-Maur]."⁷⁷ La croissance urbaine de la jeune commune et la hausse de ses revenus⁷⁸ seront liées, jusqu'au début du XXe siècle, au développement d'un canotage de masse⁷⁹.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'axe gare-rivière devint l'une des trajectoires de prédilection des Parisiens. Le train, en annulant les contraintes de la distance et du temps, les conduisait vers les stations de leur choix. La ligne de chemin de fer de la Bastille desservait Nogent, Joinville, Saint-Maur, Champigny et la Varenne. A la fin du XIXe siècle, le tramway de Saint-Maur joignant Charenton à la Varenne vint compléter ce réseau de communication reliant l'Est de la capitale à sa plus proche campagne. Les tarifs et la durée du trajet, modérés du fait de la proximité, faisaient des boucles de la Marne une destination privilégiée des classes moyennes⁹⁰. La gare de la Bastille était la deuxième gare parisienne en nombre de voyageurs derrière Saint-Lazare. En 1890, elle transportait 12 millions de voyageurs par an⁹¹ et près du quart de ces voyageurs circulaient le dimanche.

Les voyageurs fréquentant les boucles de la Marne pour les plaisirs de l'eau profitaient d'une rivière domestiquée, canalisée⁹². Le nouveau barrage de Joinville, reconstruit, entre 1867 et 1869, un peu plus en aval⁹³, ouvrait les portes de la capitale à la batellerie venant de Strasbourg par le canal de l'Est et retenait l'eau pour les turbines de Gravelle, assurant l'alimentation des lacs du bois de Vincennes. Ces travaux, en modifiant le paysage fluvial, accentuèrent encore la transformation des économies locales et des identités. En aval du barrage de Joinville, l'assèchement de la boucle de Saint-Maur, en particulier à la hauteur de Champigny⁹⁴, devint chronique jusqu'à la construction en 1886 d'un barrage mobile en aval du pont de Créteil⁹⁵. Faute d'eau pour porter les embarcations sur toute la longueur du parcours, la pratique du "Tour de Marne" disparut. La promenade en barque se concentrait autour des guinguettes lorsque le niveau était suffisant et les pêcheurs, souvent gênés par les canotiers dans d'autres biefs, s'emparèrent de la boucle de Saint-Maur. En revanche, l'amont du barrage fut métamorphosé par les travaux. Endiguée, calibrée, la Marne perdit son caractère champêtre, des berges à pic remplaçant les pelouses du rivage. Cet espace normalisé, que l'administration appelait le "bassin de Nogent-Joinville"⁹⁶, bénéficiait d'une navigabilité accrue favorable à la plaisance⁹⁷. Une ère de prospérité commença pour les communes riveraines.

La pratique des canotiers se réduisit au "petit Tour de Marne". Cette promenade, entre l'île Fanac à Joinville et l'île d'Amour, en amont du viaduc de Nogent, était accessible aux profanes louant une barque à la journée ou à la demi-journée. Pendant ce circuit de 10 km, ils pouvaient faire escale dans deux restaurants célèbres, Jullien sur l'île Fanac et Convert en aval de l'île de Beauté à Nogent. Installés depuis les années 1860-1870 à proximité des gares, ils fonctionnaient comme de véritables parcs d'attractions et accueillaient une nombreuse clientèle de canotiers⁹⁸, de flâneurs du bord de l'eau et de curieux. L'afflux de Parisiens ne cessant de croître, d'autres commerçants s'installèrent et un ruban de constructions diverses progressa le long de la rive droite de la Marne, celle du contre-halage, là où le stationnement des pontons, embarcations ou autres bains flottants était autorisé⁹⁹. L'urbanisation fit d'abord la conquête des deux kilomètres d'espace libéré

après 1870 par la Cie des Chemins de fer de l'Est, depuis le pont de Joinville jusqu'au viaduc de Nogent. A la fin du siècle, elle gagna Le Perreux et Neuilly-sur-Marne⁹⁰. Ce "front" d'infrastructures reliait, sans aucune discontinuité, deux "pôles", Nogent en amont et Joinville en aval, à la fois ports de canotage et stations de chemin de fer⁹¹. En "première ligne", des restaurants et des villas s'installèrent le long de la rive. Leurs façades monumentales dominaient la frêle architecture des ateliers de construction de plaisance et des garages de location de canots. En "seconde ligne", de petits pavillons de villégiature poussèrent, d'une manière plus ou moins anarchique, de part et d'autre de rues perpendiculaires à la rivière.

Vu de Polangis, la "croisette des bords de Marne"⁹² ressemblait à "un front de mer". On comprend, à l'analyse des gravures de presse et, surtout, des cartes postales du début du siècle, à quel point l'illusion maritime était entretenue. Toutes les figures du littoral sont mises en évidence : à l'arrière-plan, le rebord oriental du plateau de Gravelle, en "falaise", domine une "digue"⁹³, promenade des élégantes, correspondant au quai de la Marne à Joinville et au boulevard de la Marne à Nogent, ponctuée de baignades aux cabines rayées, de casinos, de terrasses, de nombreux drapeaux flottant au vent. On y voit même un sémaphore. Toute l'animation portuaire est aussi saisie : embarcations sortant des garages et des chantiers de constructions, bateaux amarrés aux pontons, évolutions des voiliers et d'une multitude d'embarcations à rames⁹⁴. Mais, le décor et l'atmosphère des boulevards parisiens furent aussi transportés sur les rives de Marne. De nombreux établissements de la capitale y ouvrirent des succursales comme l'Elysée-Palace ou le bal du Moulin Rouge. L'été, les artistes de cafés-concerts venaient y reprendre leurs succès de l'hiver. Ces chansons ne sont souvent que des publicités pour les guinguettes : les paroles accumulent les clichés d'une Marne joyeuse, nouveau pays de cocagne et paradis des canotiers et des baigneuses⁹⁵.

L'économie des loisirs nautiques comprenait la construction des bateaux de plaisance, industrie permanente, faisant vivre une main d'œuvre spécialisée d'ébénistes, d'avironniers et de voiliers, et des activités saisonnières, comme la location de barques, l'organisation des spectacles, l'hébergement et la restauration, employant des loueurs de canots, maîtres de bain, garçons de cabine, serveurs, domestiques, cuisiniers, musiciens. Pendant la saison, la participation des producteurs locaux, vigneron, maraîchers et pêcheurs, était nécessaire tant il fallait fournir de produits frais. Les "hommes de l'eau" furent les premiers à accueillir et satisfaire les citadins. Louis Dossunet⁹⁶, constructeur de canots établi à l'entrée du canal de Saint-Maur, était à l'origine éclusier⁹⁷. Il profitait de l'écluse pour présenter aux canotiers ses dernières réalisations ou leur fournir des embarcations pour accomplir le "Tour de Marne". En 1867, la construction de plaisance, reconnue comme un "art parisien", fut reçue pour la première fois dans une Exposition universelle⁹⁸. Les dynasties de constructeurs marnais, les Dossunet, les Sadoux, les Seyler, y disputaient les premiers prix à leurs concurrents de la basse Seine. Une économie de la villégiature s'était développée parallèlement à l'essor des

industries nautiques. La facilité d'accès et la qualité des infrastructures d'accueil et de loisirs faisaient des boucles de la Marne un lieu de séjour recherché. Les quartiers riverains, vides l'hiver, recevaient, l'été, une population temporaire qui gonflait les effectifs des communes⁹⁹. Les villégiateurs trouvaient, en fonction de leurs revenus, toute une gamme de locations et la clientèle épisodique des fins de semaines pouvait toujours louer une chambre dans les restaurants et les guinguettes, réputés pour être des "établissements de rendez-vous"¹⁰⁰. L'Auberge de l'Écu de France à Chennevières possède encore de petits chalets, ornés de frises en bois ouvragé, isolés dans la verdure. La liberté architecturale régnait dans les nouveaux lotissements. La sensibilité de chaque propriétaire trouvait à s'exprimer dans un style : les manoirs à tourelles côtoyaient les chalets montagnards ou les résidences mauresques¹⁰¹. Pourtant, toutes ces habitations possédaient en commun un appontement ou un simple escalier sur berge pour profiter des plaisirs de l'eau. La diversité des styles était un sujet de curiosité pour les flâneurs et de dédain pour les esthètes. On montrait du doigt "l'architecture vulgaire", "le style tarabiscoté" des constructions des bords de Marne, ainsi que l'ostentation des propriétés gigantesques ou le ridicule prétentieux des micro-pavillons de location. On ne comprenait pas que les "maisons-cigognes", semblables à des maisons de poupées aux pièces minuscules, soient si étroites et hautes, alors qu'à l'origine, il y avait eu de la place pour des constructions spacieuses. Les critiques, prompts à dénoncer cette manifestation de l'esprit petit-bourgeois, oubliaient la nécessité, dans des zones inondables, de se soustraire aux crues soudaines et la logique spéculative, à l'œuvre lors de l'émergence des lotissements, qui multipliait les pièces afin de multiplier les loyers.

En général, le vaudeville et la littérature se moquaient des propriétaires, de leur manque de goût et de leur médiocrité satisfaite. Ceux des bords de Marne n'étaient pas à l'abri des sarcasmes¹⁰². Depuis le second Empire et jusqu'à la fin du siècle, les journaux illustrés de caricatures, comme le *Petit Journal pour rire*, *Le Journal Amusant* ou *Paris-Caprice*, complétaient le vide éditorial de l'été par des rubriques intitulées : "Les Parisiens en été", "Les Environs de Paris", "Les Bords de Seine" ou "(...) de Marne". Des artistes comme Grévin, Robida ou Sahib croquaient les frasques des canotiers et des villégiateurs¹⁰³. L'animation des boucles de la Marne, "littoral pour rire", leur permettait d'exhiber des baigneuses et des canotières corsetées. Mais, sous le rire et le voyeurisme, ils devaient satisfaire aux exigences de la censure morale d'une époque qui ne voyait dans les figures du loisir que des atteintes aux valeurs sociales du travail. Il fallait dénoncer les navigateurs d'opérette, la prostitution des naïades, les gogos filoutés, le décor balnéaire factice et la décadence des bourgeois enrichis. Il est vrai que la réalité des dimanches au bord de l'eau rattrapait souvent la caricature et nombre de propriétaires, scandalisés que l'on puisse déranger l'ordonnement et le calme de leur campagne, n'hésitaient pas à alerter les pouvoirs publics¹⁰⁴. Les dessins, de cette presse à 10 centimes diffusée dans toute la France, faisaient de la Marne un lieu caricatural, un théâtre où

se produisaient les fantoches de la "vie parisienne". Égratignant l'imagerie traditionnelle du val de la Marne, ils secrétèrent, chez ses habitants, un vague sentiment de culpabilité¹⁰⁵.

La mémoire collective, oubliant la caricature, a conservé le souvenir des grands établissements comme l'Écu de France, Jullien, l'Horloge, Chez Gégène, Tanton ou Convert, symboles d'une époque, pendant laquelle la Marne et ses rives étaient un paradis pour des milliers de personnes n'ayant pas les moyens d'aller plus loin que le viaduc de Nogent¹⁰⁶.

Lieux d'évasion et de plaisir, les boucles de la Marne sont devenues aussi dans les premières décennies du XXe siècle le centre du sport nautique¹⁰⁷ parisien. L'aviron imposa principalement sa marque au "bassin de Nogent-Joinville". Des clubs monumentaux, véritables palais consacrés au sport amateur, l'organisation de compétitions internationales, les exploits répétés des équipes marnaises aux championnats d'Europe et aux Jeux Olympiques, représentations positives répercutées dans l'opinion publique par la grande presse nationale, étaient la vision inverse d'une Marne caricaturale¹⁰⁸.

A l'origine, les canotiers étaient des navigateurs généralistes qui pratiquaient, en fonction de leurs aptitudes, aussi bien la promenade que la course. Progressivement un antagonisme apparut entre les canotiers pour le plaisir et les "canotiers sérieux", passionnés de régates et militants du sport. Les scandales du bord de l'eau et la liberté de comportement des premiers choquaient la haute société et nuisaient à la réputation des seconds, continuellement à la recherche d'appuis officiels pour obtenir les subsides nécessaires au financement d'embarcations de courses coûteuses ou pour recevoir le parrainage de leurs régates, principales manifestations de leur publicité¹⁰⁹. Ils entreprirent une véritable croisade contre les "canotiers vulgaires" et leur image diffusée dans la presse. On comprendra que sur la Marne, ces deux publics, ne faisant pas le même usage de la rivière, coexistaient non sans problème. La canalisation, qui avait favorisé l'essor d'un canotage de masse, fut aussi un moment fondateur dans l'évolution technique et la pratique des sports nautiques : en augmentant la profondeur de la rivière, elle réduisait les accidents sur les hauts-fonds et autorisait l'emploi de matériaux plus légers, comme l'acajou, dans la construction des bateaux de course.

La succession rapprochée des méandres de la Marne et le manque de largeur du lit n'étaient pas des conditions favorables à l'évolution des voiliers, qui trouvaient en basse Seine, principalement à Argenteuil et Meulan, des bassins répondant aux critères de la voile en rivière. Cependant, le Club de Nogent-Joinville, installé dans le garage du Sémaphore, se contentait de cette étroitesse nécessitant de l'adresse dans les virements de bord fréquents. Il mit au point, en 1904, un petit dériveur adapté à ces conditions particulières de navigation, le monotype de Nogent-Joinville, de

5.50 m et de 20 m² de voilure¹¹⁰. Les amateurs de voile souffraient, en fait, du nombre de barques qui sillonnaient la rivière sans respecter les règles élémentaires de la navigation. En Marne, il existait peu d'endroits préservés d'une telle circulation. Une peinture de 1878 d'Armand Guillaumin, exposée au Musée d'Orsay, nous montre une évolution de voiliers en aval du pont de Charenton¹¹¹. Des particuliers possédaient ces bateaux qu'ils remisaient au garage flottant Baillet, visible sur la gauche. La batellerie empruntant, depuis 1864, le canal latéral à la Marne, dit de Saint-Maurice, ils naviguèrent tranquillement dans les parages du confluent de la Seine, jusqu'à la mise en eau du méandre de Saint-Maur en 1886¹¹². La Société des Voiliers de la Marne, fondée en 1881 à Saint-Maur, utilisait le bassin de la Pie, juste en amont du barrage de Créteil, seule partie du "Tour de Marne" à disposer d'un niveau d'eau suffisant.

Jusqu'à la Deuxième guerre mondiale, près d'une quinzaine de sociétés d'aviron, fait unique dans la région parisienne, s'épanouirent en amont du barrage de Joinville. Les facteurs liés aux progrès de la navigabilité n'expliquent qu'en partie une telle concentration, car ils touchaient l'ensemble du bassin de la Seine. Par contre, la suppression du "verrou parisien" en 1867 fut déterminante car, en ouvrant à la batellerie et aux bateaux-mouches "la traversée de Paris", elle obligeait les équipes de la haute Seine, garant leurs canots au pont Marie, à la Rapée ou à Bercy, à se replier en Marne¹¹³. Elles y trouvèrent de nombreuses infrastructures d'accueil, des liaisons rapides avec la capitale, ainsi qu'une tradition locale de la régate et de la "gymnastique nautique" puisque l'École normale de gymnastique militaire, qui formait des sous-officiers instructeurs, était installée à Joinville depuis 1852.

Les premiers clubs d'aviron marnais furent créés après 1870. La naissance de nombreuses sociétés nautiques, après la Guerre franco-allemande, s'inscrit dans le cadre, plus général, de l'essor du mouvement sportif et associatif encouragé par la III^e République en vue de la Revanche¹¹⁴. Cette dimension est essentielle, mais elle ne suffit pas à expliquer totalement les premières créations. C'est une sécession des membres du Rowing Club de Paris qui aboutit en 1876 à la fondation de la Société Nautique de la Marne (S.N.M.) à Joinville. Trois ans plus tard, des transfuges de la S.N.M., fondèrent à Nogent la Société d'Encouragement du Sport Nautique (S.E.). Des querelles portant sur la définition du statut de l'amateur, le code des courses ou la technique des embarcations pouvaient être à l'origine de ces scissions successives. Le recrutement, qui se faisait par cooptation et vote d'admission, procédures héritées des cercles mondains de la capitale, favorisait la constitution de groupes socialement homogènes et obéissant à une pratique précise. Les différents publics ne se mélangeant pas, il y avait en Marne des sociétés orientées exclusivement vers la compétition, S.N.M., S.E., Club Nautique de Paris, et d'autres vers la promenade : Société Nautique "En Douce", Cercle Nautique du Perreux, Cercle des sports de la Marne. Au début du XX^e siècle, des sociétés omnisports ayant une sec-

tion aviron s'installèrent en Marne comme les rameuses d'Academia, Femina Sport et la Ruche Sportive ou les rameurs corporatifs de l'Association Sportive de la Bourse. l'U. S. Métropolitain, l'A.S. de la Préfecture de Police et le Crédit Foncier¹¹⁵. La majorité des membres de ces sociétés venaient de Paris¹¹⁶.

Les "intransigeants" du sport, membres de la S.N.M. ou de la S.E. adoptèrent le modèle du sport britannique. Il fallait tant se démarquer des canotiers que toute la terminologie, la technique et le modèle associatif anglais furent importés. On parlait de rowing, pour désigner le sport de l'aviron, d'outriggers, pour les embarcations de courses, de club et de boat house pour le cercle et le garage à bateaux¹¹⁷.

La S.N.M. fut la première société d'aviron de France à construire un garage en 1882¹¹⁸. La simplicité et l'économie de sa construction, en pans de bois hourdés de briques, et ses équipements fonctionnels en firent un modèle, bientôt imité en Marne (garage de la S.E. sur l'île des Loups à Nogent), puis par de nombreux clubs de province. Face à la rive, trois "nefs à bateaux" abritaient, au rez-de-chaussée, une centaine d'embarcations, tandis qu'à l'étage, les sociétaires disposaient des derniers progrès du confort et de l'hygiène, (douche, gymnase, salle d'armes), et de tous les agréments du club, (salon de réception, fumoir et bibliothèque du sportman éclairé¹¹⁹.) "La Marne", comme on la surnommait, proposait un service de restauration et des chambres réservés à ces compétiteurs pour qu'ils puissent s'entraîner du samedi au lundi matin, dans de bonnes conditions et sans avoir à rentrer à Paris. Bichonnage de champions ou désir de les soustraire aux tentations des bords de Marne ? L'étude de la localisation des établissements de plaisirs et des clubs nous éclaire sur le partage symbolique des bords de Marne. La S.N.M. était installée sur l'île Fanac juste derrière le restaurant Jullien : d'un côté la jeunesse dissolue, de l'autre les "espoirs de la Nation"... Située juste en amont du pont de Joinville, la silhouette de son boat house dominait le grand bras de la Marne, chenal de la batellerie et arrivée du bassin des régates, alors que les canotiers accostaient chez Jullien, à l'abri du petit bras. La simplicité de la façade de "la Marne", à l'esthétique de chalet suisse¹²⁰, tranchait avec le décor de cabane champêtre des bâtiments de Jullien. Ainsi, la localisation (la S.N.M. domine les flots) et l'architecture (ceci est un "temple consacré au sport") étaient autant de manifestes et de gages de respectabilité adressés au public.

Une volonté comparable animait les sociétés d'aviron lorsqu'elles arrachèrent aux municipalités riveraines l'organisation des régates. En imposant des inscriptions publiques et un code des courses, en refusant les prix offerts en espèces ou la pratique des paris mutuels, elles sortirent les régates du cadre des kermesses pour en faire l'image représentative de leur sport. Ce processus de "sportivisation" des spectacles val-de-marnais aboutit à la formation d'un programme local de compétitions officielles. Chaque société organisait des régates internes, dites d'entraînement, une grande régate annuelle puis celle de la fête communale et, en association avec d'autres clubs marnais, des championnats d'envergure régionale, nationale ou inter-

nationale. Le Championnat de la Marne, la Coupe de la Marne, la Coupe de Paris, le Grand prix international de la Marne appartiennent à cette dernière catégorie¹²¹.

La sociabilité de ces associations et leur participation à des compétitions régionales ou nationales contribuaient à entretenir ce que nous pourrions appeler un patriotisme marnais. La première grande opposition se manifestait contre la Seine en général et les clubs de la basse Seine en particulier. En créant en 1879 un match annuel, couru à partir de 1883 en outrigger à huit rameurs sur le modèle d'Oxford-Cambridge, les dirigeants de la S.N.M. et ceux du Rowing Club de Paris, installé à Courbevoie, eurent l'idée de transformer cette rivalité en une émulation au service de la promotion de l'aviron¹²².

Les personnalités du sport, convaincues de l'importance hygiénique et patriotique du sport nautique, avaient réussi à le dégager des clichés du canotage diffusés dans la presse illustrée. Elles réussirent aussi à institutionnaliser la promenade sur l'eau et à la faire reconnaître officiellement par les autorités. Sur les 23 sociétés françaises qui créèrent le comité du tourisme nautique du Touring Club de France en 1904, 5 étaient marnaises¹²³.

Dès 1880, le Joinville Boat Club inaugurait la promenade fashionable sur la Marne. L'ambition de ce cercle de "gentlemen", se distinguant par la fortune, était d'assurer la promotion de la promenade sur l'eau et de rompre avec les mœurs du canotage afin que "les gens comme il faut" puissent s'y livrer sans craindre pour leur réputation¹²⁴. A côté de ce groupe select, les boucles de la Marne furent le lieu d'épanouissement d'associations populaires de promenade sur l'eau. L'"En Douce", société nautique située à Joinville puis la Fédération des Rameurs Indépendants, (F.R.I.), réussirent à conserver l'hédonisme du canotage tout en s'affranchissant de sa mauvaise réputation et en résistant à l'esprit de compétition des adeptes du rowing.

La sociabilité de l'"En Douce", fondée en 1886, tranchait avec celle de ses voisines rigoureusement sportives. Ce regroupement de petits propriétaires de bateaux, qui se promenaient en famille -les épouses ramaient contrairement aux clubs où les femmes n'étaient que spectatrices- organisaient des fêtes nautiques à thème, autant d'occasions de créer des costumes, des décors et des illuminations pour la parade des embarcations pendant la fête vénitienne¹²⁵. Les promenades dominicales se pratiquaient sur de longues distances : les itinéraires, les horaires et les étapes se préparaient à l'avance. La pratique "en douce" de ces baladeurs, comparable à celle des cyclotouristes, peut-être considérée comme l'ébauche d'un tourisme nautique, première tentative pour faire exister une autre philosophie de l'aviron car, contrairement aux sociétés d'aviron très orientées à l'époque vers la compétition et la "préparation des corps", elle privilégiait l'endurance sur la vitesse, le plaisir de naviguer sur celui de parcourir. L'épanouissement de cette promenade à l'aviron, qui se cherchait de nouveaux iti-

néraires, correspond à la période de construction des canoës. Les canoës français, embarcations de tourisme nautique à l'aviron, chef-d'œuvre des constructeurs marnais qui en fabriquèrent des milliers jusqu'à la fin des années 1950¹²⁶, étaient des yoles, à un rameur ou deux rameurs, avec ou sans barreur, effilées à l'avant et à l'arrière, mais pontée, pour mieux affronter les vagues et les embruns, et solidement construites à clins, pour résister au portage et au transport en chemin de fer¹²⁷. Ils étaient utilisés pour des croisières en rivière, comme la descente de la Seine de Paris à Rouen.

Les canoës canadiens, à la pagaie, étaient très populaires pendant l'Entre-deux-guerres car ils étaient faciles à propulser, légers et bon marché. Associés à la pratique du camping, ils rendaient accessibles tous les horizons nautiques : on les utilisait en mer, à la campagne et en montagne pour jouer dans les rouleaux, descendre le moindre des ruisseaux ou le plus gros des torrents. Ils symbolisent la démocratisation de la plaisance, c'est-à-dire la possibilité pour tout un chacun de naviguer sans même avoir besoin de rejoindre une société nautique¹²⁸. Les constructeurs et les loueurs marnais s'emparèrent de cette embarcation grand public parce qu'on pouvait toujours la faire avancer sans se donner la peine d'apprendre la technique contraignante du coup d'aviron.

A la même époque, l'invention des premiers moteurs à explosion permit de réduire la taille des yachts à vapeur et de mettre au point les premiers canots automobiles¹²⁹. Les membres des sociétés marnaises, ayant les moyens d'être à la pointe de la modernité technique, furent parmi les premiers à opter pour ce nouveau moyen de locomotion nautique¹³⁰. Comme la Marne était continuellement saturée d'embarcations, les conflits entre rameurs, voileux, "canotards du dimanche" ou autres "cafouilleux" éclatant régulièrement, ils s'évadèrent du cadre parisien en profitant de la canalisation généralisée -programme Freycinet de 1879- qui mit à un même gabarit toutes les voies navigables de France¹³¹. A défaut du "Tour de Marne", ils purent réaliser le "Tour de Paris", croisière sur la Seine, l'Oise, l'Aisne, le canal latéral à l'Aisne, le canal de l'Aisne à la Marne, le canal latéral à la Marne et enfin la Marne, ou partir à "la découverte de la France"¹³².

Le développement de la "vie sur l'eau" correspond à cette époque. Outre la définition présentée en introduction, elle pourrait être aussi la capacité d'une personne à maîtriser les techniques de tous les loisirs nautiques et son désir de vivre près de l'eau pour en profiter en permanence. Les boucles de la Marne comptèrent de telles figures : êtres amphibies ou type idéal de la classe des loisirs ? Ils s'installèrent au bord de la Marne pour ne jamais avoir à s'éloigner de leur chère rivière.¹³³

Mais j'utiliserais cette formule poétique avant tout pour désigner un temps, allant de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1950, pendant lequel tous les loisirs et les sports nautiques fonctionnent à plein dans les boucles de la Marne. Elles

deviennent le lieu où des personnes de sensibilités diverses pouvaient réaliser leurs aspirations nautiques, quelle que soit leur fortune, quelles que soient leurs aptitudes. Le court métrage muet de Marcel Carné, *Nogent, Eldorado du dimanche*, réalisé en 1929, met en mouvement les images de ce temps. Il nous permet de comprendre ce que le "bassin de Nogent-Joinville" représentait pour les générations d'avant les congés payés.

Les boucles de la Marne connurent leur âge d'or à cette époque car elles devinrent le lieu d'installation rêvé pour des milliers de familles des classes moyennes : on venait passer un dimanche à la campagne, on revenait s'inscrire dans une société nautique, puis on s'offrait quelques jours de villégiature, avant de chercher à s'installer définitivement¹³⁴. Le lotissement de Polangis à Joinville, construit à partir de 1886 sur la rive gauche de la Marne, me semble incarner ce rêve car les petits pavillons en meulière possédaient un jardin donnant sur un petit canal creusé spécialement pour accéder à la Marne : astuce commerciale pour séduire les clients, certes, mais tellement proche de leur sensibilité.¹³⁵

Au début du XXe siècle, la grande ville a rattrapé sa campagne. Victimes de leur succès, les boucles de la Marne semblent s'être fondues dans le paysage d'une banlieue résidentielle. Des constructions recouvrent la campagne et la rivière a changé de forme : un canal endigué remplace le filet d'eau romantique coulant entre les grèves et les herbes aquatiques. Paysage désenchanté ? La réalité ne correspondant plus aux représentations originelles, des peurs inhérentes à la constitution de ce type de banlieue apparentent¹³⁶. Des comités de riverains, décidés à préserver le paradis qui les avait séduits, protestaient contre l'envasement du canal de Polangis, la dégradation des rives ou les nappes de pétrole des péniches automoteurs qui empêchent toute baignade¹³⁷. A côté de la Marne chérie, qu'il fallait défendre, existait une autre Marne qui inquiétait. Dans la littérature, la chanson et le cinéma, un certain courant réaliste alimentait, sans aucune proportion avec le nombre de faits divers, le phantasme d'une Marne refuge des malfrats et des souteneurs¹³⁸. Cette nouvelle vision pittoresque, qui correspondait aux désirs d'une partie de la bonne société de s'encaniller et de se faire peur était reprise par certains journalistes qui condamnaient la vulgarité régnant sur les bords de Marne. Ils réduisaient les promeneurs à des caricatures, animées par des envies de friture et de musette¹³⁹. La violence des attaques et la passion de la défense semblent, aujourd'hui, surprenantes. En fait, ce qui était attaqué et ce qu'il fallait défendre c'était l'esprit même de la démocratie, car les boucles de la Marne furent l'un des lieux où s'inventèrent un art de vivre et notre actuelle société de loisirs¹⁴⁰. La "Liberté" s'y appliqua concrètement : liberté du repos choisi, liberté de pêcher, de ramer, de nager, mais aussi de donner une forme à son rêve en construisant son "chez-soi." A ce titre, elles pourraient être classées comme "Lieu de mémoire", mémoire de la naissance des loisirs, d'une manière de pratiquer la rivière¹⁴¹, mémoire architecturale aussi. Aujourd'hui, les rives de la Marne sont un paysage fragile¹⁴². Malgré les destruc-

tions, des centaines de bâtiments, témoins de cette époque, sont encore présents mais tant de strates de constructions nouvelles les recouvrent que nous avons du mal à lire ce paysage et à retrouver l'unité des boucles de la Marne. Pourtant ces lieux symbolisent encore dans l'imaginaire des Français qui n'y ont jamais mis les pieds les flonflons de la fête au bord de l'eau. On chante et on danse encore *Chez Gégène*, mais les clients rament dans des barques en plastique...

FRÉDÉRIC DELAIVE

NOTES

- 1) François BEAUDOUIN est le théoricien de ce "verrou parisien" qu'il a défini et étudié dans de nombreux ouvrages. Les conséquences économiques et sociologiques de cette interface éclairent l'histoire de Paris et de ses environs : BEAUDOUIN (F.), *Paris/Seine ville fluviale*, Paris, éd. la Martinière, 1993, 190 p.
- 2) BEAUDOUIN (F.), *Paris/Seine*, op. cit., p. 74-77.
- 3) MERGER (M.), "La Canalisation de la Seine, (1838-1939)", in *La Seine et son histoire en Ile-de-France*, actes du VIIe Colloque de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et l'Ile-de-France, t. 45, 1994, p. 107-124.
- 4) Les barrages mobiles, composés "d'aiguilles" en bois, escamotables lors des crues, se franchissaient facilement grâce à des écluses à sas. Cette technique mise au point par l'ingénieur des P. & Ch. Poirée rompait avec la tradition des barrages fixes à porte marinière fermée par des poutrelles que l'on libérait pour livrer passage aux embarcations qui s'engouffraient dans le flot ainsi créé.
- 5) DELAIVE (F.), *Les Plaisirs de l'eau, loisirs et sports nautiques en rivière, XIXe-XXe siècles*, catalogue de l'exposition du Musée de la Batellerie, Conflans-Ste-Honorine, Ed. A. A. M. B., 1995, p. 6-7.
- 6) Loi du 19 juillet 1837, décret impérial du 18 juillet 1860, loi 6 avril 1878 in MERGER (M.), "La Canalisation de la Seine, (1838-1939)", art. cit., p. 108, 110 et 115.
- 7) Littéralement "porte nage à l'extérieur". Technique anglaise permettant de réduire la coque des embarcations de course en largeur car les rames s'appuient sur des portants métalliques extérieurs au bordage.
- 8) La loi du 5 août 1879 ou "programme Freycinet" aboutit à la mise au gabarit des écluses (40 m sur 5) et des chalands –la fameuse "péniche Freycinet" de 38,50 m.
- 9) "La Vie sur l'eau" complète le titre du journal *L'Aviron* de 1905 à 1923. Écoutons son rédacteur en chef définir "les jouissances de la vie sur l'eau" : "Le voilà bien, le titre idéal [...] qui doit unir tous ceux qui aiment le bateau, la rivière ou la mer. [...] *L'Aviron* [ouvre] ses colonnes : aux rameurs de course, aux touristes nautiques (pagaie, aviron, voile, moteur), aux nageurs, aux pêcheurs [...] Il n'oubliera pas les services de la navigation intérieure et la batellerie [...]" Cf. FLOUEST (G.), "Aux Lecteurs", in *L'Aviron et la Vie sur l'eau*, 11 mars 1905, p. 1.

- 10) Nous désignons par "plaisirs de l'eau", les loisirs et sports nautiques en rivière, le bain, la natation, la pêche, le canotage, les sports et le tourisme fluvial, in DELAIVE (F.), *Les Plaisirs de l'eau*, op. cit., p. 26-31.
- 11) LAZZAROTI (O.), *Les Loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 250.
- 12) DELAIVE (F.), *Les Plaisirs de l'eau*, op. cit., p. 7.
- 13) Nous entendons par boucles de la Marne, les quatre méandres que cette rivière forme en 27 kilomètres de Neuilly/Marne, entrée aval du canal de Chelles, à Charenton et Alfortville, situées au confluent de la Seine.
- 14) Meudon était consacrée au canotage et à la pêche, Saint-Cloud aux régates royales puis impériales, Asnières au canotage puis au rowing, sa version sportive, Argenteuil à la voile, Chatou au canotage et à la voile, Bougival à la baignade et au canotage.
- 15) En basse Seine, le cloisonnement économique et social des communes aidait à leur distinction. Neuilly et Saint-Cloud, par exemple, lieux résidentiels ne pouvaient se confondre avec le Bas-Meudon ou Clichy. Cf. MALTE-BRUN (V.-A.), "Seine", in *La France illustrée*, t. 2, Paris, G. Barba, s.d. [1855], p. 36-38.
- 16) Contrairement à Asnières, capitale du canotage en basse Seine, véritable Atlantide, les constructions pour le passage de l'autoroute A4 ou diverses opérations immobilières n'ont pas détruit complètement ce paysage. Les riverains ont pris conscience de la nécessité de se mobiliser pour défendre leur patrimoine et leur qualité d'existence. Cf. M. RIOUSSET, *Les Bords de Marne, de Lagny à Charenton, Dammarie-lès-Lys*, éd. Amatteis, 1984, 284 p. (Cet ouvrage sera la référence pour toutes les localisations mentionnées ici.) Les rééditions successives, de ce livre précurseur, témoignent de ce nouvel intérêt. [5e éd. Le Mée-sur-Seine, Amatteis, 1997.]
- 17) FAURE (A.), "Villégiature populaire et peuplement de banlieue à la fin du XIXe siècle. L'exemple de Montfermeil", in *La Terre et la Cité, mélanges offerts à Ph. Vigier*, A. FAURE, A. PLESSIS, J.C. FARCY, Paris, Créaphis, 1994, p. 167-194.
- 18) MALTE-BRUN (V.-A.), "Seine", in *La France illustrée*, op. cit., p. 47-48. Cf. aussi BEDOLLIÈRE (E.) et ROUSSET (E.), *Le Tour de Marne*, Paris, Lib. Internationale, 2e éd., 1865, p. 125-126.
- 19) Une vue du pont de Charenton, monument pittoresque des environs de Paris, gravée en accompagnement d'une carte du canton de Charenton, souligne l'importance de ce pont comme limite fluviale de Paris avant la canalisation, in PERROT (A.-M.), "Carte du canton de Charenton", in *Banlieue, Supplément au Petit Atlas pittoresque des 48 quartiers de la ville de Paris*, Paris, F. Garnot, 1844.
- 20) "Confluent de la Seine et de la Marne", commentaire et gravure de J. TURNER représentant un bateau à vapeur à roue à aube en aval de la "bosse de Marne", in *Les Fleuves de France, The rivers of France*, Londres, Longman, 1837, rééd. A. Biro, 1990, p. 239-241. Cf. aussi les considérations de Frédéric Moreau à bord du *Ville de Montereau* à l'approche du même lieu dans *L'Education Sentimentale*.
- 21) Les moulins de l'ancienne abbaye de Saint-Maur s'appuyaient sur des îles artificielles, parties de la vallée séparées de la rive par le creusement d'un "petit bras" à forte pente. Un barrage fermait l'amont et canalisait le courant vers la roue à aube située en aval.

- 22) Cf. l'article 1er de l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 24 juin 1777 portant règlement pour la navigation de la rivière de Marne.
- 23) Pour les mariniers, un motteau est un îlot qui se forme par amoncellement d'arbres et de branches recouverts progressivement par les sédiments, la vase et les herbes aquatiques.
- 24) "La Marne est couverte "d'agglutinations" de détritits formant des corps et modifiant les courants." [il y a] "des roches en aval de Saint-Maur [...] des pieux", in Arch. P. de Po. Dc 1d (2), rapport de l'inspecteur de la navigation de la Marne, copie 111 de la lettre du 15-07-1850 au Préfet de Police.
- 25) Pour l'invention d'un paysage, cf. CORBIN (A.), *Le Territoire du vide, l'Occident et le désir du rivage, 1740-1840*, Paris, Aubier, 1988, 412 p.
- 26) Le thème littéraire des îles vierges existe aussi en peinture. Voir DAUBIGNY, *Iles Vierges à Bezons, 1851*.
- 27) Les photographies d'I. Rousset pour *Le Tour de Marne* sont cadrées de telle façon que l'impression de désert humain domine.
- 28) Les villages des boucles de la Marne étaient encore faiblement peuplés au début du XIXe s. in *Histoire du Val-de-Marne*, dir. par A. CROIX, Messidor/Conseil Général du Val-de-Marne, 1987, p. 112.
- 29) *Histoire du Val-de-Marne*, dir. par A. CROIX, op. cit., p. 99 et 121.
- 30) BOUCHER (F.), *Le Moulin à Charenton, 1758*, huile sur toile, Toledo Museum of Art.
- 31) Les moulins de la Marne seront fréquemment représentés en gravure ou en peinture au XIXe siècle. Cf. *Le Moulin à bateau de Bonneuil* par Ch. MERCIER in RIOUSSET (M.), *Les Environs de la Marne et leurs peintres, Le Mée-sur-Seine*, Ed. Amatteis, 1986, p. 80. Leur propriété est aussi un atout commercial. Cf. notes 49 et 100 et "A l'ancien moulin de Petit-Bry. Lefevre traiteur et pêcheur", remarquable affiche conservée aux Arch. du Val-de-Marne, in *Histoire du Val-de-Marne*, dir. par A. CROIX, op. cit., p. 211.
- 32) *Le Canotage en France*, KARR (A.), GATAYES (L.) et al., Paris, Lib. Taride, 1858, p. 281-283. Voir aussi Arch. dép. Seine D8 S4-1 (Marne affaires générales) : dossier d'expropriation des propriétaires des quatorze jardins et des deux maisons des îles Ronde et de Gravelle pour la construction du canal latéral à la Marne. En 1849, Blazy partage sa solitude avec douze autres propriétaires ou locataires. Dix demeurent à Paris et sont musiciens, bijoutiers, rentiers...
- 33) *Le Tour de Marne*, op. cit., présente quelques aménagements comme l'île de Saint-Maur transformée par M. Piver en jardin anglais (p. 47) ou la propriété de M. Schaken sur l'île des Saints-Pères avec son château Renaissance (p. 110). I. Rousset, propriétaire à Alfort, se livrait à l'élevage expérimental de poules.
- 34) L'image romantique du canot échoué ou amarré à sa chaîne appartient à cette époque. Cf. BOITARD (P.), *L'Art de composer les jardins*, Paris, 1846 : "[...] les embarcations [...] servent, [...] à procurer le plaisir de la promenade sur l'eau mais encore à produire un coup d'œil agréable très propre à animer le paysage".

- 35) *Plainte de Boileau, propriétaire à Champignolle, contre Bavière, meunier, car ses barrages dans le petit bras de Champigny "[...] présentent des dangers [...] pour le public qui prend le plaisir de la promenade sur l'eau dans ces parages."* in Arch. P. de Po. Dc 1a (27) copie de la lettre 741 au Préfet de Police du 6-09-1828.
- 36) "Canalisation de la Marne", (s.a.), in *L'Illustration, journal universel*, 8 août 1846, Paris, p. 358.
- 37) *L'emploi d'un terme de géographie maritime pour désigner la boucle de Saint-Maur est révélateur de l'utopie projetée sur ce lieu au XVIIIe siècle. Cf. "Plan général de la presqu'île, château et dépendances de Saint-Maur-des-Fossés", par Etienne Marnet, ingénieur en chef du roi, 1701. Arch. nat. N III Seine 203. Voir aussi : L'île territoire mythique, sous la dir. F. MOUREAU, Paris, Aux Amateurs du livre, 1989, 182 p.*
- 38) DELAIVE (F.), *Les Plaisirs de l'eau*, op. cit., p. 5-6.
- 39) MENETRA (J.-L.), *Journal de ma vie, présenté par D. ROCHE, Montalba, Paris, 1982, p. 147-148.*
- 40) "On voit dans la belle saison une multitude de petits bateaux qui conduisent un peuple immense aux belles promenades de Saint-Cloud, principalement les jours de fêtes", PIGANOL DE LA FORCE cité par P. MERCIER, "Les Galioles de Sèvres et de Saint-Cloud", in *La Seine et son histoire en Ile-de-France*, op.-cit., p. 217.
- 41) CARON (J.-C.), *Généralisations Romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Paris. A. Colin, 1991, p. 66.
- 42) DELAIVE (F.), *Canotage et canotiers de la Seine, petite histoire illustrée d'un paradis perdu, Cahier du Musée de la Batellerie n° 28, Conflans-Ste-Honorine, 1991, 44 p.*
- 43) TH. GAUTIER, dans *Le Moniteur Universel* du 12 décembre 1865, voit dans la Marne "[une] rivière moins explorée [...] que l'Amazone [...], retournée à l'état sauvage, [...] [occupée par] de folles herbes aquatiques et [...] des îles aussi désertes que celle de Robinson Crusoë", in *Le Tour de Marne*, op. cit., p. 137-138. Les peintures de la Marne de cette époque confirment cette orientation de l'imaginaire.
- 44) Cf. *Le Saut du barrage, peinture de F. GUELDRY, représentant le passage du pertuis de Noisiel*, in RIOUSSET (M.), *Les Environs de la Marne et leurs peintres*, op. cit., p. 152.
- 45) Arch. nat. F14 6739 (Marne) dossier 6 : copie de l'ordonnance du Préfet de Police du 22-06-1863 interdisant de faire passer [temporairement] des canots sur le barrage de Joinville car il y a eu un accident mortel.
- 46) Cf. par exemple la description du Tour de Marne par F. LECARON, "Le Canotage de promenade", chap. III in *Le Canotage en France*, op. cit., p. 46-51. Ou BUSSON (L.), "Le Tour de Marne", in *La Vie à la Campagne*, Paris, Furne éd., 1862, p.14-19.
- 47) Cf. GASNAULT (F.), *Guinguettes et lorettes. Bals publics à Paris au XIXe siècle*, Paris, Aubier, 1986, 344 p. et BEROS (M.), *Les Guinguettes de Bercy et de Joinville-le-Pont au XIXe siècle*, D.E.A. d'Histoire sous la dir. de J. TULARD, Université de Paris-IV-Sorbonne, 59 p.

- 48) Après le chavirage d'une barque en Marne et la noyade d'un des ouvriers qui l'avaient empruntée, Henri, marchand de vin à Gravelle, est condamné pour homicide par imprudence car "il a laissé mal attachée une barque qui sert à attirer les clients". Cf. "La Chronique", in *La Gazette des tribunaux*, 12-07-1850, p. 863.
- 49) *Le Tour de Marne*, op. cit., p. 88. L'île des Vignerons deviendra "île d'Amour" vers 1880.
- 50) *Le Tour de Marne* apparaît, entre autre, comme sujet principal ou comme simple mention in FOURNIER (M.), "Les Canotiers de la Seine", in *La Grande Ville, Nouveau tableau de Paris*, t. 2, 1843, p. 227-240 ; *Le Canotage en France*, op. cit., p. 46-51 ; BRISEBARRE (E.), NUS (E.), *Les Ménages de Paris, drame représenté la première fois le 14 mai 1859 au théâtre de la Gaîté*, in *Magasin théâtral illustré*, Barbré éd., s.d., p. 5 ; "Le Tour de Marne", dessin pleine page D'ALLONCE, in *Le Journal Illustré*, 1859, p. 365 et 367 ; DUMAS(A.), *Le Père la ruine, Musée littéraire contemporain*, Calman Lévy éd., rééd. 1887. [1^e éd., Lévy-frères, 1860], p. 36 ; BEDOLLIERE (E.), ROUSSET(I.), *Le Tour de Marne*, op. cit., 210 p. ; GREVIN, *Un Tour de Marne, dessin couleur à encadrer*, in *Le Petit Journal pour rire*, n° 49, E. Philippon éd., s.d., p. 4-5.
- 51) Blanchisseuses et baigneuses, figures érotiques associant femme et rivière, participent du voyeurisme masculin. Victor Hugo met en poésie l'émoi que suscite en lui l'observation d'une blanchisseuse des bords de Marne, cf. "Choses écrites à Créteil" in *Les Chansons des rues et des bois*, 1865. Le thème des femmes surprises au bain traverse les siècles et les arts : de l'antique Suzanne aux Nymphes de Saint-Maur de Marie-Joseph Chénier jusqu'aux Ondines de la Marne, peinture de C. DUFRESNE, hommage au Déjeuner sur l'herbe de Manet, choquant le salon des beaux-arts de 1921 parce qu'elle associait baignade, nudité et voyeurisme. Cf. CORET (N.), *Les Peintres de la vallée de la Marne*. Tournai, Casterman, 1996, p. 71.
- 52) KARR (A.), *Dictionnaire du Pêcheur*, Paris, Garnier frères, 1855, p. 25.
- 53) *Le Canotage en France*, op. cit., p. 283.
- 54) DUMAS (A.), *Le Père la ruine*, op. cit., 61 p. Dans ce roman, Dumas raconte la vie de François Guichard, un brave pêcheur, dont l'existence est perturbée par l'arrivée des Parisiens après 1830. Ce personnage fictif, sans doute composé à partir de plusieurs caractères réels (cf. par exemple, le vieux Gabriel, doyen des marinières de la Marne, surnommé par ses collègues "le Petit caporal de la Marne", in *Le Tour de Marne*, op. cit., p. 10-12) est présenté aux lecteurs comme un type "d'homme de l'eau", qui connaît les secrets de la rivière, un "naturel" des bords de Marne, dont l'humanité est préservée de la ville qui corrompt les mœurs. *Le Père la ruine* est la figure inverse du "Père Martial", le "ravageur" d'Asnières, pirate d'eau douce créé par Eugène SÛE. Cf. "L'île du Ravageur", chap. XVI de la 5^e partie, in *Les Mystères de Paris*, Paris, 1843.
- 55) E. CARLIER a peint en bas-relief sur la façade de l'auberge le "Père la ruine" rentrant de la pêche, in BUSSON (L.), "Le Tour de Marne", in *La Vie à la Campagne*, op. cit., p. 17.

- 56) Au XVIII^e siècle, la "presqu'île" de Saint-Maur était un jardin à l'anglaise ceinturé par la rivière. Lors de la vente du domaine comme Bien national, les fabriques du parc disparurent. Seuls les promeneurs sur l'eau conservèrent les mythologies aristocratiques (cf. l'île de Cythère, l'île de Beauté) en les associant aux légendes de la rivière.
- 57) Par ex. : NODIER (Ch.), *La Seine et ses bords*, Paris, Bureau de la publication, 1836, 192 p.
- 58) BEDOLLIÈRE (E.), ROUSSET (I.), *Le Tour de Marne*, op. cit., p. 95.
- 59) *Le Père la ruine*, op. cit., p. 18. Cf. aussi l'un des titres du chap. VI, in *Le Tour de Marne*, op. cit., p. 82-83.
- 60) Ce "M. Batifol" est-il la synthèse d'Adam, créateur d'Adamville, et de Caffin, lotisseur de la Varenne ?
- 61) Les mécanismes exposés dans le chap. VIII "L'Invasion des barbares", in *Le Père la ruine*, op. cit., p. 19-22, s'inscrivent dans le schéma : L'Articulation mythes-produits-espaces, extrait de la Thèse de M. CHADEFAUD (1987), in CAZES (G.), *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, op. cit., p. 80.
- 62) "[...] En même temps que la plaine devenait village, le rivage se créait port... [La] berge elle-même n'était point à l'abri du bouleversement général : on la redressait, on l'aplanissait, on la façonnait, ici en abrupte falaise, là en talus insensible. [...] La régularité devenait la seule parure des bords du fleuve...", in *Le Père la ruine*, op. cit., p. 21. "[...] Le petit bras [du port Créteil] est ordinairement encombré de petits batelets de pêche et de promenade appartenant à divers propriétaires. [...] Sur la berge bordant les propriétés... [il y a] un chemin de piétage fort bien établi et bordé de plantations forts agréables au public." Lettre de l'ancien maire de Saint-Maur du 11-01-1832 in Arch. dép. Seine D8 S4-1 (Marne affaires générales) : dossier Levasseur et D'Hennin du 6 août 1831.
- 63) Arch. dép. Seine D8 S4-1 (Marne affaires générales) : dossier Levasseur et D'Hennin du 6 août 1831. Ces acquéreurs de biens nationaux au port de Créteil attaquent en justice pour destruction de clôture, les "mariniers et pêcheurs de Saint-Maur" qui voulaient conserver l'usage d'un marche-pied le long de la rive. Ils publient un mémoire pour le procès car "[...] la propriété, base de l'ordre social, doit être protégée : il faut que les atteintes qu'on ose y porter soient promptement réprimées et que la répression ait de la publicité." "M. Batifol", acquéreur des droits de pêche sur la Marne, veut attaquer en justice *Le Père la ruine* pour maraudage et ravage en rivière in *Le Père la ruine*, op. cit., p. 26 et suiv.
- 64) Plainte contre "les dégradations des promeneurs en bachots de plaisance" dans les plantations des propriétés de l'île de Beauté, in Arch. P. de Po. Dc 1a (36), copie 1046 de la lettre du 2-07-1841 au Préfet de Police. Cf. aussi les pétitions, de mai et août 1872, de Bourbaki, Adam et al. demandant le déclassement de la Marne comme rivière navigable afin que le chemin de halage soit clôturé "pour la morale et la sûreté publique." et les six pétitions, de mai à septembre 1872, "contre la pétition de 3 à 4 gros propriétaires se souciant peu des intérêts des masses" signées par des centaines d'habitants de Nogent à Saint-Maur et par tous les constructeurs de canots et propriétaires de guinguettes (Sadoux, Turban, Péliissier, Jullien...) réclamant des travaux "pour rendre navigable le Tour de Marne." Arch. dép. Seine D8 S4-1 (Marne affaires générales)

- 65) DELAIVE (F.), *Les Plaisirs de l'eau*, op. cit., p. 7-13.
- 66) "Les Barrières de Paris", in *L'Illustration*, 28 juin 1845, Paris, p. 279-281. *Les Environs de Paris, histoire, monuments, paysage, par l'élite de la littérature contemporaine*, Paris, 1855, 376 p.
- 67) BEDOLLIÈRE (E.), *Le Nouveau Paris*, op. cit., 1860, p. 373 ; JOANNE (A.), "Département de la Seine", in *Atlas de la France*, Paris, Hachette, 3^{ème} éd., 1874, s. p. *Le paysage de campagne qui avait fait la célébrité d'Asnières dès la fin des années 1840 fut gâté par l'industrialisation de la rive droite de la Seine. Cf. Le Pont d'Asnières de VAN GOGH, peint en 1887, (Fondation Bürhrle, Zurich.) Quelques éléments de la banlieue désenchantée sont réunis : jeune femme seule au bord de l'eau, yoles amarrées à la berge, ponts métalliques, cheminées fumantes de la locomotive et des usines de Clichy.*
- 68) *Le Canotage en France*, op. cit., p. 151.
- 69) *Histoire du Val-de-Marne*, dir. par A. CROIX, op. cit., p. 171.
- 70) *Venir en Marne pour les fêtes nautiques, c'était venir aussi à la campagne. Cf. par exemple, les dessins de l'affiche du tramway de Saint-Maur qui fixent dans les esprits la qualité de chacun des lieux desservis par la ligne : l'île Mâchefer représente une nature encore vierge ; le bras du chapitre, les ruines pittoresques ; le port de Créteil, la pêche tranquille ; les régates de Joinville, la fête splendide...* in *Histoire du Val-de-Marne*, op. cit., p. 210.
- 71) *Défilé nocturne, pendant un concert, d'embarcations pavoisées et illuminées, suivi d'un feu d'artifice.*
- 72) RIOUSSET (M.), in *Les Bords de Marne*, op. cit., le présente pendant les régates de Joinville p. 109-110 et son lancement aux chantiers de la Pie p. 202. *La Société du Canot-concert, fondée en 1853, avait pour but l'organisation de régates et de musique sur l'eau en haute Seine*, in *Le Canotage en France*, op. cit., p. 228.
- 73) *Riche iconographie sur ce thème. Des peintures aussi, souvent de F. GUELDRY, le peintre des régates*, in RIOUSSET (M.), *Les Environs de la Marne et leurs peintres*, op. cit., p. 148, 151, 155, 202.
- 74) *Par exemple, les recettes perçues sur le stationnement des embarcations de plaisance, bachois de pêche et autres canots de location (loi du 18 juillet 1837, article 31).*
- 75) *Les facteurs d'émancipation du hameau du Perreux, séparé de Nogent en 1887, sont comparables.*
- 76) *Aujourd'hui, pont de Joinville.*
- 77) *Autorisation de l'Inspecteur de la navigation*, in Arch. P. de Po Dc Ia (26), copie 328, du 1-05-1826, de la lettre au Préfet de Police. En 1824, il avait conseillé d'attendre la fin des travaux du canal de Saint-Maur, en soulignant les "dangers" de la Marne, hauts-fonds, chutes et roue des moulins, in Arch. P. de Po Dc Ia (24), copie 17748, de la lettre du 14-06-1824, au Préfet de Police.
- 78) Arch. nat. F14 6739 (Marne) dossier 18 : *droits de stationnement des petites embarcations perçues à Joinville-le-Pont en 1862. "Facilement perçus [depuis 1859], sans plainte, [...] essentiellement sur les embarcations de plaisance."*

- 79) Sa position en tête du "Tour de Marne" sera renforcée en 1859 par l'arrivée du chemin de fer. Ceci incitera les constructeurs de plaisance, les loueurs, les restaurateurs et les villégiateurs à s'y installer. La population augmenta en conséquence : 584 habitants à la création, 1400 en 1860, 2901 en 1876, 5016 en 1896. Le Canotage, fresques marouflées de C. BRICOUX, réalisées en 1911-1913, dans la mairie de Joinville témoignent de cette période, quand Joinville n'était pas encore la "cité du cinéma", in RIOUSSET (M.), *Les Environs de la Marne et leurs peintres*, op. cit., p. 141-145.
- 80) Dans *Au Bonheur des Dames*, ZOLA présente la Marne comme le domaine des calicots et des étudiants, sous le second Empire. De fait, l'éloignement et le tarif des billets rendaient Chatou et Bougival inaccessibles à certaines catégories sociales. Jeanne AVRIL canotait en basse Seine, "abandonnant la Marne aux calicots", cité par NOEL (B.), HOURNON (J.), *La Seine au temps des canotiers, Garches*, AROM productions, 1997, p. 77.
- 81) *Histoire du Val-de-Marne*, op. cit., p. 195.
- 82) La canalisation ne mit pas le val de la Marne à l'abri des crues exceptionnelles de 1876, 1910 et 1956.
- 83) Les perfectionnements de la canalisation de la Seine sont entrepris à la fin des années 1860. La pièce maîtresse de cette seconde canalisation est le barrage de Suresnes dont l'inauguration en 1867 entraîne des travaux d'exhaussement sur la partie amont du bassin de la Seine.
- 84) Arch. dép. de la Seine D8 S4 (1) : pétitions des habitants de Champigny contre l'insalubrité du "Tour de Marne" de 1872, 1873 et 1874. Celle du 5 juillet 1874, présentée au Préfet de la Seine par le maire, le curé et les médecins; dénonce la prise d'eau de l'usine de Gravelle appartenant à la ville de Paris qui assèche l'aval du barrage de Joinville, multiplie les herbes qui retiennent les détritiques et les cadavres [de chiens] et porte préjudice à la navigation de plaisance, "[...] une richesse pour les communes riveraines de la Marne [qui] ne peut plus avoir lieu aujourd'hui." En 1873, dans une lettre du 7 avril au Préfet de la Seine, l'ingénieur en chef de la direction des travaux des P. & Ch. confirmait les griefs des pétitions précédentes : "avec un débit de 4 m³ / seconde en étiage, moins encore en période de sécheresse, la rivière a perdu tous les charmes qui attiraient dans cette partie de la vallée de nombreux visiteurs". Constatant aussi que les propriétés perdaient de la valeur, il concluait néanmoins à l'impossibilité financière d'entreprendre des travaux.
- 85) C'est seulement en 1902, après des améliorations techniques apportées sur ce nouveau barrage, que l'ensemble du Tour de Marne fut mis en eau. L'ancien barrage de Créteil, dit de Villette, situé 2 km en amont à la hauteur du quai de la Pie, n'était qu'un ouvrage privé, dont la retenue fixe ne servait qu'à concentrer les eaux vers les moulins des bras Sainte-Catherine et du Chapitre.
- 86) "Bassin patrimonial" que l'on se doit de revoir aujourd'hui, tel qu'il était perçu à l'époque, dans toute son unité. Les limites communales sont si imbriquées dans ce secteur que les promeneurs ne se souciaient jamais de savoir quand ils passaient de Joinville à Nogent. Les cartes postales, du début du XXe siècle, aux légendes et localisations incertaines se contentaient de titrer : "Bassin de Nogent-Joinville."

- 87) Favoriser le développement de la plaisance n'était pas dans les attributions de l'administration. Voici la réponse, en 1868, de l'ingénieur des P. & Ch. au Préfet de la Seine, suite à la pétition des propriétaires de l'île Fanac demandant l'interdiction d'amarrage des chalands dans le petit bras "afin de ne pas gêner la circulation des batelets de plaisance" : "Il serait déraisonnable, après tant de millions dépensés par l'Etat pour l'établissement de la grande voie navigable de Strasbourg à Paris, que l'administration, au risque même de gêner un peu les canotiers de Joinville, n'accordât pas aux marinières, parvenus aux portes de la capitale, toutes les facilités résultant de la disposition des lieux.", in Arch. dép. Seine D8 S4 17 (Joinville).
- 88) Arch. de la Seine, D8 S4 17 (Joinville): demande d'autorisation de Jullien, en 1880, au P. & Ch. pour installer dans le petit bras de l'île Fanac "une plate forme de 45 m x 1 m pour faciliter l'abordage de sa clientèle."
- 89) Du côté de Polangis, les installations sur la rive gauche, réservée au halage, étaient limitées car rien ne devait arrêter le passage de la "cordelle" et du "trait", le câble et l'attelage de halage (Ordonnance royale de 1669). Cette réglementation devint obsolète avec la généralisation des péniches automoteurs à la fin des années 1950. Les servitudes de la berge du contre-halage étaient moindres car elle ne servait qu'en cas de nécessité.
- 90) Dès la fin du XIXe siècle, la demande était telle que la rive gauche, côté Polangis, réservée au halage, se développa, malgré les contraintes imposées par les P. & Ch. Des établissements comme La Péniche, L'Elysée-Palace ou Chez Gégène s'y installèrent. Un service de passeur les reliait à la rive droite.
- 91) Le restaurant de l'Horloge avec sa pendule en fronton était situé sur les bords de Marne à mi-chemin des gares de Nogent et de Joinville. Son nom, dont nous ne connaissons pas l'origine, symbolise le temps compté de l'évasion dominicale, le temps vérifié afin de ne pas rater le dernier train. Les horloges sont un des éléments dominant des bords de la Marne.
- 92) Expression qui apparaît sur les cartes postales dès le début du siècle, cf. Arch. du Val-de-Marne, 2 F 1, recueil de cartes postales des communes du Val-de-Marne.
- 93) Cette "digue" correspond au quai de la Marne à Joinville et au boulevard de la Marne à Nogent qui étaient surélevés pour arrêter les crues.
- 94) La Marne c'était "la mer à côté de Paris". Il fallait y venir pour se baigner dans une "eau pure", pêcher "tranquillement", se promener dans des "paysages enchanteurs" et s'y amuser aussi bien que les villégiateurs de Normandie. Cf. la "baignade du banc de sable" à Joinville et après 1900, "la plage" de Gournay, le "Deauville à portée de tous", celle de Noisy, de Charenton-le-Pont, "le Beach" de la Varenne, in RIOUSSET (M.), *Les Bords de Marne*, op. cit., p. 271-51-54-190. Sur les plages fluviales, DELAIVE (F.), *Les Plaisirs de l'eau*, op. cit., p. 12.
- 95) *Ecoutons A Chennevières*, de BEICHLAAR et MICHAUD, interprété par le groupe Guinguettes & Canotiers, in C.D. *Marins d'eau douce, les chansons du canotage 1840-1940*, vol. 1, DLO-001, La Jolie Plaisance, Deuil-la-Barre, 1994. Cf. le dessin de la couverture de la partition de *En Marne*, de DENANJANES (F.) et FRAIQUIN (M.), barcarolle chantée par Mme KAISER à l'Eldorado, Paris, Bathlot & Joubert éd., s. d. Ou les paroles de *C'est à Joinville de BOURGES, QUENAUX, CHAUDVIR*.

- 96) *Fondateur, dans les années 1860, d'une dynastie de constructeurs de plaisance dont les productions atteindront une notoriété européenne dans les années 1930. Les ateliers disparaîtront, faute de succession, dans les années 1960. Cf. RIOUSSET (M.), Les Bords de Marne, op. cit., p. 215-217.*
- 97) *Frémiot, le garde-barrage de Joinville, tenait la baignade avec son épouse, "la femme poisson" qui apprenait à nager à toutes les dames des environs. Coullon, membre d'une famille de batelier de l'Yonne, s'installa à Joinville comme marchand de vin et constructeur en 1867. Mérigot, fils d'un "billeur" du pont d'Ivry, devint constructeur-restaurateur dans un chalet sur l'île Fanac. Après 1870, il se déplaça à Nogent avec son associé Mantenacle.*
- 98) *Sous le second Empire, on comptait une trentaine de constructeurs d'embarcations de plaisance dans la région parisienne.*
- 99) *A. FAURE cite le cas du Perreux, in "Villégiature populaire et peuplement de banlieue à la fin du XIXe siècle. L'exemple de Montfermeil", op. cit., p. 169.*
- 100) *Après la pétition, en 1876, de 25 riverains de Bonneuil contre "l'établissement de rendez-vous" de Martin, propriétaire du moulin à bateau de Bonneuil, les P. & Ch. et la Préfecture de Police découvrent qu'il a transformé le moulin en restaurant avec des chambres à l'étage, au lieu d'en faire un atelier de construction de canots comme l'administration l'y avait autorisé, in Arch. dép. Seine D8 S4 (Bonneuil), dossier 11.*
- 101) *Dans "Aux Avant-postes", nouvelle des Contes du lundi qui relate les combats de Champigny en 1870, A. DAUDET décrit "[les] villas bourgeoises du bord de la Marne, ces chalets colorés et burlesques, rose tendre, vert-pomme, jaune-serin, tourelles moyen âge coiffées de zinc, kiosques en fausse brique, jardinets rococos où se balancent des boules de métal blanc [...]"*
- 102) *Cf. par exemple : MONNIER (A.), MARTIN (E.), "L'Argent par les fenêtres", drame-vaudeville en trois actes représenté la première fois le 24 avril 1852 au théâtre des Délassements comiques, in Album Dramatique, Paris, Lib. du passage Vendôme, s.d., 27 p. ; Le Père la ruine, op. cit., p. 21.*
- 103) *Parmi une multitude de dessins, voir par exemple, ROBIDA (A.), Les Environs de Paris, types et costumes des indigènes, in La Caricature, n°37 du 11-09-1880, Paris, Lib. Illustrée, p. 1 : "L'insulaire de l'île de Beauté près Nogent" est une jeune biche qui froufroute sur une escarpolette.*
- 104) *L'Inspecteur général de la navigation déplore le "scandale" de la baignade du banc de sable à Joinville et les "scènes regrettables d'un certain nombre de jeunes gens étrangers à la localité". Il propose, afin de ne pas supprimer cette baignade "utile et agréable", d'interdire les bains les dimanches et fêtes, d'interdire tous bains après 21 h. et de mettre un gendarme en faction, in Arch. P de Po. Dc 1a (51), copie 788 du 18-06-1864 de la lettre au Préfet de Police. Cf. aussi notes 64 et 100.*
- 105) *Ce sentiment de culpabilité se retrouve aussi à Asnières où la "mémoire sélective" de certaines "histoires locales", préférant se concentrer sur la trace des Mérovingiens, oublie de mentionner qu'elle fut, avec dix chantiers de construction de plaisance, l'une des capitales du canotage et du sport de l'aviron.*

- 106) Est-ce parce que Zola y a situé l'une des scènes de *Au Bonheur des Dames* que la mémoire collective de Joinville a retenu Jullien et que les bâtiments ont été conservés ? Convert, dont l'architecture était tout aussi intéressante, n'a pas eu cette chance. Cf. RIOUSSET (M.), *Les Bords de Marne*, op. cit., p. 159-163.
- 107) A l'origine, l'expression le sport nautique désigne indifféremment la voile et l'aviron.
- 108) Voir par exemple, la double page d'illustrations de FILLOL présentant l'extérieur et l'intérieur des garages, quelques étapes de l'entraînement et les champions et les dirigeants de la S.N.M., in "Sport Nautique : la Société Nautique de la Marne", in *Le Monde Illustré*, du 3-09-1892, Paris, p. 147 et 152-153.
- 109) Sur cet antagonisme entre canotiers et sportifs cf. DELAIVE (F.), "Le Canotage entre loisir populaire et sport d'élite", in *La Seine et son histoire en Ile-de-France, Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et l'Ile-de-France*, t.45, 1994, p. 317-331.
- 110) Ce monotype n'eut pas le temps d'être aussi illustre que celui de Chatou, car le club disparut à la fin des années 1930. Il est cependant visible sur de nombreuses cartes postales de l'époque : cf. RIOUSSET (M.), *Les Bords de Marne*, op. cit., p. 103.
- 111) A. GUILLAUMIN, *Le Pont de Charenton, 1878*, Musée d'Orsay. Voir aussi les dessins D'A. CAPAUL conservés aux Arch. du Val-de-Marne, en particulier 9 Fi, Alfortville (1), Le Pont d'Ivry à Alfort ou 9 Fi, Vitry (4), Le barrage à Port à l'Anglais.
- 112) Cf. note 85.
- 113) Les collisions de canots avec les chalands et les bateaux-mouches étaient nombreuses. Cf. entre autres le procès en dommages et intérêts pour la yole de course Colombine écrasée par un chaland le 11-07-1867 au quai d'Anjou : "Chronique" in *Gazette des Tribunaux*, n° 12763 du 22-03-1868, p. 278. Ou encore, le bateau Omnibus n°26 qui fait chavirer un canot à la Rapée : "Chronique", in *Gazette des Tribunaux*, n°13113 du 11-05-1869, p. 459.
- 114) *Les Athlètes de la République*, sous la dir. de P. ARNAUD, Toulouse, Privat, 1987, 424 p.
- 115) L'étude comparée des tarifs des cotisations et leur évolution au fil du temps serait intéressante : voici le tarif de membres actifs en 1900 : En Douce 40 fr. ; S.N.M. et C.N.P. 60 fr. ; S.E. 100 fr., in *Annuaire français de l'Aviron*, Paris, Fleurbaey éd., 1901, p. 64-66.
- 116) Cf., par exemple, le recrutement de la S.N.M. : HUBERT (C.), "Un Exemple de sociabilité des bords de la Marne : la S.N.M. à Joinville-le-Pont", in *Jeux et Sports dans l'Histoire. Actes du 116e Congrès National des Sociétés Savantes, C.T.H.S.*, 1992, t. 2, p. 250.
- 117) DELAIVE (F.), "Le Canotage entre loisir populaire et sport d'élite", art. cit., p. 328-329.
- 118) Auparavant, les embarcations appartenant aux sociétaires étaient garées chez des particuliers ou dans les garages des loueurs ou des constructeurs.

- 119) LE BAS (A.), "Architectures du Sport, 1870-1940. Val-de-Marne, Hauts-de-Seine", in *Cahiers de l'Inventaire n°23*, Paris, éd. Connivences, 1991, p. 28-29.
- 120) LE BAS (A.), "Architectures du Sport, 1870-1940. Val-de-Marne, Hauts-de-Seine". *op. cit.*, p. 29.
- 121) Il existait depuis 1853, un championnat de la Seine, créé par la Société des Régates Parisiennes, décerné au meilleur rameur en solitaire (skiff) de la capitale. La S.E., voulant rivaliser avec les clubs de basse Seine, créa un championnat de la Marne en 1881, aussi prestigieux, par les prix décernés que celui de la Seine. Cf. *Annuaire français de l'Aviron*, Paris, Fleuriaux éd., 1901, p. 154-158.
- 122) Ce match entre la Marne et la Seine, qui existait aussi entre la Société Nautique de la Basse Seine de Courbevoie et la Société d'Encouragement du Sport Nautique de Nogent, inspira de nombreux clubs de province. Cf. *Annuaire français de l'Aviron*, Paris, Fleuriaux éd., 1901, p. 176-187.
- 123) Fédération des Rameurs Indépendants, Cercle des Sports de la Marne, S.E., S.N.M., S.N. Lagny.
- 124) L'admission se faisait à l'unanimité. Le droit d'entrée était fixé à 400 francs et la cotisation à 300 francs. Cf. "Le Joinville Boat Club", article de "Stroke" in *Le Yacht*, n° 177 du 30 septembre 1881.
- 125) Voir les belles photographies des fêtes de l'En Douce in RIOUSSET (M.), *Les Bords de Marne*, *op. cit.*, p. 132-133-141-147.
- 126) Devant le triomphe des bateaux tout en "plastique", la mémoire de leur construction, ainsi que celle des avirons en bois, s'est perdue avec la fermeture des derniers chantiers et la disparition des derniers charpentiers. Devenus rares, les clubs en ayant brûlés beaucoup pour libérer leur garage, ils sont aujourd'hui très recherchés par les amateurs de vieilles coques.
- 127) Les Cie de chemins de fer proposaient des tarifs spéciaux pour transporter le canoë des touristes fluviaux. Les guides de croisières nautiques indiquaient les gares les plus proches des rivières.
- 128) Pourtant, le Canoë Kayak Club de France, installé à Bry-sur-Marne, a été fondé à cette époque.
- 129) Tellier, ancien rameur de compétition et constructeur de renom au quai de la Rapée fut l'un des précurseurs dans ce domaine. Cf. CHARLES (D.) *Les Chasseurs de futurs*, Ed. M.O.M., 1991, p. 168-185.
- 130) Voir M. Barberolle, membre de la S.N.M., Fenwick, de la S.E. et Lein, ancien champion et constructeur de bateaux de plaisance, naviguant en Marne dans leur canot automobile, in *Arch. du Val-de-Marne*, album photographique de la S.N.M., clichés 50 J 229 / 91 et 50 J 229 / 93
- 131) Loi du 5 août 1879 dit "plan Freycinet", in MERGER (M.), "La Canalisation de la Seine, (1838-1939)", *op. cit.*, p. 115.
- 132) Les récits de croisière sur les voies navigables étaient un genre littéraire, quelque peu délaissé aujourd'hui. L'éditeur P-V STOCK, membre de la S.E., était un spécialiste de ce genre de publication. Cf., par exemple, son ouvrage : *En Canot automobile de Paris à Paris par la Marne, le canal de la Marne au Rhin, le Rhin, la Sambre, l'Oise, la Somme*, Paris, 1906.

- 133) Jean RENOIR cite son assistant opérateur arrivant aux Etats-Unis : "Lucien Andriot débarqua accompagné de son canoë dont il se servait sur la Marne." "[...] N'avait-il pas vu sur les cartes l'indication de la Los Angeles river ?" "[...] En arrivant, il se mit en quête de la dite rivière : elle était à sec [...]", in *Ma Vie et mes films*, Paris, Flammarion, 1987, p. 218. Au début du siècle, la majorité des villas de l'île Fanac étaient occupées par les membres de la S.N.M.
- 134) Mesurer le nombre de personnes concernées par un tel mécanisme n'est guère envisageable. Voir, tout de même, la notion de "trains de plaisir à effet de peuplement" in *Histoire du Val-de-Marne*, op. cit., p. 176. Des champions d'aviron comme Hansotte ou Plé découvrirent l'aviron parce que leurs parents fréquentaient les bords de Marne puis s'y installèrent pour ramer en famille. Cf. FRAISSE (Y.), "L'Evolution de la notion d'entraînement à la haute compétition en aviron", in *Bulletin de Liaison des entraîneurs de la L.I.F.A., Ligue Ile-de-France d'Aviron*, 1973, n° 11 p. 6 et n°13 p. 24.
- 135) Les archives des P. & Ch. regorgent de centaines de demandes d'autorisation pour "escalier sur berge" datant de cette époque, in *Arch. de la Seine, D8 S4-19a (Nogent-sur-Marne)*
- 136) LAZZAROTI (O.), "Approche géographique de l'histoire d'un espace de loisir, Compiègne et ses forêts, XVIIIe-XXe siècles", in *Annales historiques compiégnoises* n° 67-68, Compiègne, 1997, p. 23.
- 137) Les articles de J. CHATAIGNER, dans sa rubrique du *Paris Soir*, "Le Coin de banlieue", témoignent de la vitalité associative de ces différents groupes. Cf. "Une Ile empoisonnée à Joinville", in *Paris Soir*, 19-09-1928, Paris, p. 2, ou encore "Protégeons les rives de la Marne", in *Paris Soir*, 14-05-1929, Paris, p. 2. Voir aussi le tract, d'avril 1962, du Comité de défense des riverains et des usagers de la rivière "la Marne" contre les hors-bords : "Riverains paisibles, pêcheurs tranquilles, rameurs sérieux, loueurs de bateaux lésés, plaisanciers amoureux de la nature, votre rivière va redevenir sur toute sa longueur l'oasis traditionnelle de calme et de verdure que vous chérissez. La horde meurtrière de ces énergumènes du motonautisme sera définitivement chassée.", in RIOUSSET (M), *Les Bords de Marne*, op. cit., p. 148.
- 138) Casque d'or, le film de J. BECKER, est une vision tardive. Cf., par exemple, *La Marne*, chanson de V. TARAULT et L. PACO, interprétée par Marguerite GREYVAL au théâtre Antoine, pendant et après la Guerre de 14-18, qui reprend tous les clichés du monde interlope : "Les canotiers et les pêcheurs n'étaient pas les seuls amateurs de la Marne." ; "[Il y avait] la band' des Nogentais, les Néness' les Julot..."
- 139) Entre autres, RICHARD (R.), "Croquis de Pâques", in *Candide*, 27-03-1930, Paris.
- 140) Peut-on établir un lien entre l'initiation à l'aviron des frères TRIGANO, à la S.N.M. de Joinville-le-Pont pendant la Deuxième guerre mondiale, et la fondation du Club Méditerranée ?
- 141) Aujourd'hui, la promenade sur l'eau a presque totalement disparu, alors que le trafic de la batellerie n'a jamais été aussi faible. Les garages à bateaux des villas du bord de l'eau abritent les automobiles.
- 142) L'architecture éphémère des bords de Marne, architecture de bois et de verre considérée comme sans qualité, ne fut guère respectée. Avait-on perdu le sens de son existence ou souhaitait-on, inconsciemment, effacer la marque physique des transgressions passées, en faisant disparaître les infrastructures de la fête.

LES FÊTES AÉRIENNES

Les premières années du XXe siècle sont caractérisées par l'intérêt que l'on porte aux inventions du siècle précédent, à savoir la photographie, l'automobile, le téléphone, le cinéma et l'aéroplane. Voler devient la préoccupation à la mode, d'autant que le 9 octobre 1898, à Armainvilliers, a lieu le premier vol, à soixante mètres d'altitude, de Clément Ader sur son Eole à moteur à vapeur. Exploit sans lendemain. Cependant, les frères Wright aux Etats-Unis, et les frères Voisin en France travaillent à l'autonomie de l'avion qui jusque-là était un planeur. En 1905, le capitaine Ferber connaissant les résultats des frères Wright équipa son appareil d'un moteur à explosion Peugeot de 12CV et ce, à Issy-les-Moulineaux.

LES FÊTES AÉRIENNES À PORT-AVIATION (1909 - 1915)

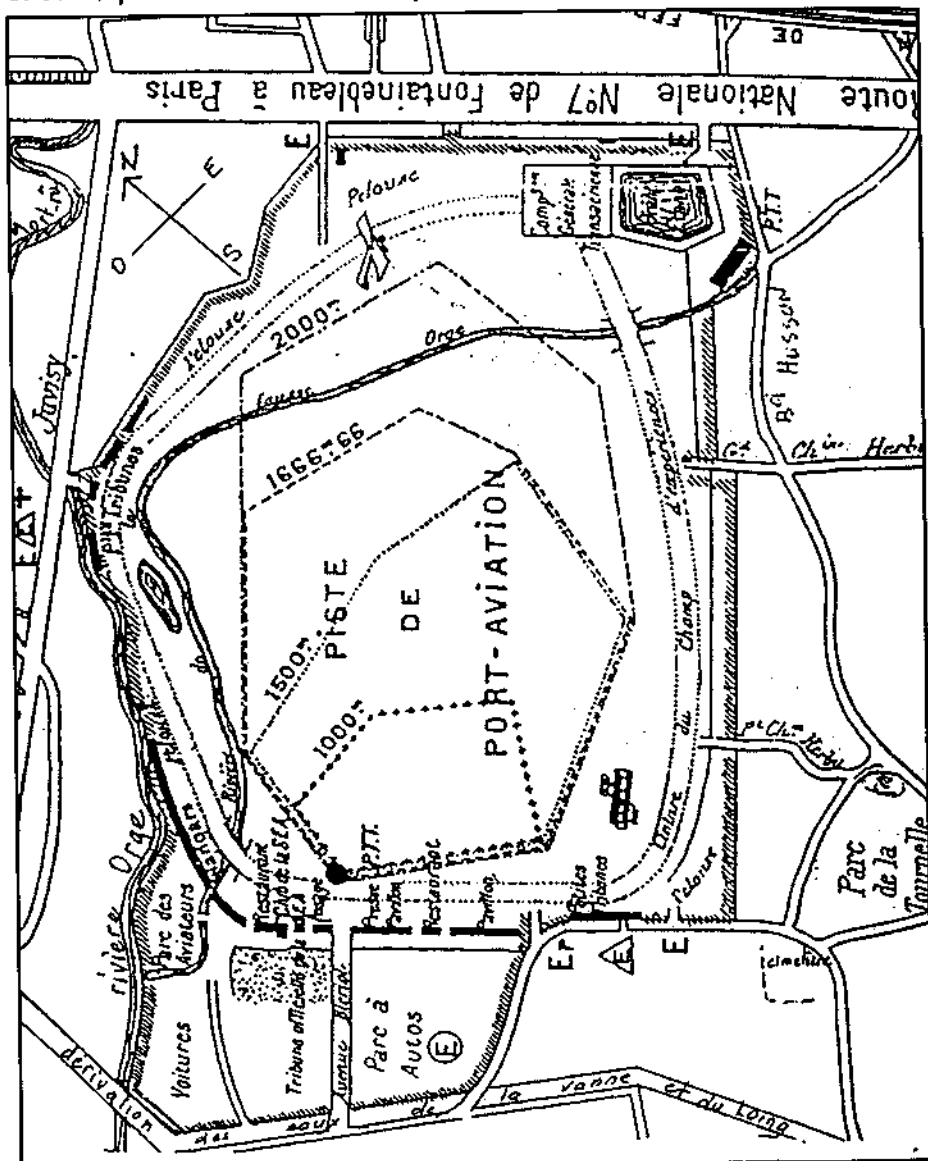
AVANT PORT-AVIATION

Issy-les Moulineaux est considéré par tous les historiens comme le berceau de l'aviation. En 1909, cette commune se trouve encore entourée par un immense bidonville parcouru par des chiffonniers et une foule de miséreux. L'armée entretient à la périphérie quelques hangars dans lesquels elle entrepose des dirigeables. Il appartient aux militaires : c'est le terrain d'entraînement des régiments de cavalerie et de la Garde Républicaine. Il est bordé par les fortifications de Paris, "les fortifs", comme on disait alors. Là, les pionniers se heurtent aux militaires : on ne leur accorde des essais qu'entre quatre et six heures du matin, avant l'arrivée des chevaux, comme sur les hippodromes parisiens d'ailleurs. Mais à Issy, les pilotes doivent payer de leur poche la surveillance du terrain. Ecoeuré, Blériot part pour Etampes-Mondésir, Farman pour Mourmelon et Ferber pour Viry-Châtillon, c'est-à-dire Port-Aviation, desservi par la gare de Juvisy pour Monsieur Tout-le-Monde et par la gare de Savigny pour les gens de qualité.

LA NAISSANCE DE PORT-AVIATION

Le 30 juillet 1908, Monsieur Dussaud a créé une association pour développer et encourager l'aviation. Il découvre au pied du plateau de Longboyau un terrain plus vaste que Longchamp, bien abrité du vent, la légèreté des engins ne pouvant lui opposer aucune résistance ! La piste elliptique a trois kilomètres de développement et les tribunes peuvent contenir sept mille personnes. Autour du stade, Monsieur Tronchet, architecte du gouvernement dispose divers chalets destinés au bon fonc-

tionnement de la nouvelle installation : hangars pour avions et dirigeables, ateliers, restaurants, poste, télégraphe, sémaphore, etc... Des écuries accueillent les chevaux, des garages les voitures. La décoration s'inspire du vol des oiseaux. L'inauguration ne peut coïncider avec la bénédiction en raison des rigueurs de la saison. La bénédiction a lieu le 31 mars 1909 par Monseigneur Amette, archevêque de Paris, qui bénit l'aérodrome et baptise deux avions, comme on bénit la mer



et baptise des navires. Une école de pilotage commence à fonctionner dès les premiers beaux jours sous l'impulsion du capitaine Ferber, dit De Rue.

Le 23 mai 1909, Port-Aviation est enfin inauguré. Déception: pour l'occasion les vingt mille personnes qui s'étaient déplacées durent s'en retourner sans en avoir rien vu. En effet, dans Paris, journaux et affiches ne cessent de proclamer les exploits des aviateurs, mais ne parlent jamais des conditions atmosphériques, pas même à l'entrée du champ d'aviation.... Après deux heures d'attente apparaissent enfin deux appareils qui ne peuvent s'envoler! Une partie de la foule se retire, une autre envahit le terrain. Au moment où il ne reste presque plus personne, Delagrange réussit, vers sept heures du soir, à faire le tour de la piste à quatre ou cinq mètres de hauteur ! La presse n'est pas tendre ! Qu'importe, cela ne décourage pas la Société d'Encouragement à l'Aviation Civile qui organise une réunion le 4 juillet 1909 pour secourir les sinistrés des inondations du Midi. Blériot bat son propre record mais Ferber, lui, enlève le prix Lagatinerie. Malgré l'accident mortel arrivé à Eugène Lefebvre sur un biplan Wright, le 7 septembre 1909, les animateurs préparent de grandes manifestations afin de rembourser les frais d'installation de Port-Aviation.

LES PIONNIERS

Au début de ce siècle, celui qui se lance dans l'aventure de l'aviation dispose, en général, d'un solide revenu. Farman investit dans son entreprise de recherche les gains énormes produits par sa fabrique de châssis d'automobiles. Les frères Voisin ont hérité d'une fortune considérable. Louis Blériot, ingénieur des Arts et Manufactures, gagne beaucoup d'argent à vendre les phares de voitures qu'il fabrique. Quant au milliardaire Santos-Dumont, il peut tout se permettre. Ces pionniers ont tous commencé par l'automobile, considérée comme un sport, ils sont tous diplômés des Grandes Ecoles d'Ingénieurs, ils appartiennent tous à des milieux très aisés, ils sont jeunes, dynamiques et se connaissent tous.

LES FETES

La grande quinzaine de Paris doit avoir lieu du 3 au 18 octobre 1909. A cette fin, on entreprend de grands travaux d'aménagement et de transformation de Port-Aviation. On envisage tous les cas de figures possibles sauf le succès époustoufflant de la manifestation. Au début, rien de bien excitant : les pilotes ne dépassent pas d'honnêtes moyennes. Mais le dimanche 10 octobre 1909, l'affluence des Parisiens est telle que les milliers de voyageurs, dont c'est le seul jour de congé hebdomadaire, après avoir passé la journée dans des voitures de classes diverses et aussi dans des wagons à bestiaux, ou sur les voies, sont ramenés à Paris sans avoir pu atteindre l'aérodrome! Les spectateurs qui avaient pu y accéder sont si nombreux

que l'organisation est absolument débordée !

Pourtant, au-dessus des trois cent mille spectateurs présents, serrés et compressés, hurlant et trépidant, de gracieux appareils virevoltent dans un ciel radieux. Le soir, le public se précipite vers la gare de Juvisy qu'il prend d'assaut. Comme les trains sont en nombre insuffisant, les derniers spectateurs quittent la gare fort tard dans la nuit. Mais cette journée demeure inoubliable : pour la première fois au Monde un public populaire avait fait la connaissance de ces "merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines".

Une semaine plus tard, le lundi 18 octobre, vers 16h30, le comte de Lambert s'envole de Port-Aviation de façon magistrale. Après un tour de piste à plus de soixante mètres d'altitude, il quitte le site, se dirige vers le nord et.... disparaît. La crainte, l'anxiété, l'angoisse s'emparent des spectateurs, craignant le pire. Pendant ce temps, les Parisiens, ébahis, découvrent un aéroplane Wright survolant Paris ! Arrivé au Champ de Mars, le comte de Lambert passe à droite de la Tour Eiffel et décrit, à une centaine de mètres au-dessus d'elle, un cercle d'environ cinquante mètres de rayon. Au retour, pour ne pas se perdre, il survole la Seine.... Et à Viry, après trois quarts d'heure d'attente, on voit réapparaître le Wright au-dessus de Port-Aviation. Le comte de Lambert avait fait quarante kilomètres en 49 minutes 39 secondes 4/10ème. Une grande ovation accueille son retour.

Mais la crue de la Seine en janvier 1910 détruit tout, la Société gérante des installations fait faillite. Et jusqu'au printemps 1910, Port-Aviation ferme ses portes au public pour cause d'inondation.

En attendant la remise en état de l'aérodrome et pour fuir une vallée inondable et inondée, Emile Dubonnet choisit la ferme de Champagne, sur le plateau de Longboyau, pour s'envoler à bord de son monoplan Tellier. D'ores et déjà le plateau, dès 1910, pouvait remplacer la vallée.

Une fois les installations reconstruites, le meeting de juin 1910 put avoir lieu. Mais Port-Aviation n'est plus ce qu'il était.

LES DERNIERS JOURS DE L'AÉRODROME

Malgré son déclin, fêtes et réunions se succèdent : il faut payer les factures ! C'est pourquoi, le 25 mai 1912, un meeting y est organisé au profit de l'aviation militaire ; un autre a lieu le 25 juin au bénéfice de la Croix-Rouge et une course est organisée le 6 octobre au profit de la Caisse de Secours de l'Association pour l'encouragement à l'aviation civile.

Or, le mardi 4 novembre 1913, on apprend la vente du terrain à un promoteur de Juvisy. Mais, centre d'acrobaties aériennes et d'essais en parachute, les activités sportives de Port-Aviation s'arrêtent quand, le 20 septembre 1915 après réquisition par l'armée, cette dernière y installe la nouvelle école de pilotage militaire Caudron. Jusqu'en 1917, elle forme 598 pilotes. Puis des troupes coloniales d'origine annamite occupent en partie les bâtiments disponibles. Et le premier janvier

1918, l'école belge de pilotage militaire s'y installe et de là, gagne l'aérodrome de la ferme de Champagne, le terrain d'atterrissage de Plessis-le-Comte et celui de la Vieille-Poste, le Ministère des Armées venant de réquisitionner onze hectares à la ferme Verger. Un hangar Bessonneau s'y installe, et c'est le début du camp d'aviation d'Orly-Villeneuve. Les fêtes aériennes de Port-Aviation ont donc été organisées pour payer les factures de l'installation aéroportuaire.

LES FÊTES À L'AÉROPORT D'ORLY

UN TERRAIN D'AVIATION CONNU DES 1910

En effet, suite aux inondations de 1910, à Port-Aviation, des pilotes, à l'exemple d'Emile Dubonnet, font connaissance avec les terres du plateau.

Puis c'est André Luguët, l'acteur bien connu qui, au cours d'une émission de radio, déclare avoir été le premier aviateur à s'être posé, au début de la première guerre mondiale, sur l'aérodrome d'Orly-Villeneuve.

Enfin, c'est un habitant de Villeneuve-le-Roi qui, en 1916, a vu un avion à cocarde tricolore, perdu dans le brouillard, faire un atterrissage forcé devant le Café du Fer à Cheval, auprès de la ligne de chemin de fer Massy-Palaiseau.

En 1917, lorsqu'il apparut clairement que le calendrier aéronautique du programme américain ne pourrait être respecté et que le corps expéditionnaire américain allait être dans l'obligation de se procurer des avions auprès des gouvernements alliés, la décision fut prise d'établir un terrain d'accueil où ces appareils seraient réceptionnés, inspectés, testés, armés, soumis à des essais en vol avant d'être envoyés sur le front.

Le site, finalement retenu qui comprenait quatre champs, s'étendait le long de la route de Fontainebleau, à douze kilomètres du sud-est de Paris, et à un kilomètre et demi du nord-ouest de la bourgade d'Orly.

LES FÊTES À ORLY-VILLENEUVE : DE 1920 À 1939

a) L'aéronavale et les fêtes militaires

Dans les premières années, le camp d'Orly est divisé, après le départ des Américains, entre un aéroport civil au nord et une base militaire au sud.

L'installation des services de l'Aéronautique Navale à Orly a pour origine la cession par l'Allemagne au titre des réparations de la guerre 14-18, des deux Zeppelins Méditerranée et Dixmude. La plaine d'Orly se prêtait particulièrement bien aux manoeuvres d'atterrissage de ces mastodontes et l'on édifia en bordure de la RN7 deux magnifiques hangars destinés à les abriter.

Jusqu'en 1955, les fusilliers marins égayaient, de leur présence, toutes les cérémonies

civiles des communes alentour. De nos jours, les anciens marins perpétuent leur existence par des associations et fêtes traditionnelles, comme à Villeneuve-le-Roi à Paray-Vieille-Poste, etc... L'histoire mentionne leur présence à l'inauguration de la chapelle Notre-Dame de l'Air, en 1939, à la Vieille-Poste. Mais l'une des fêtes les plus marquantes c'est, sans aucun doute, le premier Congrès International de l'Aviation Sanitaire des 14 au 20 mai 1929.

Sur le terrain de l'aéroport et dans les hangars de l'Aéronautique maritime de Villeneuve-Orly, où les congressistes furent admirablement reçus par M. le Commandant Perthus, Chef du centre de l'Aéronautique maritime, et M. Florentin, commandant l'aérodrome, les constructeurs présentèrent leurs modèles les plus récents d'avions sanitaires.

La Croix-Rouge suédoise avait envoyé par la voie des airs son propre appareil : un monoplan métallique Junkers F.13,

- Dans la catégorie des petits porteurs (un seul blessé couché) :
 - le biplan Morane Saulnier, type 141
 - le glorieux vétéran du Maroc et du Levant : le biplan Hanriot 14, et son plus jeune frère : le monoplan 465
 - le monoplan, vedette Albert-Nemirowsky.
- Dans la catégorie des moyens porteurs (trois à quatre blessés couchés, plus un médecin ou infirmier d'accompagnement) :
 - le biplan limousine Breguet 280T bis
 - le monoplan Nieuport-Delagne 640
 - le biplan Potez 29
 - le monoplan Junkers F13
- Dans la catégorie des gros porteurs :
 - le biplan commercial Lioré-Olivier 21, spécialement équipé par la Section d'Hygiène des Grands Magasins du Louvre pour transporter, avec la plus grande sécurité, dix blessés couchés, plus un médecin et un infirmier

Pendant que se déroulaient les exercices d'embarquement des blessés et d'envol des appareils chargés, le Docteur Tussau, chirurgien à Lyon, accomplissait une éloquente démonstration de "secours aérien" en arrivant de Lyon, à bord d'un avion d'armes Breguet XIX, piloté par le lieutenant Duret. Cet équipage apportait dans la carlingue du matériel de première urgence, composé de trois cantines et un étui pliant contenant un matériel réduit de secours chirurgical capable de permettre l'exécution de plusieurs pansements et appareillages, des opérations sous anesthésie, des ligatures, désinfections préventives de plaies, trépanations décompressives, etc...

b) L'aviation civile et de tourisme

Le nord du camp de Villeneuve-Orly est occupé par des écoles civiles de pilotage : en 1920, celle de Nungesser. En 1932, Madame Deutsch de la Meurthe fait construire un bâtiment destiné au Club Roland Garros, patronné par elle-même. Ce Club, fondé en 1930, compte alors cent-quatre-vingts membres actifs, dont soixante

propriétaires d'avions. Depuis sa création, six cent mille kilomètres ont été parcourus, dont beaucoup au cours de voyages hors de France. Le Roland-Garros, dont les installations comportent un club-house et un parc avec trois hangars, est considéré comme station-service du ministère de l'Air. Sous l'active impulsion de sa présidente, Melle S. Deutsch de la Meurthe, il a déjà fait beaucoup pour répandre le goût de l'aviation et populariser ce mode de tourisme de l'avenir.

A son tour, l'Union des Pilotes Civils de France fait édifier, à côté du terrain, la Maison du Pilote. En 1933, l'école de pilotage dirigée par Guy Bart, et dont Maryse Bastié est l'animatrice, fait son apparition. Bref, le 5 mars 1938, existent seize écoles et clubs de pilotage qui, dès les années trente, organisent de grandes fêtes et de célèbres meetings internationaux. Un témoin nous raconte :

"A la Vieille-Poste, les aviateurs venaient prendre des verres à la maison. Ils ne se prenaient pas pour des stars, c'étaient des pionniers, voilà tout. Ils venaient à la maison chercher la paille pour envelopper les moteurs parce qu'ils prenaient des moteurs d'avance. On savait quand ils partaient, on venait les voir partir, on en parlait. C'était le début de l'aviation !

Il y avait aussi le Paris-Nice qui démarrait devant chez nous. C'était quelque chose ! C'était de belles voitures qui faisaient le Paris-Nice, ça valait le Paris-Dakar ! On les côtoyait, on les connaissait. Elles partaient devant le café en face de chez nous, à côté du maréchal-ferrant."

Dès 1930, se développe le tourisme aérien encouragé par le Ministère de l'Air. L'actuel avion de tourisme est d'ailleurs apte à un emploi déjà étendu, et les démonstrations -que de véritables caravanes d'amateurs britanniques ont multipliées à travers l'Europe à l'occasion de Pâques- en apportent une fois de plus la preuve.

Les images, relatives à des activités collectives plus modestes, groupent quelques vrais touristes aériens français -ou résidant en France- qui ont à leur actif de nombreux voyages. Par exemple, il s'agit d'une petite "sortie" dans la campagne proche. On a tiré, de l'immense hangar d'Orly fait pour des dirigeables rigides plus grands que le Graf-Zeppelin, les petits biplans à voiture repliable ; on leur a étendu les ailes ; un groupe de quatre pilotes -MM. Audin, Costa de Beauregard, Lefolcalvez et Villefranche- sont partis, chacun prenant à bord un compagnon de route ; puis, au hasard de l'inspiration et sans souci des cartes, on s'est posé "quelque part dans la campagne" ; les enfants du pays, aussitôt accourus, renseigneront les promeneurs.

c) Les fêtes civiles

Au nombre de ces fêtes, notons le dimanche 5 mai 1929, une grande fête aérienne, et le 2 mai 1931 le Tour de France des avions et des automobiles, qui est une épreuve sportive d'un genre nouveau. Ce tour est accompli en dix-sept jours à la fois par des automobiles, des motocyclettes et des avions de tourisme. Il est organisé par "Le Journal", avec une formule de classement permettant de faire concourir les engins aériens et terrestres. Des étapes (différentes, mais avec des points de

contact) sont à parcourir dans des conditions de vitesse déterminées, avec une moyenne dont on ne peut s'écarter sans pénalisation. En outre, des conditions de robustesse ou plutôt de rusticité sont imposées aux avions comme aux autos : ne pas être abrité la nuit. Le départ a été donné à quatre-vingt-sept concurrents terrestres le vendredi 24 avril. Le lendemain, quarante et un avions et un hydravion-amphibie étaient groupés à Orly pour le départ sous une véritable tempête : vent debout d'une rare violence, rafales de pluie et nuages bas. La plupart des touristes de l'air durent s'arrêter à Chartres et l'on neutralisa la première journée du concours. Le "Tour de France", qui avait débuté à Orly le 25 avril, s'est terminé le dimanche 10 mai à ce même point où, venant de Douai, dernière étape, sont arrivés trente-neuf avions sur quarante-deux qui avaient pris le départ initial. C'était un heureux résultat et une démonstration valable de la possibilité de voler en nombre sans accident. Il est vrai que de longs délais étaient accordés pour un trajet relativement restreint. Les manifestations s'échelonnent jusqu'à la déclaration de guerre, avec une fête aérienne les 15 et 16 mai 1932, un Tour de France des avions du 21 au 30 juillet 1933. Le rallye avions de la France d'Outre-Mer et le rallye national partent d'Orly le 4 juillet 1937 pour y revenir le 1er août ; et pour terminer, le concours des jeunes brevetés les 8 et 9 juillet 1939. Après quoi, la fête est finie.




Dimanche 5 Mai 1929

GRANDE FÊTE AÉRIENNE

de l'Union des Pilotes Civils de France

Sous la présidence de Monsieur LAURENT EYNAC Ministre de l'Air
le Patronage de la Fédération Nationale des Aviateurs
avec le Concours du Journal "Le Petit Parisien"

Les Maisons d'Aviation :

ALBERT
BERNARD
BLÉRIOT
BRÉQUET
C. A. M. S.
CAUDRON
DEWOITINE
FARMAN
GOURDOU-LESSEURRE
HANRIOT
LEVASSEUR
MORE-OLIVIER
MORANE
NIEUPORT
POTEZ
S. E. C. M.

Sont fournis : Les Démarres par la Maison DOUHERET
Le Haut-Porteur par les Etablissements KAPLAN
Les Perceuses par la Maison ORS
Les Intérieurs d'avions par les Etablissements BOUTILLON FRÈRES
Les Automobiles par les Etablissements RENAULT

L'ENTRÉE de cette profession à la demande des Inscriptions par les Etablissements DE PÉRIEUX, les Démarres ORS,
LES OUVRIERS, les Etablissements PÉRIEUX, ORS, -- L'UNION par les Etablissements ORS, COFFRE, SERRIERE, etc.

Les Etablissements SAMPSON, 1, Boulevard Beaumartin, PARIS, ont assuré le transport des Officiers, Contrôle de 2 à 14 H. pour un prix de 25 et 30 Fr. de destination. -- Coordonnées uniquement sur l'ordre d'envoi par le MINISTRE.

Les Pilotes

AUDIN, BARBOT, BOSSOUTROT, BRÉVIER,
BURTIN, CARMIAUX, CHAILLOU, COSTES,
COUPET, DELMOTTE, DÉTRÉ, DÉTROYAT,
DORÉ, DOUMER, GUERREAU,
HAEGELÉN, HUREL, JOMAIN,
LABOUCHÈRE, LALOUETTE,
LASNE, LE BRUX, LEGALLÉ,
LEMOIGNE, MAGNARD,
MAKÉE, MASSOT, MAURY,
MORANE, PAILLARD,
POLLON, QUATREMARE,
ROBIN, SADI-LECOINTE,
SALEL, SEITZ,
SOLLIER, STORM,
VANTORHOUDT,
VILLECHANOUX,
WEISS MAURICE.



CONCOURS DES JEUNES BREVETÉS

SOUS LE PATRONAGE

ET AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE L'AIR

ORGANISÉ PAR

L'AÉRO-CLUB DE FRANCE

LA FÉDÉRATION
AÉRONAUTIQUE
DE FRANCE

LA FÉDÉRATION
POPULAIRE DES
SPORTS AÉRONAUTIQUES

DOTÉ PAR

L'AÉRO-CLUB DE FRANCE

CONCOURS RÉGIONAUX : 11 Juin 1939

CONCOURS FINAL : 8-9 Juillet 1939

ORLY, DE 1946 À 1960

a) La mutation de l'espace

Le camp d'Orly est rendu par les Américains aux autorités civiles françaises en novembre 1946. Deux ans plus tard, un bâtiment provisoire est construit au nord des deux pistes existant depuis 1947. Il reçoit 1 900 voyageurs par jour répartis en vingt-trois compagnies aériennes et deux compagnies françaises : la TAI et Air-Algérie. Au sud, un bâtiment est édifié en 1954.

Les travaux de la future aérogare commencent en 1957. Un gros problème se pose alors : celui de la RN7, ancien grand chemin de Paris à Lyon, qui préexiste depuis les Romains et qu'il va falloir dévier ! En fait, il est beaucoup plus économique et spectaculaire de la faire passer sous le bâtiment. Et c'est un tunnel de trois cents mètres reliant l'aérogare à Athis-Mons qui est aménagé.

Mais dès 1953 avait commencé l'expropriation soit :

- quatre cent quinze hectares à Paray
- trois cent quarante hectares à Villeneuve-le-Roi, etc....

Et malgré les débuts des travaux ont lieu encore deux fêtes.

b) Les deux dernières fêtes

Il s'agit du Carrousel aérien du 10 mai 1949, et de la Fête Nationale de l'Air du 14 juin 1950.

Le 10 mai 1949 a lieu un carrousel monstre, le premier depuis la guerre. Il s'agissait de présenter un à un de multiples appareils afin que le public puisse se rendre compte du niveau atteint par l'aviation française. Malgré un plafond très bas et une mauvaise visibilité, une quarantaine d'avions différents purent être admirés par la foule des spectateurs. Citons : le Dassault 450 "Ouragan" avion de chasse à turbo-réacteur, des Haviland "Vampire" de la base de Brétigny, un Haenkel aux ailes en flèche, le même qui avait battu la veille le record Paris-Londres en effectuant le trajet en 21 minutes 27 secondes 8/10. On vit aussi un quadrimoteur pouvant emporter 80 personnes à 550 km/heures, ainsi que le décollage de la "Tortue trucu-lente" détenant le record du monde de distance avec 18.083 km à l'aide de fusées à poudrer "Into".

Ce fut au total une manifestation fort intéressante.

Puis le dimanche 14 juin 1950 s'est déroulée à Orly une Fête Nationale de l'Air qui a obtenu un succès éclatant auprès de centaines de milliers de spectateurs. Ce fut vraiment la plus grande manifestation qui ait jamais été organisée non seulement en Europe mais aux Etats-Unis. Au nombre des présentations les plus époustouflantes,

notons les exercices de vingt-quatre Vampires de l'armée de l'air, la démonstration du Cargo Bréguet 761 Deux Ponts (d'où sortit une voiture Ford Vedette mise en loterie), les figures acrobatiques de la patrouille d'Etampes, le ballet d'hélicoptères dirigé par Serge Lifar, l'éjection à 850 km/h du "siège canon" sur lequel se trouvait l'Anglais Lynch, le lâcher de 150 parachutistes, les évolutions de planeurs, d'avions de tourisme, etc....

Mais le public fut surtout impressionné par la démonstration des "Shooting Stars" de l'armée américaine qui exécutèrent avec une audace et une précision inouïe, dans un bruit d'enfer, des exercices alternant des montées rapides et des piqués vertigineux avec un redressement à cent cinquante mètres du sol.

APRES LE 24 FÉVRIER 1961, ORLY SUD EST UNE FÊTE

En effet, de 1947 à 1957, Henri Vicariot a étudié les plans du futur aéroport, et de 1957 à 1961 il le construit en employant mille deux cents ouvriers. La conception de la nouvelle aérogare doit en faire le premier port aérien de l'Europe Continentale, et occuper la quatrième place dans le Monde après New-York, Chicago et Londres.

Un seul principe en guide la conception : le luxe. Orly-Sud doit être la vitrine de la France. Après une période d'insécurité et de privation, notre pays entre dans "les trente glorieuses". Le retour à la prospérité doit se lire dans la décoration intérieure. Le mélange et l'abondance des matériaux précieux confèrent à Orly-Sud un aspect luxueux et scintillant. Ce luxe retient le visiteur qui, même s'il n'a pas les moyens d'en profiter se l'approprie du regard. C'est ainsi qu'il rêve devant les stands des compagnies aériennes et se retourne au passage des hôteses et des navigants à qui des uniformes impeccables, créés par Carven, confèrent un look qu'il ne connaît pas. Mais ce sont les terrasses qui attirent un monde fou. C'est là où l'on passe "les dimanches à Orly", comme le chante Gilbert Bécaud. Elles sont fermées en 1975 après deux attentats, et quelques années après prend fin la grande restauration ("les Trois Soleils", "les Horizons" et "le Tournebroche"). En effet, la clientèle s'est transformée et Orly-Sud n'est pratiquement plus visité alors que, dans les années soixantes, il comptait plus de visiteurs que la Tour Eiffel. Orly a été une aire de loisirs et de fêtes avant de devenir un vaste bassin d'emplois.

CONCLUSION

Les succès populaires remportés par les fêtes aériennes à Port-Aviation, puis à Orly montrent l'intérêt que le public a porté à "plus lourd que l'air". D'engin sportif, l'avion est devenu moyen de transport : en se banalisant, il a perdu son prestige,

prestige chanté par Guillaume Apollinaire dans "Zone" (Alcools), et par Gilbert Bécaud dans "Les dimanches à Orly". En cette fin de siècle, les fêtes aériennes sont dépassées : il y a encore des démonstrations à Brétigny, des expositions à la Ferté-Alais, mais ces prestations ne font plus courir les foules. Il est vrai que "les dimanches à Orly" ont été remplacés par "les dimanches Martin"....

JEANINE HENIN

NOTES

Les documents nécessaires à cette prestation ont été fournis par :

- les Archives des Aéroports de Paris (Orly-Ouest et Maison de l'Environnement)
- les Archives des Armées à Vincennes
- les Archives de l'Essonne
- les Archives de France
- les Archives du Val-de-Marne
- les Archives des Yvelines (ancienne Seine-et-Oise)
- les Services des Archives des mairies d'Athis-Mons, d'Orly, de Paray-Vieille-Poste, de Villeneuve-le-Roi et de Viry-Châtillon.

A cela s'ajoutent les articles de Sylvie Le Cleach et de Sylvie Joubert parus dans le numéro 2 de "Caractères", ainsi que dans les ouvrages suivants :

- E. Petit, *La vie quotidienne dans l'aviation en France 1910-1935*, Paris, Ed. Hachette 1980,
- J. Max et F. Bedei, *Port-Aviation, le Mée-sur-Seine, Ametteis*
- J. Buisson, *Viry-Châtillon, Le Mée-sur-Seine, Ametteis*,
- illustrations prêtées par Monsieur Ranchin, Rambouillet.

CONCLUSION

Notre rendez-vous d'automne est désormais devenu institutionnel.

Pour une journée, les chercheurs des sociétés savantes du Val-de-Marne, des étudiants en maîtrise ou en doctorat, des "spécialistes" se rassemblent autour d'un thème choisi près d'un an à l'avance et sur lequel sont menées des recherches parallèles. Cette année, nous étions invités à découvrir le domaine des fêtes, du loisir et des pratiques sportives en nous cantonnant au sud-est de la capitale, notre champ territorial d'activité.

Le thème n'était point facile à circonscrire, et nous en avons pris conscience tout au long de cette journée devant la diversité des contributions. La préalable publication d'un bref guide de recherche eut sans doute été utile. Le premier terme de la trilogie proposée englobait aussi bien les fêtes votives, les fêtes communales, les fêtes patriotiques, les fêtes commémoratives, les fêtes foraines et même les fêtes familiales. Fêtes spontanées, fêtes privées, fêtes encadrées, de la messe des Anciens combattants au banquet des "conscrits", du défilé de Carnaval à l'élection de la rosière. Le mot loisir, lié à l'idée de repos, de rupture des rythmes, d'otium était encore plus flexible. Il n'a pas la même acception pour le rentier aisé et inactif, le retraité cherchant à meubler son temps devenu "vide", le salarié désirant profiter au mieux de la vacance qu'on lui octroie (et la chose est assez récente au-delà du repos dominical...). Là aussi, les formes du loisir varient considérablement, de la passivité télévisuelle à la musique en famille ou en association, du théâtre d'amateur au groupe d'échec ou de bridge, du bistrot convivial à la pratique d'un sport. Le sport, dernier thème proposé, fait l'objet depuis une vingtaine d'années de recherches nombreuses alliant historiens sociologues et médecins. S'il s'agit d'une réalité ancienne, de la soule médiévale à la paume des XVI^e et XVII^e siècles, c'est au milieu du XIX^e siècle, par imitation des modèles anglo-saxons qu'il émerge vraiment. Ici encore, il y a loin de la pratique du jogging solitaire à la compétition, voire à la professionnalisation.

C'est dire que le champ de nos recherches, même balisé par la belle introduction d'Alain Corbin, était à la fois immense et quelque peu flou. D'autant que la situation géographique de notre sud-est de la région capitale introduit encore une complexité supplémentaire. Une bonne part des loisirs, des fêtes, des activités sportives repérées en Val-de-Marne concerne les Parisiens autant que les habitants "indigènes", des courses de Vincennes aux guinguettes des bords de Marne, de la fête du petit vin blanc aux parties de canotage.

Tout ceci explique que ces difficultés n'ont sans doute pas été surmontées et que l'éclatement des contributions rende la synthèse qu'on me demande au terme d'une longue journée à peu près impossible. Chaque communicant nous a apporté quelque chose. Il faut remercier tous les participants qui ont rassemblé la documentation, cherché des archives, réfléchi à la problématique. Nos compagnies ont ainsi montré leur capacité à travailler ensemble. Les contacts avec les universitaires intéressés ont été fructueux. Ils nous aident à sortir du localisme stérilisant qui menace nos recherches en les replaçant dans l'ensemble. Il me semble qu'au-delà de la journée d'étude, il conviendrait que d'autres travaux la prolongent, en élargissent les résultats. Il faut sauver les archives des associations, explorer la presse locale, examiner les programmes des spectacles, faire revivre les patronages...C'est dire qu'un vaste champ demeure ouvert aux chercheurs. Mais voici que déjà nous devons choisir, avant de nous séparer, le thème de la journée 1998.

JEAN JACQUART

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE VAL-DE-MARNAISE

(Bibliographie mise à jour au 08.06.1998)

1) OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ARNOLD (Georges).- *Dans la ville, des témoins : histoire de l'ACO [Action Catholique Ouvrière] en Ile-de-France.*- Paris : Les Editions de l'Atelier - Les Editions Ouvrières, 1998.- 159 p.- (A pleine vie).
- BOUYER (Christian) PONTIUS (René).- *Les Elections municipales en Val-de-Marne de 1789 à nos jours.*- Créteil : Archives départementales du Val-de-Marne, 1997
- CARRIERE (Bruno).- *Les Trains de banlieue : tome 1 : 1837-1938.*- Paris : La Vie du Rail, 1998.- 303 p.
- *Cinquante ans de démographie en Ile-de-France : 1946-1996/ I.N.S.E.E. Ile-de-France, 1998.- 76 p.*
- DENIS (Michèle).- *Photothèque du Conseil général : 1976-1989 : répertoire numérique de la sous-série 39 fi/ sous la dir. de Claire BERCHE et Françoise BOSMAN.*- Créteil : Archives départementales du Val-de-Marne, 1997.- 271p.
- *Les Environs de Paris à pied : 57 promenades et randonnées/ FEDERATION FRANCAISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE (PARIS).*- Paris : F.F.R.P., 1997.- 176 p.
- EVENO (Patrick).- *Le Monde : 1944-1995 : histoire d'une entreprise de presse.*- Paris : Le Monde Editions, 1996.- 540 p. - (Mémoire d'entreprises)
- GIRAULT (Jacques). Dir.- *Ouvriers en banlieue : XIXème - XXème siècle.*- Paris : Les Editions de l'Atelier - Les Editions Ouvrières, 1998.- 448 p.- (Patrimoine).
- JOYAUX (François).- *La Rose de France.*- [Paris] : Imprimerie Nationale Editions, 1998.- 295 p.
- LAPORTE (Philippe).- *L'Aqueduc Médicis : ses souterrains entre Rungis et le Palais du Luxembourg : visite historique et contemporaine.*- Paris : Editions Odra, 1998.- 167 p.
- MULON (Marianne).- *Noms de lieux d'Ile-de-France.*- Paris : Editions Bonneton, 1997.- 231 p.
- PERAHIA (Robert).- *Louis Toffoli : catalogue raisonné de l'oeuvre lithographique : 1968-1996.*- Art Production, 1997.- 284 p.

- *Val-de-Marne : 30 ans du Conseil général VAL-DE-MARNE. Conseil général.- Suppl. à : "Connaissance du Val-de-Marne", n°128, juin 1997.- 114 p.*
- VIOLAIN (Didier).- *Bretons de Paris : des exilés en capitale.- Parigramme, 1997.- 153 p.*

2) TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

Alfortville

- CABIN (Denise).- *Le Conservatoire de musique d'Alfortville : 40 années de bonheur en musique "Pour que les alfortvillais soient plus heureux".- Editions Val-Arno, 1997.- 127 p.- (Collection-Alfortville Mémoires)*

Arcueil

- MEIGNE (Jean-Michel), PICHÉRY (Robert), L'YVONNET (François).- *Arcueil Seine.- Gentilly : Editions Erpé-Actuapress, 1997.- 112 p.- (Fenêtres sur...)*

Charenton-le-Pont

- BLONDEAU (Michel), rééd. GRIOTTERAY (Alain) Préf.- *Charenton vu par ses peintres : 1900-2000.- Paris : Citédis, 1997.- 121 p.*

Chennevières-sur-Marne

- LAGARDE (Hervé de).- *Chennevières-sur-Marne : la belle vue.- Maury Imprimeur, 1997.- 157 p.*

Fresnes

- MEIGNE (Jean-Michel), PICHÉRY (Robert), L'YVONNET (François).- *Fresnes Seine.- Gentilly : Editions Erpé-Actuapress, 1997.- 96 p.- (Fenêtres sur...)*

Ivry-sur-Seine

- ANDREADIS (Ianna), BOURNON (Fernand).- *Usines du Port à Ivry-sur-Seine.- Paris : Atelier Franck Bordas, 1996.- 58 p.*
- BIZET (Jacques), DREAN (Paul), DUPUIS (Pierre).- *Ivry-sur-Seine : balade au début du XXe siècle.- Ivry-sur-Seine, 1997.- 319 p.*

Maisons-Alfort

- *Maisons-Alfort : fêtes et loisirs jusque dans les années 1930/ MAISONS-ALFORT MILLE ANS D'HISTOIRE.*- Maisons-Alfort : A.M.A.H., 1997.- 93 p.

Mandres-les-Roses

- FELIX (Ginny).- *Mignonne, allons voir...Mandres-les-Roses : balade dans un charmant village.*- [s.l.] : Ginny Félix, 1997.- 427 p.

Sucy-en-Brie

- SHAS, CDRom : *L'histoire de Sucy-en-Brie*, Paris 1997

Thiais

- LAPORTE (Robert).- *Thiais sous le Consulat et l'Empire.*- [s.l.] : [s.n.], 1997.- 16 f.

Villejuif

- MEIGNE (Jean-Michel), PICHERY (Benjamin), L'YVONNET (François).- *Villejuif Seine.*- Gentilly : Editions Erpé-Actuapress, 1997.- 112 p.- (Fenêtres sur...).

3) PÉRIODIQUES

(titres reçus aux Archives départementales du Val-de-Marne)

Créteil

Le Petit Massueux

N°57, Printemps 1997

- *Embellissement de Créteil.*- p. 4-5
- JURGENS (Madeleine).- *Visite au Trésor des Chartes.*- p. 12-15
- JURGENS (Madeleine).- *13-15 rue du Général Leclerc, 18 rue du Docteur Plichon.*- p. 16-20

N°58, été 1997

- Colombiers d'ici et d'ailleurs.- p. 6
- Des "Apaches" à Créteil.- p. 8-9
- JURGENS (Madeleine).- Fêtes de juin : l'école.- p. 10-18

L'Haÿ-les-Roses

Les Amis du Vieux L'Haÿ

N°5, 2ème semestre 1997

- BERLAND (Daniel), BERLAND (Raymond).- *La Bièvre, c'était notre Amazone !*.- p. 14-15
- MASSIOT (Georges).- *Il y a 100 ans...maraudage dans le vignoble de L'Haÿ*.- p.13
- MITTARD (Guy).- *Bronzac et son temps*.- p. 5-11

N°6, 1er semestre 1998

- MASSIOT (Georges).- *L'Affaire des aqueducs romain et Médicis*.- p. 6-13
- MITTARD (Guy).- *Pierre Bronzac*.- p. 16-17

Nogent-sur-Marne

Bulletin de la Société Historique de Nogent-Le Perreux-Bry-sur-Marne

N°6, tome 4, 1997

- PELE (J.).- *Le Château du Perreux et la famille Millin*.- p. 23-29
- POUPEE (H.).- *Au temps où Navarre était maire...Deux hôtes de marque au Perreux : Paul et Laura Lafargue de 1888 à 1895*.- p. 7-17
- VILLETTE (Vincent).- *Le Palais mérovingien de Nogent (VIème - VIIème siècles)*.- p. 2-6

Villeneuve-le-Roi

Cesaf

N°2, juin 1997

- CRUSSON (Edouard).- *Testament de Messire Jacques Martin : curé de la paroisse St Pierre-St Paul de Villeneuve le Roy*.- p. 14-15 ; *Donation par Monseigneur de Ségur à l'oeuvre et fabrique d'Ablon d'un demy quartier de terre pour faire un cimetière*.- p. 16-17
- VINCENT (P.A.).- *Abbayes, prieurés et couvents en Ile-de-France : suite*...- p. 4-9

N°3, décembre 1997

- CRUSSON (Edouard).- *Les Frises d'Ablon.*- p. 12-15
- GIBOUREAU (Jean).- *Famille Le Pelletier : seigneurs de Villeneuve-le-Roi.*- p. 6-11

Vincennes

Bulletin de la Société des Amis de Vincennes

N°48, 1997

- LESTERPT (Jacques).- *Charles Pathé et les débuts du cinéma à Vincennes.*- p. 22-30
- PINTA (Claude).- *Ville et château.*- p. 3-4 ; *La Basse-Cour de Vincennes en 1778 et Louis Boudin.*- p. 5-9
- VISSIERE (Laurent).- *Le Duc d'Enghien et la restauration des Verrières de la Sainte-Chapelle de Vincennes.*- p. 10-21

Vitry-sur-Seine

Société d'Histoire de Vitry-sur-Seine

N°41, juin 1997

- CARVILLE (A.), PHILIPPON (J.).- *Archéologie et préhistoire.*- p. 2-17

N°42, septembre 1997

- CARVILLE (A.).- *Gaulois et Gallo-Romains.*- p. 2-7 ; *La Ferme aux oies.*- p. 8-15

N° 43, décembre 1997

- CARVILLE (A.).- *Mérovingiens et Carolingiens.*- p. 3-9

N°44, mars 1998

- CARVILLE (A.).- *Fiefs et seigneurs.*- p. 3-7 ; *La Baignade du Port à L'Anglais.*- p. 8-10

4) TRAVAUX UNIVERSITAIRES

- GOBILLE (Boris).- *Une Mémoire feuilletée : ethnographie de la mémoire ouvrière syndicaliste de Mai 68 : le cas d'Ivry-sur-Seine/* sous la dir. de Frédérique MATONTI.- Mém. D.E.A. : Sciences sociales : Paris, E.H.E.S.S. : 1995.- 121 f.

- NOEL (Valérie).- *Le Terroir de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) au début du XVème siècle : étude du censier de 1412/* sous la dir. de Claire MABIRE LA CAILLE et de Michel BALARD.- Mém. de Maîtrise : Hist. : Paris 1 : 1997.- 3 vol.

- SZYLOWICZ (Valérie).- *Le Refuge Saint-Michel de Chevilly-Larue : des années 1930 aux années 1960/* sous la dir. d'Antoine PROST.- Mém. D.E.A. : Hist. : Paris 1 : 1997.- 84 f.

- ZUTTER (Jean de).- *Natalité, nuptialité et mortalité à St-Maur-des-Fossés (1791-1890)/* sous la dir. de Jacques MARSEILLE.- Mém. D.E.A. : Hist. : Paris 1 : 1996.- 271 f.

ALAIN AIECH

Responsable de la bibliothèque des Archives départementales du Val-de-Marne

LISTE DES SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

Alfortville	Comité d'Histoire du Confluent d'Alfortville	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 01 43 75 15 09
Arcueil	Commission Patrimoine Centre Culturel Eric Satie	V.P.	M. Robert Touchet 113, rue Marins Sidobre 94110 Arcueil 01 45 47 76 72
Cachan	Ateliers du Val de Bièvre	P	M. Patrick H. Simon 22, av. Louis Georgeon 94230 Cachan 01 46 63 33 06
Champigny	Société Historique de Champigny sur Marne	P	M. Eric Brossard Rés. la Pommeraie Bt. 3 94350 Villiers s/ Marne 01 49 41 07 39
Charenton - Saint-Maurice	Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton-St-Maurice	P	Mlle J. Gudin 16, rue V. Hugo 94220 Charenton 01 48 93 10 90
Chevilly-Larue	Les Amis du Vieux Chevilly	P	M. Marc Delorme 40, avenue J. Brel 94550 Chevilly-Larue 01 46 87 89 40
Créteil	1 - Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 01 42 07 20 05
	2 - Société de Recherches Archéologiques de Créteil et Environs (SRACE)	P	M. Régis Bontrond 16, allée du pré Bonnard 78114 Cressely 01 30 52 37 54

Ivry-sur-Seine	Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry	P	M. Grevoul Mairie d'Ivry 94200 Ivry-sur-Seine 01 46 70 15 71
La Queue-en-Brie	Groupe Nature Caudacien	P	M. Guy Pesier Mairie de la Queue-en-Brie 94510 La Queue-en-Brie
L'Hay-les-Roses	Les Amis du Vieux L'Hay	P	M. R. Marx 29, rue des Jardins 94550 Chevilly-Larue 01 46 64 25 66
Maisons-Alfort	Maisons-Alfort, Mille ans d'histoire	S.G.	M. Michel Lambert 13, rue du Mal Juin 94700 Maisons-Alfort 01 43 68 90 94
Mandres-les-Roses	Les Amis de Mandres-les-Roses	P	Mme Cl. Ciurletti 1, av. d'Orléans 91800 Brunoy 01 60 46 08 59
Marolles-en-Brie	Les Amis de Marolles	P	M. J. Hémon 2, rue la place aux Grains 94400 Marolles-en-Brie 01 45 95 23 37
Nogent-sur-Marne	Société Historique et Archéologie de Nogent-sur-Marne et du Canton	P	Mme Y. Cayrol 106, rue de la Paix 94170 Le Perreux 01 48 72 00 09
Le Plessis-Trévisé	Société Historique du Plessis-Trévisé	P	Mme E. Canda 14, allée des Mésanges 94420 Le Plessis-Trévisé 01 45 76 52 07
Rungis	Société Historique et Archéologique de Rungis	Trés.	M. S. Ménager 3, rue de l'Église 94150 Rungis 01 46 87 79 82

Saint-Maur-des-Fossés	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 Saint-Maur 01 42 83 50 16
Sucy-en-Brie	1 - Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 15 37
	2 - A la découverte du Fort de Sucy	P	M. Robert Jacques 11, rue Lacarrière 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 26 48
Villeneuve-le-Roi	Cercle d'Etudes savantes artistiques, archéologiques de Villeneuve-le-Roi et environs (CESAF)	P	M. Ed. Crusson 5, rue Georges Hervier 94290 Villeneuve-le-Roi 01 45 97 86 89
Villeneuve-Saint-Georges	Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-St-Georges	P	Mlle L. Castel 15, av. des Mousquetaires 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 69 59
Villiers-sur-Marne	Société Historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie Française	P	M. D. Poisson 37, av. du Gros Chêne 94350 Villiers-sur-Marne 01 49 30 21 91
Vincennes	Association Cartophile Historique et Archéologique de Vincennes	P	M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 01 43 98 21 18
Vincennes	Equipe de la Recherche sur le Château de Vincennes		CICV - Bt X Avenue de Paris 94300 Vincennes 01 43 65 12 51
Vitry-sur-Seine	Société d'Histoire de Vitry	P	M. A. Carville 27, av. Lucien Français 94400 Vitry-sur-Seine 01 46 80 98 75

Val-de-Marne	Les Vieilles Maisons Françaises	D	Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine Santeny 94440 Villecresnes 01 43 86 06 12
Val-de-Marne	Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)	P	M. Alain Senée 18, rue Jean Moulin 91330 Yerres 01 69 48 68 78
Val-de-Marne	Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne	P	M. H. Boulet 3, rue J. le Brix 94370 Sucy-en-Brie 01 45 90 14 42
Val-de-Marne - Essonne	Association du plateau de Longboyau	P	Mme J. Henin 107, avenue P.-V. Couturier 91550 Paray Vieille Poste 01 69 38 47 87

COMPOSITION DU BUREAU

Président	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie.
Vice - Présidents	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Alain Senée, A.S.P.A.V.
Secrétaire	M. Patrick Delepaut, Société historique et archéologique de Rungis.
Secrétaire - adjoint	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
Trésorier	M. Maurice Clément, A.S.P.A.V.
Membres assesseurs	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Pierre Nicol, Les Amis de Mandres-les-Roses.

LE VAL-DE-MARNE LORS DU BLOCUS DE PARIS (Janvier 1649)

Au premier plan, les troupes royales commandées par le prince de Condé, coupent le ravitaillement de la capitale révoltée contre les mesures prises par Mazarin.

Tableau de Sauveur Leconte. Musée Condé, Chantilly.